CW-EW2

Mxt
61/1

DESCRIPTION

DES

MONUMENS MUSULMANS

DU CABINET

DE M. LE DUC DE BLACAS.

TOME I.

PARIS,

À LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, imprim.-libr., memb. de la Société asiatique de Paris, libr. de la Société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande;

Rue Richelieu, n° 47 bis, et *rue Saint-Louis, n° 46.*

DESCRIPTION

DES

MONUMENS MUSULMANS

DU CABINET

DE M. LE DUC DE BLACAS;

PAR M. REINAUD,

EMPLOYÉ AU CABINET DES MANUSCRITS ORIENTAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE, &c.

TOME PREMIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES PIERRES GRAVÉES ARABES, PERSANES ET TURQUES, LES VASES, COUPES, MIROIRS, &c.

IMPRIMÉ,

PAR AUTORISATION DU ROI,

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

1828.

A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE DUC DE BLACAS,

PAIR DE FRANCE,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DU ROI, &c.

MONSIEUR LE DUC,

L'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous faire hommage, entrepris par vos ordres, exécuté d'après vos conseils, ne pouvait paraître que sous vos auspices.

L'Europe savante connaît depuis long-temps votre goût éclairé pour les arts et pour les études de l'antiquité; elle sait qu'il n'est peut-être aucun genre de monumens que vos soins n'aient fait tourner aux progrès et à la gloire de la science. Il existait cependant une certaine partie de vos collections qui était restée ignorée du public et que vous m'avez permis d'exposer à la curiosité générale.

C'est sans doute un des caractères de ce siècle, que le goût pour les monumens qu'on avait négligés jusqu'ici, et le zèle à les faire connaître. Personne n'a porté ce goût et ce zèle à un plus haut degré que vous, et c'est un mérite que le monde lettré ne saurait trop célébrer.

Que ne doit-on pas en effet à ceux qui, comme vous, au milieu des affaires les plus importantes, aiment à charmer leurs loisirs par la culture des arts de l'esprit, et comptent au nombre des plus douces jouissances le plaisir de faire partager leurs sensations aux autres.

Permettez que je me rende ici l'organe de la reconnaissance publique, et daignez agréer l'expression des sentimens de respect et de dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR LE DUC,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

REINAUD.

INTRODUCTION.

Il est peu de personnes, parmi celles qui s'adonnent à l'étude des arts et des antiquités, qui n'aient entendu parler de la collection de monumens de tout genre formée par M. le duc de Blacas. Médailles, pierres gravées, figurines, vases; antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines, musulmanes; rien ne semble avoir échappé à son attention. Il n'entre pas dans notre plan de parler de ce magnifique ensemble de richesses; l'illustre amateur qui a présidé à leur choix se propose d'en faire connaître successivement les différentes parties; nous n'aurons à retracer ici que ce qui regarde les nations mahométanes.

Depuis long-temps M. le duc de Blacas s'occupe de recueillir les monumens musulmans. Frappé de l'espèce d'oubli où ces objets étaient

laissés, il a cru qu'il était temps de les livrer aux investigations des savans. Bien que, sous le rapport de l'art, ils ne soient nullement comparables aux chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, ils appartiennent à des peuples qui dominent encore sur une des plus belles portions de la terre; ils rappellent d'ailleurs une des principales révolutions des sociétés humaines.

M. le duc de Blacas n'a cessé d'enrichir son cabinet des objets relatifs au mahométisme qui se présentaient à sa curiosité. La plus importante acquisition qu'il ait faite en ce genre est celle des pierres gravées et des médailles rassemblées par M. le colonel Rottiers dans diverses contrées de l'Asie (1).

La collection qui forme le sujet de cet ouvrage se compose de pierres portant des légendes

---

(1) M. le colonel Rottiers, originaire d'Anvers, et long-temps au service de la Russie, faisait partie de l'armée de Géorgie qui, en 1812 et années suivantes, eut à réprimer quelques soulèvemens du pays et envahit ensuite une partie de la Perse. Il eut occasion de visiter presque tous les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne; plus tard il parcourut la Mésopotamie, l'Asie mineure et d'autres contrées du Levant.

arabes, persanes et turques, anciennes et modernes : elle contient encore des miroirs, des coupes, des vases, des plaques talismaniques, des armes, enfin des suites plus ou moins nombreuses de médailles; on y trouve même des monumens orientaux qui ne sont pas mahométans, tels que des pierres et des médailles arméniennes et géorgiennes.

La période de temps que cette collection embrasse, renferme tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'établissement de la religion musulmane jusqu'à l'époque actuelle, c'est-à-dire, un espace d'environ douze siècles. Les pays auxquels appartiennent les monumens, comprennent presque toutes les régions où a successivement flotté l'étendard de Mahomet. On voit tour-à-tour apparaître les médailles et les autres monumens des califes de Damas, de Bagdad, d'Espagne, d'Afrique, d'Égypte, ainsi que ceux des sultans et des princes musulmans de l'Inde, de la Perse, de la Tartarie, de l'Asie mineure, de la Syrie, de l'Afrique, de l'Espagne, de la Sicile, et de la Turquie d'Europe. Pour

rendre notre travail encore plus complet, nous y avons fait entrer divers objets qui en dépendent et qui se trouvaient dans d'autres cabinets.

Les médailles et les monnaies ne devant paraître que plus tard, nous ne parlerons ici que de ce qui compose la matière des deux volumes que nous publions.

Les pierres gravées musulmanes commencent à former une branche importante des monumens recueillis en Orient : on les recherche, on veut en connaître le sens; chaque amateur croit devoir en admettre quelques-unes dans son cabinet.

Ces pierres se distinguent en général par l'absence de toute figure; on n'y voit que des mots écrits, et ces mots sont ordinairement relatifs à un ordre d'idées qui est propre au mahométisme. Il était devenu important de faire connaître le caractère de ces pierres; de montrer la destination de chacune; en un mot, de faire voir le rapport qu'elles ont avec les mœurs des Musulmans, leurs croyances et certains points de leur histoire.

Aussi nous avons compris dans cet ouvrage toutes les espèces de pierres gravées, tant celles

qui le sont à contre-sens, et dont l'emploi principal fut par conséquent de servir de cachet ou de sceau, que celles qui, étant gravées dans leur sens véritable, n'ont pu avoir pour but que de flatter l'œil ou de rappeler des paroles auxquelles se rapportait quelque souvenir. L'esprit qui règne dans les inscriptions des unes et des autres est le plus souvent le même : elles sont pieuses, morales ou superstitieuses. Les pierres de la première catégorie ont l'avantage de se rattacher quelquefois aux plus mémorables traditions de l'histoire.

Nous pouvons appliquer en quelque sorte les mêmes observations aux coupes, aux miroirs et à tout ce qui est renfermé dans ces deux premiers volumes : les coupes, les miroirs, tiennent d'ailleurs de plus près aux usages de la vie domestique.

On acquerra à cette occasion une juste idée de la manière dont les Musulmans considèrent Dieu et sa Providence. On verra comment ils se représentent les personnages de l'ancien et du nouveau Testament pour lesquels ils professent beaucoup de respect, et quelle opinion ils se font de Mahomet, de sa prétendue mission et de

sa religion; on apprendra encore quelle est la manière de penser des Musulmans relativement à la morale, à la nature de cette vie et de l'autre; nous montrons enfin quelles furent à diverses époques leurs controverses religieuses et dans quel état elles sont aujourd'hui.

Sous ce rapport, on trouvera peut-être dans cet ouvrage de nombreux sujets de méditation. Nous avons essayé, dans la même vue, de tracer un tableau de la vie de Mahomet et de l'établissement de sa religion : ce tableau est fondé sur des recherches nouvelles, et se trouve éclairé des lumières que nous fournissaient les témoignages orientaux les plus authentiques. Rien ne nous a paru plus digne d'intérêt, à une époque sur-tout où le mahométisme et ses institutions semblent avoir fixé l'attention générale.

A l'égard des monumens talismaniques, astrologiques, cabalistiques, les croyances sur lesquelles reposent ces monumens, ayant tout-à-fait perdu chez les nations civilisées d'Europe le crédit qu'elles obtinrent jadis chez nos pères, le lecteur pourrait craindre que cet ouvrage

n'en donnât qu'une connaissance imparfaite; il eût été également à craindre que, par une suite même de l'oubli où ces objets sont tombés, l'auteur n'entrât dans des détails que les préjugés des Orientaux n'auraient pas assez justifiés. On verra que nous avons tâché de garder un juste milieu, ne nous arrêtant qu'à ce qui est d'un usage reçu et constaté par le témoignage des écrivains nationaux; et ce sera un chapitre de plus à insérer dans la grande histoire des travers de l'esprit humain.

Si, par une exception aux lois de la nature, un homme qui eût vécu du temps d'Alexandre, de César, de Trajan, se présentait à nous, et offrait de dérouler à nos yeux le tableau de ce qui se pratiquait dans le même genre chez les Grecs et les Romains, avec quelle curiosité ne le consulterions-nous pas! avec quel intérêt ne l'entendrions-nous pas parler d'une foule de faits dont il ne reste plus de traces! Ce que nous sommes réduits à desirer pour les Grecs et les Romains, nous l'avons à notre disposition pour les Musulmans. Les peuples mahométans sont encore répandus dans notre voisinage; les objets qui les

concernent sont modernes, ou se renouvellent chaque jour. Il ne tient qu'à nous, si quelque point nous embarrasse, de nous procurer leurs livres, ou de les consulter eux-mêmes (1).

---

(1) Par une circonstance particulière, nous nous sommes trouvé mieux à portée que personne d'exploiter les trésors de tout genre que renferment les manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi. Chargé par la confiance de M. Abel-Rémusat de les mettre en ordre, nous étions obligé de les examiner un à un, et cet examen a été pour nous une occasion presque continuelle d'étendre le cercle de nos lumières.

Cette entreprise nous occupe depuis plusieurs années, et son utilité ne doit pas être circonscrite dans l'enceinte de ce royal établissement. Il en sera fait part au public, sous le titre de *Catalogue des manuscrits arabes, persans et turks de la Bibliothèque du Roi.* Déjà la moitié environ de la tâche est achevée, et le reste se poursuit avec activité. On aura une idée de l'importance de ce travail, quand on saura que l'ancien catalogue, imprimé en 1739, fourmille d'erreurs; que d'ailleurs, depuis cette époque, le nombre des volumes a augmenté de plus du double. La collection, telle qu'elle est aujourd'hui, et en y comprenant les diverses acquisitions que nos rois n'ont cessé de faire depuis plusieurs siècles, offre l'ensemble le plus imposant qui existe en Europe, ce qui est dire, dans le monde civilisé : aussi l'ouvrage qui en présentera un tableau à-la-fois exact et précis, ne peut manquer d'exciter l'intérêt, non-seulement des orientalistes de profession, mais de toutes les personnes qui recherchent la vraie instruction. Un tel ouvrage, enrichi des précieuses observations de M. Silvestre de Sacy et autres savans modernes, peut devenir le centre commun de la bibliographie orientale en Europe.

L'un et l'autre de ces moyens d'étude ont été employés dans cet ouvrage. Il nous a sur-tout paru essentiel de ne rien omettre de ce qui rentre dans la classe des monumens. Outre les collections de pierres gravées proprement dites, principalement celle de M. le duc de Blacas, avec laquelle il en est peu qui méritent d'être comparées, nous avons mis à contribution ce qui existe à Paris dans le même genre. Nous devons citer entre autres le riche dépôt de manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi. En Orient, chacun est dans l'usage de marquer ses livres de l'empreinte de son cachet; c'est ce qui en constate la propriété : il résulte de là que les manuscrits qui nous viennent des pays musulmans, portent presque tous quelque empreinte particulière, et dans le nombre de ces empreintes il s'en trouve de très-curieuses.

Nous citerons encore l'immense recueil de pièces diplomatiques musulmanes qui existe au ministère des affaires étrangères : on sait que, depuis environ trois siècles, nos rois n'ont pas cessé d'être en relation avec la Turquie, les puis-

sances barbaresques d'Afrique, la Perse, l'Inde. Ces relations ont donné lieu à de vastes correspondances, et le précieux dépôt en est conservé à Paris. Il est devenu pour nous une abondante source de notions de tout genre. C'est là d'ailleurs que nous avons trouvé la plupart des sceaux de sultans, de grands vizirs, de pachas, que nous publions.

Nous n'avons pas mis moins de zèle à nous instruire de ce que les cabinets de curiosités existant à Paris renferment de relatif aux coupes, aux miroirs et aux autres objets musulmans. En général, nous avons cherché à présenter le plus de faits possible; et quoique, dans un sujet aussi fécond que nouveau, nous n'ayons pas la prétention de tout dire, nous avons la conscience de n'avoir rien négligé pour donner à cet ouvrage tout l'intérêt dont il est susceptible.

C'est ici le lieu de parler des encouragemens que nous avons reçus. Nous nommerons d'abord M. le comte d'Hauterive, directeur des archives du ministère des affaires étrangères : zélé pour tous les genres d'instruction, ayant lui-même

long-temps séjourné dans les pays musulmans, M. d'Hauterive nous a accueilli avec le plus vif intérêt, et a mis à notre disposition toutes les richesses qui lui sont confiées. Nous citerons encore M. le duc de Luynes : non moins distingué par l'étendue de ses lumières que par l'élevation de son rang, M. le duc de Luynes a commencé à faire entrer les monumens musulmans dans ses collections, et a bien voulu nous communiquer tout ce qu'il possède en ce genre.

Enfin nous nommerons M. Silvestre de Sacy et M. Amédée Jaubert : le premier, par ses vastes connaissances dans les lettres orientales, nous a été plus d'une fois d'un utile secours; le second, par sa grande étude des auteurs turcs, a suppléé à ce qui nous manquait sous ce rapport.

Maintenant nous dirons quelques mots sur l'ordre que nous avons suivi. Chaque science a besoin, pour être comprise, qu'on en saisisse les élémens, et ici les élémens étaient restés entièrement inconnus. Nous avons cru devoir d'abord considérer les pierres gravées musulmanes d'une

manière générale, et sous le rapport de la matière, de l'inscription et de l'usage; tel est l'objet de la première partie. Bien que cette partie se rapporte spécialement aux pierres gravées, elle ne laissera pas de servir d'introduction à plusieurs autres branches des antiquités musulmanes. La seconde partie traite des personnages que les Musulmans regardent comme saints, et auxquels ils aiment à faire allusion sur leurs monumens. Les noms de ces personnages reviennent sans cesse dans notre récit; et quoique plusieurs ne soient pas étrangers au lecteur, comme les Musulmans les considèrent d'une manière qui leur est particulière, il nous a paru indispensable de les faire connaître : là se termine le premier volume.

Dans le second volume, on trouve d'abord une description particulière de chaque pierre gravée; c'est l'objet de la troisième partie. La quatrième et dernière partie renferme la description des miroirs, des coupes, des armes, en un mot de tout ce qui n'est ni pierre gravée ni médaille.

Cet ouvrage n'est pas de nature à satisfaire seulement les savans et les personnes qui par état ou par goût sont voués aux études orientales; nous espérons qu'il conviendra également aux amateurs, aux curieux, à tous ceux qui ont appliqué leur esprit à l'histoire des croyances, des mœurs et des usages des divers peuples de la terre.

DESCRIPTION

DES

MONUMENS MUSULMANS

DU CABINET

DE M. LE DUC DE BLACAS.

PREMIÈRE PARTIE.

TRAITÉ GÉNÉRAL DES PIERRES GRAVÉES MUSULMANES.

---

§ I.

Nature des Pierres et manière de les graver.

L'USAGE de faire servir les pierres à l'expression de quelque pensée ou à la représentation de quelque sujet, remonte à la plus haute antiquité. On lit dans la Bible que, dès le temps de Moïse, le grand-prêtre des Hébreux portait sur sa poitrine les noms des douze

tribus d'Israël tracés sur autant de pierres (1). Le goût de la gravure sur pierres se répandit successivement chez les Grecs, chez les Romains et les autres nations civilisées. Voici ce qui concerne les nations musulmanes.

Les pierres que les Musulmans emploient ordinairement, sont le jaspe, l'agate, l'onyx, la sardoine, l'hyacinthe, la cornaline, l'améthyste, l'hématite, le jade : ce sont les mêmes pierres dont se servaient les anciens, et qu'on emploie encore chez nous (2). Les Musulmans font de plus usage du corail, du verre, et de toutes les autres substances assez dures et assez compactes pour être taillées; quelquefois ils préfèrent les matières les plus viles dans un esprit d'humilité.

Quant aux pierres qu'on distingue par le nom de gemmes, et qui se font remarquer par leur limpidité, leur éclat et leur dureté, on n'a pas coutume de les graver; elles opposeraient trop de résistance; d'ailleurs on croirait leur ôter une partie de leur valeur (3). On

---

(1) *Exode*, chap. 39, vers. 6 et suiv.

(2) Mariette, *Traité des pierres gravées*, t. 1, p. 179 et suiv.

(3) Quelquefois cependant le propriétaire de la pierre, ou le souverain de la mine dans laquelle la pierre a été trouvée, y fait marquer son nom pour en constater la propriété. La pierre perd alors de son prix. Nous tenons ce fait de M. Dubois, qui a acquis une grande habitude des pierres gravées en général.

se contente de leur donner la forme la plus convenable, et on les porte comme ornement. Telles sont les pierres qui se montent en bagues, en colliers, en pendans d'oreille.

Nous citerons l'émeraude et la turquoise. L'émeraude la plus recherchée est celle qui brille d'un vert très-pur et dont la teinte est par-tout la même (1). Quant à la turquoise, on aime qu'elle soit de couleur bleu céleste et que la teinte en soit égale (2). Il paraît qu'à une certaine époque, comme aujourd'hui, cette pierre a joui d'une tres-grande vogue en Perse. Sadi, philosophe persan, reproche aux dames de son temps de la rechercher avec passion (3).

---

(1) Massoudi, auteur arabe, cité par M. Et. Quatremère, t. II de ses *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, p. 177.

(2) *Traité arabe des pierres précieuses*, par Téifaschi, à l'article فيروزج.

(3) *Voyez* le *Gulistan* ou *Jardin de Roses*, chap. 2, n° 33. C'est sur-tout à certaines pierres hautes en couleur, qu'à notre exemple les Orientaux ont voué leur estime. Tels sont le rubis proprement dit et le saphir. Nous lisons dans l'histoire que le célèbre Mahmoud le Gaznévide, ayant pénétré les armes à la main dans l'Inde vers le xe siècle de notre ère, son premier soin fut de s'informer de la patrie de ces beaux rubis qui faisaient l'admiration générale. Comme on lui dit qu'ils venaient de l'île de Ceylan, il regretta de ne pouvoir y porter ses armes pour s'en emparer. *Voyez* d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, édition originale, aux mots *Serendib* et *Soumenat*.

Les Musulmans emploient aussi l'or, le fer, l'acier, mais sur-tout l'argent; c'était même, dans l'origine, la seule matière permise. Chez les Arabes, du temps de Mahomet, on devait peu se servir de pierres gravées. Ces sortes d'objets supposent une civilisation plus ou moins avancée, et les nomades de l'Arabie étaient alors dans l'enfance des sociétés (1). Le premier cachet de Mahomet était en or : trouvant ensuite ce métal trop riche pour lui, il adopta le fer; enfin, sa puissance et son empire augmentant chaque jour, il jugea le fer trop vil et employa l'argent.

Ce ne fut que lorsque les Musulmans se furent rendus maîtres des plus belles contrées de l'Asie et de l'Afrique, qu'ils commencèrent à imiter le luxe des peuples conquis. On vit les descendans des pasteurs de l'Arabie rechercher avidement les substances les plus précieuses et les acheter à des prix exorbitans. Ils ne se contentèrent même plus des pierres qui leur servoient

---

(1) On peut juger des Arabes de cette époque par ceux de nos jours. Niebuhr rapporte que dans le pillage d'une caravane, un Arabe ayant reçu en partage une bourse de perles, prit les perles pour du riz et essaya de les faire cuire. *Voyez* la *Description de l'Arabie*, édit. de Paris, 1779, t. II, p. 256. Cependant il est question, dans l'histoire des premiers temps de l'Arabie, d'une femme qu'on enterra avec une pierre précieuse à chaque doigt. *Voyez* Pococke, *Specimen historiæ Arabum*, édit. de Londres, 1806, p. 160.

de cachet, ou qu'ils faisaient monter en bagues; ils voulurent réunir tout ce qui joignait l'éclat à la beauté des formes.

Ce goût n'a plus cessé depuis. Tavernier, qui lui-même faisait le commerce des pierreries, nous apprend que de son temps, c'est-à-dire, au XVIIe siècle de notre ère, les belles pierres étaient mieux payées en Orient que par-tout ailleurs. Non-seulement on y retenait celles du pays, mais on y attirait celles du nouveau monde (1). Ce genre de luxe est commun à toutes les contrées orientales.

Les Musulmans, en se livrant à leur goût immodéré pour les pierreries, croient satisfaire à un devoir religieux. Ils disent qu'on ne saurait se présenter devant Dieu dans un extérieur trop humble : or, ajoutent-ils, l'or sent le luxe et la mollesse; d'un autre côté, le fer est une source d'impuretés et de souillures. Ils racontent que Mahomet, ayant vu à quelqu'un de ses disciples un cachet de bronze, lui dit qu'il sentait l'idolâtrie; à un autre qui portait

(1) *Voyages de Tavernier,* édition de Rouen, 1724, t. IV, p. 39 et 48. Une des causes qui font que les pierres sont si recherchées en Orient, c'est qu'à l'exemple des Grecs et des Romains, les Musulmans les emploient à toute sorte d'usages. Ils les portent au cou, aux bras, aux oreilles, à la ceinture; ils les mettent sur leurs armes, sur les harnais de leurs chevaux; enfin, dans les fêtes et les cérémonies publiques, ils en jettent sur la tête et aux pieds des personnes qu'ils veulent honorer.

un cachet de fer, il adressa le reproche d'imiter ceux qui sont destinés à brûler au feu de l'enfer; enfin il dit à un troisième dont le cachet était en or, qu'il s'annonçait comme un véritable ennemi de Dieu (1).

Aussi, peu de Musulmans font usage de cachets et de bagues de métal, ou bien ils les ont en argent. On ne cite, dans les temps modernes, que les sultans de Constantinople dont les sceaux soient en or (2).

Il existe encore une matière pour les bagues : nous voulons parler de l'ambre et du bézoard. Le premier, par sa transparence et son odeur balsamique, était

---

(1) *Voyez* l'ouvrage persan intitulé در بیان محاسن اداب ou *Traité des règles de la civilité,* par Mohammed-Baker. Cet ouvrage, qui se conserve manuscrit à la bibliothèque de l'Arsenal, est tout entier consacré aux lois de la bienséance orientale, et l'on y trouve un chapitre particulier sur les cachets et les bagues. *Voyez* aux fol. 9 et suiv. On pourrait comparer ce scrupule des Musulmans pour les ornemens d'or à ce que Plutarque rapporte des habitans de Busiris et de Lycopolis en Égypte, qui, lorsqu'ils s'approchaient de leurs divinités, ôtaient leurs bagues et leurs bijoux. *Voyez* le *Traité d'Isis et d'Osiris,* traduction d'Amyot, édit. de Paris, 1802, t. XVII, p. 264.

(2) *Voyez* le *Tableau de l'empire ottoman,* par Mouradgea d'Ohsson, édit. in-8°, t. IV, p. 142. Pour les temps plus anciens, on pourrait faire mention du Vieux de la Montagne, dont le cachet au rapport du sire de Joinville, était de *moult fin or;* mais on sait que le Vieux de la Montagne n'était, pour ainsi dire, musulman que de nom. *Voyez* Joinville, *Histoire de S. Louis,* édition du Louvre, p. 96.

fort recherché des anciens, et sur-tout des femmes (1); il n'est pas moins en faveur chez les Musulmans. On l'a même quelquefois, malgré son peu de dureté, taillé en cachet. Un prince persan du xe siècle de notre ère, appelé Fakr-eddaulé, avait un cachet en ambre jaune (2). Quant au bézoard, on l'emploie comme absorbant contre les piqûres venimeuses (3).

On peut citer dans le même genre certaines terres bolaires et sigillées qui ont de tout temps joué un grand rôle en Orient. Les terres bolaires sont ainsi appelées d'un mot grec (4) qui signifie *petit morceau* et *bouchée*. En effet, ces terres à cause de leur haut prix, étaient débitées en petits morceaux, et de plus on les portait quelquefois à la bouche. Quant aux terres sigillées, on les a ainsi nommées parce qu'à cause de la grande estime qu'on en faisait, on les marquait d'un sceau pour en constater l'authenticité.

Cette dernière dénomination subsiste encore chez les Musulmans (5). Il en est de même de la plupart des usages que les anciens faisaient de ces terres. Quelques-

---

(1) Kirchmann, *de Annulis*, Francfort, 1672, p. 12.

(2) Ét. Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, t. II, p. 372.

(3) Téifaschi va jusqu'à dire qu'il suffit de l'approcher de la plaie pour être guéri. *Voyez* cet auteur, à l'article بازهر.

(4) Βῶλος.

(5) Ils désignent cette terre par les mots arabes طين مختوم ou *terre cachetée*.

uns s'amusent à les mâcher et leur supposent des vertus salutaires. Le fameux Hegiag, capitaine général des armées musulmanes à la fin du VIIe siècle de notre ère, tomba malade pour en avoir trop mangé (1). D'autres les façonnent d'une certaine manière et les envoient en présent à leurs amis (2).

Ordinairement ces terres se travaillent en forme de pastilles, et on les porte sur soi montées en bague comme les pierres : elles ont même un rapport de plus avec ces dernières, c'est qu'elles sont marquées d'une empreinte et portent souvent les mêmes inscriptions. Comme les paroles qu'on y lit le plus souvent sont celles-ci, *A la volonté de Dieu*, on les a appelées d'un nom analogue (3).

Nous citerons enfin certains petits palets de terre également marqués d'une empreinte, et sur lesquels les Persans ont coutume d'appuyer le front en faisant leur prière. Pour cette terre, elle n'a d'autre mérite que d'avoir été ramassée sur le tombeau de quelque saint. Pour se rendre raison de cet usage,

---

(1) Aboulfarage, *Chronique arabe*, t. II, p. 200. *Voyez* aussi les *Observations* de Pierre Bellon, liv. I, chap. 23 et suiv.

(2) *Voyez*, pour ce qui concerne un usage analogue des anciens, le *Dictionnaire des antiquités romaines*, de Pitiscus, t. II, au mot *Sigillaria*.

(3) Ce sont les mots arabes ما شاء الله, qu'il faut prononcer *ma-schaa-allah*. On les nomme aussi *tensoukh*. *Voyez* Mour. d'Ohsson, t. IV, p. 74 et 146.

il faut savoir que les Orientaux sont beaucoup plus expressifs que nous dans la manifestation de leurs sentimens religieux : quand ils prient Dieu, ils se prosternent, ils se jettent la face contre terre. Les Persans portent la dévotion jusqu'à aller chercher fort loin cette terre, et la disposent en forme de palet, afin de l'employer dans leurs pratiques pieuses. Ils croient que par-là leur prière a autant de mérite que si elle était faite sur le tombeau même (1).

Un point dont nous ne pouvons nous dispenser de parler, ce sont les vertus que les Orientaux attribuent aux véritables pierres, et qui influent sur le choix qu'ils en font, soit pour leurs cachets, soit pour leurs bagues.

On sait que les anciens, par un sentiment assez naturel à l'homme, croyaient qu'il n'existait pas de matière où la Providence n'eût placé quelque remède à nos maux; en conséquence, ils faisaient usage des pierres ainsi que des terres, dans la médecine : on peut consulter à cet égard Théophraste, Pline le Naturaliste et Galien. Ces idées se sont conservées jusque

---

(1) Ces palets sont ronds ou de forme octogone. Niebuhr en a fait connaître deux dans la relation de ses voyages; *voyez* au t. II, p. 223, et pl. 42, nos D et E. *Voyez* encore Oléarius, *Voyages,* édit. de Paris, 1659, t. I, p. 677, ainsi que Jean Thévenot, *Voyages,* édit. d'Amsterdam, 1727, t. III, p. 380, et Chardin, édit. de Paris, 1811, t. VII, p. 192.

chez nous, et il y a encore des personnes qui y ajoutent foi; mais nulle part elles n'ont exercé autant d'empire qu'en Orient.

On lit dans Téifaschi que le rubis (1) fortifie le cœur et qu'il garantit de la peste et de la foudre; de plus, il arrête les flux de sang. Placé sous la langue, il apaise la soif; enfin il fortifie contre les tentations qu'on aurait de se noyer. Les Orientaux l'emploient encore dans une foule de remèdes (2).

L'émeraude (3) passe pour un excellent spécifique contre les piqûres de vipères; si on la réduit en poudre et qu'on l'avale dans de l'eau, on se guérit de toute blessure venimeuse. Il suffit d'ailleurs de la présenter aux vipères pour leur crever les yeux; Téifaschi assure en avoir fait l'expérience. Elle n'est pas moins utile contre l'épilepsie et les maux d'estomac. Enfin, en y fixant les yeux, on se fortifie la

---

(1) ياقوت. C'est évidemment le ὑάκινθος des Grecs.

(2) Nous renvoyons pour ce point et les points analogues, à la *Pharmacopœa persica*, Paris, 1681. Cet ouvrage est un résumé des connaissances pratiques des Orientaux dans les préparations médicinales. L'auteur, ou plutôt l'éditeur, appelé *Ange de Saint-Joseph*, était un carme déchaussé qui avait long-temps fait partie des missions dans le Levant. Il déclare, dans sa préface, avoir sur-tout fait usage de deux ouvrages persans. L'un est intitulé ذخيرة الملوك ou *Trésor des rois*, et l'autre مركبات قرابادين ou *Composition des remèdes*. L'un et l'autre se trouvent à la Bibliothèque du Roi.

(3) زمرد. C'est encore le σμάραγδος des Grecs.

vue (1). De tout cela, ajoute Téifaschi, il résulte que cette pierre est fort recherchée.

Le diamant (2), appliqué sur le bas-ventre, guérit de la colique et des maux d'estomac; il sert encore contre l'épilepsie.

La turquoise (3) partage la vertu qu'a l'émeraude de fortifier la vue; elle est de plus fort utile dans les maux d'yeux et les piqûres de scorpion : c'est, suivant Téifaschi, une des pierres les plus estimées.

Quant à la cornaline (4), ses vertus varient suivant les teintes qui la distinguent : celle qui est d'un rouge foncé prévient les fâcheux effets de la colère; celle qui est couleur de chair et à raies blanches, arrête les hémorrhagies; enfin une troisième espèce, réduite en poussière, guérit des maux de dent (5).

---

(1) Les auteurs anciens font mention de cette dernière qualité. Pline nous apprend que les graveurs en pierres fines, dont les yeux se fatiguent si facilement dans un travail aussi délicat, étaient dans l'usage de soulager leur vue en regardant à travers une émeraude. *Voyez* l'édition de Pline par Brotier, liv. XXXVII, n° XVI.

(2) الماس.

(3) فيروزج. On écrit aussi فيروزه.

(4) عقيق.

(5) Ces idées régnaient encore en Arabie lorsque Niebuhr visita cette contrée. *Voyez* sa description de cette contrée, t. I, p. 200. Niebuhr ajoute que, pour s'assurer de la bonté de la pierre, on l'enveloppe dans du papier et l'on y applique un charbon allumé; si le papier résiste, la pierre est bonne.

L'hématite (1) délivre de la goutte et facilite les couches des femmes; réduite en poussière et avalée dans du lait ou de l'eau chaude, elle détruit l'effet du poison.

L'émeril (2), outre sa qualité de servir à polir les autres pierres, a celle de guérir les maux d'estomac, d'yeux, et toute espèce de plaie.

Le lapis-lazuli (3), réduit en poudre, sert dans les maux d'yeux ainsi que dans toute espèce d'humeurs.

Le jeschm (4) ou jade éloigne la foudre et les mauvais rêves.

Le jesb (5), autre espèce de jade, sert dans les maux de gorge et d'estomac : c'est la pierre qu'on appelait, dans le moyen âge, néphrétique, d'un mot grec qui signifie *rein*, parce qu'elle passait pour très-efficace contre les maux de cette partie du corps. Les auteurs arabes n'ont point parlé de cette dernière propriété.

Le cristal de roche (6) prévient les mauvais rêves.

Telles sont les vertus dont il est fait mention dans Téifaschi et d'autres écrivains orientaux. Nous pour-

---

(1) مغناطيس. C'est le mot grec μάγνης.

(2) سنباذج.

(3) لازورد.

(4) يشم.

(5) يصب. C'est le ישפה des Hébreux et le ἴασπις des Grecs.

(6) بلور.

rions en citer encore un grand nombre ; mais celles-ci suffiront pour en donner une idée : nous nous contenterons de dire qu'il en existe contre l'ivresse, la migraine, enfin contre tous les maux de la vie.

Les Orientaux sont allés jusqu'à attribuer à certaines pierres des effets surnaturels ; on est étonné de lire dans Téifaschi que le rubis, porté au doigt ou au cou, fait paraître plus grand qu'on n'est. L'émeraude éloigne les démons et les mauvais esprits. L'œil de chat (1) préserve des mauvais regards et met à l'abri des coups du sort ; de plus, au milieu d'un combat, si l'on se sent trop pressé, on n'a qu'à le présenter à l'ennemi et l'on devient invisible. Enfin la turquoise garantit des digsraces et de la mort.

Et qu'on ne croie pas que ces vaines croyances soient sans influence sur l'esprit des Orientaux : on a vu que Téifaschi a soin de remarquer que les pierres auxquelles on attribue le plus de vertus, sont les plus estimées. C'est ainsi que de son temps, comme encore aujourd'hui, la turquoise se faisait remarquer sur le doigt et au cou de tous les hommes opulens. En Afrique sur-tout on la recherchait avec passion ; elle se voyait sur la poignée des sabres, sur les bijoux ; elle passait pour un remède à tous les maux.

Une observation qui vient à l'appui de ce que

---

(1) عين الهر.

nous avons dit, et qui se rattache encore plus à notre sujet, c'est le témoignage d'un écrivain persan moderne (1). Cet auteur, devant retracer le tableau des usages et des mœurs de ses compatriotes, et ayant à parler des cachets et des bagues, a consacré un assez long article aux qualités qui doivent faire préférer certaines pierres : on y remarque une partie du récit de Téifaschi; on y trouve même la mention de certaines vertus dont l'auteur arabe n'avait point parlé; par exemple, il y est dit que celui qui porte une bague en cornaline est sûr d'être toujours heureux (2); l'auteur prétend même appuyer ce qu'il dit de sentences et de maximes attribuées à Mahomet et à d'autres personnages également révérés; preuve irrécusable du grand crédit que ces idées ont toujours eu en Orient.

De toutes les pierres, l'onyx seul a passé pour être de mauvais augure. Si l'on en croit Téifaschi, l'onyx engendre la tristesse et la mélancolie; son nom même l'indique en arabe (3). On a cru, en effet, que les personnes qui le portent sur elles, sont sujettes

---

(1) C'est l'auteur de l'ouvrage que nous avons déjà cité, et que l'on conserve à la bibliothèque de l'Arsenal.

(2) Il existe sur le même sujet une tradition de Mahomet, ainsi conçue : من يختم بعقيق لم يزل فى بركة وسرور. *Celui qui cachète avec une cornaline ne cessera pas d'être dans la bénédiction et la joie. Voyez* les manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, fond Anquetil, n.° 59, fol. 57 *verso.*

(3) جزع.

aux chagrins et aux peines intérieures. Téifaschi ajoute qu'il n'y a que les sots et les ignorans qui en fassent usage : en Iémen sur-tout on le repousse avec effroi ; les princes évitent de l'admettre dans leurs collections (1).

Presque toutes ces superstitions existaient chez nous dans le moyen âge ; on peut consulter, à cet égard, le Traité des pierres de Boèce de Boot. Cet auteur, d'ailleurs instruit, s'est attaché à reproduire tout ce qu'on croyait avant lui sur les substances minérales ; et l'on voit qu'il n'y avait pas de marbre, de roche, de pierre, de terre, qui ne fussent bons contre quelque misère humaine (2).

A l'égard de la patrie des pierres chez les Orientaux, on a vu que, depuis la découverte de l'Amérique, un grand nombre de pierres du Brésil et d'autres contrées du nouveau monde passent en Asie. Avant cette époque, l'Orient se suffisait à lui-même ; c'est même de là que l'Europe tirait la plupart des siennes ; les plus belles venaient de l'île de Ceylan, où on les ramassait dans les sables des torrens et des ri-

---

(1) Cependant, ajoute Téifaschi, l'onyx n'est pas sans quelque utilité. Pendu au cou d'un enfant, il le débarrasse des humeurs ; de plus, il facilite les couches des femmes ; il sert même contre les blessures et les crachemens de sang. M. le duc de Blacas possède plusieurs bagues en onyx.

(2) L'ouvrage de Boèce est intitulé *Gemmarum et lapidum historia. Voyez* l'édition de Leyde, 1636.

vières (1). Voici un tableau abrégé des principales mines orientales.

Un auteur arabe qui a écrit l'histoire de Tamerlan, nous apprend (2) que ce conquérant, qui apparemment avait du goût pour les substances de ce genre, faisait venir le rubis balais (3) du pays de Badakschan, vers les sources de l'Oxus; la turquoise, de Nischapour dans le Khorassan (4) et de Kazeroun dans le voisinage du Golfe Persique; le rubis, de l'Inde ou plutôt de l'île de Ceylan; le diamant, de l'Inde et du Sind; la perle (5), d'Ormuz et des bords du Golfe Persique; le jaspe et le jade, du Khatai et de la Tartarie.

On lit de plus dans Téifaschi que, de son temps, c'est-à-dire, dans le XIIIe siècle de notre ère, on tirait l'émeraude des contrées situées entre l'Égypte et la Mer Rouge (6); l'onyx et la cornaline, de l'Ara-

---

(1) C'est ce qui a fait donner à plusieurs classes de pierres en Orient le nom général de *Ceylani*, ou de pierres de Ceylan. *Voyez* Chardin, t. VII, p. 191.

(2) Ibn-Arabschah, édit. de Manger, part. II, p. 852.

(3) بلخش.

(4) On peut consulter, sur cette dernière mine, la relation d'un voyage fait récemment dans le Khorassan par M. Fraser. Le titre est: *Narrative of a journey into Khorassan;* Londres, 1825. *Voyez* au chap. 16.

(5) جوهر.

(6) C'est de ces mêmes contrées que les anciens tiraient leurs émeraudes. Les Musulmans, d'après le témoignage de Makrizi,

bie (1); le cristal de roche, du pays de Gazna, non loin de l'Indus; l'œil de chat, de la côte de Malabar; le lapis-lazuli, de la Tartarie.

Toutes ces substances se rencontrent encore dans les mêmes contrées. Téifaschi, parlant de leur formation, a reproduit les vaines idées de Pline et des auteurs anciens; il a même fait un récit particulier des dangers qu'offre l'exploitation de certaines mines. Comme les mêmes idées règnent encore aujourd'hui en Orient, nous en dirons quelques mots.

Téifaschi rapporte que la pierre qu'il nomme *yacout* ou rubis (2), et qui vient de l'île de Ceylan, naît au pied d'une montagne appelée pic d'Adam, au milieu de bois affreux et de précipices épouvantables. Ce lieu, ajoute-t-il, est habité par des serpens énormes, dont un seul avalerait un homme. De plus, à l'ar-

---

continuèrent l'exploitation des mêmes mines jusqu'au XIVe siècle de notre ère. *Voyez* les *Mémoires* de M. Quatremère, t. II, p. 135, 173 et suiv. Ce fut à cette époque qu'on abandonna les mines, et elles n'ont été retrouvées que dans ces derniers temps par M. Cailliaud.

(1) L'onyx et la cornaline ont été vus en Arabie par Niebuhr. *Voyez* sa description de cette contrée, t. I, p. 200.

(2) Le mot *rubis*, ياقوت, a de tout temps, en Orient, servi à désigner les pierres hautes en couleur. Aujourd'hui nos minéralogistes ont transporté la même signification au mot *saphir*. *Voyez* l'ouvrage de M. Brard, intitulé *Minéralogie appliquée aux arts*, t. III, p. 199 et suiv.

ticle du diamant, Téifaschi raconte que les lieux où se trouve cette pierre n'offrent que des vallées effroyables où jamais le pied de l'homme n'a pénétré : les diamans y sont répandus comme des grains d'orge; pour se les procurer, on jette en cet endroit des morceaux de viande que les aigles et les oiseaux de proie viennent enlever ; et comme, dans le séjour qu'ils y ont fait, ils se sont garnis de petites pierres, il en tombe quelques-unes qu'on se hâte de ramasser (1).

Tel est le récit de Téifaschi : il est facile d'y reconnaître un artifice des gens du pays, qui, craignant qu'on ne vînt leur enlever des mines tant enviées, ont eu recours à ces moyens mensongers (2). On tint le même langage à Tavernier, lorsque ce courageux voyageur voulut pénétrer dans les mines de l'Inde : mais il ne se laissa pas ébranler, et l'on trouve encore dans sa relation tout ce qu'il eut occasion

---

(1) On lit un récit semblable, mais avec plus de détails, dans les *Mille et une nuits*. *Voyez* la nuit 77e et suiv. On trouve même dans un manuscrit turc de la bibliothèque du Roi, une peinture où la vallée des diamans et des rubis est représentée. *Voyez* l'ouvrage intitulé مطالع السعادة, supplément turc, n° 93.

(2) On trouve en effet dans l'histoire, des exemples de guerres suscitées aux peuples qui possèdent ces mines, seulement à cause de leurs richesses minérales. *Voyez* l'*Histoire de l'empire du Mogol*, par le P. Catrou, édit. *in*-12, t. IV, p. 191.

d'observer dans ce voyage (1). Quoi qu'il en soit, l'opinion contraire prévaut toujours en Orient; et le philosophe Sadi, appliquant la même idée à la perle, dit qu'il n'y a pas de bien sans peine, pas de perle sans monstre marin (2).

Voilà ce que nous avions à dire sur l'origine des principales pierres employées en Orient. Il y en avait encore quelques-unes du temps de Téifaschi dont les mines n'existaient plus, et que l'on ne connaissait que par les échantillons trouvés dans les ruines d'anciennes villes, particulièrement d'Alexandrie d'Égypte, jadis le centre du commerce des pierreries (3). Il en est de même aujourd'hui pour beaucoup de substances minérales. Combien de marbres qui ne nous sont connus que par les débris de Rome et d'autres cités antiques! Il existe même des exemples de pierres gravées musulmanes qui ont déjà servi aux Grecs et aux Romains, et dont on a laissé subsister les figures.

A l'égard des pierres fausses, il suffira de dire que les Orientaux, aussi bien que les anciens, connaissent

---

(1) *Voy.* tom. IV, p. 1 et suiv. On avait d'abord révoqué en doute le témoignage de Tavernier. Mais son récit a depuis été confirmé par les voyageurs qui ont visité les mines de diamant du Brésil.

(2) Gulistan, chap. VII, n° 20.

(3) *Voy.* Téifaschi, à l'article زبرجد. *Voy.* aussi les *Voyages* de Jean Thévenot, t. II, p. 394.

l'art de donner au verre et aux matières analogues l'apparence d'une pierre précieuse : ils ne le cèdent peut-être qu'à nous, qui, dans ces derniers temps, avons poussé cet art à sa dernière perfection (1).

Ce seroit, ce semble, ici le lieu de parler des connaissances minéralogiques des Orientaux; mais une pareille entreprise nous entraînerait hors des bornes de notre sujet. D'ailleurs, pour s'y livrer avec quelque succès, il faudrait avoir sous les yeux les substances décrites par les écrivains orientaux; il faudrait pouvoir comparer leurs dénominations avec les nôtres. Or, la plupart des matières dont ils font mention ne nous sont point parvenues. Tel est de plus le vague qui règne dans leurs descriptions, qu'on pourrait les appliquer à une foule d'objets différens. Ce n'est que dans ces derniers temps que nos naturalistes eux-mêmes se sont occupés de mettre plus d'exactitude dans leur langage; pour peu qu'on remonte à une époque antérieure, l'incertitude commence (2).

---

(1) Pour les anciens, *voyez* Mariette, t. I, p. 209 et suiv.; pour les Orientaux, *voyez* Téifaschi, aux articles جوهر et زمرد. Il existe au reste des ouvrages anciens en verre dont les procédés sont aujourd'hui perdus.

(2) Nous devons faire une honorable exception pour les deux substances appelées par les Arabes يشم et يصب. M. Abel-Rémusat a très-bien prouvé, dans son *Histoire de Khoten*, p. 130 et suiv., que ces matières ne peuvent répondre qu'à notre jade,

D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, la minéralogie présente des difficultés qui n'appartiennent qu'à elle. On est parvenu à changer les caractères extérieurs des pierres, à leur donner de fausses apparences qui trompent les hommes les plus habiles. M. l'abbé Haüy, dans son traité des *Caractères des pierres* (1), déclare que quelquefois, sans le secours de la physique et de la chimie, il est impossible de les reconnaître. Que peut-on attendre, d'après cela, des connaissances des Orientaux?

Deux écrivains en Orient font autorité sur ces matières. Le premier est Téifaschi, qui écrivait vers le milieu du XIIIe siècle de notre ère. Il réduit toutes les pierres précieuses à vingt-cinq articles, et encore il comprend dans ce nombre des substances animales et végétales. Aussi, il néglige de rendre compte de plusieurs dénominations usitées chez les écrivains de sa propre nation (2).

---

appelé par les Chinois *pierre de yu*. Un pareil travail sur toutes les substances citées par les Orientaux, éclaircirait singulièrement la matière.

(1) Introduction, p. v.

(2) Telles sont celles de لعل , لولو . Quant à l'ouvrage lui-même, il est intitulé كتاب ازهار الافكار فى جواهر الاحجار, c'est-à-dire, *le Livre des fleurs des pensées sur les pierres précieuses*. Un premier extrait de cet ouvrage, par Rau, avait paru à Leyde en 178½. L'ouvrage entier a été publié en arabe et en italien, avec des notes, par M. Raineri, Florence, 1818. Mal-

Le second s'appelle Mohammed, fils de Mansour; il est venu quelques années après Téifaschi et a écrit en persan. Son travail embrasse un plus grand nombre d'articles; mais la plupart du temps il se borne à copier Téifaschi (1).

Or, il ne nous est presque rien parvenu des substances dont ces deux auteurs ont dû parler. La plupart des pierres qui nous arrivent du Levant sont postérieures à ces deux écrivains; et ainsi que nous l'avons dit, une partie vient originairement d'Amérique et d'Europe. On ne peut donc pas même espérer d'arriver à une identité parfaite des matières. Aussi, dans la description particulière des pierres, nous n'aurons égard qu'aux dénominations usitées parmi nous.

Nous passerons maintenant à la taille et à la gravure des pierres. On présente ordinairement au graveur les pierres polies et prêtes à recevoir les traits qui doivent y trouver place : si elles ne le sont pas, on y supplée avec de l'étain calciné ou du tripoli.

---

heureusement M. Raineri étant étranger à la minéralogie, n'a pu donner à son travail tout le prix qu'il aurait pu avoir. D'ailleurs, il paraît que le manuscrit dont il a fait usage n'était pas complet; du moins il ne contient pas tout ce qui se trouve dans l'exemplaire manuscrit de la bibliothèque du Roi. *Voy.* au n° 969 du catalogue imprimé, et comparez entre autres l'article بشم

(1) M. de Hammer a donné une analyse de cet ouvrage en allemand. *Voyez* les *Mines de l'Orient*, t. VI, p. 122 et suiv.

La forme des pierres dont on fait usage varie selon le goût de chacun. Elles sont ordinairement rondes ou ovales ; quelques-unes sont carrées, hexagones, octogones ; on en trouve même en forme de cœur, de poire, &c. (1).

Il existe cependant quelques formes particulières à certains pays et à certaines charges. Le sceau des grands visirs en Turquie, est ordinairement de figure ovale. En Perse, les hommes en place ont plusieurs cachets, suivant le genre d'affaires dont ils s'occupent : ils emploient un cachet carré pour les affaires diplomatiques, un cachet ovale pour les affaires de finance (2).

Les Orientaux connaissent d'ailleurs l'art de relever l'éclat des pierres par la forme qu'ils savent leur donner. Comme la sardonyx est ordinairement à plusieurs couches, ils lui donnent, à l'exemple des anciens (3), du relief pour en montrer les diverses teintes. A l'égard des pierres transparentes et d'une belle netteté, ils les taillent à facettes, afin d'en mul-

---

(1) La seule forme dont nous n'ayons pas vu d'exemple est la cylindrique. Cependant les cylindres étaient anciennement fort communs : on passait un fil au milieu, et on les portait au cou. L'usage s'en était répandu en Occident. Voyez-en un exemple dans l'édition de Pline le Naturaliste, par Brotier, t. VI, p. 468.

(2) Nous tenons ce fait de M. le baron de Nerciat, qui a séjourné quelque temps en Perse.

(3) Mariette, t. I, p. 32, 87, 182 et suiv.

tiplier les reflets. Si, au contraire, la pierre est un peu trouble, ils cherchent à ménager au centre un foyer de rayons qui frappe agréablement la vue; pour cet objet ils lui donnent des formes arrondies : c'est ce que nous appelons *pierres en cabochon.* Ces pierres produisent un effet semblable à celui des yeux du chat dans une profonde obscurité; aussi, la pierre où cet effet se fait sentir naturellement, a reçu en Orient, comme chez nous, le nom d'œil de chat (1).

La pierre étant préparée, on s'adresse à un graveur : on trouve des graveurs dans toutes les villes un peu considérables. Ils sont établis au coin des rues, munis de leurs instrumens. On en trouve sur-tout à la Mecque, patrie de Mahomet, à Médine, où le prophète mourut, et dans toutes les villes que les Musulmans regardent comme saintes. Les pierres gravées qui en viennent, passent pour participer aux bénédictions de lieux si sacrés, et sont plus recherchées que les autres (2).

S'il s'agit d'un travail grossier, ou si la pierre est

---

(1) Pour nous, nous avons donné à toutes les pierres du même genre le nom général de pierres chatoyantes.

(2) Nous suivons ici le récit de Chardin, t. VII, p. 191. Pour ce qui est de la Mecque, un voyageur qui était en Arabie en 1805, nous apprend que les arts y sont maintenant tellement négligés, qu'il serait impossible d'y trouver un graveur tant soit peu habile. *Voyez* les *Voyages d'Aly-bey*, t. II, p. 391.

tendre, l'ouvrage est fini en quelques instans. L'artiste trace sur la pierre l'inscription qu'il y doit placer; ensuite avec son archet et un touret, ou avec une petite roue de cuivre, il entame la pierre. Il fait usage d'émeri : on connaît en Orient deux espèces d'émeri, celui de Perse et celui de l'Inde; le premier ne coupe que lorsqu'il est épais, l'autre ne coupe jamais mieux que lorsqu'il est fin et délié.

Si le travail qu'on demande exige plus de soin, on ajoute à l'émeri un peu de laque. C'est pour les Orientaux l'objet d'une grande attention que le mélange de la laque et de l'émeri. Il faut que la pâte en soit pétrie avec le plus grand soin, et que le feu qu'on lui donne ne lui fasse pas perdre sa viscosité : on tourne ensuite la roue sur un mandrin rond; d'une main on approche la pierre et de l'autre on tient l'archet. Il est difficile de faire de cette manière un biseau bien droit; mais en récompense la taille est prompte, et le travail se fait à peu de frais (1).

Tels étaient les procédés usités en Perse du temps de Tavernier et de Chardin; ils ressemblent assez à ce qu'on pratiquait alors en Europe. Chardin rend de plus ce témoignage aux lapidaires de Perse, qu'ils

---

(1) Pour tous ces détails, nous avons suivi le récit de Tavernier, t. IV, p. 5, et celui de Chardin, t. IV, p. 142 et suiv. Ces deux voyageurs étant eux-mêmes joailliers, méritent toute croyance.

entendaient assez bien leur art, particulièrement pour les pierres tendres. On peut citer sur le même sujet le témoignage d'un juge encore plus éclairé. Mariette, après avoir fait remarquer que les traits usités chez les Orientaux, pour leurs pierres gravées, présentent de grandes difficultés, ajoute qu'il a vu plusieurs de ces pierres d'une si belle exécution, que nos plus habiles artistes n'auraient pu faire mieux (1).

Nous ignorons si les choses ont changé depuis. Il paraît qu'à la suite des terribles révolutions qui depuis un siècle ont dévasté l'Orient, l'art a dégénéré; du moins on assure que les Orientaux ne possèdent plus de graveurs aussi habiles que par le passé, et que les anciennes pierres sont plus recherchées que jamais.

Il serait intéressant de connaître quels sont les graveurs musulmans qui se sont le plus distingués dans leur genre. On sait qu'en Orient on met beaucoup de prix à la belle écriture; la calligraphie y est appelée une profession d'or (2), et l'on cite cette maxime du calife Ali : « Apprenez à bien écrire; la belle écriture est une des clefs de la richesse (3). » Plusieurs livres qui nous viennent de l'Orient sont vraiment admirables

---

(1) Mariette, t. I, p. 21.

(2) *Voyez* l'*Anthologie arabe* de M. Humbert, p. 145.

(3) عليكم بحسن الخط فانه من مفاتيح الرزق. Il existe, en persan, un traité particulier de calligraphie; *voyez* les manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, fond Anquetil, n° 38.

sous ce rapport. L'Alcoran sur-tout a excité l'émulation des copistes de l'Orient. C'est ce qui a fait dire au philosophe Sadi que l'Alcoran avait été envoyé pour réformer la conduite des hommes, et que les hommes n'ont songé qu'à en embellir les feuillets (1).

C'est principalement aux Persans, à ce peuple élégant et spirituel, que nous devons les plus beaux ouvrages d'écriture; ce sont eux qui ont porté l'art à sa perfection. On en peut dire autant des Musulmans de l'Inde, dans les deux derniers siècles : ces peuples, sous la domination des princes mogols, avaient adopté la langue et le goût persans, et les arts y avaient fait de très-grands progrès (2).

Comme les pierres gravées musulmanes ne portent que des inscriptions, la gravure a naturellement dû suivre les progrès de l'écriture. Malheureusement il n'en est pas de l'Orient comme de l'ancienne Grèce et de Rome. Les artistes ne sont pas dans l'usage de mettre leur nom sur les pierres. Nous savons seulement que Tamerlan avait un grand nombre de graveurs à son service: le plus célèbre se nommait Altoun; c'était, au rapport d'un historien arabe (3), un véritable prodige en son genre; il surpassait Yacout, le

---

(1) Gulistan, chap. 8, n° 72.

(2) *Voyez* le témoignage de Bernier, *Voyages*, édit. d'Amsterdam, 1723, t. II, p. 32.

(3) Ibn-Arabschah, part. II, p. 872.

plus fameux des calligraphes de l'Orient; mais il nous reste l'empreinte d'un des cachets de Tamerlan, et c'est tout ce qu'il y a de plus vulgaire (1).

Nous devons ajouter, au reste, qu'il nous vient beaucoup de pierres gravées à l'usage des Musulmans et qui n'ont rien de commun avec les arts de l'Orient; ces pierres sont gravées à Vienne en Autriche, à Venise, à Saint-Petesbourg. On les reconnaît ordinairement à leur travail grossier; et comme le plus souvent l'artiste lui-même n'a pas compris les mots qu'il y a placés, il est très-difficile d'en lire les légendes.

A l'égard de la manière dont l'inscription est disposée, elle l'est tantôt en creux, tantôt en relief. La seconde manière, ainsi que nous l'avons dit, est sur-tout pratiquée pour la sardonyx; c'est en effet le meilleur moyen d'en faire ressortir les diverses couches. Nous appelons ce genre de gravure camée, et il se pourrait que le mot *camée*, qui était inconnu aux anciens, vînt d'un mot arabe qui signifie relief ou bosse (2). Mais cet usage paraît n'avoir guère eu lieu que pour

---

(1) Cette empreinte se trouve sur une lettre adressée par Tamerlan, ou plutôt par un de ses lieutenans, au roi de France Charles VI. On conserve la lettre aux archives du royaume. M. de Sacy l'a publiée dans le nouveau recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, p. 470 et suiv.

(2) C'est le mot قمعة, ou peut-être encore قمّه, dont la prononciation est à-peu-près la même.

les pierres à plusieurs couches. Dans tous les cas, il est assez rare.

Il ne reste donc que la gravure en creux. Or, ce genre de gravure se subdivise en deux espèces bien distinctes : ou la pierre est gravée à contre-sens, et alors on ne peut lire l'inscription que sur l'empreinte, ce qui indique qu'elle a dû servir de cachet ou de sceau; ou elle l'est dans son sens véritable, et alors on lit l'inscription telle qu'elle est, et le propriétaire n'a cherché qu'à flatter l'œil ou à avoir sur lui certaines paroles pour lesquelles il avait de la dévotion.

Nous donnerons aux pierres gravées en creux et à contre-sens le nom de cachet ou de sceau. Telle a été en effet leur destination, et l'on ne saurait employer un nom qui leur convînt davantage. Quant à celles qui sont à-la-fois gravées en creux et dans leur véritable sens, il est difficile de trouver une dénomination qui en donne une idée parfaite. Rien de semblable n'existe chez nous et n'a existé chez les anciens. Les Orientaux eux-mêmes manquent de termes pour les désigner. Chez eux, il n'y a que deux mots pour indiquer tous les genres de pierres gravées. Lorsqu'une pierre est marquée sous l'influence de quelque constellation et qu'elle passe pour posséder des vertus surnaturelles, on lui donne le nom de talisman (1). Dans tout autre

(1) طلسمان. C'est vraisemblablement le mot grec τέλεσμα.

cas, on l'appelle du nom général de *marque* (1), et cette dénomination s'applique aussi bien aux pierres gravées en creux, qu'à celles qui sont gravées en relief. On l'étend même aux plaques de métal, aux morceaux de papier, et à tout ce qui porte une inscription.

Quand la pierre est gravée, on la monte. Quelquefois le chaton et l'anneau sont d'une seule pièce. On est sûr alors de remplir dans toute son étendue le précepte religieux qui défend l'or et l'argent. Si, au contraire, la pierre est isolée et qu'on doive s'en servir comme de cachet, on se contente de la munir d'une main de métal, et on la met dans une bourse avec ses autres bijoux. La bourse est pendue au cou. Quand on a un écrit à sceller, on prend la pierre et l'on en fait l'usage convenable. Telle est la coutume des riches, des gens de loi et des hommes d'un certain rang. Une des raisons qui font que beaucoup de Musulmans en usent ainsi, c'est que la pierre ne pouvant guère être montée qu'en métal, si on la porte au doigt on s'expose à souiller tout ce qu'on touche (2). Pour le peuple, il ne tient pas compte de tous ces scrupules; il fait monter ses cachets en bagues et les porte aux doigts. C'était l'ancien usage; ainsi le pratiquaient Mahomet

---

(1) خاتم.

(2) Mouradgea d'Ohsson, t. IV, p. 104.

et les anciens Musulmans. C'est en effet la manière la plus naturelle de porter un cachet.

Que s'il s'agit de pierres gravées en camée ou de pierres gravées en creux, mais dans leur véritable sens, comme on n'a eu d'autre intention que d'avoir sans cesse sous les yeux les paroles qui s'y trouvent, on les monte en bagues et on les porte au doigt : ou bien, si la forme ou la grandeur s'y oppose, on les enchâsse dans une monture, et on se les attache avec des rubans au bras ou au cou (1). D'autres fois on perce la pierre même et on la suspend au cou ou sur la poitrine.

Mais quel qu'en doive être l'usage, on n'y fait entrer, d'après l'esprit de la loi, que de l'argent, ou, si l'on emploie l'or, c'est seulement pour orner le dessus de la pierre ; autrement on se croirait obligé, en faisant sa prière, de la quitter, et, comme la prière revient cinq fois chaque jour, cela deviendrait fort incommode. Ce n'est même qu'en tremblant qu'on ose employer l'argent. Les femmes seules se mettent au-dessus du précepte ; la plupart de leurs bijoux sont en or (2).

---

(1) M. Petit-Radel possède une pierre qui était venue de Perse dans cet état.

(2) *Voyez* Chardin, t. IV, p. 22, et t. VII, p. 23 et suiv. Nous profiterons de cette occasion pour déterminer si les Orientaux ont des anneaux proprement dits et en quoi ils consistent. Lorsqu'il se célèbre un mariage, le marié passe un anneau au doigt de la mariée, comme symbole de l'union qui doit désormais régner entre les époux. Cet anneau est de là appelé نشان ou *symbole*, et en

Une chose très-remarquable, c'est que c'est précisément à l'époque où chacun portait son cachet au doigt qu'on faisait un moindre usage des bagues. Dans les premiers temps on avait un cachet pour s'en servir, et on le mettait au doigt comme à sa place la plus naturelle. Peu à peu, lorsque le luxe eut fait des progrès, il devint du bon ton de ne plus laisser voir son cachet;

Orient les mots *passer un anneau* نشان قومق et *se marier* sont synonymes. *Voyez* Chardin, t. II, p. 232, et Franklin, *Voyage du Bengale à Schiraz*, t. I, p. 125.

Outre cet anneau, qui est ordinairement en or, les Orientaux en portent de pierre, de verre et même d'os. Ceux-ci se placent au pouce et servent aux gens de guerre pour bander l'arc. On les appelle زهكير et انكشتوانه. Les princes se font quelquefois représenter avec cet anneau au doigt.

Nous citerons encore l'anneau que beaucoup de femmes en Orient portent à l'oreille. Les Musulmans font remonter cet usage jusqu'à Abraham. Ils disent qu'un jour Abraham caressant le fils qu'il avait eu d'Agar son esclave, Sara, épouse légitime, fut transportée d'un tel mouvement de jalousie, qu'elle jura de défigurer le visage de sa rivale. Se repentant ensuite d'un serment si barbare, elle se contenta de lui percer l'oreille; et depuis lors les femmes de l'Arabie ont porté un anneau à l'oreille. *Voyez* Mour. d'Ohsson, t. III, p. 147. Quelquefois l'anneau qu'on y met est si grand, qu'il serait facile d'y passer la main. *Voyez* Niebuhr, *Voyages*, t. I, p. 133.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on regarde cet anneau comme un signe de servitude. On perce l'oreille à l'enfant qu'on voue de bonne heure au service de quelque saint : c'est comme si l'on disait qu'on en fait son esclave. *Voyez* Oléarius, t. I, p. 679. Aussi les mots *esclave* et *avoir l'oreille percée*, سفته كوش, ou *avoir un anneau à l'oreille*, حلقه بكوش, sont devenus synonymes. Lors-

mais en même temps on se chargea les doigts de pierreries.

En Perse, du temps de Chardin, les femmes portaient jusqu'à cinq ou six bagues ensemble; tous leurs doigts en étaient garnis, même le pouce. Le même luxe régnait chez les hommes : on en voyait avec quinze ou seize bagues à-la-fois, cinq ou six à un seul doigt; mais ils n'en mettaient jamais qu'aux trois doigts du milieu (1).

Outre cela, les gens riches en plaçaient des paquets

---

qu'un homme se soumet au joug d'un autre, on dit qu'il a passé à son oreille l'anneau de l'obéissance. Cette métaphore est tirée de l'usage où l'on est en Orient de passer un anneau à la narine des chameaux et des bêtes qu'on veut dompter; c'est l'image d'un captif qu'on traîne à sa suite avec une corde.

Il y a des pays où l'on porte l'anneau à la narine; c'est ordinairement à la narine gauche. L'anneau est grand comme le doigt ou comme le pouce; au bas on place une perle ou quelque pierre précieuse. Mais ce ne sont le plus souvent que les femmes esclaves ou nées d'esclaves qui se soumettent à cette humiliation.

Il est digne de remarque que l'anneau était considéré de même chez les anciens. La fable rapporte que la première origine de l'anneau vient de Prométhée, qui, ayant encouru la colère de Jupiter, avait été attaché à un rocher, et à qui ensuite le père des dieux se contenta de passer un anneau de fer au doigt comme monument de son châtiment. C'est ce qui a fait dire à Pline que l'anneau, en la personne de Prométhée, avait été *non un ornement, mais un lien*. *Voyez* Pline, liv. XXXIII, n° IV.

(1) *Voyez* Chardin, t. IV, p. 22 et suiv. On en peut dire autant des Musulmans de l'Inde. *Voyez* l'*Histoire du Mogol*, par le P. Catrou, t. II, p. 249.

de sept ou dix dans leurs bourses, et s'amusaient quelquefois à les regarder ou à les montrer aux autres. La même singularité se fit remarquer chez les anciens. On trouve encore dans quelques auteurs latins de longues réflexions à ce sujet (1)

A l'égard des personnes qui portent leur cachet au doigt, elles le mettent ordinairement à la main gauche. Ainsi l'ont pratiqué tous les peuples anciens (2). C'est une chose fort digne d'attention que cet accord général sur un point en apparence si futile. Il paraît que c'est parce que chez les hommes, la main droite étant ordinairement occupée, le cachet placé en cet endroit n'eût pas été en sûreté. Pline, il est vrai, a fait observer que quelquefois la main gauche n'est pas moins occupée que la main droite; par exemple, lorsque les guerriers se servaient du bouclier, et qu'au moment de l'action ils étaient obligés de tenir le bouclier d'une main et l'épée de l'autre; mais Pline n'a pas considéré qu'on n'a pas besoin de cachet lorsqu'on marche au combat.

Sadi raconte à ce sujet l'anecdote suivante : il dit que le premier qui établit l'usage de porter son cachet à la main gauche est Gemschid, et par Gemschid il faut entendre un des premiers rois de la Perse, celui

---

(1) *Voyez* Pline le Naturaliste, liv. XXXIII, n° VI et suiv.
(2) *Ibid.* n° IV.

qui releva l'éclat de la monarchie et lui donna des lois. Or, ajoute Sadi, quelqu'un ayant demandé à Gemschid pourquoi il avait fait choix de la main gauche, sachant que la droite a toujours la préférence, ce prince répondit que c'était précisément à cause de cette préférence. Sadi prend occasion de là de dire que bien qu'il faille avoir pour les gens de bien tous les égards qui leur sont dus, il est sage d'accorder quelque chose aux méchans, de peur qu'irrités par vos dédains, ils ne s'élèvent contre vous et ne causent votre ruine. Sadi observe de plus que telle est l'image de ce monde, où souvent les bons sont négligés et les méchans comblés de faveurs, les hommes de talent laissés dans l'oubli et les hommes de rien élevés aux honneurs de la fortune (1).

Il resterait à savoir quel est le doigt que les Orientaux préfèrent pour y placer leur cachet. Chardin rapporte que, de son temps, les Persans ne le mettaient guère qu'à un des doigts du milieu; en effet, le doigt le plus proche du petit a reçu le nom de *doigt annulaire* (2) : mais, ou cet usage n'était pas général, ou il a changé suivant les temps et les lieux. Dans la plupart des livres de peintures qui nous viennent de l'Inde, l'anneau est placé au petit

(1) Gulistan, chap. 8, nº 99.

(2) *Voyez* le Dictionnaire de Méninski, au mot بنصر.

doigt (1); et on lit dans un poëte persan du commencement du XVI^c siècle de notre ère, qu'il en est des doigts de la main comme des enfans d'une même famille, c'est-à-dire, que le plus petit est toujours le préféré (2).

Il est temps d'en venir à ce que les Musulmans gravent sur leurs pierres. Nous avons dit que les figures y sont interdites, et qu'on n'y marque que des mots. C'est là sur-tout ce qui les distingue des autres classes de pierres gravées.

§ II.

Inscriptions des Pierres gravées musulmanes.

En général l'esprit qui règne sur les pierres gravées à contre-sens, c'est-à-dire, les cachets et les sceaux, et sur les pierres gravées dans leur sens véritable, est le même : ce qui se dit des unes peut s'appliquer aux autres. Nous allons d'abord parler des premières, nous réservant d'indiquer à la fin ce qui est particulier aux secondes.

---

(1) *Voyez* le recueil des portraits des principaux personnages de l'Inde au temps d'Aureng-Zeb, appartenant au Musée royal. *Voyez* aussi les recueils analogues existant au cabinet des dessins et estampes de la bibliothèque du Roi.

(2) Ce poëte persan est Giami. *Voyez* son roman des *Amours de Medjnoun et de Leyla,* traduit par M. Chezi, t. I, p. 8.

Le premier cachet de Mahomet renfermait ces seules paroles, *l'apôtre de Dieu* (1), mots par lesquels il se désignait lui-même. Lorsqu'il se fit faire un cachet d'argent, il adopta cette inscription : *Mahomet apôtre de Dieu* (2). Ses disciples imitèrent son exemple; et depuis ce moment, au lieu de figures on se contenta de mettre sur son cachet son nom ou sa devise. Voici ce qui se pratique ordinairement.

Tantôt le nom est seul, tantôt il est accompagné d'une légende pieuse, morale ou superstitieuse; quelquefois c'est la légende qui est seule et le cachet ne porte pas de nom.

Si le nom est seul, on lira, par exemple, *Ibrahim, Soliman, Mahomet* (3); c'est la manière la plus simple. Quelquefois le nom sera accompagné de quelque terme d'humilité, tel que celui de *serviteur de Dieu* (4), on d'une manière plus courte, *son serviteur* (5), par

---

(1) رسول الله.

(2) محمد رسول الله. L'inscription étoit en trois lignes, et disposée de cette manière :

محمد
رسول
الله

(3) محمد, سليمان, ابراهيم.

(4) Ces mots s'expriment en arabe par عبد الله, et en persan par خدا بنده.

(5) عبده en arabe, et بنده en persan.

une suite de profond respect des Musulmans pour Dieu, qui fait que le plus souvent ils se contentent de le désigner par le pronom de la troisième personne, persuadés qu'il est sans cesse présent à tous les esprits.

Quelquefois le nom du propriétaire est accompagné de celui de son père ; ainsi on lira, *Soliman fils d'Ismael, Khalil fils d'Abbas* (1). On sait que les Orientaux n'ont pas l'usage des noms patronymiques ; ils en sont à cet égard au même point où l'on était par-tout il y a deux mille ans ; c'est ainsi qu'anciennement on disait, *Salomon fils de David, Cyrus fils de Cambyse, Alexandre fils de Philippe.* En Orient le nom se perd avec la vie, et il est très-rare que le père donne son nom à son fils.

D'autres fois, c'est le nom du père qui est accompagné du nom du fils ; ainsi on lira, *Mahomet père de Cassem* (2), ou, pour conserver l'expression orientale, *Mahomet Aboul Cassem ;* on lira de même, *Ali père de Hassan,* ou *Ali Aboul Hassan* (3). Cet usage est sur-tout pratiqué des Arabes. Les Orientaux mettent tant de prix à la paternité, que lorsqu'il leur naît un fils, ils joignent à leur nom celui du nouveau né ; quelquefois même ils quittent leur nom pour

---

(1) خليل بن عباس , سليمان بن اسماعيل.
(2) محمد ابو القاسم.
(3) على ابو الحسن.

prendre celui de leur fils. C'est de là que viennent tous ces noms commençant par *Abou*, c'est-à-dire, père, et qui sont si fréquens dans l'histoire orientale (1).

Par un usage analogue, le fils quitte quelquefois son propre nom pour prendre celui de son père; ainsi il s'appellera *Ibn-Ibrahim*, ou le fils d'Ibrahim; *Ibn-Mohammed*, ou le fils de Mahomet (2). Le mot *ibn*, c'est-à-dire, fils, se prononce aussi *ebn* et *ben*. Telle est l'origine de tous ces noms orientaux commençant par *ben*, *ibn* ou *ebn* (3).

Il est bon de remarquer que les mots *fils* et *père* se prennent toujours en Orient dans leur sens naturel. Les Musulmans connaissent l'usage de l'adoption; mais depuis Mahomet, il est défendu au père adoptif de donner à celui qu'il adopte le nom de fils, et à celui-ci de traiter son nouveau parent de père (4).

Quelquefois sur le cachet le propriétaire ajoute à son

---

(1) Les mères en font autant à l'égard de leurs filles; elles s'appellent *Omm-Kaltoum*, ام كلثوم, c'est-à-dire, mère de Kaltoum; *Omm-Habibé*, ام حبيبة, mère d'Habibé.

(2) ابن محمد, ابن ابراهيم.

(3) Ce mot est arabe. On se sert dans le même sens du mot ولد. Quant aux Persans, ils font usage du mot پسر, et les Turcs, de celui de اوغلو.

(4) *Voyez* à ce sujet la *Vie de Mahomet*, par Gagnier, t. II, p. 155, et l'Alcoran, sourate XXXIII, vers. 5. Chez les Turcs, les enfans adoptifs portent le titre de اخرت اوغلى *enfans de l'autre vie*, comme si, à la rigueur, on ne les avait pas adoptés pour celle-

nom celui de son père et de son grand-père; cet usage a sur-tout été pratiqué par certaines maisons souveraines. Tels étaient les monarques mogols de l'Inde, de la race de Tamerlan. Ces princes marquaient sur leurs sceaux leur nom et celui de leurs aïeux jusqu'à ce conquérant : aussi, à chaque génération, il fallait mettre un nom de plus (1).

A l'égard du nom en lui-même, il est ordinairement approprié à l'esprit qui caractérise l'islamisme. Les disciples de Mahomet ont des noms qu'ils recherchent, et des noms qu'il se font scrupule de porter. Ceux qu'ils recherchent sont en général les noms des bons anges, ainsi que des patriarches et des prophètes dont il est parlé dans la Bible; on y peut joindre ceux de quelques saints du christianisme et ceux de Mahomet et des personnages qui ont contribué à l'établissement de l'islamisme. Tous ces personnages, dans leur opinion, sont maintenant dans le ciel; et en prenant leurs noms, on se place sous leur protection. Tel est le sens de cette maxime qu'ils attribuent à Mahomet : « Donnez à vos enfans des noms de prophète (2). »

---

ci. L'adoption a lieu en faisant passer celui qu'on adopte par sa chemise. Aussi en turc les mots *adopter* et *faire passer quelqu'un par sa chemise*, sont synonymes. *Voyez* d'Herbelot, p. 47.

(1) Hyde, *Ulugh-Beighi Tabulæ*, préface.

(2) سموا اولادكم اسما الانبيا. *Voyez* les manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, fond de l'ancien Oratoire, n° DE. 11.

Par un esprit semblable, les noms que les Musulmans rejettent sont ceux des mauvais anges et des grands criminels. A leurs yeux, quelqu'un qui adopterait un de ces noms, manifesterait par-là même l'intention de les prendre pour modèles et de marcher sur leurs traces.

Entre ces deux espèces de noms, il y en a pour ainsi dire d'indifférens ; ce sont ceux qui n'ont jamais figuré ni en bien ni en mal : ces noms sont permis ; mais ce ne sont pas ceux qu'on préfère.

Les noms bons et mauvais, ainsi que nous l'avons dit, sont presque tous tirés de la Bible ou de l'histoire des premiers temps de la religion musulmane.

Pour ce qui est des noms tirés de la Bible, il faut savoir que les Musulmans croient à l'ancien et au nouveau Testament. Ils sont persuadés qu'Abraham, Moïse, David, Jésus, étaient des êtres chéris de Dieu, et que la doctrine qu'ils prêchaient était la bonne. Ils croient à tous les miracles qu'on leur attribue ; seulement, entraînés par l'esprit de leur secte, ils prétendent qu'il est faux que Jésus-Christ fût plus qu'un prophète ; ils soutiennent même que bien que la doctrine de Moïse et de Jésus-Christ fût la véritable, elle s'était altérée lorsque Mahomet vint au monde, et que c'était à leur prophète qu'était réservé de la rétablir dans toute sa pureté.

Ce respect des Musulmans pour nos livres saints,

n'a rien qui doive nous étonner. A l'époque où Mahomet parut, les Juifs étaient fort puissans en Arabie; un grand nombre d'Israélites chassés de la Terre promise, s'étaient établis chez les Arabes et y formaient des peuplades indépendantes. Ils avaient leurs lois, leur religion, leur gouvernement; nulle part ils ne jouissent maintenant de plus de crédit.

Les Chrétiens n'étaient pas moins redoutables; plusieurs tribus nomades avaient abandonné l'idolâtrie pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Les Éthiopiens, maîtres des côtes de la Mer Rouge, faisaient respecter la Croix dans une grande partie de l'Arabie, et le christianisme dominait au centre de l'Arabie-Heureuse, dans l'antique ville de Sanaa (1).

D'ailleurs une partie des idolâtres eux-mêmes, entre autres la tribu à laquelle appartenait Mahomet, se vantaient de descendre d'Ismaël et d'Abraham. La langue arabe et la langue hébraïque présentaient les plus grandes affinités, et rien n'empêchait Mahomet de s'instruire à l'école de nos livres saints.

Ce prétendu prophète avait donc le plus grand intérêt à ménager les Chrétiens et les Juifs. Il admit les livres de la Bible, se contentant, pour justifier ses innovations, de dire que ces livres n'étaient plus les mêmes que dans l'origine.

---

(1) *Voyez* Pococke, *Specimen historiæ Arabum*, p. 65 et 141.

Ainsi, dans l'opinion des Musulmans, tous les personnages qui sont désignés dans la Bible comme ayant mené une vie pure et sainte, ont droit à nos hommages, et il est bon de s'en faire des intercesseurs auprès de Dieu. Ces personnages suivaient la vraie religion; en un mot, c'étaient de vrais Musulmans.

On a cependant établi une distinction entre les patriarches et les prophètes; on a accordé une vénération particulière à ceux que Dieu avait comblés de toute l'abondance de ses grâces. Les Musulmans honorent sur-tout Noé, ou, comme ils l'appellent, Nouh, qui désarma la colère céleste et mérita d'échapper au déluge universel; Abraham ou Ibrahim, qui, pour se rendre agréable à Dieu, quitta son pays et devint le père des Croyans; Moïse ou Moussa, qui se présenta la verge à la main devant Pharaon et qui passa à pieds secs la Mer Rouge; Salomon ou Soliman, qui remplit l'univers du bruit de son nom; Job ou Ayoub, qui fut à jamais le modèle le plus parfait de la patience; Jonas ou Younès, qui sortit vivant du ventre de la baleine. Ces noms se retrouvent à chaque page de l'Alcoran; on y peut joindre celui de Jésus-Christ, ou, comme Mahomet l'appelle, d'Issa, auquel les Musulmans rendraient tous les honneurs qui lui sont dus, s'ils ne méconnaissaient ses qualités divines.

Ils vont même, à certains égards, beaucoup plus loin que nous. Par une suite de l'esprit de crédulité

qui a toujours caractérisé l'Orient, ils attribuent à ces personnages une foule de miracles et de prodiges dont la Bible n'a point parlé : la plupart de ces prodiges se retrouvent dans l'Alcoran ; comme ils ont été tirés du Talmud et des livres des rabbins, c'est une preuve que Mahomet a beaucoup plus emprunté aux livres des Juifs qu'à ceux des Chrétiens (1).

Les Musulmans n'ont pas moins de vénération pour l'auteur de leur religion, pour ses femmes, ses filles, ses compagnons, pour tous ceux en un mot qui ont coopéré au triomphe de l'islamisme. Seulement comme, après la mort de Mahomet, il s'éleva des guerres religieuses terribles, et que plusieurs des compagnons du prophète y prirent part, les esprits se sont divisés à leur sujet ; les uns en admettent que d'autres rejettent. Nous les ferons connaître dans la suite.

Il a déjà été dit que les noms que les Musulmans s'accordent à détester, étaient pour la plupart tirés de la Bible ; outre ceux des mauvais anges et de leur chef Iblis ou le Diable, ce sont les noms de Caïn, qui tua son frère ; de Nembrod, roi de Babylone, qui voulait se faire passer pour Dieu ; de Pharaon, roi

(1) Il paraît au reste que, vu le grand nombre de Juifs établis en Arabie, plusieurs de ces prodiges y étaient connus des idolâtres dès avant Mahomet. Voyez-en un exemple dans la *Chrestomathie arabe* de M. Silvestre de Sacy, 2e édit. t. II, p. 406 et 442.

d'Égypte, qui persécuta les enfans d'Israël. De même que les Musulmans débitent une foule de fables au sujet d'Abraham, de Salomon, ils en racontent aussi sur Nembrod et sur Pharaon; mais comme les noms de ces derniers ne se rencontrent pas sur les monumens; nous n'aurons pas à nous en occuper.

Les Musulmans détestent encore les noms des divinités anciennement adorées parmi les tribus idolâtres de l'Arabie. Ces divinités étaient fort nombreuses; car il y en avait pour chaque jour de l'année. Les principales portaient les noms de Lat, de Menat, de Ozza. Telle était la dévotion des Arabes pour ces grossiers ouvrages de leurs mains, qu'à l'exemple des Phéniciens et des peuples de la terre de Chanaan, ils en composaient leur propre nom. L'un s'appelait *Abd-olmenat*, c'est-à-dire, le serviteur de Menat; un second *Abd-olozza*, le serviteur de Ozza. Il y en avait même qui, prostituant leurs hommages aux astres du ciel, s'appelaient *Abd-olschems*, les serviteurs du soleil (1). Mahomet fit cesser cette superstition. Les Musulmans se qualifient de serviteurs de Dieu; c'est de là que viennent tous ces noms de *Abd-allah*, serviteur de Dieu, *Abd-alrahman*, serviteur du miséricordieux, &c.

L'horreur des Musulmans pour ces fausses divi-

---

(1) *Voyez* le Dictionnaire de Méninski, au mot عبد.

nités, est fondée sur le récit suivant : Ève, notre mère commune, étant pour la première fois enceinte et ne sachant ce qu'elle mettroit au monde, s'adressa à un démon appelé Haret. Ce démon offrit d'obtenir de Dieu qu'elle accouchât d'une créature semblable à elle, mais à condition qu'elle donnerait à l'enfant le nom de *Abd-olharet*, ou de serviteur de Haret. La malheureuse Ève le crut, et Dieu, pour la punir, donna la mort au nouveau-né (1).

Enfin les Musulmans détestent tous ceux qui, à la naissance de l'islamisme, s'opposèrent à ses progrès. Parmi eux nous citerons un Arabe à qui Mahomet, par mépris, donna le surnom d'*Abou-Gehel*, ou père de l'ignorance, et qui n'est plus appelé autrement. Ceux mêmes d'entre les Musulmans qui croient qu'on doit pardonner à ses ennemis dans le malheur (2), font exception pour Abou-Gehel et ses pareils, et citent ce distique persan :

« Quand Abou-Gehel aurait cent ennemis, qu'importe !

---

(1) Il est fait allusion à ce conte dans l'Alcoran, sour. VII, vers. 190. *Voyez* encore l'*Histoire des patriarches*, par Kessay, manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi, n° 621, folio 23 verso, et la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. II, p. 525 et suiv.

(2) Quelques Musulmans citent avec éloge cette maxime : Fais du bien à celui qui te fait du mal. احسن الى من اساء. *Voy.* d'Herbelot, p. 22 A, et 607.

« Ne fut-il pas l'ennemi de Mahomet (1)? »

Les noms qui passent pour indifférens, c'est-à-dire, qui ne sont ni bons ni mauvais, appartiennent aux premiers temps de l'Arabie et des autres contrées de l'Asie. Tels sont ceux de Kosrou ou Cosroès, roi de Perse, de Rostem, &c. (2).

Le nom chez les Musulmans se donne à la naissance de l'enfant, ou à l'époque de la circoncision, lorsqu'il est arrivé à l'âge de cinq ou six ans; les pères donnent le nom aux garçons, et les mères aux filles. On met quelquefois plusieurs noms ensemble et on les tire au sort; celui qui se présente le premier

---

(1) اکر دوشمن ابو جهل صد باشد
نخوردم غم که فرادوست محمد باشد

(2) Il y a d'ailleurs des noms de simple convention. Dans les sérails et les maisons des grands, on donne aux esclaves mâles un nom tiré des fleurs ou de quelque substance aromatique. Ainsi on les appellera *cafour* ou *camphre*, *jasmin* ou *narcisse*. S'il s'agit de femmes, on leur donnera un nom analogue aux qualités qu'on desire trouver en elles. Par exemple, on les nommera *Schirin* ou *la Douce*, *Couet-alcoloub* ou *la Force des cœurs*. Ces sortes de noms donnent quelquefois lieu à des scènes fort plaisantes. *Voyez* entre autres *les Mille et une Nuits*, à l'article du *Dormeur éveillé*. Il paraît que cet usage est fort ancien : le nom de Roxane, femme de Darius, semble n'être autre chose que le mot persan *Rouschen*, ou, au diminutif, *Rouschenek*, *la Brillante*. *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. VII, p. 69; d'Herbelot, au mot *Cafour*; l'*Histoire du Mogol*, par le P. Catrou, t. II, p. 240 et 257, et l'*Anthologie* de M. Humbert, p. 288.

passe pour un ordre du ciel. Cependant on fait ordinairement en sorte que, dans la famille, il y ait quelqu'un du nom de Mahomet (1). Ce faux prophète, à en croire ses sectateurs, avait trois noms : il s'appelait sur la terre Mohammed, mot dont nous avons fait par corruption Mahomet; dans le ciel il se nommait Ahmed, et Mahmoud dans les enfers : ces trois noms, sur-tout les deux premiers, passent pour sacrés, et l'on suppose que tous ceux qui les portent seront sauvés. On a également beaucoup de dévotion pour Ali, gendre de Mahomet.

Quelquefois on voue ses enfans à un saint ou à une sainte ; c'est une imitation de ce que l'Alcoran rapporte au sujet de Ste Anne, mère de la sainte Vierge, laquelle voua l'enfant qu'elle portait dans le sein au Seigneur. Ces sortes de consécrations ont lieu ordinairement à la naissance de l'enfant, ou même avant qu'il ait vu le jour. On impose par-là à l'enfant l'obligation de se consacrer au service du personnage auquel il est voué ; et en signe de son esclavage, on lui perce l'oreille (2).

Cette pratique est sur-tout suivie en Perse par les femmes qui ne peuvent sauver d'enfant ; elles espèrent, par ce moyen, intéresser en leur faveur un des saints du Paradis. Les enfans qui sont dans ce cas, reçoivent des

(1) Chardin, t. IX, p. 193, et Mour. d'Ohsson, t. II, p. 294.
(2) Oléarius, *Voyages*, t. I, p. 679.

noms analogues. Si on les a voués à Mahomet, on les appellera *Mohammed-Couli*, c'est-à-dire, esclaves de Mahomet; si c'est à Ali, *Ali-Couli*, esclaves d'Ali, &c.

Tels sont les usages des Orientaux, relativement à l'imposition du nom. Quelquefois, dans l'inscription de leurs cachets, ils accompagnent leur nom de quelque légende qui doit le relever aux yeux des autres. Alors ce sera quelque louange adressée à Dieu, ou bien quelque éloge pour celui dont ils portent le nom, et qu'ils ont choisi pour patron. Rarement il y sera question d'eux-mêmes; ce serait dans leur opinion un manque de respect pour Dieu ou pour ses saints; ils cherchent au contraire à se faire le plus petits qu'ils peuvent, semblant vouloir dire par-là que ce n'est que de Dieu et de ses saints qu'ils attendent leur gloire et leur bonheur.

Si le personnage qu'on veut honorer se trouve mentionné dans l'Alcoran, comme son nom y est ordinairement accompagné de quelques paroles à sa louange, on fera usage de préférence de ces paroles. Par exemple, il est rapporté dans l'Alcoran qu'Abraham, ayant refusé d'adorer l'impie Nembrod, fut jeté dans une fournaise, et que par la permission divine le feu l'épargna. Un tel passage ne pouvant que produire un bon effet, on le choisira pour devise. En général, l'Alcoran passe pour un livre sacré, et l'on tient à citer ses propres paroles.

Si l'Alcoran ne renferme rien qui soit relatif au personnage en question, l'on recourra ailleurs. Il existe, à la louange de Mahomet, un poëme arabe intitulé *Borda*, c'est-à-dire, *manteau*, parce que, dit-on, en l'appliquant sur quelque partie du corps, il guérit de toute espèce de maladie (1). Les Musulmans ont coutume de le porter sur eux (2); ils l'apprennent même par cœur et le citent dans toutes les occasions. Si l'on a quelque éloge de Mahomet à graver sur son cachet, on pourra emprunter quelques vers du *Borda*.

Il existe des poëmes du même genre sur le patriarche Joseph et d'autres saints de l'antiquité. Quoique ceux qui les composèrent fussent des hommes profanes, on ne les considère pas moins comme sacrés. Nous citerons entre autres ceux qui traitent des amours du patriarche Joseph et de la femme de Putiphar; les Orientaux appellent Joseph *Youssouf*, et la femme de Putiphar *Zoléikha*. Leurs amours ont de tout temps été célèbres en Orient; les poëtes arabes, persans

---

(1) *Voyez* les exemples cités dans la préface du poëme. Le poëme lui-même a été publié en arabe et en latin par Uri, Leyde, 1765. L'auteur, appelé Scherf-eddin, était originaire de la ville de Busiris en Égypte, et écrivait vers la fin du XIIIe siècle de notre ère.

(2) Dans cette vue, ils l'écrivent sur une bande de papier en forme de rouleau. Un de ces rouleaux se trouvait entre les mains de feu M. Allier de Hauteroche.

et turcs, les ont chantées à l'envi, et elles sont devenues comme un vaste champ où leur imagination s'est exercée. On ne peut mieux comparer ce sujet et les sujets analogues, qu'à ces traits de l'ancienne histoire héroïque que nos grands poëtes se sont plu à reproduire sur la scène.

Ce qui a donné lieu à cette espèce de superstition des Orientaux, c'est qu'ils ont cru reconnaître dans ces sortes de sujets un caractère d'un ordre très-relevé. Dans leur opinion, le chaste Joseph, qu'ils regardent au reste comme le plus bel homme qui ait jamais existé, était l'image de la perfection divine, et l'amour irrésistible de Zoléikha pour lui, l'emblème de l'effort de la créature vers le créateur. Partant de cette idée, ils se sont jetés dans tous les écarts où une imagination déréglée peut conduire.

On peut citer encore des poëmes dont l'objet est purement profane. Telles sont les amours de Medjnoun et de Leyla, deux Arabes qui vivaient un peu après Mahomet et qui se consumèrent d'ardeur l'un pour l'autre; telles sont encore les amours de Kosrou et de Schirin, de Schirin et de Ferhad. Kosrou est le prince que nous appelons Cosroès Parviz, et qui régnait en Perse vers le commencement du VIIe siècle de notre ère; Schirin était le nom de son épouse; quant à Ferhad, c'était un officier de la cour de Kosrou, habile dans l'art d'élever des édifices et de percer des mon-

tagnes. Schirin ayant montré de l'inclination pour Ferhad, Kosrou résolut de s'en défaire; en conséquence, sous prétexte d'ouvrir un passage à ses troupes, il lui ordonna de couper certains rochers. Ferhad triompha de tous les obstacles, et son nom sert encore en Orient à désigner ceux qui brillent dans l'art de l'architecture (1).

Ces divers poëmes ont été le sujet des plus bizarres allégories. Voici comment s'exprime un poëte persan en s'adressant à Dieu:

« C'est votre brillante beauté, ô Seigneur! qui, quoique cachée derrière un voile, a fait un nombre infini d'amans et d'amantes.

« C'est par l'attrait de votre odeur que Leyla ravit le cœur de Medjnoun; c'est par le desir de vous posséder que Vamek poussa tant de soupirs pour celle qu'il adorait (2). »

On pourrait citer enfin les poëmes qui ont pour objet les exploits vrais ou fabuleux des anciens héros de la Perse. Tel est sur-tout le *Schah-namé* ou Livre royal, qui traite des hauts faits de Rostem, d'Esfendiar, de Sohrab. Tels sont encore les poëmes en

---

(1) On montre aux environs de Kirmanschah, en Perse, des restes des travaux de Ferhad. *Voyez* le t. XXVII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, p. 159 et suiv., et les *Mines de l'Orient*, t. III, p. 90 et suiv.

(2) D'Herbelot, p. 322 et 907.

l'honneur du grand Alexandre. Tout ce que la muse d'Homère a pu inventer pour la gloire de ses héros, n'est rien en comparaison de la poésie orientale. Il y est sans cesse question de guerriers dont la massue ébranle le globe, de coursiers qui, par la rapidité de leurs pas, troublent le mouvement des astres, de combats dont le bruit retentit jusqu'aux cieux.

Ces exploits merveilleux ont de tout temps fait l'admiration des Orientaux. Non-seulement on les voit représentés dans leurs livres de peintures; on les retrouve encore sur des boîtes et d'autres objets à leur usage (1). Mais les pierres gravées respirant un esprit essentiellement religieux, il n'y est fait que rarement allusion. Le scrupule des Musulmans est fondé sur le récit suivant.

Il y avait à la Mecque, au temps de Mahomet, un marchand appelé Nadhar, qui avait long-temps séjourné en Perse; comme il s'y était nourri des histoires du pays, son plaisir, à son retour à la Mecque, était de les raconter à ses compatriotes. Aussi, lorsque Mahomet commença à prêcher sa doctrine, et à citer les prodiges dont parlent le Talmud et les livres des rabbins, les Mecquois lui dirent qu'ils connaissaient

(1) M. le prince de Metternich possède une boîte fort curieuse en ce genre. *Voyez* l'explication qu'en a donnée M. de Hammer, *Mines de l'Orient*, t. v, p. 103 et suiv.

des traits beaucoup plus étonnans (1). Dès ce moment, le prophète jura une haine mortelle à Nadhar, et cet Arabe étant tombé entre ses mains, il lui fit couper la tête (2).

Nous devons ajouter cependant que ces scrupules ne sont pas partagés de tous. Quelques Musulmans ont été jusqu'à faire des espèces de prophètes des personnages de l'histoire héroïque de la Perse, et il n'y a pas de sujets qui soient plus familiers aux Orientaux (3).

Les poëmes les plus utiles pour la connaissance des pierres gravées, sont ceux dont tous les vers se terminent par la même lettre.

Il arrive assez souvent que l'inscription d'une pierre

---

(1) Il est fait allusion à ce point dans l'Alcoran, sour. VIII, vers. 30.

(2) *Voyez* Aboulféda, *Annales moslemici*, t. I, p. 84. C'est par erreur que d'Herbelot a appelé ce personnage *Nasser*. *Voyez* la *Bibliothèque orientale*, p. 86 et 664.

(3) On lit dans la *Vie de Ferdouci*, auteur du *Schah-namé*, qu'une nuit, l'un de ces rigides Musulmans qui se font scrupule de lire ce poëme, ayant vu l'auteur occuper une place distinguée dans le paradis, lui en marqua son étonnement, et que le poëte lui répondit que c'était en récompense du bel éloge qu'il avait fait de Dieu. Voici cet éloge. Le poëte s'adresse à l'être suprême :

« Tu es ce qu'il y a de plus grand et de plus petit dans le monde. Je ne sais pas au juste ce que tu es, mais tu es tout ce que tu es. » *Voyez* les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, article de M. Silvestre de Sacy, t. IV, p. 237.

gravée n'est pas nette, ou que, pour être comprise, elle a besoin d'être comparée à l'original. Si l'inscription est en vers et que l'on connaisse un poëme dont tous les vers se terminent de la même manière, on fera bien d'y recourir (1).

Il est vrai qu'il existe une immense quantité de poëmes se terminant par chacune des lettres de l'alphabet. Un Arabe se vantait dès le VIIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire, à une époque où la littérature était à peine formée, de pouvoir en réciter cent par cœur sur chaque lettre (2). Mais ici il s'agit sur-tout de ceux dont l'objet a quelque chose de saint.

Voilà ce que nous avions à dire sur les cachets où il est fait allusion à quelque personnage. Ordinairement,

---

(1) Nous allons en donner un exemple. On trouve sur un grand nombre de cachets d'Afrique, particulièrement sur des cachets de beys et de deys, ce vers arabe :

وقاية الله اغنت عن مضاعفة
من الدروع وعن عال من الاطم

Malheureusement ce vers est presque toujours marqué d'une manière confuse. Comme il se termine par la lettre م, et que c'est par cette même lettre que finissent tous les vers du *Borda*, nous l'y avons cherché et nous l'avons trouvé; c'est le vers 79e; il signifie : « La protection de Dieu tient lieu d'une double cuirasse et d'un rempart élevé. » On remarque le dessin d'un cachet portant ce vers dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* de Meninski, t. I, pl. III, n° 7.

(2) D'Herbelot, p. 425, au mot *Hammad*.

au lieu de tant de recherches, on se contente de certaines expressions pour ainsi dire consacrées; ainsi un homme du nom de Mahomet placera sur son cachet ces mots, *Mahomet, apôtre de Dieu* (1); s'il s'appelle Ali, il fera usage de ceux-ci, *Ali, l'ami de Dieu* (2); ou bien, s'il ne tient pas à ce que son nom se trouve sur son cachet, il emploiera quelques paroles pieuses. Mais en général il préférera les paroles mêmes de l'Alcoran, à cause des bénédictions qu'on croit attachées à ce livre.

Quand on fait usage, dans une devise, de quelques prières tirées de l'Alcoran, on choisit de préférence celles qui sont mises dans la bouche des anciens patriarches et des prophètes : comme ces prières ont toutes été exaucées, on les regarde comme déjà consacrées, et l'on espère qu'elles auront le même effet. Une de celles qu'on cite le plus fréquemment est celle que prononça le prophète Jonas, lorsqu'il fut englouti dans le ventre de la baleine; la voici : « Il n'y a d'autre Dieu que toi; louanges à toi : pour moi je suis du nombre des pécheurs (3). »

---

(1) محمد رسول الله.

(2) على ولى الله.

(3) Il y a de ces prières pour toute sorte d'objets. Ainsi un homme qui ne pourra avoir d'enfant, recourra à la prière que l'Alcoran met dans la bouche de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste : « O mon Dieu, ne me laisse pas seul; tu es le meilleur

Il existe, au reste, des personnes qui se font scrupule de mettre l'Alcoran à contribution. En effet, les Musulmans sont extrêmement minutieux dans leurs pratiques de dévotion : un chien qui les aurait touchés, un mort qu'ils auraient rencontré sur leur passage, suffisent pour les faire sortir de l'état de pureté; et si en ce moment ils avaient sur eux quelques paroles de l'Alcoran, ils se croiraient coupables du plus horrible sacrilége (1).

Pour ces personnes, elles se contentent de quelque sentence pieuse ou morale, telle que celle-ci : *Il n'y a de puissance qu'en Dieu*, &c.

Quelquefois ce seront de simples réflexions morales sur la fragilité des choses humaines, sur la douceur de l'amitié, sur les avantages d'une bonne vie, sur l'idée de la mort et du jugement à venir. Il est inutile d'en donner ici des exemples ; nous aimons mieux

---

des héritiers : « رب لا تذرنى فردا و انت خير الوارثين ». *Voyez* l'Alcoran, sour. XXI, vers. 89. Il fera même graver cette prière sur quelque pierre, comme pour lui donner plus de force. Ce moyen est vivement recommandé par l'auteur du manuscrit de l'Arsenal déjà cité.

(1) C'est cette circonstance qui, ainsi qu'on le verra, a fait que maintenant les princes musulmans ne mettent plus de passages de l'Alcoran sur leurs monnaies. On rapporte quelque chose d'analogue des pythagoriciens. Suivant S. Clément d'Alexandrie, ils ne mettaient jamais d'images de dieux sur leurs bagues, de peur de les profaner. *Voyez* l'ouvrage des *Stromates*, liv. V, p. 662.

renvoyer aux descriptions particulières des pierres.

Souvent les paroles dont on fait usage sont en vers ou en prose rimée. Telle est l'importance que les Musulmans mettent à la rime, qu'ils y sacrifient la clarté, l'élégance et le goût.

Quant aux sentences et aux maximes elles-mêmes, elles sont la plupart en arabe, et l'on en fait remonter l'origine à Mahomet; c'est ce qui leur donne tant d'autorité : on les appelle du nom général de traditions (1). Il existe plusieurs recueils de ces traditions ; le principal a pour auteur Bokhari, écrivain du IIe siècle de l'hégire, VIIIe de notre ère. On y trouve des passages sur toute sorte de matières et de sujets. C'est de là que les docteurs musulmans, quand ils sont embarrassés, tirent leurs décisions. Les Musulmans font à ce sujet le récit le plus singulier : ils disent que Bokhari avait d'abord rassemblé plus de six cent mille traditions; mais qu'ensuite, craignant d'en avoir admis de fausses, il en réduisit le nombre à cent mille, et qu'enfin, pour plus de sûreté, il se borna à sept mille deux cent soixante-quinze. Ils disent de plus que, pour sanctifier en quelque sorte son travail, Bokhari se transporta de Bokhara sa patrie, en Arabie, et qu'il visita tous les lieux honorés de la présence de Mahomet. Il ne mettait jamais une tradition par

(1) حديث.

écrit, qu'il ne se fût purifié au puits de Zemzem, et qu'il n'eût prié auprès de la Caaba. Enfin, il se rendit à Médine pour y ranger son recueil en ordre, et il n'insérait pas de chapitre qu'il ne l'eût placé sur la chaire où avait prêché le prophète et sur son tombeau; c'est ce qui a fait donner à cet ouvrage le titre de *Sahih* ou de sincère (1).

Bokhari s'est attaché à reproduire tout ce qui passait pour être sorti de la bouche de Mahomet, depuis le moment où l'on suppose qu'il commença à parler jusqu'à sa mort. Comme le récit en est extrêmement long, on a cru devoir, pour le vulgaire, en faire des abrégés. La plupart de ces abrégés se composent de quarante traditions; c'est de là qu'on les appelle ordinairement du nom des *quarante* (2). Il paraît que ce nombre renferme quelque vertu mystérieuse. Mahomet a dit que tous ceux qui sauront quarante de ses traditions par cœur seront sauvés. Pour la commodité des Turcs et des Persans qui ne savent pas l'arabe, on a accompagné ces abrégés d'un commentaire : il s'en trouve un grand nombre d'exemplaires différens à la bibliothèque du Roi.

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. II, p. 236; d'Herbelot, au mot *Bokhari*, et *les Mines de l'Orient*, t. II, p. 201. *Voyez* aussi Chardin, t. IX, p. 183 et suiv.

(2) اربعين en arabe, et چهل en persan.

Quelquefois les inscriptions des cachets ne sont ni pieuses, ni morales, mais superstitieuses. Alors l'intention qu'on a eue en en faisant usage doit présenter quelque chose de particulier : ce point mérite des développemens.

Les Orientaux sont presque tous infatués de la magie, de la sorcellerie, de l'astrologie, de la cabale et des autres sciences occultes. Ceux mêmes qui n'y croient pas, n'osent pas heurter le préjugé général et agissent le plus souvent comme les autres.

C'est une opinion très-répandue en Orient, qu'il existe une espèce de démons et de mauvais esprits, qui n'ont pas d'autre occupation que de parcourir le monde et de tourmenter l'espèce humaine. Ces esprits peuplent l'eau, la terre, le feu, l'air, les astres; on les trouve sur-tout au milieu des ruines, dans les lieux inhabités, au fond des puits et des citernes. Quelques-uns reconnaissent la loi de Dieu et craignent de nuire aux êtres animés ; mais le grand nombre n'admet pas de frein, et l'on doit sans cesse être en garde contre leur malice (1).

---

(1) Sur ces deux espèces d'esprits, voyez *les Mille et un Jours*, jours 182 et suiv. Cet ouvrage, sur lequel on a jusqu'à ces derniers temps élevé des doutes, est la véritable expression des croyances orientales. A la vérité, Petis de Lacroix, le traducteur, ou plutôt Lesage, le rédacteur, a, dans quelques endroits, donné une tournure particulière au récit; mais le fond n'en existe pas

Ces idées sont fort anciennes; on les retrouve chez presque tous les peuples de l'Asie, et elles existaient en Arabie au temps de Mahomet. Mahomet lui-même semble les avoir consacrées par son exemple.

On lit dans les écrits des Musulmans, que Mahomet croyait voir par-tout des esprits acharnés à sa perte. Il inventait formules sur formules pour éloigner les effets de leur méchanceté : enfin, un jour, s'étant cru ensorcelé, il fit descendre du ciel deux chapitres de l'Alcoran pour sa délivrance : ces chapitres sont les deux derniers du livre; on y a encore recours, et on les appelle les *deux amulettes* par excellence.

Nous nous dispenserons d'entrer à cet égard dans de grands détails, d'autant plus que nous devons en parler longuement dans le volume suivant. Ici nous nous bornerons à quelques observations générales.

Il n'y a presque pas de circonstances où les Musulmans ne mettent en avant leurs vaines pratiques. S'ils éprouvent quelque incommodité, s'ils ont perdu l'appétit, s'ils ont moins bien dormi qu'à l'ordinaire, ils l'attribuent à quelque cause surnaturelle et agissent en conséquence.

---

moins dans les écrits des Orientaux; et dans le catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs de la bibliothèque du Roi, que nous préparons, nous indiquerons les sources où l'écrivain français paraît avoir puisé. *Voyez* au reste Psellus, auteur grec du XIe siècle de notre ère, *de Operatione dæmonum*, édit. de 1615, p. 89.

Les amulettes dont ils font usage portent le nom d'*invocations* (1). Il en existe pour toute sorte de biens, comme contre toute sorte de maux. On en a contre la peste, les maladies, les incendies et les sortiléges. Les gens de guerre en portent pour se préserver des coups de l'ennemi; les femmes en emploient pour se procurer des enfans, ou pour conserver ceux qu'elles ont déjà; on en a pour faire descendre la pluie du ciel, ou pour rendre le ciel serein; on en a pour découvrir les trésors qu'on suppose cachés dans les entrailles de la terre; on en connaît même pour protéger les animaux de prix, tels que les chevaux, les mulets, ainsi que pour défendre les fruits des arbres; enfin, il en existe contre le coassement des grenouilles et la piqûre des mouches pendant l'été. Le peuple se contente de quelques formules marquées sur du papier. Mais ceux qui y mettent plus de recherche, font usage, dans le même but, de pierres gravées, de plaques de métal, de miroirs, de coupes, de vases. Les passages qu'on emploie de préférence sont tirés de l'Alcoran. En effet, Mahomet a dit : « Nous ferons de l'Alcoran une source de miséricorde et de guérisons pour les croyans (2). »

---

(1) دعا.

(2) وننزل من القران ما هو شفا ورحمة للمومنين. *Voyez* l'Alcoran, sour. XVII, vers. 84.

Pour ces sortes de talismans, on s'adresse ordinairement aux scheikhs ou supérieurs de couvens musulmans, et à ceux d'entre les derviches ou moines qui sont en possession d'en imposer à la multitude. Il existe à ce sujet une science particulière dont on fait le plus grand cas : elle apprend quelles sont les formules les plus puissantes, et quels sont le jour et l'heure où l'on doit y recourir (1).

Nous pourrions citer, à cet égard, des traités fort considérables et qui jouissent de la plus grande autorité : on en connaît en arabe, en persan et en turc. Ils n'apprennent pas seulement à se procurer quelque bien ou à écarter quelque mal; on y voit encore comment on peut nuire à son ennemi et satisfaire sa vengeance. Les principaux sont écrits en arabe, et ont été composés par des écrivains d'Afrique. Voici les deux qui paraissent avoir le plus de célébrité.

Le premier a pour auteur un écrivain du XIIIe siècle de notre ère, appelé Albouni, parce qu'il était originaire de la ville de Bona ou Bouni, anciennement appelée Hippone. Cet ouvrage est intitulé *Soleil des connaissances* (2), et passe pour renfermer les secrets les plus surprenans. Les Musulmans ne le lisent

(1) Elle se nomme كرّة ou حرز. Ce dernier mot signifie proprement *préservatif*.

(2) شمس المعارف; il est à la Bibliothèque du Roi, et forme deux volumes in-fol°.

qu'en état de pureté, et y ont une foi aveugle : il n'y a pas de livre, après l'Alcoran, pour lequel ils aient plus de respect.

L'autre ouvrage (1), quoique moins considérable, est plus précis sur certains points : malheureusement il ne porte ni titre ni nom d'auteur; on peut seulement assurer qu'il est d'une époque assez moderne.

Voulant donner une idée exacte des vaines croyances des Orientaux, nous avons cru devoir lire ces ouvrages et d'autres semblables, et nous les avons cités dans l'occasion. Ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est qu'il est impossible de rien voir de plus bizarre et de plus ridicule.

Tous ces moyens, au reste, ne sont employés qu'en Turquie, en Perse et dans les pays où règne un commencement de civilisation. Dans les contrées qui sont encore en proie à la barbarie, comme l'Arabie, la Nigritie, on s'adresse au premier venu; il n'est pas même nécessaire pour cela d'être Musulman; il suffit d'avoir quelque réputation de science, et sur-tout d'être Européen.

C'est une chose fort remarquable que cette espèce de supériorité morale que nous avons acquise dans certaines contrées d'Asie et d'Afrique. Cette supério-

---

(1) *Voyez* le catalogue des manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, n° 1203.

rité semble croître en raison des grands pas que ces pays avaient jadis faits dans la carrière de la civilisation. Le peuple, en proie à l'ignorance la plus stupide et ne pouvant s'expliquer l'ascendant que donnent les lumières, croit que les monumens dont les débris sont encore sous ses yeux, ont été élevés par des hommes en possession de secrets particuliers, et en communication avec des êtres au-dessus de la nature humaine. Dans son opinion, ce sont des génies qui, soumis à ces grands hommes, levaient les difficultés et venaient à bout de tous les obstacles. C'est par-là qu'il cherche à se rendre raison de ces immortels monumens de la gloire des Pharaons et des anciens potentats de l'Orient. On n'a qu'à se rappeler, à ce sujet, les récits merveilleux des *Mille et une Nuits*. Cet ouvrage, non moins admirable par l'exactitude des détails que par le génie de l'invention, est le tableau le plus véridique des croyances de l'Orient (1).

Or, les Européens sont aujourd'hui les rivaux ou même seraient les maîtres des anciens dominateurs

(1) *Voyez* entre autres le conte d'*Aladin* ou *la Lampe merveilleuse*. Pour les personnes qui entendent la langue arabe, elles pourront lire la partie de l'Histoire des patriarches, par Kessaï, qui concerne les prétendus moyens employés par le sage Salomon pour élever le temple de Jérusalem et les autres monumens qui ont immortalisé son nom; elles verront que les détails en sont entièrement conformes. *Voyez* les manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, n° 621, fol. 152 et suiv.

de l'Orient; eux aussi élèvent d'imposans édifices et fondent de superbes monumens. Le peuple d'Orient, toujours entraîné par son ignorance, en a conclu que nous avons hérité du savoir de ses ancêtres, et que c'est à nous qu'il faut recourir pour faire revivre les grands événemens des temps passés. Niebuhr rapporte que, pendant son séjour en Arabie, on lui envoyait demander de tout côté des talismans (1).

Les Orientaux ne tiennent pas à ce que les formules dont ils font usage offrent un sens raisonnable; au contraire, ils recherchent celles auxquelles personne n'entend rien, et elles n'en passent que pour plus efficaces (2). Il n'est pas non plus nécessaire que ces formules soient en caractères arabes, persans ou

---

(1) *Voyez* Niebuhr, *Description de l'Arabie*, t. I, p. 182, et *Voyages*, t. II, p. 133. La même chose est arrivée à Seetzen, pendant son séjour en Arabie, et à M. Cailliaud, dans son voyage aux Oasis. Ce dernier raconte même que c'est à cette circonstance qu'il dut de pouvoir visiter ces pays inhospitaliers; autrement les habitans auraient cru qu'il voulait seul profiter des prétendus trésors enfouis dans les sables, et auraient éteint dans son sang la crainte d'une telle rivalité. *Voyez* son *Voyage à l'île de Méroé*, t. I, p. 56 et suiv.

(2) Nous avons entre les mains une de ces amulettes venant du Sénégal; on n'y distingue rien, si ce n'est le mot arabe حرز, qui signifie *préservatif*. L'usage de ces sortes de préservatifs, appelés *gris-gris*, s'est répandu jusqu'en Amérique et dans tous les lieux où les nègres se sont établis. Un voyageur l'a retrouvé dans l'île Saint-Domingue.

turcs. Souvent on emploie des signes de convention qui ne sont pas même connus des personnes qui s'en servent (1) : ces personnes sont cependant censées en avoir l'intelligence ; mais lorsqu'on les consulte, elles répondent par cette tradition de Mahomet, qu'il ne faut pas jeter ainsi les perles à la gueule des chiens (2).

Nous avons dit qu'ordinairement on se contente de quelque formule écrite sur un morceau de papier. Ces morceaux de papier se plient dans un petit sac d'étoffe ou dans une boîte qu'on porte sur soi ; on voit des personnes qui en ont jusqu'à sept ou huit. Chardin rapporte que, de son temps, en Perse, il n'y avait pas d'hommes qui n'en portassent (3). Il en existe pour toutes les parties du corps : on en met aux bras, au cou, sur la tête, sur la poitrine, aux jambes. Il en est qu'on porte pendant un temps déterminé, d'autres que l'on

---

(1) Il existe à ce sujet un grand nombre d'alphabets particuliers. Un recueil d'alphabets de ce genre a été publié par M. de Hammer en arabe et en anglais, sous le titre de *Ancient Alphabets and hieroglyphic characters,* Londres, 1806. Les anciens avaient aussi de ces alphabets. Ils les appelaient éphésiens ou thraciens. *Voyez* la *Nouvelle diplomatique des bénédictins*, t. II, p. 67 et suiv. *Voyez* aussi l'ouvrage de dom Martin sur *Divers Monumens singuliers*, p. 452.

(2) لا تطرحوا الدرر فى افواه الكلاب. *Voyez* les manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, n° 875, *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, préface.

(3) Chardin, t. II, p. 275 et suiv., et t. IV, p. 438 et suiv.

garde sur soi jusqu'à la mort et avec lesquels on se fait enterrer.

Quelquefois ces morceaux de papier, comme s'ils ne suffisaient point par eux-mêmes pour produire l'effet desiré, se placent dans une bague entre la pierre et le métal. Un moyen analogue était pratiqué par les anciens Juifs, qui, ainsi qu'on sait, étaient fort superstitieux, et chez lesquels la magie et les sortiléges jouaient un grand rôle. On lit dans l'historien Josèphe que, quand ils voulaient délivrer quelqu'un de la présence des mauvais esprits, ils enchâssaient une certaine plante dans le chaton d'un anneau et l'approchaient du nez du malade : ils prononçaient de plus le nom de Salomon; car, ajoute Josèphe, c'est à ce grand prince qu'on faisait honneur de cette découverte, ainsi que des autres opérations magiques, et sans lui il était impossible de rien obtenir. Josèphe assure même avoir vu faire l'expérience de ce remède devant l'empereur Vespasien (1).

Mais souvent, au lieu de morceaux de papier, on se sert de pierres gravées ou de plaques de métal. La pierre et le métal ont l'avantage d'aider à la vertu des paroles. On a vu, en effet, que les Orientaux attribuent à certaines substances, telles que le rubis et

---

(1) *Voyez* les *Antiquités judaïques*, liv. VIII, chap. II. *Voyez* aussi Kirchmann, *de Annulis*, p. 149 et suiv.

l'émeraude, des vertus extraordinaires. Il en est de même des métaux et des autres substances naturelles; chacune, dans leur opinion, est susceptible d'une influence particulière (1).

Un autre moyen dont les Orientaux font usage pour donner plus d'autorité à leurs formules, c'est de les écrire ou de les graver à l'heure et au moment le plus favorable ; ainsi l'ordonnent les préceptes de l'astrologie (2). Dans l'opinion des Orientaux, les astres n'agissent pas moins sur la pierre, les métaux et les êtres inanimés, que sur l'homme même. Il est donc, à les en croire, de la plus grande importance de choisir le moment propice, afin de profiter des bonnes impressions que ces corps grossiers auront reçues.

Enfin, et celui-ci est le dernier moyen, on a quelquefois recours aux fumigations. Le mot *fumigation* s'applique en général à tous les corps qu'on expose à la fumée; mais ici il désigne une certaine opération magique qui consiste à les parfumer. On commence par immoler un animal, et de son sang on frotte la pierre

---

(1) Les Orientaux ont encore égard à la manière dont ils tiennent l'anneau et le font tourner entre leurs doigts. On voit souvent, dans *les Mille et une Nuits*, les personnages forcer ainsi les barrières les plus redoutables et soumettre les génies et les hommes à leurs moindres volontés.

(2) *Voyez* Chardin, t. II, p. 275, et t. IV, p. 438 et suiv. *Voyez* aussi Pietro della Valle, édit. de Paris, 1745, t. III, p. 410.

ou le métal qui doit être mis en usage; ensuite on jette de l'encens et d'autres parfums dans un feu ardent, et l'on tâche d'en pénétrer le métal ou la pierre; on couronne le tout par des abstinences, le pélerinage, une sévère retraite (1). Il n'est pas besoin d'ajouter que l'effet qu'on en attend manque presque toujours; mais ceux qui en font métier trouvent moyen de mettre leur réputation à couvert (2).

Nous devons dire, pour être justes, que les docteurs musulmans s'accordent en général à condamner ces vaines pratiques, et que beaucoup d'Orientaux s'en interdisent l'usage : l'horreur qu'on en a est d'autant mieux fondée, que la plupart de ceux qui s'y livrent se font remarquer par la vie la plus scandaleuse (3). Mais la multitude a toujours le même goût pour ces superstitions : cette observation s'applique même aux Juifs, aux Guèbres et aux Chrétiens. Sous ce rapport, on dirait que tous ces peuples croupissent dans les mêmes ténèbres (4). Nous qui sommes

---

(1) Presque toutes ces superstitions existaient chez les anciens, particulièrement en Arabie et dans le reste de l'Orient. *Voyez* le traité *de Annulis*, par Kirchmann, p. 149 et suiv. *Voyez* aussi S. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. v.

(2) Quelques écrivains musulmans eux-mêmes se sont moqués de ces vaines idées. Voyez-en un exemple dans la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. III, p. 250.

(3) Mouradgea d'Ohsson, t. IV, p. 681 et suiv.

(4) Nous avons déjà parlé de ce qui concerne les Juifs. Pour les

maintenant délivrés de ces préjugés, nous n'avons pas toujours joui de cet avantage; il n'y a pas bien long-temps que nos pères en étaient infectés. Remercions la Providence de nous avoir fait sortir de cette barbarie.

Par tout ce qui précède, on a dû s'être fait une idée de l'esprit qui règne sur les pierres gravées musulmanes et sur les monumens analogues. Ce que nous avons dit convient aux cachets comme aux sceaux, aux pierres des particuliers comme à celles des princes. Le nom est seul, ou bien il est accompagné d'une légende; la légende est pieuse, morale ou superstitieuse; elle est en vers ou en prose; mais l'esprit des unes et des autres est en général le même. Passons maintenant aux autres particularités qu'offrent les pierres gravées.

D'abord nous devons expliquer pourquoi il n'a pas été question jusqu'ici des titres et des qualités qui sembleraient devoir être inséparables de certains noms. A cet égard, les Musulmans ne sont pas aussi vains que nous : autant nous sommes empressés à étaler nos

---

Guèbres, *voyez* le *Zend-Avesta*, traduit par Anquetil-Duperron, t. II, depuis la page 113 jusqu'à la page 143; et pour les Chrétiens d'Orient, le recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, édit. de Paris, 1780, t. V, à l'article des *lettres du P. Sicard.* Ces sottes croyances se retrouvent même chez les nomades de la Tartarie. *Voyez* l'*Histoire généalogique des Tartares*, par Aboul-Ghazi, traduction française, p. 359, 389, 489, &c.

grandeurs, autant ils cherchent à s'humilier, n'osant point parler d'eux, ou n'en parlant que d'une manière fort humble. Le même esprit est commun aux grands et aux petits. Les seuls titres dont on se glorifie, sont ceux de schérif ou noble, de séid ou seigneur, d'émir ou chef. Ces titres se donnent à ceux qui passent pour être du sang de Mahomet, et c'est la seule noblesse héréditaire en Orient.

Un autre titre qu'on trouve assez souvent sur les pierres gravées, est celui de haggi ou pélerin : il appartient à tous ceux qui ont fait le pélerinage de la Mecque. Les autres titres sont interdits; du moins on les rencontre rarement. Chardin déclare que de son temps, en Perse, si l'on excepte les employés de certaines administrations, personne ne mettait ses qualités sur son cachet : encore les membres des administrations qui dérogeaient à la règle, ne se servaient des cachets de ce genre qu'étant en fonctions; en toute autre circonstance, ils faisaient usage des mêmes cachets que les autres (1).

Bien loin d'étaler leurs titres, les Musulmans cherchent à se faire le plus petits qu'ils peuvent, espérant par-là se rendre plus agréables à Dieu. Ils prennent quelquefois la qualification de fakir ou pauvre, de derviche ou mendiant, d'esclave, de chien, d'animal im-

(1) Chardin, t. II, p. 106.

monde. Et qu'on ne croie pas que ce soient seulement les gens du commun qui s'abaissent ainsi ; on peut citer également les grands visirs, les princes et les sultans.

On reconnaît ici l'esprit qui a toujours caractérisé l'islamisme. Les Musulmans se regardent comme tous égaux devant Dieu, et ils s'honorent de cette égalité ; nous citerons à ce sujet le trait suivant.

Un roi de Palmyre, peu de temps après la mort de Mahomet et sous le califat d'Omar, s'était fait musulman et avait accompagné le calife à la Mecque. En s'acquittant des cérémonies du pélerinage, il fut heurté par un homme du peuple, et, dans son indignation, il se jeta sur ce malheureux. Omar, s'en étant aperçu, le retint et lui dit : « Ici nous sommes tous égaux ; on ne met pas de différence entre le grand et le petit, le riche et le pauvre ; modérez votre colère (1). »

Ce n'est guère que dans l'Inde que les Musulmans ont dérogé à cet esprit d'humilité. A l'exemple des idolâtres du pays, les gens de guerre portent souvent sur leurs cachets les titres de brave (2), de lion (3) ; les ministres et les gouverneurs de provinces se quali-

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 234. *Voyez* aussi la *Vie de Mahomet*, par Gagnier, t. II, p. 301, et Ockley, t. I, p. 218 et suiv.

(2) بهادر.

(3) سنگه. *Voyez*, sur ces titres, l'*Histoire de Perse*, par M. Malcolm, traduction française, t. II, p. 77.

fient d'*ordonnateurs du royaume*, d'*appuis de l'empire*, d'*émirs des émirs* (1).

Il y a cependant des pays où, dans les derniers siècles, les princes ont cherché à se distinguer de leurs sujets. En Perse, le roi actuel s'intitule *le roi du siècle*, l'imam de Mascate, au midi de l'Arabie, s'appelle l'*imam et le pontife des Musulmans*. Ces sortes de titres ont quelquefois donné lieu à des guerres sanglantes. Nous aurons soin de les faire connaître.

En Turquie on suit un usage particulier. Le sceau du sultan, ainsi que les monnaies et tout ce qui est revêtu du caractère de l'état, porte un signe qu'on appelle *togra* (2). C'est un assemblage de traits entrelacés qui contient le nom du prince et quelque vœu pour la prospérité de son règne. Il se transmet d'âge en âge : à chaque changement de règne, on ne fait que changer l'année et le nom ; tout le reste demeure de même (3).

L'usage du togra paraît assez ancien ; il en est question dès le commencement du XIIe siècle de notre

---

(1) نظام الملك , اعتماد الدولة , امير الامرا. On a même vu des officiers de la cour des empereurs mogols de l'Inde, oubliant l'esprit de piété qui caractérise les Musulmans, prendre le titre de *courtisan*, مريد, du prince sous lequel ils vivaient. Aucun autre pays musulman, que nous sachions, ne présente de tels exemples.

(2) طغرا.

(3) Mouradgea d'Ohsson, t. VII, p. 120.

ère (1). Il semble venir originairement des contrées de la Tartarie, et, plus anciennement encore, de la Chine.

Le togra est plus grand ou plus petit; il est seul ou accompagné de quelque légende; la légende est pieuse, morale ou superstitieuse. Tout cela dépend du goût de chaque souverain.

Au reste, à l'imitation des sultans, quelques pachas et gouverneurs de provinces ont un togra particulier. On le trouve sur leurs sceaux; mais il diffère de celui du monarque (2).

En Afrique et dans les états barbaresques, les beys et les deys se servent, dans la même vue, de la figure d'un croissant ou de quelque chose qui ressemble à un cœur.

Dans l'Inde, certains Musulmans font usage de la figure d'un sabre à deux tranchans. C'est celui que Mahomet donna à son gendre Ali, et que celui-ci a rendu si fameux sous le nom de *doulfekar* ou de pour-

---

(1) Le secrétaire du sultan selgioukide Massoud, fils de Malek-Schah, fut surnommé *Tograï*, parce qu'il était chargé de marquer le togra du prince au haut de toutes ses ordonnances. Ce secrétaire était un poëte distingué, et ses vers ont été publiés en arabe et en latin par Pococke; Londres, 1656. *Voyez* au reste, sur ce même sujet, les *Mémoires* de M. Saint-Martin *sur l'Arménie*, t. II, p. 253.

(2) *Voyez* le recueil de lettres arabes lithographiées, par M. Caussin de Perceval fils.

fendant. On le trouve ordinairement sur des cachets de personnes du nom d'Ali. C'est une manière de faire sa cour à ce prince.

Quant à Tamerlan, nous lisons dans un historien arabe qu'il avait adopté pour marque particulière la figure de trois cercles ainsi disposés ooo, et qu'il les avait accompagnés de cette devise persane, *Tu as été véridique, et tu as été sauvé* (1). On ne finirait pas si l'on voulait rendre compte de toutes les bizarreries humaines (2).

---

(1) راستی راستی. *Voyez* Ibn-Arabschah, tom. II, pag. 782; *voyez* aussi la *Vie de Timur-Bec*, par Scherf-eddin, t. III, p. 153. Le récit de ces deux auteurs est pleinement confirmé par la lettre de Tamerlan que l'on conserve aux archives du royaume : on y voit les trois cercles et les paroles.

(2) Si l'on en croyait le P. Kircher, *Œdipus ægyptiacus*, t. II, p. 17, le sultan Sélim, conquérant de l'Égypte, aurait fait usage de la figure de quatre flambeaux, dont un seul était allumé, avec ces mots الله ورا, qui, suivant Kircher, signifiaient *Dieu le donnera*. Les quatre flambeaux, continue Kircher, pouvaient indiquer les quatre parties du monde, dont une, l'Asie, avait été le théâtre particulier des exploits du sultan, ou bien les quatre religions sabéenne, juive, chrétienne et musulmane, dont la quatrième seule, aux yeux du prince, était véritable. Pour porter un jugement sur ce cachet, il faudrait l'avoir vu. Mouradgea d'Ohsson, t. VII, p. 41, cite un cachet de Sélim que l'on conserve au sérail de Constantinople, et qui ne porte rien de semblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Musulmans représentent quelquefois les mêmes religions par les couleurs blanche, bleue, rouge et jaune. Voyez *les Mille et une Nuits*, édition de M. Gautier, t. I, p. 229 et 235.

Il est digne de remarque que rien de semblable ne se voyait sur les cachets des premiers Musulmans et des anciens califes. Ils s'interdisaient même les allusions, maintenant si fréquentes, à Mahomet et aux anciens patriarches. Quelques auteurs nous ont conservé les légendes qu'ils employaient, et l'on voit qu'ils se contentaient d'y marquer leur nom accompagné de quelques paroles pieuses ou morales (1).

On a pu remarquer d'ailleurs qu'il n'est pas question, sur les cachets, de figures humaines ni de rien qui ait eu vie. C'est encore une suite de l'esprit qui caractérise l'islamisme. Jusqu'à Mahomet, les cachets en Arabie portaient des figures; du moins est-il vrai qu'il en était ainsi dans tout l'Orient : les uns mettaient sur leurs pierres gravées des figures de divinités ou de saints, les autres y gravaient leur propre tête; quelques-uns faisaient usage d'images d'animaux (2).

---

(1) On peut consulter à cet égard l'*Histoire* d'Elmacin, publiée par Erpenius et d'autres auteurs.

(2) Certains rois d'Égypte scellaient avec leur propre tête. On en a un témoignage irrécusable dans le superbe sceau d'or d'une reine du nom de Cléopâtre, qui vient d'être envoyé par le pacha d'Égypte au roi Charles X. La plupart des empereurs romains faisaient de même. *Voyez* les *Piombi antichi*, de Ficoroni. Les rois de Perse de la race des Sassanides faisaient usage de figures d'animaux. Celui de leurs sceaux qui était le plus respecté, représentait un sanglier. C'était une grande faveur que faisait le roi de Perse, quand il permettait à un de ses vassaux de sceller avec le sanglier. Voyez l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, édition de M. Saint-

Les Juifs seuls conservaient leur ancienne horreur pour toutes les représentations humaines. Mahomet, par haine contre l'idolâtrie, adopta à cet égard les idées juives; on se fera une idée de ses sentimens sur ce point, par ce que raconte un de ses historiens : Un jour Mahomet, ayant par hasard entre les mains un bouclier sur lequel était représentée une tête de belier, recourut à la toute-puissance de Dieu pour le faire disparaître (1).

Aussi les Musulmans s'interdisent sévèrement, du moins sur leurs pierres gravées, l'usage des figures. Jusqu'ici nous n'en avons rencontré que deux ou trois qui fussent en contradiction avec le précepte.

Mais si les Musulmans sont si scrupuleux sur les pierres, et par-tout où domine l'esprit religieux, il n'en est pas de même dans les livres, sur les plaques de métal et sur les murs des maisons. Quelques-uns, il est vrai, prennent la précaution de ne pas représenter les figures humaines dans leur intégrité : à l'une il manquera un œil, à une autre une oreille. Cet usage était fort pratiqué en Perse, du temps de Char-

---

Martin, t. III, p. 291. M. le duc de Blacas possède une très-belle pierre persane représentant un sanglier poursuivi par des chiens.

(1) *Voyez* Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. III, p. 332. On est étonné, d'après cela, de lire dans les *Symbolæ syriacæ*, d'André Muller, p. 26, que Mahomet avait adopté pour emblème une chenille avec une feuille de mûrier. Muller n'a cité au reste aucun garant.

din (1); mais en général on se permet toute sorte de figures, et les rois de l'Orient font aujourd'hui faire leurs propres portraits (2).

Nous passerons maintenant à la langue dans laquelle sont marquées les inscriptions des pierres gravées. Elles le sont en arabe, en persan ou en turc. La langue arabe, en qualité de langue sacrée, est la plus usitée; en effet, c'est en arabe que sont écrits l'Alcoran, les recueils de traditions et les principaux livres de dogme et de discipline. L'arabe se parle d'ailleurs encore en Arabie, en Syrie, en Mésopotamie, en Égypte et en Afrique. Le persan est sur-tout employé en Perse et dans le nord de l'Inde; le turc domine dans tout l'empire ottoman et dans une partie de l'Asie. Cependant le persan est encore usité en Turquie, et les Turcs ont beaucoup de goût pour la langue persane. Il résulte de là que la langue n'est pas un caractère sûr pour reconnaître la patrie des pierres. Il y a tel distique persan qui se rencontre habituellement sur les pierres d'Afrique, et telle

---

(1) Chardin, t. VII, p. 19.

(2) Il existe des collections de ces portraits au sérail de Constantinople. *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. IV, p. 49. On en trouve même à la bibliothèque du Roi; *voyez* le nº 140 des manuscrits turcs. En général, pour ce qui tient aux images chez les Musulmans, nous renvoyons à Mouradgea d'Ohsson, t. IV, p. 434 et suiv. On y voit un tableau exact des idées qui dominent aujourd'hui en Orient.

formule turque dont on se sert en Perse. Aussi, dans la classification des monumens, nous n'aurons égard qu'aux choses qui y sont exprimées (1).

Quant aux caractères dont se servent les nations musulmanes, ce sont ceux des Arabes. Tant que la langue et l'écriture arabes furent le seul lien de communication entre les Musulmans, on fit usage de l'alphabet des vainqueurs. Dans les pays mêmes où il existait des dialectes particuliers, on crut devoir les écrire dans les caractères de la patrie de Mahomet. Plus tard, lorsque la domination arabe fut abattue, les dialectes reprirent le dessus : de plus, une partie des contrées musulmanes tomba au pouvoir des nations venues du fond de la Tartarie; c'est alors que se formèrent les langues qui se parlent aujourd'hui en Turquie et en Perse; mais on conserva l'usage de l'alphabet arabe. Seulement, comme les Persans et les Turcs avaient à exprimer quelques sons qui leur étaient propres, on modifia pour eux la valeur de quelques-

(1) On trouve aussi des cachets chrétiens avec des inscriptions arabes, persanes ou turques; mais il est facile de les distinguer par le sens des légendes. Pendant long-temps il fut défendu aux Chrétiens et aux Juifs d'Orient de faire usage, dans leurs actes et sur leurs cachets, de la langue des vainqueurs. *Voyez* Ockley, t. I, p. 325, et M. Hamaker, *Histoire de la conquête d'Égypte*, par le faux Vakedi, p. 160, notes. Encore aujourd'hui, à Maroc, il est défendu aux Juifs de se servir de la langue arabe. Mais en général l'ancienne défense ne s'est pas maintenue.

unes des lettres arabes, au moyen de certains points placés au-dessus ou au-dessous. Cette espèce d'uniformité est un avantage pour les personnes qui se livrent à l'étude des monumens orientaux.

Malheureusement, les caractères eux-mêmes ont plus ou moins changé; ceux dont on se sert aujourd'hui ne sont pas tout-à-fait les mêmes que ceux dont on se servait autrefois. Les anciens caractères, tels du moins qu'on les retrouve sur les monumens, étaient en général composés de lignes droites. Ils se sont, avec le temps, arrondis. Les anciens s'appelaient *coufiques* (1), du nom de la ville de Coufa, sur le Tigre, où ils furent inventés. Les nouveaux se nomment *neskhi* (2), ou écriture courante.

Il existe, de plus, des usages propres à chaque contrée; c'est ainsi qu'en Perse et dans d'autres pays, on préfère un genre d'écriture qu'on étend et raccourcit à volonté, et qu'on appelle *talik*, ou écriture suspendue (3). Un tableau de ces différences ne manquerait pas d'intérêt; mais nous manquons de monumens pour certains temps et certains lieux. Ce n'est qu'avec le secours des médailles qu'on peut tracer un pareil tableau dans tout son ensemble. En consé-

---

(1) كوفى.

(2) نسخى. C'est proprement l'écriture des manuscrits.

(3) تعليق.

quence, nous renvoyons à la numismatique ce que nous avons à en dire.

Voici au reste de quelle manière se marquent les inscriptions. Dans l'alphabet arabe comme dans l'hébreu, on n'exprime que les consonnes; les voyelles ne consistent que dans quelques petits signes placés au-dessus ou au-dessous, et s'omettent le plus souvent : il faut donc les suppléer; c'est une première difficulté. Une autre difficulté, c'est que beaucoup de consonnes se ressemblent, ce qui fait que le même caractère peut être rendu de plusieurs manières différentes : on a imaginé, pour les distinguer, des points placés au-dessus ou au-dessous; mais ces points s'omettent quelquefois (1). On conçoit que les voyelles manquant aussi, l'embarras devient extrême.

Ce n'est pas tout; comme si les Orientaux prenaient à tâche de rendre leurs inscriptions inintelligibles, ils coupent quelquefois les mots, ils intervertissent l'ordre des syllabes, ils dispersent pour ainsi dire les élémens du sens. Si l'on ajoute à cela qu'ils ignorent l'usage des majuscules, des points, des vir-

---

(1) Ces points ont été appelés *points diacritiques*, c'est-à-dire, servant à fixer la valeur des lettres. Nous allons en citer un exemple. Le caractère ب, accompagné d'un point placé au-dessous, de cette manière ب, équivaut à notre *b*; s'il a deux points ي, ce sera un *y*; s'il a trois points پ, un *p*; s'il y a un point au-dessus ن, ce sera un *n*; s'il y a deux points ت, un *t*; s'il y en a trois ث, un *ts*.

gules, on comprendra facilement les difficultés de ce genre d'étude. L'embarras est tel, que quelquefois, si l'on ne connaît pas d'avance le sens, on est obligé d'y renoncer.

Ces difficultés existent pour les Orientaux comme pour nous; nous allons en citer un exemple. Un visir appelé Negm avait fait graver sur son cachet ces mots, par lesquels il s'adressait à Dieu : *Par H. M. A. S. Q. sauve-moi.* Or, l'inscription n'était point accompagnée des points qui devaient servir à fixer la valeur des lettres. Quelques courtisans, voulant perdre le visir pour avoir sa place, traduisirent l'inscription de cette manière, *Negm aime Yahya* (1); et comme Yahya était le nom d'une personne qui tenait de près au calife, le malheureux visir aurait été mis à mort, s'il n'eût prouvé que telle n'avait pas été sa pensée.

Il existe encore des formules qu'on ne marque que par abréviation; telles sont celles-ci : *que Dieu me conserve, que Dieu me pardonne, que Dieu me protége.* Ce sont les graveurs qui mettent ces paroles sur les pierres qu'on leur donne à graver,

---

(1) Voici l'inscription du cachet, telle qu'elle était gravée : كم عسق كى. Le visir la lisait de cette manière : نجم عسق نجى, et ses ennemis de cette autre : نجم عشق يحيى. On peut consulter à cet égard la *Chrestomathie arabe* de M. Silvestre de Sacy, 2e édit. t. II, p. 10 et suiv.

et qui n'expriment que la première et la dernière lettre (1).

Il nous reste à parler de la date. C'est toujours celle de l'hégire (2). L'hégire est un mot arabe qui signifie *fuite;* on entend par-là l'émigration de Mahomet, lorsque ce faux prophète, étant obligé de quitter la Mecque, sa patrie, se retira à Médine. Cet événement eut lieu l'an 622 de J. C., et il a depuis servi d'époque à toutes les nations musulmanes.

Si l'année des Musulmans était la même que la nôtre, il suffirait, quand on veut combiner une époque musulmane avec l'année chrétienne correspondante, d'ajouter au premier nombre celui de six cent vingt-deux ans. Mais l'année musulmane est lunaire, c'est-à-dire qu'elle se règle sur le cours de la lune et qu'elle se compose de trois cent cinquante-quatre jours. La nôtre, au contraire, est solaire et en a environ trois cent soixante-cinq. Il résulte de là que l'année musulmane est plus courte que la nôtre de onze jours, et que, chaque fois qu'elle recommence, elle se trouve à une époque différente par rapport à nous.

---

(1) Ainsi, pour صانى, ils marqueront ص ى; pour عفى عنى, ع ى; pour حفظنى, حنى. C'est une imitation de la formule عليه السلام *sur lui soit la paix,* dont on use envers Mahomet, et qui se marque ordinairement ainsi ع م.

(2) Les pierres qui portent une date chrétienne ont appartenu à des Chrétiens.

Si, dans le calcul qu'on a à faire, on se contente d'une simple approximation, il faudra supprimer une année sur chaque somme de trente-trois années musulmanes. En effet, les années lunaires étant de onze jours plus courtes que les années solaires, il s'ensuit que là où nous comptons trente-deux ans, les Musulmans en comptent trente-trois. En compte plus rond, on retranche trois années par siècle; un exemple va rendre la chose sensible.

Supposons qu'on trouve sur un cachet la date 1201 de l'hégire. D'après ce qui a été dit, on retranchera trois ans par siècle, et les 1201 années lunaires se trouveront réduites à 1165 années solaires. Si l'on ajoute à ce dernier nombre celui de 622, espace qui s'est écoulé depuis la naissance de J. C. jusqu'à la fuite de Mahomet, on aura 1787; c'est précisément l'année chrétienne qui répond à l'an 1201 de l'hégire.

Mais pour plus de sûreté, on recourra aux tableaux qui ont été imaginés pour faire concorder les deux ères. On trouve de ces tableaux dans l'*Art de vérifier les dates* et dans d'autres ouvrages imprimés.

Il est bon d'observer que la date une fois marquée ne change plus. Pour les princes, c'est l'année de leur avénement; pour les simples particuliers, c'est celle de la gravure de la pierre. On ne déroge à cet usage que lorsque la pierre s'égare ou se brise.

A l'égard de la manière de marquer la date, on

le fait en chiffres. Les chiffres, à la différence de l'écriture, se lisent comme les nôtres, c'est-à-dire, de gauche à droite. Nous les appelons chiffres arabes; les Arabes les appellent chiffres indiens. Comme le système de ces chiffres est absolument semblable au nôtre, il sera facile d'en reconnaître la marche (1).

La seule difficulté à laquelle donne lieu l'usage des chiffres, et qui caractérise la négligence orientale, c'est que quelquefois, au lieu d'exprimer la date en entier, on se contente de marquer les derniers chiffres. Ainsi, au lieu d'écrire 1243, année actuelle de l'hégire, on dira 243, ou même simplement 43 (2). Tant qu'il n'y a que le millénaire d'omis, il est facile

---

(1) En voici le tableau avec l'équivalent :

١	1	٩	9	٦٠	60	٥٠٠	500
٢	2	١٠	10	٧٠	70	٦٠٠	600
٣	3	١١	11	٨٠	80	٧٠٠	700
٤	4	١٢	12	٩٠	90	٨٠٠	800
٥	5	٢٠	20	١٠٠	100	٩٠٠	900
٦	6	٣٠	30	٢٠٠	200	١٠٠٠	1000
٧	7	٤٠	40	٣٠٠	300	١١٠٠	1100
٨	8	٥٠	50	٤٠٠	400	١٢٠٠	1200

(2) *Voyez* le Dictionnaire de Meninski, t. I, p. 429 A. Les mêmes omissions se remarquent dans nos chartes et nos diplomes du moyen âge. *Voyez* la *Nouvelle diplomatique des bénédictins*, t. III, p. 523. On les trouve même dans quelques-uns de nos livres imprimés modernes. *Voyez* l'*Éloge de Vauban*, par Fontenelle.

d'y suppléer : en effet, comme ce n'est que postérieurement au sixième siècle de l'hégire, douzième de notre ère, qu'on a introduit l'usage des chiffres, il est évident qu'il y manque quelque chose (1). Mais si le siècle est aussi omis, et qu'au lieu de 1243, on lise 43, on ne sait si c'est pour 1243, 1143, 1043, et la difficulté ira toujours en croissant.

On peut nous faire ici une question : puisque ce n'est qu'assez tard que les Musulmans ont commencé à se servir de chiffres, comment faisait-on auparavant pour marquer les dates ?

Les monumens ne sont pas assez nombreux, pour donner une réponse affirmative. Sur les médailles et les inscriptions tumulaires, la date s'exprimait en toutes lettres (2); sur les pierres gravées, cette méthode eût, ce semble, exigé trop de place, sur-tout à une époque où les cachets étaient fort petits et se portaient au doigt. Nous ne connaissons que quelques cachets de ces temps reculés; ce sont ceux dont on a trouvé l'empreinte sur des papyrus égyptiens de l'année 133

---

(1) C'est ce dont ne s'est pas aperçu l'écrivain qui, dans le cinquième volume des *Mémoires de l'académie de Lisbonne*, p. 367, a lu 174 là où il fallait lire 1074.

(2) La plus ancienne médaille musulmane portant une date en chiffres est une monnaie des princes Ortokides, de Hisn-Kaifa, en Mésopotamie. Elle est de l'an 615 de l'hégire (1218 de Jésus-Christ). Nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

de l'hégire (750 de J. C.), et aucun n'est accompagné de la date (1).

Dans le silence des monumens, le parti le plus sage est de ne rien prononcer. Il y a au reste, en Orient, une manière de marquer la date qui n'eût pas tenu de place; c'est celle qu'on appelle chez nous du nom de *chronogramme*.

Dans l'alphabet arabe, ainsi qu'en hébreu et en grec, chaque lettre, outre sa valeur propre, a une valeur numérale. En combinant l'inscription de manière qu'outre le sens qui ressort de chaque mot, la somme totale des valeurs numérales de chaque lettre corresponde à l'année de l'hégire où le monument a été fait, on a le double avantage de faire entendre ce qu'on veut dire et d'exprimer la date ; nous allons en donner un exemple. Il est dit qu'en l'année 803 de l'hégire (1400 de J. C.), Tamerlan ayant conquis la ville de Damas et l'ayant presque renversée de fond en comble, imagina, pour perpétuer sa barbare victoire, de faire frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était *destruction* (2). Ce mot, par l'idée qu'il exprime, devait sourire à ce conquérant farouche (3);

---

(1) *Voyez* le *Journal des savans*, août 1825, article de M. Silvestre de Sacy.

(2) خراب.

(3) D'Herbelot cite un autre chronogramme de Tamerlan cor-

en même temps, il indiquait par sa valeur numérale l'année 803, époque de la ruine de la capitale de la Syrie (1).

Nous ignorons si cette méthode a été usitée sur les pierres gravées (2). Quoi qu'il en soit, on l'a

---

respondant à l'année 773 de l'hégire. Cette fois c'était le mot arabe عذاب, ou *supplice*.

(1) Dans le mot خراب, le خ vaut 600, le ر 200; le ا 1, et le ب 2, ce qui fait en tout 803. *Voyez*, sur ce chronogramme, Chardin, t. IV, p. 292. *Voyez* aussi dans le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 288, la manière ingénieuse dont M. Silvestre de Sacy l'a rétabli. *Voyez* encore Chardin, t. II, p. 419 et suiv., et t. VIII, p. 478.

Il a existé chez nous quelque chose d'analogue. On sait que, dans l'alphabet romain, certaines lettres sont susceptibles d'être employées comme chiffres : c'est ainsi que l'I vaut un, le V cinq, l'X dix, l'L cinquante, le C cent, le D cinq cents, et l'M mille. En combinant ces lettres d'une certaine manière, on pouvait former à-la-fois un sens et un nombre. Seulement on avait un moyen de prévenir toute incertitude : comme les lettres romaines employées comme chiffres sont des consonnes, et que chez nous les consonnes ne suffisent pas pour composer des mots, on était obligé d'y joindre des voyelles; et pour distinguer les lettres qui devaient servir de chiffres de celles qui n'étaient considérées que comme lettres, on leur donnait une forme plus grande. Voyez-en des exemples dans le dictionnaire de Trévoux et dans la grande Encyclopédie, aux mots *Anagramme, Chronogramme* et *Chronographe*. On dit que ces sortes de combinaisons font encore l'admiration des amateurs de la Flandre et de la Belgique. Elles sont même usitées chez les Juifs : il y a plus; à notre exemple, ils grossissent en pareil cas leurs lettres, ou bien ils les marquent d'un point.

(2) Il est vrai que divers écrivains anglais ont cru en trouver des

fréquemment employée sur les monnaies (1) et les autres monumens, et il y a peu de coutumes que les Orientaux mettent aussi souvent en pratique.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des figures de plantes, de fleurs, de fruits, qu'on rencontre quelquefois sur les pierres gravées.

Les Orientaux ont une passion extrême pour les plantes, les fleurs, la verdure, pour tout ce qui peut récréer la vue et réveiller les sens assoupis. Placés en général sous un ciel brûlant et dans un climat sec et aride, toutes leurs idées de plaisir se tournent vers la fraîcheur des arbres touffus, le murmure des claires fontaines, le cours des ruisseaux limpides. C'est de là qu'ils tirent la plupart de leurs images; et sous ce rapport, les poëtes orientaux n'ont rien à envier aux nôtres; c'est même pour eux quelquefois l'occasion de faire un retour sur les peines de la vie, et les douceurs dont elles sont mêlées. C'est ainsi que le philosophe Sadi a dit :

---

exemples. *Voyez* l'explication du sceau du fameux Typo-Saheb, dans les deux relations anglaises des guerres du Myssore; l'une par le major Dirom, p. 286, et l'autre, par Edouard Moore, p. 364 et 465. *Voyez* aussi le catalogue des empreintes de Tassie, par Raspe, pl. XIII, n° 739, et le numéro correspondant du texte; mais nous n'avons pu reconnaître ces chronogrammes.

(1) Nous citerons dans la suite, à l'appui, quelques-unes des monnaies de Nadir-Schah, plus connu chez nous sous le nom de Thamas Couli-Khan.

« Je vis un jour quelques roses placées avec de l'herbe fraîche;

« Et je dis : *Comment la vile herbe a-t-elle osé s'asseoir à côté de la rose odorante ?*

« Elle me répondit : *Tais-toi; l'être généreux n'oublie pas ses anciens amis.*

« *Quoique je n'égale pas le parfum ni l'éclat de la rose, nous n'en sommes pas moins nées sur le même sol* (1).

Il arrive même souvent que les Orientaux prennent les fleurs pour emblèmes. Chardin rapporte que de son temps, à Ispahan, dans le palais des rois, on voyait des pots de fleurs avec des inscriptions. On lisait ces mots à côté d'une tulipe :

« J'ai pris la tulipe pour emblème; comme elle j'ai le visage en feu et le cœur en charbon (2). »

Il serait intéressant de déterminer quelles sont les fleurs et les plantes que les Musulmans préfèrent. Une des raisons qui rendraient cette étude agréable, c'est que quelquefois ils prêtent aux fleurs, aux plantes, aux fruits et aux objets analogues, un langage particulier. C'est ainsi que, dans leurs idées, un grain de raisin signifie *mes yeux* ou *ma chère ame;*

---

(1) Gulistan, ch. II, n° 48.

(2) C'est-à-dire, ajoute Chardin, de même que la tulipe a les feuilles rouges et le fond noir, mon cœur brûle et j'ai le visage enflammé. *Voyez* Chardin, t. VIII, p. 42.

une prune, *je me fonds de chagrin;* le narcisse, *je suis votre esclave;* une pomme, *ne pensez pas à moi;* une pistache, *je suis en colère contre vous* (1). Telle est en effet la chaleur du climat, que l'ame y est plus ardente que par-tout ailleurs, et que, dans son impatience, elle s'adresse aux arbres, aux êtres inanimés, à la nature entière, pour faire connaître ses sentimens.

Ces moyens sont sur-tout employés par les femmes et par les personnes qui ne savent ni lire ni écrire. On forme des bouquets et d'autres assemblages de fleurs, et l'on correspond ainsi. Ces bouquets sont appelés *salams,* d'un mot arabe qui signifie *salut.* On les retrouve non-seulement à Constantinople et dans les harems, mais en Perse,

---

(1) Le premier livre où il a été question de ce singulier langage est celui de Duvignau, intitulé *Secrétaire turc;* Paris, 1688, in-12. C'est de là que les autres écrivains, sans le citer, ont tiré ce qu'ils ont dit. *Voyez* entre autres la XLIIIe lettre de lady Montague. M. de Hammer est le premier qui, sans avoir connu le livre de Duvignau, a donné de nouveaux détails. *Voyez* les *Mines de l'Orient,* tom. I, p. 32 et suiv., et tom. II, p. 206. M. de Hammer déclare avoir fait usage du témoignage des femmes qui, à Constantinople, fréquentent le sérail et les harems. Ce qu'il raconte au reste s'accorde pour le fond avec ce qu'on savait déjà. On a essayé, dans ces derniers temps, d'introduire le langage des fleurs chez nous. *Voyez* les livres intitulés *Abécédaire de Flore; Langage des fleurs; Emblèmes des fleurs et des végétaux.*

dans l'Inde, et jusque chez les nomades du Curdistan (1).

Il est probable que, parmi les pierres gravées qui nous viennent de l'Orient, il s'en trouve avec des fleurs et des plantes choisies à dessein; mais on ne peut appliquer cette observation à aucune pierre en particulier. D'ailleurs, les représentations de ce genre, du moins celles que nous connaissons, sont si peu nettes, qu'il est impossible d'y rien distinguer.

Nous insisterons seulement sur le bel effet que produit quelquefois ce mélange d'écriture et de végétaux. Le caractère persan appelé *talik* se prête plus que tous les autres à ce genre d'ornemens. Il existe des pierres persanes qui, sous ce rapport, pourraient être regardées comme des modèles; c'est au point que ceux qui les ont gravées auraient pu également

---

(1) Pour la Perse, *voyez* le poëme persan des *Amours de Medjnoun et de Leyla*, par Djami, traduction française de M. Chezy, t. II, p. 89 et 158; pour l'Inde, *voyez* l'*Histoire du Mogol*, par le P. Catrou, t. I, p. 203; pour le Curdistan, *voyez* le *Voyage* de M. Gaspar Drouville, t. II, p. 182. *Voyez* aussi l'édition des *Mille et une Nuits*, de M. Édouard Gautier, t. V, p. 432. M. de Hammer a eu donc tort de dire que ce langage était renfermé dans le sérail et les harems de Constantinople; on en faisait même usage en Europe dans le moyen âge. *Voyez* M. de Roquefort, *État de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles de notre ère*, p. 186 et suiv.

dire, *Et moi aussi je suis peintre, moi aussi je suis sculpteur*, si la force des préjugés n'eût arrêté l'élan de leur génie. Ce qui empêche les artistes musulmans de donner l'essor à leurs talens, c'est cette défense de se livrer aux représentations humaines. Aussi se bornent-ils à de simples ornemens : ils mêlent les lettres et les fleurs ; ils varient les lettres de mille manières; ils alongent ou raccourcissent les traits ; ils élèvent ou abaissent les mots; ils coupent ou joignent les lignes; en un mot, ils sacrifient tout à ce plaisir des yeux (1).

Rien ne contraste mieux, sous ce rapport, avec la monotomie et la sécheresse qui règnent sur nos sceaux et nos armes. Chez nous, tout se fait sur un modèle donné; on ne laisse pas lieu à la moindre licence. Pourquoi des hommes qui sont si jaloux de leur supériorité, négligeraient-ils toujours cette branche de la glyptique? Pourquoi ne feraient-ils pas, pour ce genre de monumens, ce qu'ils ont fait pour les vases, les ustensiles et les divers objets à leur usage? Ne pourrait-on pas y répandre le goût persan, comme nos vases et nos meubles semblent nous transporter dans l'intérieur d'une maison grecque?

Tel est le tableau de ce qui se pratique en Orient pour les pierres gravées. Ce que nous avons dit, se rapportait spécialement aux pierres gravées à contre-

(1) On peut consulter Chardin, t. v, p. 201 et suiv.

sens, c'est-à-dire, aux cachets et aux sceaux. On peut l'appliquer aussi aux pierres gravées dans leur sens véritable. La seule différence qui caractérise ces dernières, c'est que, n'ayant pas été destinées à être reproduites par empreintes, ni par conséquent à servir de cachet, on a négligé d'y mettre des noms, ni rien de ce qui se rapporte au propriétaire; tout le reste est de même. Elles ne portent que des légendes; ces légendes ont un sens pieux, moral ou superstitieux. Aussi dans les descriptions des pierres, nous les avons mêlées ensemble et nous n'avons eu égard qu'au sujet qu'elles exprimaient.

Pour nous résumer, nous dirons que les pierres musulmanes, dans quelque sens qu'elles soient gravées, se distinguent facilement des autres. Si on les compare aux pierres des anciens, elles en diffèrent, soit par l'absence des figures, soit par les caractères arabes, qui ne sont en usage que depuis Mahomet: si c'est aux pierres orientales modernes, c'est encore le plus souvent par l'absence des figures. Ainsi, pour ce qui concerne les Chrétiens orientaux, la plupart font usage de figures. Tels sont les évêques et les prélats, qui adoptent de préférence des images de saints; telles sont également les églises, qui ont un sceau particulier et qui y marquent ordinairement la tête du saint à qui elles sont dédiées. C'est de là que viennent ces pierres représentant le Sauveur, la sainte

Vierge avec l'enfant Jésus, et d'autres sujets du christianisme.

Que si quelques Chrétiens, de peur de déplaire aux Musulmans, n'osent faire usage de figures, et ont recours à quelque sentence pieuse ou morale, il est facile, par l'esprit qui y règne, de les reconnaître. La plupart des légendes chrétiennes, d'ailleurs, ne sont ni arabes, ni persanes, ni turques; chaque communion emploie les caractères usités dans son culte. Les Chrétiens grecs se servent de la langue grecque, les Syriens du syriaque, les Arméniens de l'arménien, les Géorgiens du géorgien; si l'on y trouve quelques mots arabes, ils sont ordinairement accompagnés de leur équivalent dans la langue nationale : voilà des signes auxquels il est impossible de se méprendre. On en peut dire autant des cachets des idolâtres de l'Inde; ils portent des caractères samscrits.

Les pierres gravées qu'on serait le plus porté à confondre avec celles des Musulmans, sont celles que les Européens qui visitent l'Orient y font faire pour leur usage. Les légendes de ces pierres sont en arabe, en persan ou en turc. Le nombre en est considérable, et, depuis l'occupation de l'Inde par les Anglais, il s'accroît chaque jour. On les reconnaît ordinairement à quelques expressions particulières à l'Europe, telles que celles de *monsieur, colonel, général, gouver-*

neur, commandant (1), ou bien aux noms des propriétaires qui en général n'ont rien de commun avec l'Orient (2).

§ III.

De l'usage des Cachets et des Sceaux.

Ici nous laisserons de côté les inscriptions des pierres, et nous ne parlerons que de leur usage, en tant qu'on les reproduit par empreinte.

On sait que l'origine des cachets et des sceaux re-

---

(1) كمندان , كورنر , جنرال , كرنيل , موسى. Nous citerons comme un exemple le cachet d'un Anglais qui avait été gouverneur général des possessions anglaises dans l'Inde. On y lit : كورنر جنرال مكفرسن بهادر براى كل امورات و معاملات در شرقستان; c'est-à-dire, « le gouverneur général Macpherson le brave pour toutes les affaires et les transactions de l'Orient. »

La date est l'an 1199 de l'hégire (1785 de Jésus-Christ).

(2) Il y a cependant des cas où il est à-peu-près impossible de reconnaître l'origine d'une pierre de ce genre; c'est lorsqu'elle ne porte ni nom propre ni titre, mais seulement quelque passage oriental. M. Silvestre de Sacy a fait graver pour son usage une pierre avec cette inscription :

بعثت اليك به اخرسا يناجى العيون بما استودعا

C'est-à-dire, « Je t'envoie ci-joint un messager muet qui dira à tes yeux ce dont on l'a chargé. »

Ce passage arabe est un vers d'un ancien poëte, et M. de Sacy s'en sert quelquefois pour cacheter ses lettres. *Voyez* les manuscrits arabes, ancien fonds de la bibliothèque du Roi, n° 874.

monte en Orient à la plus haute antiquité. Sans admettre le récit des Musulmans, qui la font commencer à Adam (1), il est certain, par le témoignage de la Bible, que, du temps du patriarche Joseph, les cachets étaient usités en Égypte. Plus tard les rois de Perse en connurent l'usage (2), et il n'a plus cessé depuis.

Maintenant il n'y a pas d'homme en Orient qui n'ait son cachet. C'est une coutume qui tient à l'exercice même des droits politiques, et l'on ne croirait pas que le bonheur des élus fût parfait, s'ils ne devaient aussi en avoir un dans le ciel (3).

Le premier et le principal usage des cachets et des sceaux est de confirmer les promesses et les engagemens. Les Orientaux n'ont pas comme nous l'usage des signatures; le cachet tient lieu de tout. Quand ils rédigent un acte, peu importe que leur nom soit au bas ou n'y soit pas, qu'il soit écrit de leur main ou de celle d'autrui; c'est le cachet qui valide l'acte (4).

---

(1) *Voyez* l'*Histoire des patriarches*, de Kessaï, fol. 26, et le manuscrit de l'Arsenal.

(2) Il en est parlé dans le livre d'*Esther*, chap. III et suiv. Thucydide fait aussi mention de celui de Xerxès. *Voyez* au livre I, chap. 129, édit. de Duker, ainsi qu'à la note du scholiaste.

(3) *Voyez* les observations de Sale, en tête de la traduction de l'Alcoran, p. 197.

(4) *Voyez* Chardin, t. V, p. 454 et 462. Cependant, à Sanaa, dans l'Arabie-Heureuse, l'imam et les gens de loi affectent d'écrire

Il en était de même chez les anciens; on n'y connaissait pas l'usage des signatures, et, pour eux, signer c'était apposer son cachet (1).

Pour se rendre raison de cette coutume, il faut se rappeler ce qui donna lieu à l'emploi des cachets. Dans l'enfance des sociétés, l'art de l'écriture était inconnu; quand on l'eut découvert, l'usage dut en être fort rare; à peine trouvait-on dans une ville deux ou trois personnes qui sussent lire et écrire. Pour y suppléer, on imagina les cachets. Pline, entraîné par son humeur chagrine, se livre à ce sujet à des plaintes amères; il s'attache à relever l'heureux temps où l'on se contentait de la simple parole. Les plaintes de Pline ne sont pas sans fondement; mais apparemment, au temps même de l'âge d'or, on avait jugé la parole insuffisante (2).

---

leurs noms en chiffres ou en caractères entrelacés, afin qu'on ne puisse pas les contrefaire. *Voyez* Niebuhr, *Description de l'Arabie*, t. I, p. 143. Apparemment à Sanaa la signature compte pour quelque chose.

(1) Tel est le sens du mot latin *signare*. Ce mot vient de *signum*, qui signifie *figure*, à cause des figures qu'on y voyait ordinairement. Il en était à-peu-près de même chez nous dans le moyen âge.

(2) Strabon dit que les Indiens ne cachetaient pas, se contentant de leur simple parole. *Voyez* liv. XV, édition d'Oxford, 1807, t. II, p. 1007. Chardin, t. V, p. 462, en dit autant de ceux des Indiens de son temps qui avaient persévéré dans la religion nationale. Peut-être ces deux passages serviraient à expliquer certaines expressions de Pline qui ont beaucoup embarrassé les commentateurs. Cet auteur s'exprime ainsi, liv. XXXIII, n° VI : *Non signat Oriens aut*

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une fois les cachets découverts, on ne les perdit plus de vue; l'emploi en est maintenant général dans les états musulmans. C'est au point qu'on a vu des ambassadeurs français à Constantinople, écrivant au gouvernement turc, y apposer leur cachet au lieu de signature.

Quelquefois les princes ont plusieurs cachets. Du temps de Chardin, les rois de Perse en avaient cinq. Les sultans de Constantinople en ont quatre (1); on les distingue à la grandeur et à la forme. Les grands servent pour les affaires d'état, pour les lettres adressées aux têtes couronnées; aussi on leur donne le nom de *sceau auguste* (2); ce sont ceux qui portent les légendes les plus longues. Les petits, qui ne con-

---

Ægyptus etiam nunc, litteris contenta solis. On ne peut pas dire que l'usage des cachets fût inconnu du temps de Pline à l'Orient. Tous les auteurs, sans en excepter Pline, font mention de l'emploi des cachets en Syrie, en Perse. Il n'y avait que ceux des Égyptiens qui avaient résisté aux influences de la domination grecque et romaine, qui, à ce qu'il paraît, se dispensassent de cette formalité. *Voyez*, à ce sujet, les réflexions de Mariette, *Traité des pierres gravées*, t. I, p. 5 et suiv. En restreignant les paroles de Pline à l'Égypte proprement dite, et sur-tout à l'Inde, tout s'explique parfaitement. Au reste, les gentils de l'Inde font maintenant usage de cachets. Raspe en a publié quelques-uns dans son recueil des empreintes de Tassie; seulement il leur a supposé à tort une antique origine. *Voyez* l'introduction de Raspe, p. 74 et pl. XIII.

(1) Mouradgea d'Ohsson, t. VII, p. 120.

(2) مهر همايون.

tiennent en général que le nom du prince, sont réservés pour les affaires courantes, ou pour les affaires personnelles au souverain.

Il en était autrement dans les premiers temps. Mahomet avait assez d'un cachet : n'ayant voulu avoir ni cour, ni ministres, ni maison, de quoi lui auraient servi une multitude de sceaux? La même simplicité se fit remarquer dans ses premiers successeurs; ils étaient les maîtres des richesses de la terre, et ils ne savaient pas encore en user. Tout roulait d'ailleurs sur les gouverneurs de province. Sous Omar, le général qui était chargé de subjuguer la Syrie, passait quelquefois six mois sans recevoir de lettres du prince; le prince non plus n'en recevait pas de lui (1). On se fera une idée du gouvernement musulman à cette époque par le trait suivant.

On vint dire un jour à Omar qu'un gouverneur de province maltraitait les peuples qui lui étaient confiés. Omar était alors occupé à entourer Médine d'une enceinte de briques crues. Il prit une brique et y traça ces mots : « Omar à un tel. Fais cesser les plaintes qui s'élèvent contre toi ; sinon, quitte ton gouvernement. » L'histoire ajoute que le gouverneur, ayant reçu cet avis, ne se fit pas écrire une seconde fois (2).

---

(1) Ockley, *Histoire des Sarrasins*, t. I

(2) D'Herbelot, au mot *Omar*.

Mais lorsque le luxe eut fait des progrès, lorsque les califes eurent une cour et des palais, il fallut des sceaux à l'état et il en fallut au prince.

On en peut dire autant des simples particuliers et des gens en place : les uns en ont pour les divers genres d'affaires auxquelles ils se livrent; les autres en ont pour les momens où ils sont en fonctions et pour ceux où ils vaquent à leurs propres affaires.

En Turquie, les grands visirs et les principaux dignitaires de l'état ont deux cachets, l'un grand, l'autre petit. Le grand, de forme ovale et de la grandeur d'un œuf de pigeon, sert pour les pièces diplomatiques; le petit, ordinairement rond, s'applique sur les boules de cire rouge qui accompagnent quelquefois les dépêches de l'état (1).

Le second usage des cachets, ainsi qu'on vient de le voir, est de sceller les lettres missives et les pièces diplomatiques. On ne se contente pas, comme chez nous, d'appliquer le cachet sur l'enveloppe; par une conséquence naturelle de ce qui a été dit, on cachète la pièce même : il y a plus, c'est le seul endroit où le cachet soit de rigueur. Au reste, il règne à cet égard

---

(1) On lit dans le *Voyage en Grèce*, de M. Pouqueville, t. III, p. 302, que le gouvernement turc est dans l'usage de retenir un double du cachet des pachas et des grands fonctionnaires de l'empire, comme gage de leur fidélité.

des coutumes si singulières, qu'il ne sera pas inutile de les faire connaître.

Les Persans ont plusieurs sortes de papiers, du blanc, du jaune, du vert, du rouge, du doré, de l'argenté. Le plus respectueux est le blanc orné de fleurs d'or; c'est celui dont on se sert envers les souverains.

La feuille est plus ou moins grande, suivant la personne à laquelle on écrit. Les lettres adressées par les rois de Perse à Louis XIV avaient près de trois pieds de long. En Turquie le papier est plus grand; les lettres que le sultan et le grand visir adressent aux rois de France ont quelquefois plus de sept pieds.

On se règle à cet égard sur le rang du souverain auquel on écrit, et sur le plus ou moins de besoin qu'on en a. Les princes tartares de la race de Gengis-Khan, qui occupaient l'Asie mineure et la Perse dans le XIIIe siècle de notre ère, étant entrés en relation avec les monarques de l'Occident, écrivirent d'abord des lettres de deux pieds; peu à peu, le besoin que ces princes avaient des rois chrétiens augmentant, leurs lettres s'alongèrent jusqu'à neuf pieds (1). Tamerlan, voulant faire honneur à un

(1) Telles sont les deux lettres qu'ils adressèrent à Philippe le Bel, roi de France, et qui se conservent aux archives du royaume. M. Abel-Rémusat les a fait connaître dans le t. VII des nouveaux *Mémoires de l'académie des inscriptions.*

sultan d'Égypte, lui en écrivit une longue de soixante et dix coudées (1).

Les Persans, avant d'écrire, commencent par retrancher un des coins de la feuille avec des ciseaux. C'est, dit Chardin, afin qu'elle ne forme plus un tout régulier; c'est comme s'ils voulaient témoigner par-là qu'il n'y a rien de parfait sur la terre, et que, lorsqu'on veut atteindre à la perfection, il faut s'abîmer dans l'essence infinie, qui est le seul être parfait (2).

On laisse, en écrivant, plus ou moins de marge. La politesse est de ne commencer que vers les deux tiers de la feuille. On marque d'abord son nom et celui de la personne à qui on écrit; et si cette personne occupe un certain rang, on accompagne son nom de quelques complimens, tels que celui-ci : « Que le Dieu très-haut vous accorde une longue vie (3). »

Anciennement les Musulmans, en s'écrivant, commençaient ainsi : » Un tel à un tel. » Si c'était un inférieur qui écrivait à un supérieur ou à quelqu'un à qui il devait du respect, il mettait : « A un tel, de la part d'un tel. » Sous le règne d'Amin, fils de Haroun Alraschid, au commencement du IXe siècle de notre ère, la coutume s'établit, en écrivant au prince ou à

---

(1) *Histoire de Timur-Bec*, par Scherf-eddin, t. IV, p. 202.

(2) Chardin, t. II, p. 293.

(3) ابقاه الله تعالى.

son supérieur, d'y ajouter quelques complimens, et ces sortes de formules sont toujours allées en se multipliant (1).

Ce à quoi on tient le plus, c'est que le nom du supérieur soit toujours avant celui de l'inférieur. Entre égaux, ce n'est plus qu'une affaire de politesse.

Cet esprit s'est fait remarquer dès la plus haute antiquité. Nous lisons dans l'histoire orientale que Mahomet ayant envoyé à Cosroès, roi de Perse, une lettre commençant ainsi, « Mahomet, fils d'Abd-allah, apôtre de Dieu, à Cosroès, roi de Perse, » le roi fut si choqué, que sans aller plus loin, il déchira la lettre. Le même exemple se répéta deux siècles plus tard. Dans une lettre qu'écrivit un empereur de Constantinople à Mamoun, fils de Haroun Alraschid, le nom du prince grec ayant été placé le premier, le calife se montra très-irrité.

Quand on veut faire honneur à quelqu'un, on marque son nom et ses titres en lettres d'or, ou du moins en lettres de couleur (2). Quelquefois même, pour les mieux distinguer, on les ôte de leur place naturelle et on les transporte en marge ou en haut de la feuille, dans un endroit isolé. C'est comme

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Eutychius, t. II, p. 418.

(2) *Voyez* la lettre du grand Soliman à François Ier, laquelle se conserve aux archives du royaume.

si l'on disait que l'écrit n'est pas digne de les recevoir (1).

Si l'on a plusieurs de ces noms et de ces titres à mettre en évidence, on leur donne à chacun une couleur particulière et l'on se règle sur le rang des personnes qu'ils représentent. Ainsi, dans une lettre où il sera à-la-fois question de Dieu, de quelque saint, et du souverain du pays, le nom de Dieu sera en lettres d'or, le nom du saint en lettres bleues, et celui du souverain en lettres rouges. S'il n'y est question que du saint et du roi, c'est le saint qui aura les honneurs de l'or, et le nom du roi sera en lettres bleues. On en peut dire autant des ministres, des grands et de tous ceux qui occupent quelque rang dans la société (2).

L'encre ordinaire des Orientaux est comme la nôtre; elle est seulement plus épaisse. Quant à l'encre d'or et de couleur, elle est faite avec des feuilles colorées qu'on broie : la couleur se ramasse avec un pinceau et l'on y trempe la plume comme dans une écritoire. Les traits

---

(1) *Voyez* la lettre de Tamerlan à Charles VI, et le recueil des *Lettres arabes lythographiées*, par M. Caussin de Perceval, p. 5, 6, 8, 9.

(2) *Voyez* Chardin, t. II, p. 92 et suiv. Cet usage se remarque même dans quelques manuscrits. Dans l'exemplaire du commentaire persan de l'Alcoran par Hosseïn Caschéfi, lequel se conserve à la bibliothèque du Roi, le nom de Dieu est toujours écrit en rouge, tandis que le corps de l'ouvrage est en noir. *Voyez* le fonds Anquetil, n° 57.

en sont aussi déliés et aussi fins qu'avec de l'encre ordinaire.

Ce serait ici le lieu de parler du style épistolaire des Orientaux, de leurs complimens, de leurs images; mais tout cela est hors de notre sujet. Nous dirons seulement que les lettres des Musulmans sont pleines de complimens et de démonstrations d'amitié. Celles qu'ils écrivent aux personnes d'une autre religion se terminent ordinairement par ces mots : « Que le salut soit sur celui qui suit la droite voie. » Ces paroles sont tirées de l'Alcoran (1), et on les emploie à l'imitation de Mahomet, qui avait coutume d'en user ainsi envers les princes d'une autre religion que la sienne. D'autres fois on se sert de celles-ci : « Puisse votre fin être heureuse (2); » mots par lesquels les Musulmans témoignent le desir que vous embrassiez leur croyance.

Entre simples particuliers, on se sert de l'écriture ordinaire. Mais dans la chancellerie des souverains, on emploie assez souvent une écriture appelée *divani*, c'est-à-dire, écriture de bureau, qui n'est lisible que pour les personnes qui en font usage. C'est au point que quelquefois on est obligé de joindre à la pièce une copie en écriture ordinaire (3).

---

(1) والسلام على من اتبع الهدى. *Voy.* l'Alcor. sour. xx, v. 49.

(2) العاقبة بالخير, ou encore والعاقبة للمتقين.

(3) *Voyez* Chardin, t. ix, p. 348. On peut lire, à ce sujet, les

Quand la lettre est écrite, on y appose le cachet. Les premiers Musulmans scellaient avec de l'argile (1); plus tard on se servit de cire rouge (2); maintenant on fait usage d'une encre épaisse semblable à notre encre d'imprimerie. Telle est la chaleur du climat, que la cire d'Espagne fondrait.

La politesse exige qu'on place son cachet au bas de l'écrit, vers une des extrémités. Il est mieux encore de le mettre au dos, et de telle manière qu'il n'en paraisse qu'une partie; on témoigne par-là qu'on n'est pas digne de se montrer au grand jour. Cet usage est sur-tout de rigueur, quand, outre ce cachet, la pièce

---

réflexions d'un écrivain arabe du xve siècle de notre ère, dans la *Chrestomathie* de M. de Sacy, t. II, p. 321. Il existe un usage analogue dans la chancellerie papale, avec cette différence pourtant que si l'écriture dont se servent quelquefois les papes est illisible pour nous, c'est que nous en avons perdu l'habitude; au lieu que celle dont usent les princes orientaux n'a jamais servi que dans leurs bureaux. *Voyez* la *Nouvelle diplomatique des Bénédictins*, t. III, p. 642.

(1) C'est Omar qui, selon Ibn-Kotaïba, mit en usage l'argile. *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, note 32, p. 16. Les cachets des papiers égyptiens dont nous avons parlé sont en argile.

(2) Le traité original entre Philippe le Hardi, fils de S. Louis, et le roi de Tunis, lequel se conserve aux archives du royaume, est scellé en cire rouge. On en peut dire autant des deux lettres tartares adressées à Philippe le Bel, ainsi que du sceau d'un patriarche arménien, qu'on a trouvé imprimé sur l'exemplaire original de la version arménienne de la *Chronique* d'Eusèbe. *Voyez* l'édition de Venise, t. II, p. 238.

doit en contenir un de quelque grand personnage : on réserve à celui-ci la place d'honneur, c'est-à-dire, le haut de l'écrit (1). Mais entre simples particuliers, tout cela est arbitraire.

Quant aux grands visirs, ils sont dans l'usage, lorsqu'ils écrivent aux têtes couronnées, de placer leur cachet à la marge de la pièce et du côté droit.

Quelquefois, chez les souverains, avant d'apposer le sceau, on remplit une certaine formalité. En Perse, sous les princes de la maison des Sofis, on traçait au haut de l'écrit une espèce de paraphe appelé du nom persan de *signe béni* ou de *signe* par excellence (2). Ce paraphe était un assemblage de traits renfermant les noms de Mahomet, de son gendre Ali, et de quelques-uns de ses descendans auxquels les rois de Perse avaient de la dévotion et dont ils se disaient issus.

Il est fait allusion à ce signe, ainsi qu'au sceau qui l'accompagnait, dans les ordonnances des rois de Perse. Nous citerons le commencement d'une de ces ordonnances; c'est une espèce de passe-port accordé par le roi de Perse à Chardin : on y verra quel orgueil les monarques orientaux mettent à tout ce qui

---

(1) En 1739 de notre ère, le dey de Tripoli, dans une lettre qu'il écrivait à Louis XV, ayant apposé son cachet au haut, le gouvernement français demanda une réparation.

(2) نشان مبارك.

les touche : « Dès que cette patente aura été parée, » illuminée, ennoblie et animée du sceau qui égale » le soleil en dignité et qui relève l'éclat de l'ordon- » nance du maître du monde; dès que le signe ado- » rable, saint, très-haut et sans égal y aura été apposé, » qu'on ajoute foi, &c. (1). » On ne sera plus étonné d'après cela que certaines ordonnances des monarques persans portent le nom d'*ordre auquel le monde doit obéir* (2).

En Turquie, au lieu du paraphe, le sultan fait usage du togra : ce mot signifie également *signe*. Nous avons dit que le togra est un assemblage de traits entrelacés, contenant le nom du prince avec quelques vœux pour la prospérité de son règne (3). On le met, ainsi que le paraphe, en tête des ordonnances du prince et de tout ce qui sort de la chancellerie impériale. Il dispense même du sceau; et comme il est écrit à la main, on le distingue par le titre de *noble écriture* (4). Ce titre a ensuite été appliqué à la pièce même (5).

---

(1) Chardin, t. II, p. 103, et t. III, p. 240.

(2) حكم جهان.

(3) Il en était de même de ce que quelques princes musulmans d'Égypte et d'Afrique, dans le moyen âge, appelaient علامة, mot arabe qui signifie encore *signe*. Ces princes le mettaient sur toutes leurs ordonnances.

(4) خط شريف

(5) C'est ce que nous appelons *hatti-schérif*.

Le sceau du sultan est réservé pour la boule de cire rouge qui accompagne ordinairement les dépêches impériales : voici ce qui se pratique à ce sujet.

On est dans l'usage d'enfermer les dépêches et les lettres diplomatiques dans des boîtes ou dans des bourses de brocard d'or ou d'argent ; ces bourses sont entourées d'un cordon auquel pend une boule de cire rouge, et c'est sur cette boule qu'on applique le sceau. Cet usage est fort ancien ; on le fait remonter jusqu'avant Charlemagne (1) : il passa de là à la chancellerie des empereurs grecs de Constantinople, d'où il se répandit dans tout l'Orient (2).

Dans les commencemens, cette boule était en or, en argent, en plomb, ou en cire, suivant la dignité de la personne à laquelle on écrivait. Elle représentait ordinairement la tête ou tout le corps du souverain ; telle était la coutume des empereurs grecs (3) et des rois de l'Occident ; on l'appelait *bulle*, et c'est de là que vient ce qui a été appelé *la bulle d'or* (4). En pénétrant chez les princes musulmans, cet usage

---

(1) *Voyez* la *Nouvelle diplomatique des Bénédictins*, t. IV, p. 18 et suiv.

(2) *Voyez* les *Prolègomènes* d'Ibn-Kaldoun, en arabe, fol. 90.

(3) Voyez-en un exemple dans l'histoire arabe de Saladin, par Boha-eddin, p. 130. *Voyez* aussi l'*Histoire de Malte*, par l'abbé Vertot, t. I, p. 419, et t. IV, p. 153.

(4) Les Grecs l'appeloient dans le même sens Χρυσοβυλλον.

se modifia d'après les dogmes de l'islamisme, qui défendent toute espèce de figures; mais il devint général en Orient. Nous lisons dans un monument contemporain (1), qu'en l'année 1241 de notre ère, un sultan d'Iconium, en Asie mineure (2), voulant demander à Baudouin II, empereur latin de Constantinople, une de ses parentes en mariage, lui envoya une lettre de créance *munie de sa bulle d'or*.

Il paraît même que les boules d'or étaient encore en usage à la cour des sultans de Constantinople, dans le XVIe siècle de notre ère, sous le grand Soliman. On cite des lettres de ce monarque à divers princes de la chrétienté, qui portaient une bulle en ce métal (3).

Maintenant on ne se sert plus que de cire rouge. Cet usage est commun aux sultans, aux grands visirs, aux principaux dignitaires de l'état. Leurs lettres sont enfermées dans des sacs de brocard, et chaque sac a sa boule (4).

---

(1) *Voyez* le recueil de Duchesne, intitulé *Histoire des ducs de Bourgogne*, à l'article des *Preuves de la généalogie des seigneurs de Montagu*, p. 36. *Voyez* aussi l'*Histoire de l'Empire latin de Constantinople*, par Ducange, édit. de M. Buchon, t. I, p. 289 et suiv.

(2) C'est le sultan selgioukide Gaiat-eddin Kai-Khosrou.

(3) *Voyez* Paul-Jove, au liv. XXX de ses *Histoires*, édit. de 1578, p. 191. *Voyez* aussi le *Journal asiatique*, janvier 1827, p. 26, et le *Voyage* de M. Pouqueville *en Grèce*, 1re édit. t. V, p. 277.

(4) Comme il serait à craindre que la boule ne souffrît par le

Quant au sac lui-même, il n'est pas seulement de rigueur, comme la boule, chez les princes et chez les grands; tout le monde en Perse et en Turquie en fait usage; les gens bien élevés croiraient manquer à la politesse en s'en dispensant (1). Cette coutume est antérieure à celle de la boule. On lit dans un auteur grec du IVe siècle de notre ère (2), que dès cette époque elle était générale en Perse.

Cependant, en Arabie, en Afrique et dans les pays où il règne moins de luxe, on s'en dispense, du moins entre simples particuliers. Quand la lettre est écrite, on la roule et on l'aplatit, puis on y appose le cachet.

Enfin la lettre part : si c'est pour quelque pays d'Europe, tout se passe comme pour les autres lettres; mais si c'est pour un pays musulman, et que le personnage à qui elle est adressée jouisse d'un certain rang, on y met la plus grande solennité. Celui qui en est chargé la porte enveloppée dans un voile fort riche, tenant les deux mains en l'air; on la prend avec les

---

frottement, on a soin de la couvrir d'une espèce de calotte de métal. Un usage analogue existait chez les anciens. Les Romains se servaient d'écailles ou de coquilles. *Voyez* Kirchmann, *de Annulis*, p. 54.

(1) Chardin rapporte que, de son temps, une lettre de Louis XIV étant parvenue au roi de Perse dans une simple enveloppe de papier, on fut sur le point de ne pas la recevoir. *Voyez* t. III, p. 93.

(2) C'est Thémistius. *Voyez* l'édition de ses Œuvres, par le P. Hardouin, p. 57 B.

marques du plus profond respect ; on la baise, on l'approche de ses yeux, on la pose contre le front (1).

Les lettres elles-mêmes font quelquefois allusion à ce cérémonial. Le prince qui régnait il y a quarante ans à Mascate, en Arabie, ayant reçu une lettre de Louis XVI, s'exprime ainsi dans sa réponse : « Nous avons posé votre lettre sur notre tête comme une couronne, nous l'avons approchée de nos yeux comme une lumière réjouissante. » Par un exemple analogue, Julien l'Apostat écrivait ces mots à un de ses amis : « En recevant votre lettre, je l'ai baisée et approchée de mes yeux (2). »

Tel est le tableau de ce qui se pratique en Orient, relativement aux cachets et aux sceaux considérés par rapport aux lettres missives. Ils servent encore à fermer les choses qu'on veut dérober aux regards du public.

Les Orientaux, en général, n'usent pas comme nous de clefs et de serrures. Ordinairement, lorsqu'ils veulent fermer quelque chose, ils le mettent dans un coffre ;

---

(1) *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. III, p. 361.

(2) *Voyez* Pitiscus, *Dictionnaire des antiquités romaines*, au mot *Epistolæ*. Il n'est pas besoin d'ajouter que les simples particuliers sont dispensés de ces formalités. Cependant, dans leurs réponses, ils ne manquent pas de dire que la lettre qu'on leur a envoyée a été pour eux comme une nouvelle lumière, qu'ils l'ont baisée. C'est le style reçu.

le coffre est entouré d'un cordon qu'on noue et qu'on cachète de cire molle. On est sûr par-là que le coffre ne sera pas ouvert qu'on ne s'en aperçoive.

Cet usage vient encore des anciens. On imagina d'abord une espèce de nœud extrêmement compliqué; c'est de là qu'est venu ce qu'on appelait le nœud gordien. Ulysse s'était fait une grande réputation par son habileté à défaire les nœuds; aussi disait-on qu'il l'avait appris de Circé (1). On se contenta ensuite de sceller le nœud avec de la cire, et cet usage n'a plus discontinué.

Chez les Romains il était général; on scellait jusqu'au boire et au manger. Pline s'élève de nouveau, à cette occasion, contre la nature humaine; il n'est pas loin de maudire celui qui, le premier, se servit de cachet (2). Pline aurait mieux fait d'indiquer un remède plus sûr contre la fourberie des hommes.

Il paraît au reste que c'est de l'Occident que cet usage est arrivé en Orient. Tacite rapporte qu'un prince parthe qui avait été élevé à Rome, ayant voulu l'introduire dans son palais à Ctésiphon, souleva contre lui l'indignation générale (3); mais bientôt les Asiatiques, princes et sujets, l'adoptèrent sans

---

(1) *Odyssée*, chant VIII, vers 447.

(2) Voici les expressions de Pline : *Pessimum vitæ scelus fecit, qui id primus induit digitis. Voyez* au liv. XXXIII, n° IV.

(3) *Annales* de Tacite, liv. II, chap. 2. *Voyez* aussi Pline, liv. XXXIII, n° VI.

exception. On lit dans l'histoire orientale que le calife Hescham, dans le VIIIe siècle de notre ère, avait dans son palais sept cents coffres remplis de ce qu'il possédait de plus précieux, et tous marqués de son sceau (1).

Maintenant cet usage est général; on ne fait exception que pour les objets de peu de valeur. Les rois de Perse, du temps de Chardin, scellaient tout, jusqu'aux sceaux de l'état; ils ne gardaient auprès d'eux que le plus petit, qu'ils portaient pendu au cou, et dont ils se servaient pour les affaires courantes. Les sceaux étaient enfermés dans un petit coffre marqué d'un cachet de cire molle, et la garde en était confiée à la reine mère. Quand on avait besoin de sceller une pièce, on faisait venir le coffre. Le roi commençait par s'assurer si le cachet était intact; ensuite on le brisait; on retirait du coffre le sceau dont on avait besoin; quand on avait fini, on l'y remettait.

Ce que Chardin rapporte de la Perse, peut s'appliquer à la Turquie. Le sultan de Constantinople a quatre sceaux, dont un seul reste sur sa personne; les autres servent à sceller les divers effets de son sérail (2).

---

(1) *Voyez* d'Herbelot, p. 451. Aboulféda, t. I, p. 456, rapporte du même prince qu'à sa mort on manqua de vase pour le laver.

(2) *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. VII, p. 69 et 120. On peut aussi l'appliquer aux états musulmans de l'Inde. *Voyez* Bernier, *Voyages*, t. I, p. 169.

Nous qui sommes habitués à nos clefs et à nos serrures, nous trouvons cette coutume fort incommode. Les Orientaux à leur tour s'élèvent contre l'embarras des serrures et des clefs. Au reste, comme ils s'en servent fort peu, les leurs sont très-mauvaises.

Chardin assure que la coutume des Orientaux est aussi sûre que la nôtre. Il ajoute qu'en Perse il est extrêmement rare qu'on parvienne à dérober le cachet de quelqu'un ou à le contrefaire. En effet, les Orientaux mettent la plus grande attention à ne pas se séparer de leur cachet. De là dépend toute leur fortune. Ils le portent sur eux, ne le quittant que dans le bain (1). Il paraît cependant que les cachets donnent plus d'une fois lieu à des accidens funestes; nous pourrions citer des exemples de cachets volés ou contrefaits (2) : mais ce qui prouve encore mieux les dangers qu'on a à courir, c'est l'extrême sévérité des mesures qu'on s'est cru obligé de prendre. Nous lisons dans une histoire moderne de la Perse, qu'aujourd'hui, dans ce vaste royaume, les graveurs de cachets forment une corporation particulière; on les force à tenir compte de tous les cachets qui sortent de leurs mains;

---

(1) Chardin, t. v, p. 455.

(2) *Voyez* l'*Histoire des révolutions de Perse*, t. i, p. 289 et 305. *Voyez* aussi l'*Histoire généalogique des Tartares*, par Aboul-Ghazi, traduction française, p. 567 et 607.

et s'ils sont surpris en avoir fait deux pareils, on les punit de mort (1).

Après ce qui vient d'être dit, on comprendra sans peine que les Orientaux connaissent l'usage des scellés. Ils s'en servent sur-tout pour les biens confisqués, et les cas se présentent souvent (2).

Le quatrième usage des cachets est de servir à marquer la propriété; pour celui-ci, il est entièrement semblable au notre. Nous apposons nos armes, et les Orientaux apposent leur cachet. C'est ainsi qu'en tête de leurs livres et de tout ce qui leur appartient, on trouve l'empreinte de leur devise (3). Il serait inutile d'insister sur ce point; nous ferons seulement remarquer la singulière analogie des devises et des marques

---

(1) Malcolm, *Histoire de Perse*, t. IV, p. 393.

(2) Chardin, t. IX, p. 209.

(3) Les Orientaux ont d'ailleurs, à l'exemple des anciens et à l'exemple de ce qui se pratique quelquefois chez nous, un signe particulier pour marquer leurs bestiaux. Cette marque est en fer et s'applique sur la cuisse ou sur toute autre partie du corps de l'animal. On l'emploie sur-tout pour les chevaux. Elle sert à les faire reconnaître. *Voyez* les *Mines de l'Orient*, Mémoire de M. le baron de Rezwiski, t. V, p. 49, et le second *Voyage* de Pallas, t. II, p. 147 du texte, et atlas, part. I, pl. XXI. *Voyez* encore Bernier, t. II, p. 12. A la Mecque, on a également une marque pour les animaux destinés au sacrifice. *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. III, p. 114. Dans l'Inde, on est allé jusqu'à marquer les hommes au front. *Voyez* l'*Histoire du Mogol*, par le P. Catrou, t. II, p. 266.

des Orientaux avec nos armoiries; et d'abord nous examinerons si en Orient on a des armoiries.

Si l'on entend par *armoiries* des signes communs à plusieurs familles, et se transmettant d'âge en âge, ainsi que cela existe chez nous, les Orientaux n'ont pas d'armoiries. A l'exception du togra, les signes et devises sont personnels et meurent avec les individus. Mais si, au lieu de s'attacher à l'apparence des mots, on veut aller jusqu'au fond des choses, on verra que les Orientaux ont des espèces d'armoiries. On ne peut mieux comparer ce qui se pratique chez eux, à cet égard, qu'à ce qui se passait chez les Grecs et les Romains. En général, il n'y a pas de meilleur moyen pour bien juger les faits, qu'en rapprochant le passé et le présent.

Chez les Grecs et les Romains, chacun avait son signe particulier : c'était ordinairement, ainsi que nous l'avons dit, ou une figure de divinité ou une autre image quelconque; d'autres fois c'était une simple devise. Mais, que ce fût une devise ou une figure, le cachet était sa place la plus naturelle. C'est ainsi que Mécène signait, ou comme nous disons maintenant, cachetait avec une grenouille; c'est encore ainsi qu'Auguste fit d'abord usage d'un sphinx, ensuite de la tête d'Alexandre, enfin de sa propre tête (1).

---

(1) Cette tête avait été gravée par Dioscoride, le plus habile graveur de son temps. *Voyez* Pline, liv. XXXVII, n° IV. La pierre

On a une preuve sensible de cette coutume dans les fragmens de deux inscriptions en bronze qui ont été trouvés à Héraclée, dans la grande Grèce. Ces inscriptions remontent au IIIe siècle avant notre ère, et servent à fixer les limites d'un fonds de terre appartenant à un temple de Bacchus. On y voit de plus une espèce de contrat, par lequel les magistrats de la ville afferment les biens d'un temple de Minerve à un de leurs concitoyens (1). Au bas de l'acte se trouvent les noms des témoins et de tous ceux qui ont pris part à la transaction. Comme, à côté de chaque nom, on voit un signe quelconque, tel qu'une lyre, un trépied, une grappe de raisin, n'est-il pas naturel d'en conclure que c'était la marque particulière des individus, et que ces signes représentaient l'empreinte de leur cachet? C'est ce qui a fait dire à un savant moderne que, sur les deux bronzes en question, la grappe de raisin, le trépied, la lyre, étaient des espèces d'armes de famille (2).

Nous ajouterons que ce n'étaient pas seulement les

---

même se trouve maintenant dans la magnifique collection de M. le duc de Blacas.

(1) Ces tables, publiées d'abord par Maittaire, le furent depuis et avec un très-long commentaire par le savant Mazocchi. Le titre est *Tabulæ heracleenses*, Naples, 1754, deux vol. in-fol.

(2) *Voyez* l'ouvrage de Mazocchi, p. 150. *Voyez* aussi Eckhell, *Doctrina numorum veterum*, t. II, p. 286, et Visconti, *Iconographie grecque*, édit. in-4°, t. II, p. 14 et 21

individus qui étaient en possession d'avoir de ces marques et de ces signes; il en était de même des corporations et des villes. C'est ainsi que la ville de Lampsaque, en Asie mineure, avait choisi pour type un hippocampe ou cheval marin. Athènes se servait de la chouette, symbole de la vigilance et de la sagesse. Ces emblèmes se mettaient sur les monnaies et sur les monumens. Les monnaies de Lampsaque portent l'hippocampe, celles d'Athènes portent la chouette. L'usage en était si général, que, même à présent, il y a une foule de médailles qui, faute d'inscription, ne sont reconnaissables pour nous qu'à l'aide de quelqu'un de ces signes (1).

---

(1) Ainsi, la plante appelée *silphium*, et qui, par ses vertus aromatiques, formait une des richesses de l'ancienne ville de Cyrène, a suffi pour faire reconnaître la patrie des médailles revêtues de cette plante. La fleur du *balaustium* a fait distinguer les médailles de la ville de Rhodes. On peut même induire de là que ces sortes de signes devaient se trouver sur les divers monumens particuliers au pays. Nous en avons la preuve dans une tessère découverte par M. Allier de Hauteroche dans la ville de Lampsaque, et qui porte l'hippocampe. Si nous ne connaissons pas de sceaux d'Athènes, ni de Rhodes, ni de Cyrène, avec le signe particulier à chacune de ces villes, c'est que le temps ne les a pas respectés. Il existe à ce sujet le témoignage positif d'un auteur ancien. On sait qu'un très-grand nombre de médailles des rois Séleucides de Syrie, portent pour type l'image d'une ancre. Or, Justin, après avoir raconté l'origine de ce signe, ajoute que les princes Séleucides l'avaient également adopté pour type de leur sceau. *Voyez* Justin, liv. XV, ch. 4, et Eckhell, *Doctrina numorum veterum*, t. III, p. 212.

Voyons s'il existe quelque chose d'analogue en Orient. Les Musulmans n'admettent point de figures humaines sur leurs cachets; nous avons dit qu'ils y placent d'ordinaire les noms de Dieu, de Mahomet et des personnages pour lesquels ils ont de la dévotion : mais ces noms leur tiennent lieu de la figure même. Nous nous contenterons ici de citer ce que pratiquent les Musulmans dans leurs mosquées et les lieux où ils exercent leur culte. Là où nous placerions un buste, un portrait, ils écrivent un nom; ils se tournent vers ce nom, ils lui adressent leurs salutations comme nous ferions pour le portrait ou le buste même. Ainsi l'on agit dans les mosquées, à l'égard de certains noms écrits sur les murailles; ainsi en usent les derviches et les moines musulmans dans la salle où ils se livrent à leurs cérémonies. Le nom du fondateur de l'ordre est écrit au fond de la salle, et ils n'entreprennent jamais rien avant de l'avoir salué (1).

Il existe d'ailleurs des exemples de signes particuliers à quelques souverains, et qui se rencontrent à-la-fois sur leurs monnaies et sur leurs sceaux. Nous citerons celui de Tamerlan. Nous avons dit que ce prince avait fait graver sur son cachet trois cercles accompa-

---

(1) *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. IV, p. 638, 641 et 643. Il y a cependant en Perse un ordre de derviches qui portent sur eux la figure de leur supérieur, en argile. *Voyez* Malcolm, *Histoire de Perse*, t. IV, p. 142.

gnés de deux mots persans dont le sens était : « *Tu as été véridique et tu as été sauvé.* Ce même signe et ces mêmes paroles se remarquent sur les monnaies de ce prince (1); aussi, l'Espagnol Clavijo, qui s'était trouvé en qualité d'ambassadeur auprès de Tamerlan, ayant à parler de ce signe, ne le désigne pas autrement que par le mot d'*armoiries* (2).

On peut encore faire mention du togra des sultans ottomans. Ce togra se trouve sur les monnaies, sur les sceaux et tous les actes du prince. On le remarque même, à ce qu'il paraît, sur tout ce qui lui a appartenu. Nous connaissons un poignard du sultan Mostapha, qui régnait vers le milieu du dernier siècle, et il porte son togra (3).

Il nous semble qu'on ne peut mieux comparer les marques et les devises des Orientaux qu'à nos emblèmes et à nos devises. On sait que chez nous, outre les armes communes à toute la famille, il existe des

---

(1) On les voyait même, suivant le témoignage d'un historien arabe, sur les marques en fer avec lesquelles ce conquérant faisait marquer les cuisses de ses chevaux. *Voyez* Ibn-Arabschah, t. II, p. 782.

(2) Voici les expressions de Clavijo : « E las armas que el Tamurbec tiene, son tres redondos assi como oes hechas. »

(3) Ce poignard fait partie de la belle collection d'armes orientales de M. le duc de Luynes. On y voit le togra du prince et l'année 1171 de l'hégire (1757 de Jésus-Christ), époque de son avénement.

devises, des figures appropriées au goût de chacun : c'est ainsi que Louis XIV avait adopté pour emblème le soleil, qu'on retrouve sur tous ses monumens ; c'est encore ainsi que François Ier employait la salamandre. C'est précisément ce qui se passe en Orient, avec cette différence pourtant que chez nous on ne se sert ordinairement de ces signes que dans les occasions peu importantes, tandis qu'en Orient le cachet figure en tout temps.

Nous ferons remarquer de plus que, dans le moyen âge, pendant les guerres des croisades, les Musulmans d'Égypte, de Syrie, de Mésopotamie, d'Asie mineure, ainsi que les Maures d'Espagne, et tous ceux d'entre les peuples musulmans qui étaient en relation avec les puissances chrétiennes, avaient, en beaucoup de points, imité notre système héraldique Il nous reste plusieurs monumens mahométans qui font foi de cet usage ; mais dans le nombre, il n'en est aucun qui rentre dans notre sujet actuel ; ce ne sont que des vases et sur-tout des médailles qui portent des traces de notre blason. En conséquence, nous renvoyons à la numismatique ce qui se rattache à cette question (1).

---

(1) Nous devons cependant citer le sceau que le sultan Sélim III avait, il y a quelques années, adopté pour sa chancellerie. Ce sceau est tout-à-fait semblable aux nôtres. En voici la description : Écusson ou bouclier ovale, traversé par six épées passées en sautoir et renfermant le togra du sultan ; au-dessus est un pavillon ;

Les sceaux sont encore en Orient le signe et le gage de l'autorité. Quand le sultan de Constantinople nomme son grand visir, il lui envoie un des sceaux de l'État; et s'il le lui retire, c'est une preuve qu'il a choisi un autre ministre. Aussi quelquefois la dignité de grand visir a été simplement désignée par les mots de *puissance du sceau* (1).

Cet usage d'investir de l'autorité par le sceau est fort ancien; nous le voyons établi en Égypte dès le temps du patriarche Joseph. Maintenant il est général dans les contrées musulmanes (2); on trouve même des princes qui n'ont pas pris d'autre titre que celui d'*héritiers du sceau* de leurs ancêtres (3).

De plus, le cachet sert quelquefois de garantie dans les engagemens et les promesses. Donner son cachet à

---

au-dessous un mortier sur son affût avec des canons; au bas sont des boulets et d'autres objets analogues.

(1) حكم نكين. C'est avec ce sceau que le grand visir cachète tous les mémoires qu'il adresse au sultan. Pour ses relations avec le public, il a son sceau particulier.

(2) Il y a plus : on l'aperçoit chez des peuples d'Asie qui n'avaient pas embrassé l'islamisme. Dans le moyen âge, les rois de Perse, de la race de Gengis-Kan, recevoient, en montant sur le trône, un sceau de l'empereur de la Chine. L'empreinte de ce sceau se remarque sur les lettres de ces princes à Philippe le Bel. *Voyez* le mémoire de M. Abel-Rémusat, t. VII des nouveaux *Mémoires de l'académie des inscriptions*, p. 391 et suiv.

(3) Nous en citerons des exemples dans la suite.

quelqu'un, c'est témoigner qu'on est tout entier à ses ordres. Ainsi en usa une fois un frère du calife Haroun Alraschid envers une personne à laquelle il devait de l'argent (1); ainsi en usa encore un prince turcoman de Maridin en Mésopotamie, appelé Ylgazi, envers un prisonnier à qui il avait promis la vie (2).

Par une suite naturelle, le cachet est devenu un symbole d'amitié. On lit dans Joinville que, pendant le séjour de S. Louis en Palestine, le Vieux de la Montagne, voulant faire sa cour au saint roi, lui envoya son cachet. Voici les expressions de Joinville : » Le Vieux de la Montagne envoya au roi son anel qui estoit de moult fin or, là où son nom estait escrit, et li manda que par son anel responsoit-il le roi, que dez-lors il vouloit qu'ils fussent tous un (3). »

Outre ces divers usages, conformes aux véritables besoins de l'homme, il en existe de bien différens. On sait que les anciens plaçaient quelquefois du poison sous le chaton de leurs anneaux, pour s'en servir dans l'occasion. Annibal, poursuivi par la haine impla-

---

(1) D'Herbelot, p. 481.

(2) *Voyez* le récit de Gautier le chancelier, dans le recueil de Bongars, intitulé *Gesta Dei per Francos*, p. 454 et 461. *Voyez* aussi *les Mille et une Nuits*, t. II, p. 328.

(3) *Voyez* Joinville, édit. du Louvre, p. 96. Les Romains également, quand ils voulaient faire une politesse à quelqu'un, lui envoyaient une empreinte de leur cachet, ou le cachet lui-même.

cable des Romains, se donna ainsi la mort. Les Musulmans, malgré leur esprit de religion bien connu, ont plus d'une fois recouru à ce moyen. Nous lisons dans l'histoire orientale que le chef de l'illustre maison des Barmécides, sous les premiers califes de Bagdad, avait toujours du poison dans son cachet. Deux siècles plus tard, un prince musulman des frontières de l'Inde s'empoisonna de cette manière (1).

Enfin les cachets ont servi à deviner l'avenir et à obtenir tous les effets merveilleux qu'on a coutume d'attribuer aux sciences occultes. Comme nous en avons déjà parlé, nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornerons à dire que presque tous ces usages se retrouvent chez les anciens, et nous citerons quelques nouveaux faits qui acheveront de montrer la grande analogie des temps antiques et des temps actuels.

Les premiers empereurs romains avaient une espèce de superstition pour le cachet d'Auguste, et le conservaient précieusement. Galba l'ayant perdu, cet accident fut considéré comme d'un très-mauvais augure. Il en fut de même du cachet de Mahomet : le calife Osman l'ayant laissé tomber dans un puits, la douleur fut universelle ; on appela l'année où cet événement eut lieu, *l'année de la perte de l'anneau ;* et dans la suite,

(1) Voyez-en d'autres exemples dans d'Herbelot, p. 189, 533 et 542.

on crut y voir un signe avant-coureur des désastres qui ne tardèrent pas à affliger l'islamisme (1).

L'empereur Adrien avait un anneau sur lequel était marquée sa devise, et auquel il attachait sa propre existence; l'ayant perdu quelques jours avant sa mort, il ne douta plus de sa fin prochaine. Un fait analogue est rapporté du sultan Sélim, conquérant de l'Égypte (2).

Il n'est personne qui n'ait lu avec intérêt l'histoire de ce Polycrate, tyran de Samos, qui mettait son bonheur dans une superbe pierre qu'il portait au doigt, et qui, craignant qu'à la fin les dieux jaloux ne lui fissent expier cruellement cet excès de jouissance, la jeta dans la mer (3). On sait que quelques jours après un poisson lui rapporta la pierre, et que ses craintes ne tardèrent pas à être justifiées.

On raconte quelque chose d'analogue du grand Haroun-Alraschid. Ce prince avait reçu du calife son père un très-beau rubis; son frère aîné voulant le lui enlever, il le jeta dans le Tigre : mais peu de temps après le frère de Haroun mourut; un poisson rapporta le rubis au nouveau calife, et, plus heureux que Polycrate, sa gloire alla toujours en croissant (4).

---

(1) *Voyez* la chronique persane de Thabari. *Voyez* aussi les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 266.

(2) Mouradgea d'Ohsson, t. I, p. 383.

(3) Hérodote, liv. III, chap. XLI; Pline, liv. XXXVII, n° 11.

(4) D'Herbelot, p. 432.

Les auteurs anciens ont encore parlé de l'anneau du roi Gygès, avec lequel on voyait et l'on n'était pas vu (1). Les Orientaux attribuent la même vertu au cachet de Salomon.

Tels sont les divers usages auxquels on a fait servir en Orient les cachets et les sceaux. Les Musulmans ne connaissent pas d'ailleurs la coutume qui règne chez nous de rassembler ces sortes d'objets pour la curiosité. Chez eux on considère l'utilité ou l'éclat, et l'on est indifférent à ce qui ne peut parler qu'à l'esprit.

Il n'en a pas toujours été de même chez les Musulmans; on pourrait citer quelques-uns de leurs princes qui étaient sensibles aux charmes des arts : tels étaient les califes fatimides d'Égypte, qui avaient rassemblé dans leur palais du Caire tout ce que l'art et la nature avaient produit de plus curieux. C'est là qu'on voyait le beau cachet en ambre jaune de Fakr-eddaulé, dont nous avons parlé; c'est là qu'on admirait les pierres les plus rares, les étoffes les plus riches, les bois les plus recherchés, les animaux les plus intéressans (2) :

---

(1) Cicéron, traité *de Officiis*, liv. III, chap. 9; Pline, liv. XXXIII.

(2) Nous renvoyons à la description qu'en a donnée Guillaume de Tyr, écrivain contemporain, d'après la relation de deux témoins oculaires. *Voyez* au liv. XIX de ses *Histoires*, chap. 17 et suiv. On peut aussi consulter divers passages d'auteurs arabes, recueillis par M. Ét. Quatremère, dans ses *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 363 et suiv.

mais ces trésors ont disparu et l'on aurait de la peine à en trouver quelque trace.

Maintenant tout dépérit, ou, si l'on conserve, c'est par vanité et non pour s'instruire. Chardin rapporte que de son temps, à Ispahan, sous la puissante dynastie des sofis, on avait rassemblé dans le palais des rois les objets les plus précieux. On y conservait entre autres le manteau du fameux Tamerlan ; mais tout cela était enseveli dans la poussière (1). D'ailleurs les sanglantes révolutions qui, depuis ce moment, n'ont pas cessé de bouleverser la Perse, n'ont dû rien laisser d'intact.

Ce que nous disons de la Perse s'applique à l'Inde et à la Turquie. Quelles richesses ne doit pas renfermer le sérail de Constantinople? Mais ces richesses sont comme enfouies ; aucun regard éclairé n'a pénétré dans ce goufre ; et un temps viendra où ces trésors seront arrachés, dispersés et anéantis pour jamais.

Il est vrai que, pour ce qui concerne les pierres gravées en particulier, le nombre des monumens a toujours dû être rare. A la mort des princes, on brise ordinairement leurs sceaux (2). On doit en faire sou-

---

(1) Chardin, t. VII, p. 485 et suiv.

(2) En Perse, du temps de Chardin, il existait un usage fort singulier. C'étaient les mêmes pierres qui, depuis plusieurs générations, servaient aux sceaux de l'État. Quand un roi mourait, on

vent de même pour les cachets et les sceaux des visirs, des pachas et des personnages qui ont été revêtus d'un caractère public. Aussi nous vient-il fort peu de monumens de cette importance.

Il n'y a que les pierres gravées dans leur véritable sens qui, ne pouvant être reproduites par empreinte, sont susceptibles d'être conservées; mais le sens des paroles convenant ordinairement à tout le monde, on ne doit pas en faire collection. Ceux qui les ont, les portent sur eux ou en font tel autre emploi qui leur paraît le plus convenable, et l'on n'en rassemble que pour s'en servir.

---

se contentait de changer la légende; et si la pierre était déjà creusée trop profondément, on aplanissait la surface et l'on renouvelait l'inscription. *Voyez* Chardin, t. v, p. 461.

DEUXIÈME PARTIE.

NOTICE

DES PERSONNAGES AUXQUELS IL EST FAIT ALLUSION SUR LES PIERRES GRAVÉES MUSULMANES ET LES MONUMENS ANALOGUES.

Nous allons faire connaître les personnages que les Musulmans aiment à citer sur leurs monumens religieux. Ces personnages remontent à la première origine des choses et se terminent au IIIe siècle après Mahomet. Nous les partagerons en trois classes : la première renfermera tous ceux qui appartiennent aux temps de la Bible jusqu'à Mahomet; la seconde sera consacrée à Mahomet, qui, par le grand rôle qu'il a joué, mérite d'occuper une place particulière; la troisième se composera de tous ceux qui sont venus après lui jusqu'à la fin.

§ I.

Personnages qui ont précédé Mahomet.

Les Musulmans, sur cette partie de leur histoire sacrée, ont débité un grand nombre de fables. On

dirait qu'à l'exception de ce qui a été tiré de la Bible, ils se sont plu à reproduire ce qui était fait pour révolter davantage les esprits raisonnables. Une grande partie de ces fables se retrouvent dans le Talmud et les livres des rabbins. Nous n'en citerons que ce qui se rapporte à notre sujet, et ce qui peut servir à caractériser l'esprit et les croyances de l'Orient, évitant tout détail qui ne s'adresserait qu'à une curiosité stérile.

Les Musulmans reconnaissent comme nous de bons et de mauvais anges (1). Parmi les bons, ils distinguent les quatre archanges Gabriel, Michel, Azraël, et Asrafel, qu'ils appellent les *rapprochés* (2), parce que ces anges sont sans cesse auprès du trône de Dieu, disposés à exécuter ses ordres. Gabriel est celui qui est chargé de porter les messages célestes; Michel préside aux élémens, particulièrement à la pluie ; Azraël reçoit les ames des hommes au moment qu'ils expirent, c'est celui qu'on nomme l'ange de la mort; enfin Asrafel est le gardien de la trompette céleste, dont il sonnera à la fin du monde.

Les Musulmans chérissent sur-tout Gabriel, parce qu'à les en croire, cet archange était l'ami particulier

---

(1) Ils les ont appelés du nom de ملايكه ; c'est l'équivalent de notre mot *ange*.

(2) المقربين.

de leur nation, et qu'il fut choisi de Dieu pour annoncer à Mahomet sa mission prophétique. Aussi le nom de Gabriel est-il fort commun parmi eux. Ils ont donné à cet archange plusieurs surnoms qui montrent le cas qu'ils en font. Ce sont ceux de *paon du jardin du paradis* (1), vu que Gabriel s'élève autant par son éclat au-dessus des êtres angéliques, que le paon au-dessus des oiseaux; de *grande règle* (2), à cause de l'avantage qu'il a eu de communiquer à Mahomet tous les préceptes qui régissent aujourd'hui l'islamisme; et de *fidèle dépositaire* (3), ainsi que d'*esprit saint* (4), parce qu'il est le confident des volontés du Très-Haut. Mahomet a dit : « Quiconque est ennemi de Gabriel, qu'il soit confondu (5). »

Les Musulmans ont aussi du respect pour l'archange Michel; mais ils le considèrent avec quelque défiance, disant que son inclination le portait vers les Juifs, et que, si Dieu l'avait écouté, jamais l'islamisme n'aurait fleuri sur la terre (6). Aussi son nom est peu usité parmi eux.

---

(1) طاوس باغ بهشت.

(2) الناموس الاكبر. *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 28.

(3) الامين.

(4) روح القدس.

(5) Alcoran, sour. II, vers. 91.

(6) A leur tour, si l'on en croit les Musulmans, les Juifs ont de

A l'égard des mauvais anges, le plus fameux est Iblis (1), autrement appelé *Satan* (2), qui se mit à la tête des anges rebelles, et qui, suivant l'Alcoran, fut précipité avec eux du ciel à coups de cailloux embrasés (3). C'est le Diable des Chrétiens et le Satan des Juifs. En mémoire de sa tragique aventure, les Musulmans ne l'appellent que *Satan le lapidé* (4).

Après les anges, les Musulmans ont admis une race intermédiaire; c'est celle des génies. Les génies, suivant l'Alcoran, se rapprochaient des anges, en ce qu'ils avaient été tirés comme eux de la substance du feu, et ils se rapprochaient de la nature de l'homme, en ce qu'ils buvaient, mangeaient et étaient soumis aux mêmes besoins que lui. Un autre rapport qu'ils avaient avec l'homme, c'est que les uns étaient mâles, les autres femelles, et qu'ils se reproduisaient par la voie de la génération.

On a distingué plusieurs espèces de génies : on les

---

l'aversion pour Gabriel, l'accusant d'avoir provoqué la ruine du judaïsme. *Voyez* Marracci, *Prodromus ad refutationem Alcorani*, part. II, p. 49 et suiv. *Voyez* aussi le *Commentaire de l'Alcoran*, par le même auteur, p. 43, ainsi que l'*Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc de Berkevi, par M. Garcin de Tassy, p. 59.

(1) ابليس.

(2) شيطان

(3) Alcoran, sour. XXXVII, vers. 7 et suiv.

(4) Ils ont souvent à la bouche cette expression : « Dieu me garde de Satan le lapidé ! اعوذ بالله من الشيطان الرجيم. »

a appelés *génies* (1), *dives* (2), *péris* (3); ce sont, en un mot, les fées et les démons de l'Orient.

Il est parlé, en différens endroits de l'Alcoran, de ces êtres singuliers (4). Comme, dans l'opinion des Musulmans, la terre ou quelque chose de semblable existait avant Adam, on a supposé qu'elle fut habitée pendant plusieurs milliers d'années par les génies, et que ce fut seulement après avoir reconnu l'impossibilité de les maintenir dans la vertu, que Dieu se décida à créer l'homme. Quelques écrivains sont allés jusqu'à retracer l'histoire de ces temps reculés.

Au rapport des Musulmans, presque toute la race des génies fut éteinte. Le petit nombre de ceux qui échappèrent au désastre général, furent relégués dans certains lieux écartés de la terre. Il commença à être de nouveau question d'eux, lorsque le grand Salomon les força à travailler aux édifices qui l'ont immortalisé. Plus tard, quelques-uns d'entre eux embrassèrent la religion de Mahomet (5). Depuis cette époque on n'en a plus entendu parler (6).

---

(1) جن et جان.

(2) ديو.

(3) پرى.

(4) *Voyez* entre autres la sour. LV, vers. 14 et suiv.

(5) Alcoran, sour. XLVI, vers. 29; sour. LXX, vers. 1 et suiv., et sour. LXXII.

(6) *Voyez* la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, aux mots

Les Musulmans se rapprochent davantage de nous dans ce qu'ils disent de la création d'Adam et d'Ève. Ils ajoutent qu'Adam, après son péché, fut jeté par l'ange du Seigneur dans l'île de Ceylan, au lieu où est la montagne encore appelée *pic d'Adam*, et qu'Ève fut reléguée sur les côtes de la Mer-Rouge, vers l'endroit où plus tard fut bâtie la Mecque. Ces deux époux restèrent ainsi séparés pendant plus de deux cents ans; enfin Dieu, touché de leurs larmes, les réunit ensemble aux environs de la Mecque. On montre encore les lieux où l'on suppose qu'ils laissèrent des traces de leur séjour. Ce ne fut qu'après y avoir donné naissance à une nombreuse postérité, que l'ange de la mort étant venu les trouver de la part de Dieu, ils rendirent leur ame au Seigneur (1).

Adam est regardé comme un prophète, et l'on est persuadé qu'il avait sur le front un rayon lumineux à-peu-près semblable à celui que nos peintres représentent sur le front de Moïse, et qui devait faire reconnaître

---

Gian, Genn, Div, Péri, Takouin, &c. *Voyez* aussi Marracci, *Prodromus*, part. II, p. 15 et suiv.

(1) Si l'on en croit Kessaï dans son *Histoire* arabe *des patriarches*, l'ange de la mort leur présenta à l'un et à l'autre une coupe qui les fit mourir. Le même auteur prétend que cette coupe servit successivement à tous les prophètes; et c'est sans doute de là qu'est venue cette expression si commune chez les écrivains orientaux, *boire à la coupe de la mort*, ou plus simplement, *goûter la mort*, c'est-à-dire, *mourir*.

son caractère sacré. Les Musulmans le surnomment *le père des hommes* (1), parce que c'est de lui que nous descendons tous. Il est encore appelé l'*élu de Dieu* (2), en mémoire du choix que le créateur fit de lui pour fonder le genre humain. On lui donne de plus le titre d'*apôtre de Dieu* (3), et l'on ajoute que le Seigneur lui avait envoyé dix livres de révélations, à l'aide desquels ses descendans devaient suivre la droite voie; mais ces livres ne nous sont point parvenus (4).

Après la mort d'Adam, le rayon prophétique passa à son fils Seth. C'est au temps de Seth que les hommes commencèrent à s'éloigner des préceptes qu'Adam avait laissés. Seth persévéra presque seul dans la loi de Dieu, et le rayon prophétique passa directement à ses descendans, jusqu'à Édris, que nous appelons Énoch (5).

Édris, au rapport de l'Alcoran, fut un grand pro-

---

(1) ابو البشر.

(2) صفى الله.

(3) رسول الله.

(4) Sur Adam et Ève, consultez l'*Histoire* arabe *des patriarches*, par Kessaï, et la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. *Voyez* aussi Marracci, *Prodromus*, part. IV, p. 79 et suiv., ainsi que le commentaire de l'Alcoran par le même auteur, p. 22, et Mouradgea d'Ohsson, t. I, p. 69 et suiv.

(5) *Voyez*, sur cette identité, Hottinger, *Historia orientalis*, p. 30 et suiv.

phète (1). Dieu lui envoya trente livres de révélations et l'instruisit de toutes les sciences.

Édris passe pour avoir découvert l'art de l'écriture, l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie. On dit de plus qu'il mania le premier la navette, et qu'il apprit à tisser la toile; jusque là les enfans d'Adam ne s'étaient vêtus que de peaux d'animaux. C'est l'Hermès des Égyptiens et le Mercure des Grecs (2).

Un autre mérite que les Musulmans attribuent à Édris, c'est d'avoir été l'ennemi le plus redoutable des impies et des hommes criminels de son temps; ils lui ont donné en conséquence le titre de *zélateur de la cause de Dieu* (3), et ils le regardent encore comme le modèle et le patron de tous ceux qui se dévouent à la défense de l'islamisme.

A l'exemple de notre Énoch, Édris passe pour avoir été enlevé vivant au ciel; c'est de là qu'il a été surnommé *l'élevé en Dieu* (4).

Après Édris, la corruption alla toujours croissant, jusqu'à ce que Dieu eut fait choix de Noé pour rappeler les hommes au droit chemin. Noé, ou, comme disent les Musulmans, Nouh, brillait de tout l'éclat

---

(1) *Voyez* à la sour. XIX, vers. 57.

(2) Dans les traités orientaux des sciences occultes, on se sert indifféremment des noms d'Hermès (هرمس) et d'Édris.

(3) المجاهد et الغازى.

(4) *Voyez* à la sourate de l'Alcoran déjà citée.

du caractère prophétique. Il se présenta à ses compatriotes, et leur dit : « Le Seigneur m'a fait part de sa miséricorde ; il m'a favorisé du don de prophétie ; revenez au sentier de la vertu (1). » Mais ces hommes pervers refusèrent de l'entendre, et Dieu, dans sa colère, résolut de les faire périr par un déluge universel.

Par ordre du Seigneur, Noé construisit l'arche et s'y enferma avec toute sa famille. Quand les préparatifs furent finis, la terre se couvrit d'eau et le genre humain fut submergé. Ensuite Dieu adressa ces paroles à Noé : « O Noé, descends de l'arche et reçois mon salut et mes bénédictions pour toi et pour tous ceux qui viendront après toi. » Noé sortit de l'arche, et peu de temps après le genre humain se rétablit (2).

En mémoire d'un si grand événement, Noé fut honoré du titre de *délivré* (3). Les Musulmans le regardent comme un second Adam, et ils lui donnent le titre de *prince des envoyés de Dieu* (4). C'est en effet de lui que sont descendus tous ceux qui, après le déluge, ont été chargés de quelque mission divine.

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. XI, vers. 27 et suiv. *Voyez* aussi la sour. VII, vers. 60.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. XI, vers. 50.

(3) نجى الله.

(4) شيخ المرسلين.

De plus, comme, dans la construction de l'arche, il avait fait preuve d'une grande habileté, les charpentiers et les menuisiers l'ont pris pour patron.

Mais les hommes ne tardèrent pas à revenir à leur voie corrompue. Entre les enfans de Noé, Sem fut celui qui hérita du rayon de la prophétie. Les Musulmans citent après lui deux prophètes dont il n'est point parlé dans la Bible; ce sont Houd et Saleh (1).

Houd reçut l'ordre du Seigneur d'aller prêcher la foi à quelques tribus d'Arabes nomades appelées Ad et Schedad. Ces peuples étaient remarquables par leur taille prodigieuse (2); les plus petits avaient soixante coudées; à peine y avait-il des arbres assez hauts pour soutenir leurs tentes. Comme ils souffraient depuis quelque temps d'une horrible sécheresse, Houd se présenta à eux et leur dit : « O mes frères, adorez le Dieu véritable, le Dieu unique; implorez sa clémence, et il fera descendre la pluie du ciel sur vos champs embrasés. » Mais ces impies ne voulurent pas écouter ses paroles; ils l'accusèrent même de folie et menacèrent de le tuer. Le Seigneur, irrité, suscita contre eux un vent épouvantable qui les extermi-

---

(1) Hottinger croit que Houd est le même que le patriarche Héber, qui donna son nom aux Hébreux. *Voyez Histor. orient.* p. 38.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. XI, vers. 52 et suiv., ainsi que l'*Histoire des patriarches*, de Kessaï.

na (1); le vent n'épargna que le petit nombre de ceux qui avaient cru à Houd. Cet événement est ainsi raconté dans l'Alcoran : « Nous avons délivré Houd et ceux qui avaient cru en lui, et nous avons exterminé ceux qui, au mépris de nos commandemens, avaient persisté dans leur infidélité (2). »

Quant à Saleh, il fut chargé de ramener certains peuples de l'Arabie appelés Temoudites. Ces peuples, non moins méchans que ceux d'Ad et de Schedad, occupaient, suivant la commune opinion, une riche vallée de l'Arabie Pétrée, vers le midi de la Mer Morte; cette vallée était arrosée d'eau et plantée de palmiers. Entourés de tous côtés de hautes montagnes, les Temoudites avaient creusé leurs demeures dans les rochers, et prétendaient braver de là la vengeance divine (3). Saleh vint les trouver de la part de Dieu et leur parla ainsi : « O mes frères, adorez le Dieu véritable, le Dieu unique; c'est lui qui vous a créés d'un peu de terre et qui vous a placés dans les lieux que vous occupez; demandez-lui pardon et faites pénitence; il est proche et il vous entendra. » Mais les Temoudites répondirent que, pour rien au monde, ils

---

(1) Quelques auteurs musulmans croient que c'est en cette occasion que la terre s'ébranla pour la première fois.

(2) Alcoran, sour. VII, vers. 70.

(3) *Voyez*, sur ces peuples, l'Alcoran, sour. VII, vers. 74, sour. XI, vers. 61 et suiv.; sour. XXVI, vers. 140.

n'abandonneraient le culte de leurs pères. En vain Saleh, pour les convaincre de leur égarement, fit sortir des flancs d'un rocher une chamelle miraculeuse prête à mettre bas; ces impies n'en furent que plus endurcis. Ils accusèrent Saleh de magie, et tuèrent la chamelle avec son petit. Alors Dieu envoya contre eux un ange qui les surprit un matin dans leurs cavernes, et les fit tous périr.

Les Musulmans ont gardé un profond souvenir de l'impiété des Temoudites, et de la vengeance que Dieu en tira. Ils montrent encore les demeures qui furent souillées par la présence de ces hommes criminels, et le rocher miraculeux d'où sortit la chamelle; ils croient même entendre, dans le voisinage, les cris déchirans que pousse cet animal; et quand ils passent par ce lieu, ils s'en éloignent pour n'en être pas troublés. Le petit de la chamelle est également devenu parmi eux le signal des plus grandes calamités; quand ils sont menacés de quelque désastre, ils disent: « C'est le cri fatal du chamelon de Saleh (1). »

Ainsi s'écoulèrent les temps qui précédèrent Abraham. Avec ce patriarche, que les Musulmans appellent Ibrahim, commence pour ainsi dire une ère nouvelle.

---

(1) *Voyez* l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque, à l'usage des pélerins musulmans*, traduit du turc par M. Bianchi, p. 54 et 55. *Voyez* aussi Mouradgea d'Ohsson, t. 1, p. 187, et Jean Thévenot, *Voyages*, t. 1, p. 127.

On l'a regardé comme l'ami chéri de Dieu et le père des croyans ; quelques tribus arabes elles-mêmes se sont honorées de l'avoir pour aïeul, et il n'y a pas en Orient de nom plus vénéré.

Si l'on en excepte ce qui est tiré de la Bible, la vie d'Abraham, d'après l'Alcoran, n'est le plus souvent qu'un tissu de fables; voici ce qu'on y voit de plus singulier.

Abraham était fils d'un officier de la cour de Nembrod, roi de Babylone (1), appelé Azar. Nembrod, ayant vu dans une nuit un astre qui s'élevait sur l'horizon, et qui par son éclat effaçait les autres étoiles, fut effrayé, et consulta les devins. Tous répondirent que ce prodige annonçait la naissance d'un enfant miraculeux, qui jouirait d'une gloire extraordinaire, et qui se mettrait au-dessus des princes les plus puissans. Nembrod, épouvanté, ordonna aussitôt qu'on séparât les hommes des femmes, et menaça de mettre à mort quiconque serait surpris en contravention. Il ne savait pas que cet enfant devait recevoir le jour d'un de ses propres courtisans. Azar fut laissé avec sa femme, et celle-ci ne tarda pas à être enceinte. Quand le moment des couches arriva, elle se retira à la campagne, et c'est là qu'Abraham vint à la lumière.

---

(1) Les Musulmans croient que c'est le même qui bâtit la tour de Babel.

Tout fut prodigieux dans cet enfant. Pendant le temps qu'il resta à la campagne, Dieu lui-même pourvut à sa nourriture; un de ses doigts lui fournissait un lait exquis, et un autre du miel doux : il croissait avec une rapidité extraordinaire; au bout de quinze mois il fut aussi avancé qu'une personne de quinze ans. Il se mit alors en marche vers la ville de Babylone, résolu d'exécuter les grandes choses auxquelles il était appelé.

Il ne se trouvait cependant pas encore bien éclairé sur la vraie religion. Comme, à cette époque, le genre humain était livré à l'idolâtrie et au culte des astres, et que Nembrod lui-même se faisait passer pour dieu, il ne put voir sans étonnement les globes majestueux qui roulent sur nos têtes. Si l'on en croit l'Alcoran, quand il aperçut l'étoile de Vénus briller sur l'horizon, il se disposa à l'adorer; il reconnut son erreur lorsqu'il la vit prête à se coucher : mais alors il tourna ses regards vers la lune, qui commençait à éclairer le firmament; il fit ensuite de même pour le soleil. Voyant enfin que tous ces astres n'avaient qu'un moment pour paraître sur la scène, il se convainquit de l'égarement de ses compatriotes, et marcha d'un pas ferme dans la voie de Dieu (1).

Une seule chose l'embarrassait; c'était ce qu'il avait

(1) Alcoran, sour. VI, vers. 74 et suiv.

entendu raconter de Nembrod, de sa puissance, du nombre des gardes qui l'entouraient. Il fut d'abord ébloui de tant de grandeurs; mais comme Nembrod était horriblement laid, il comprit que Dieu n'avait pu se montrer sous des traits aussi difformes, et il ne balança plus à rendre hommage à la vérité.

Il commença par essayer de ramener son père, qui avait persisté jusque-là dans le culte des idoles. « O mon père! lui dit-il, pourquoi adorer ce qui ne voit ni n'entend, ce qui ne peut faire ni bien ni mal? O mon père! je connais ce que vous ne connaissez pas; suivez mes avis, et je vous conduirai dans le droit chemin (1). »

Il prêcha aussi dans la ville de Babylone; mais bien peu crurent en lui. Nembrod sur-tout se montra rebelle à ses exhortations; et comme Abraham refusa de l'adorer, il le fit précipiter dans une fournaise ardente : heureusement, ajoute l'Alcoran, Dieu vint au secours de son serviteur; le feu perdit sa chaleur et *devint froid;* quelques auteurs ajoutent même qu'il se convertit en un jardin de roses (2).

---

(1) Alcoran, sour. XIX, vers. 39. *Voyez* aussi sour. XXVI, vers. 7 et suiv., et sour. XXIX, vers. 16.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. XXI, vers. 68. Quant à Nembrod, les Musulmans croient qu'il fut puni, dès cette vie, de son horrible impiété. Dieu, pour confondre son orgueil, permit qu'un petit moucheron lui entrât dans le cerveau et ne lui laissât pas de repos :

Après ce prétendu prodige de la puissance divine, Abraham quitta Babylone, et, par l'ordre de Dieu, se porta vers la Syrie et la Palestine. Les Musulmans citent encore ici plusieurs circonstances dont nos livres saints n'ont point parlé. A les en croire, lorsque Sara et Agar eurent chacune donné un fils à Abraham, et qu'elles ne purent plus s'accorder ensemble, ce patriarche prit avec lui Ismaël ainsi que sa mère, et les conduisit au lieu où se trouve maintenant la Mecque. Ce pays était alors inhabité et n'offrait par-tout qu'un sol aride. En vain Abraham chercha une source pour se désaltérer; n'en trouvant pas, il allait abandonner Agar et Ismaël à leur malheureux sort, lorsqu'un ange du Seigneur fit jaillir avec son pied une source d'eau vive. C'est le puits qui coule encore auprès de la Caaba, et qu'on appelle le puits de Zemzem.

Les Musulmans ajoutent qu'après qu'Ismaël et Agar se furent établis dans le pays, Abraham vint les visiter plusieurs fois, et que, dans un de ces voyages, il bâtit, par l'ordre de Dieu, la Caaba. Il construisait l'édifice, et Ismaël lui fournissait les pierres. On montre encore la pierre sur laquelle on suppose qu'il plaçait les pieds. Il régla les cérémonies du pélerinage;

---

en vain se faisait-il frapper la tête à grands coups de maillet; il mourut dans les plus épouvantables souffrances, et son nom sert encore en Orient à désigner les tyrans et les fléaux de l'espèce humaine. *Voy.* l'*Histoire des patriarches*, de Kessaï, fol. 62 verso.

et depuis ce moment ce lieu devint le rendez-vous de tous les peuples de l'Arabie (1).

Abraham passe en Orient pour avoir été un modèle de toutes les vertus. Voici un trait de sa charité.

Dans les temps de disette, Abraham avait la louable habitude de distribuer du blé aux pauvres. Une année, ses provisions étant épuisées, il envoya ses gens en acheter en Égypte; mais il se trouva que l'Égypte était en proie au même fléau. Les gens d'Abraham, pour ne pas s'en revenir à vide, remplirent leurs sacs de sable; et ce sable, par la permission divine, se changea en farine. Il est fait allusion à ce trait dans l'Alcoran, et Abraham a reçu à cette occasion le titre d'*ami de Dieu* (2).

Au reste, à en croire les Musulmans, Abraham n'était pas tel que nous nous le représentons. Voici en quels termes s'exprime Mahomet : « Abraham n'était ni Juif ni Chrétien; il était orthodoxe et musul-

---

(1) Alcoran, sour. II, vers. 119 et suiv:

(2) خليل et خليل الله. *Voyez* l'Alcoran, sour. IV, vers. 124. Au sujet d'Abraham, consultez l'*Histoire des patriarches*, de Kessaï, depuis le fol. 55 jusqu'au fol. 70. *Voyez* aussi la *Bibliothèque* de d'Herbelot, au mot *Abraham*, et Hyde, *de Religione veterum Persarum*, p. 27 et suiv., 2e édit. C'est par erreur cependant que ce dernier a voulu établir un rapprochement entre Abraham et Zoroastre. Le nom de ce patriarche ne se trouve pas une seule fois mentionné dans les livres sacrés de l'ancienne Perse.

man (1). » Tel est l'artifice auquel recourut ce faux prophète, pour faire croire que sa religion n'était pas nouvelle, et que, si elle différait de celle qu'on suivait de son temps, c'est que les hommes l'avaient corrompue.

Après Abraham, les Musulmans attribuent le rayon prophétique à deux personnages à-la-fois, à Isaac et à Ismaël; mais comme Ismaël fut le père de la tribu à laquelle appartenait Mahomet, ils lui donnent le premier rang, et le regardent comme le seul fils légitime (2). Par suite de la même idée, ils mettent sur le compte d'Ismaël ce que la Bible a dit d'Isaac. A les en croire, ce n'est pas Isaac que Dieu ordonna à Abraham de lui immoler, et à la place duquel il suscita un belier miraculeux; c'est Ismaël : aussi Ismaël a-t-il reçu par honneur le titre de *sacrifié* (3). Le respect des Musulmans pour Ismaël a rejailli sur sa mère Agar; ils ont appelé celle-ci du nom de *mère* (4), et ils la mettent au nombre des prophétesses.

D'Isaac, la lumière prophétique passa à Jacob, sur-

---

(1) Alcoran, sour. III, vers. 60.

(2) Ils disent d'ailleurs que, quand même Agar n'eût été que l'esclave d'Abraham, et que le titre d'épouse eût appartenu à Sara, comme en Orient on n'a égard qu'à l'âge, Ismaël, étant né le premier, devait passer avant. *Voyez* Chardin, t. IX, p. 16.

(3) ذبيح الله.

(4) انا.

nommé le *père des douze tribus* d'Israël, et de Jacob à Joseph.

Joseph, ou, comme prononcent les Musulmans, Ioussouf, joue un grand rôle en Orient. Mahomet lui a consacré un chapitre entier de son Alcoran (1); et en général, ce qu'il raconte est si étrange, que quelques-uns de ses disciples eux-mêmes ont regardé cette partie de son récit comme une imposture (2). En voici quelques traits.

On sait que Joseph, ayant été emmené esclave en Égypte, fut vendu à un Égyptien appelé Putiphar. Les Orientaux croient que Putiphar était le premier ministre de Pharaon; ils croient de plus que Joseph était d'une beauté extraordinaire, et qu'aucune femme ne pouvait le voir sans l'aimer (3). Aussi, à peine la femme de Putiphar, qu'on appelle Zoléikha, l'eut aperçu, qu'elle fut embrasée d'ardeur. Joseph, après quelque résistance, était sur le point de céder, lorsque l'ombre de son père lui apparut et le ramena à son devoir.

Cependant, ajoute l'Alcoran, le bruit de cette aventure ne tarda pas à se répandre dans la capitale de

---

(1) C'est la sourate XII.

(2) Lisez les notes de Marracci.

(3) C'est de là que sont venues ces expressions si fréquentes de *visage de Joseph*, de *beauté de Joseph*, de *face de Joseph*. *Voyez* le Dictionnaire de Meninski, au mot غلام.

l'Égypte. Toutes les dames s'élevèrent avec force contre l'indigne foiblesse de Zoléikha, et se montrèrent sur-tout révoltées de ce qu'elle avait donné son cœur à un esclave. Zoléikha, voulant se venger, en invita quelques-unes à venir manger des grenades chez elle. Pendant qu'elles étaient à table, on fit tout-à-coup apparoître Joseph ; et ces dames furent si éblouies de sa beauté, que, sans songer à ce qu'elles faisaient, elles se coupèrent les doigts au lieu des grenades (1).

Si l'on en croit les Orientaux, Zoléikha parvint enfin à ce qu'elle desirait. Après la mort de son mari, elle épousa Joseph, et ils furent à jamais les modèles de la tendresse conjugale.

C'est cette merveilleuse beauté de Joseph qui l'a fait regarder par quelques Musulmans comme l'emblème de la perfection divine. Partant de cette idée, ils ont dit que l'attachement de Zoléikha pour lui était une image de l'amour de l'homme pour celui qui lui a donné l'être; ils ont même ajouté que nous devons suivre l'exemple de Zoléikha, et qu'il serait étonnant que la beauté céleste de Joseph ne nous transpor-

---

(1) L'aventure dont il est ici question, et beaucoup d'autres dont nous parlerons dans la suite, se trouvent représentées dans un très-beau manuscrit persan de la bibliothèque du Roi, qui traite de l'histoire des patriarches et des prophètes. *Voyez* au n° 54 du catalogue imprimé.

tât pas quelquefois hors des bornes de la retenue (1).

Les Musulmans ont encore allégorisé l'éclatante fortune de Joseph et son passage subit de la prison à la première dignité de l'Égypte. Ils disent que cette étonnante élévation représente l'impatience avec laquelle l'ame pieuse brise tous les liens qui l'attachent à la terre pour s'élever dans le ciel. Le poëte Hafez, empruntant le langage de la divinité, s'exprime ainsi : « O ma chère lune de Chanaan ! le trône de l'Égypte vous est destiné ; il est temps que vous disiez adieu à la prison. » En effet, le patriarche Joseph a été regardé comme le plus bel astre qui eût jamais paru sur l'horizon de la Palestine ; et Hafez, se mettant à la place de Dieu même, semble dire aux amis passionnés des biens de ce monde : Renoncez à ces plaisirs d'un jour, et élancez-vous dans le sein de la divinité, où tous vos desirs seront satisfaits (2).

---

(1) Voici comment s'exprime le poëte persan Hafez :

« Je comprends que, vu la beauté éclatante de Joseph, l'amour ait fait sortir Zoléikha hors du voile de la décence. »

من ازان حسن روز افزون که یوسف داشت دانستم
که عشق ازپرده عصمت برون آرد زلیخارا

(2) Voici les paroles mêmes de Hafez :

ماه کنعانی من مسند مصران تو شد
وقت آنست که بدرود کنی زندانرا

Nous renvoyons à la paraphrase turque de Soudi, et au recueil publié par le baron Rzesvizki, sous le titre de *Specimen poeseos persicæ, sive Haphyzi ghazelæ sexdecim ;* Vienne, 1771.

Entre les vertus de Joseph, les Orientaux célèbrent sa charité. Sadi rapporte, dans son *Gulistan*, que pendant les sept années que l'Égypte fut frappée de stérilité, Joseph se priva chaque jour d'une partie de sa nourriture, pour venir au secours des malheureux (1).

Après Joseph, il s'écoula plusieurs siècles avant qu'on vît apparaître aucun personnage digne de mémoire. Moïse, ou, comme écrivent les Orientaux, Moussa, est celui qui fut choisi de Dieu pour rappeler les grands noms de Noé et d'Abraham. Mahomet le cite très-souvent dans son Alcoran (2). Comme il se trouva dans une position à-peu-près pareille à celle de ce patriarche, que, comme lui il fut obligé de quitter son pays, et que cette émigration donna un nouvel essor à sa puissance, il aimait à mettre en scène le législateur des Hébreux et à s'autoriser de ses exemples.

Voici les traits qui nous ont le plus frappé. Le Pharaon sous lequel vivait Moïse était un prince impie et orgueilleux qui voulait se faire passer pour dieu.

---

(1) Il est souvent fait allusion à cette générosité de Joseph dans les écrits des Orientaux. Voyez-en un exemple dans les *Annales* d'Aboulféda, t. IV, p. 416. Reiske le traducteur n'a pas saisi l'allusion.

(2) *Voyez* aux sourates VII, XXVI, XXVIII, &c. *Voyez* aussi la *Bibliothèque* de d'Herbelot, au mot *Moussa*.

« C'est moi, disait-il aux Égyptiens, c'est moi qui suis le plus grand et le plus puissant de tous vos dieux; c'est moi qui suis votre souverain maître. » Quand Moïse se présenta à lui de la part de Dieu pour obtenir la permission d'emmener les Israélites dans le désert, et qu'en preuve de sa mission il eut opéré plusieurs miracles, le prince fit un appel général aux magiciens et aux sorciers de ses états. Il en accourut, suivant quelques auteurs, soixante et dix mille A leur tête se trouvaient les deux frères Sabour et Gadour. En arrivant, Sabour et Gadour s'informèrent si les prodiges opérés par Moïse conservaient leur effet pendant que ce prophète dormait; car, disaient-ils, c'est le propre des magiciens de n'agir que pendant qu'ils sont éveillés : or, la baguette que Moïse avait changée en serpent restait toujours dans son état de serpent, et servait même de gardien à Moïse durant son sommeil. Les deux frères Sabour et Gadour ne purent plus méconnaître le doigt de Dieu, et rendirent hommage à la vérité.

Cet exemple en entraîna plusieurs autres. La propre femme de Pharaon abandonna le culte des idoles et crut au vrai Dieu; mais le Roi se montra plus endurci que jamais. En vain le Seigneur accabla l'Égypte de plaies (1); Pharaon déclara une guerre implacable

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. XVII, vers. 101 et suiv.

à tous ceux qui refusaient de le reconnaître pour dieu, et n'épargna pas même sa femme. Par ses ordres, on lui lia les pieds et les mains; on l'exposa un jour d'été aux rayons brûlans du soleil; on l'aurait même mise à mort, si Dieu n'eût envoyé un de ses anges pour la protéger (1). Enfin il essaya de poursuivre les Israélites jusque dans les flots de la Mer Rouge, et fut englouti avec toute son armée (2).

Nous n'insisterons pas sur le récit que les Musulmans font de la vie de Moïse : une partie, ainsi qu'on l'a vu, s'accorde avec celui de la Bible, et est déjà

---

(1) Cette princesse est appelée par les Musulmans *Asia*. Mahomet lui met cette prière dans la bouche : « O mon Dieu ! bâtis-» moi auprès de toi une demeure dans le paradis. » *Voyez* l'Alcoran, sour. LXVI, v. 11.

(2) On lit dans l'Alcoran que Pharaon, à sa dernière heure, s'efforça de toucher par son repentir la miséricorde divine, et que Dieu se montra inexorable. Les Musulmans ont de tout temps manifesté pour le nom de ce prince la plus grande horreur. On lit dans l'histoire orientale que le célèbre Haroun Alraschid, étant venu en Égypte et ayant pu contempler les débris de la gloire des Pharaons, ne fut frappé que d'une chose; ce fut l'impiété de celui de ces princes qui avait voulu égaler la majesté divine. En conséquence, pour humilier ces anciens potentats dans la personne de leurs descendans, il mit à la tête de l'Égypte le plus vil des esclaves de sa cour. C'était un Éthiopien aux grosses lèvres, d'une telle stupidité, qu'au rapport de Sadi, les Égyptiens étant venus un jour se plaindre à lui de ce que le Nil avait emporté leur récolte de coton et de légumes, il leur demanda pourquoi on n'avait pas semé de la laine. *Voyez* le *Gulistan*, chap. 1, n° 39.

connue; l'autre n'est qu'un tissu de fables. Nous ajouterons seulement que, dans l'opinion des Orientaux, Moïse avait la connaissance de l'alchimie et de tous les secrets de la nature (1), et qu'il opérait la plupart de ses prodiges avec sa main, qu'ils représentent comme aussi blanche que la neige, aussi éclatante que les étoiles du firmament; aussi, lorsqu'ils veulent parler d'un homme puissant en œuvres et en paroles, d'un médecin qui opère des cures merveilleuses, ils disent qu'il a la *main blanche* de Moïse (2). Ils célèbrent encore la verge miraculeuse que ce grand législateur changea en serpent, et avec laquelle il sépara les eaux de la Mer Rouge (3); on n'a pas même oublié le buisson ardent, et les Orientaux y font allusion dans leurs écrits.

Moïse, à cause des longs entretiens qu'il eut avec Dieu, a reçu le titre de *confident du Seigneur* (4). Le respect que les Musulmans ont pour lui s'est communi-

---

(1) *Voyez* Kessaï, fol. 118 verso.

(2) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. V, p. 395, avec la note 34 de Reiske, lequel n'a pas compris cette expression. *Voyez* aussi l'édition de Hariri, par M. Silvestre de Sacy, p. 153.

(3) Nous en avons nous-même publié un exemple d'après l'auteur arabe Makrizi. *Voyez* le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 161; *voyez* aussi le poëme des *Amours de Medjnoun et de Leyla*, traduction de M. Chezy, t. I, p. 171.

(4) كليم الله.

qué à son frère Aaron. On a regardé ce dernier comme le lieutenant et le visir de Moïse, et on lui a accordé le don de prophétie; on a fait de même pour le beau-père de Moïse, qu'on appelle Schoaïb. Si l'on en croit l'Alcoran, Schoaïb fut envoyé de Dieu aux Madianites pour leur prêcher la foi. Les Madianites étaient de grands voleurs; ils avaient à-la-fois deux poids et deux mesures; ils achetaient avec la grande et vendaient avec la petite; de plus, ils se livraient à toute sorte de brigandages. Schoaïb essaya de les ramener; en signe de sa mission, il offrit d'abaisser les plus hautes montagnes: mais les Madianites furent sourds à ses prières; et à la fin, Dieu, pour les punir, suscita un tremblement de terre qui les extermina (1).

Nous passerons maintenant à Job. Tout le monde connaît les aventures de ce patriarche, les biens dont il fut d'abord comblé, le bonheur dont il jouit, les épreuves que Satan lui fit subir, sa piété, son admirable patience. On lit dans l'Alcoran (2) que Job, se voyant au dernier degré de l'abaissement, adressa à Dieu cette prière : « La douleur m'oppresse de toute part; mais vous, ô mon Dieu, vous êtes le plus miséricordieux des miséricordieux. » Les Musulmans ajoutent qu'à ces mots, Dieu envoya à Job l'ange

(1) Alcoran, sour. VII, vers. 83 et suiv.

(2) Sour. XXXVIII, vers. 43 et sour. XXI, vers. 83.

Gabriel pour le consoler, et que l'ange, frappant du pied, fit jaillir une source d'eau vive où Job se lava de toutes ses souillures (1).

On montre encore, dans un village d'Arabie, la source où, dit-on, Job se purifia. On prétend même faire voir les restes des vers dont le corps de ce patriarche fut couvert, et qui sont maintenant convertis en pierre (2).

Il est peu de personnages dont la mémoire soit aussi vénérée dans l'Orient. Les Musulmans lui donnent le titre de *patient* (3), et dans le malheur ils aiment à répéter la prière par laquelle il obtint sa délivrance.

Après Job, la chaîne de la prophétie fut pour ainsi dire interrompue (4). David est le premier qui rappela les grands exemples des siècles précédens.

---

(1) *Voyez* le commentaire de l'Alcoran, par Marracci, p. 457. Un auteur musulman ajoute que Dieu, pour dédommager son serviteur des pertes qu'il avait essuyées, lui envoya deux nuages, dont l'un répandait de l'or et l'autre de l'argent. C'est de là que les alchimistes ont dit que l'or pleuvait dans la maison de ce patriarche.

(2) *Voyez* l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 52.

(3) صبور.

(4) Nous passons ici sous silence un grand nombre de personnages que les Musulmans mettent au nombre des patriarches et des prophètes, mais dont la plupart du temps on pourrait à peine indiquer le nom. En général, nous ne faisons mention que

David, ou, comme l'appellent les Orientaux, Daoud, n'est pas moins illustre chez les Musulmans que chez nous. L'avantage qu'il a eu de composer les psaumes, l'a fait mettre au même rang que Moïse, Jésus et Mahomet. Ce sont en effet les seuls dont les Musulmans reconnaissent les livres inspirés, et ils les ont élevés au-dessus de tous les autres patriarches et prophètes.

L'Alcoran a fait mention de la victoire de David sur le géant Goliath, de son règne florissant, des événemens qui immortalisèrent son règne. On y lit ces paroles : « David tua Goliath, et Dieu lui donna la royauté avec la sagesse ; il lui enseigna tout ce qu'il voulut apprendre (1). Dans un autre endroit, Mahomet place ces mots dans la bouche de Dieu même : « Nous avons donné à David un mérite éclatant (2). »

Les Musulmans, à l'occasion des psaumes qui nous restent encore de David, se font une si haute idée de la mélodie de ce prince, qu'à les en croire, sa voix enchantait les oiseaux, amollissait le fer et aplanissait les montagnes (3) ; quand il célébrait les

---

de ceux qui occupent encore une certaine place dans l'opinion des Orientaux, et qui se trouvent cités sur les monumens.

(1) *Voyez* à la sourate II, vers. 252.

(2) *Voyez* à la sourate XXXIV, vers 10.

(3) Alcoran, *ibid.*

louanges de Dieu, les oiseaux, les montagnes, toute la nature se joignait à ses concerts (1).

Pour donner une idée de la componction avec laquelle David pleura son péché, les Musulmans disent que, pendant les quarante jours que dura sa pénitence, les plantes et les herbes croissaient par l'abondance de ses larmes. De plus, voulant relever la pureté de sa vie et la délicatesse de ses sentimens, ils ont prétendu qu'il se faisait scrupule de jouir des richesses de la royauté. Non-seulement il affectait, dans les grandes occasions, de s'habiller d'une simple robe en laine blanche qui était celle des prophètes (2), mais, à l'exemple de ces mêmes prophètes, il avait choisi une profession de laquelle il se nourrissait et s'entretenait; c'était celle d'armurier et de fabricant de cottes de mailles (3). C'est de là qu'en Orient les armuriers, les serruriers, et tous ceux qui travaillent le fer, l'ont choisi pour patron.

Pour se rendre compte de cette opinion, il faut savoir que les Orientaux, témoins chaque jour des

---

(1) Alcoran, sour. XXXVIII, vers. 17 et suiv.

(2) *Voyez* l'*Histoire des patriarches,* par Kessaï, fol. 136 verso.

(3) *Voyez* l'Alcoran, soar. XXI, vers. 79. Les rois de Géorgie prétendaient posséder une cotte de mailles fabriquée par David. Dans une occasion importante, un homme de cette famille en fit hommage à Tamerlan, et ce prince la reçut très-précieusement. *Voyez* l'*Histoire de Timur-Bec*, t. I, p. 400.

abus du despotisme, sont peu disposés à respecter les grandeurs de ce monde, et qu'ils ne croient pas que les richesses de la royauté portent bonheur. Ce préjugé a même été partagé par certains princes qui se piquaient de piété. On cite le fameux Aureng-Zeb, qui régnait, il y a un peu plus d'un siècle, dans l'Inde, et qui s'habillait et se nourrissait du produit des Alcorans qu'il avait copiés de sa main. Il est vrai qu'Aureng-Zeb avait de grands crimes à expier, car il avait fait périr son père et ses frères (1).

David, à cause de son règne glorieux, a été surnommé le *vicaire de Dieu* (2).

On lit dans nos livres saints qu'il vécut soixante et onze ans; les Musulmans le font vivre jusqu'à cent ans, et disent que, sur ces cent années, quarante lui avaient été cédées par Adam, en considération des grandes choses auxquelles il était destiné (3).

---

(1) *Voyez* Chardin, t. VII, p. 397 et suiv., ainsi que Niebuhr, *Description de l'Arabie*, t. II, p. 19. Nous devons ajouter cependant que, suivant quelques auteurs, c'est par un autre motif qu'en Orient certains princes ont exercé des métiers : c'est à cause du peu de stabilité des gouvernemens, et des fréquens exemples de rois forcés à vivre du travail de leurs mains. *Voyez* les *Mille et une Nuits*, t. I, p. 290; t. V, p. 431. *Voyez* aussi au t. VII, p. 273.

(2) خليفة الله.

(3) *Voyez* Kessaï, fol. 24 verso.

Le successeur de David au trône et à la lumière prophétique, fut son fils Salomon. Salomon, ou, comme disent les Orientaux, Soliman, est devenu encore plus fameux que ce prince; il n'y a pas de merveilles qu'on ne lui ait attribuées. Les Musulmans supposent qu'il partagea avec le grand Alexandre l'avantage d'être maître de toute la terre : ils le font régner, non-seulement sur la Judée, mais sur la Syrie, l'Arabie, l'Éthiopie, l'Afrique, la Perse (1), les Indes, en un mot sur l'Orient et l'Occident. Son nom est devenu l'emblème de tout ce qu'il y a de grand sur la terre, et l'on ne finirait pas si l'on voulait répéter tout ce qui a été dit de lui (2).

A en croire les Musulmans, Salomon avait soumis à son autorité, non-seulement les hommes et les animaux, mais les génies, les élémens et toute la nature (3).

Comme il était naturellement pieux, il observait exactement la prière. Un jour qu'il exerçait ses chevaux, l'heure de la prière étant venue, il abandonna

---

(1) Il existe encore en Perse et jusqu'en Cachemire des monumens dont on fait remonter l'origine à ce prince. Pour ce dernier pays, *voyez* Bernier, *Voyages*, t. II, p. 274.

(2) Consultez l'*Histoire des patriarches*, de Kessaï, depuis le fol. 152 jusqu'au fol. 167, ainsi que l'article *Soliman* de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot.

(3) Alcoran, sour. XXI, vers. 79.

tout pour s'acquitter de ce saint devoir; pendant ce temps, les chevaux prirent la fuite. Dieu, pour le dédommager, lui envoya un vent à l'aide duquel il pouvait se rendre où il voulait. Quand il avait un voyage à faire, il se plaçait sur son tapis, et un doux zéphyr le transportait dans les régions les plus éloignées. C'est de cette manière qu'au rapport des Musulmans, il franchit les sables de l'Arabie, brava les torrens les plus impétueux, parcourut toutes les îles de l'océan indien, et força l'univers à reconnaître la loi de Dieu.

Les Orientaux ajoutent que, lorsque Salomon rendait la justice, douze mille patriarches et prophètes assistaient à ses jugemens, sur autant de trônes d'or placés à sa droite; à sa gauche étaient douze mille sages et docteurs de la loi, assis sur des trônes d'argent. Son propre trône était au-dessus de toute description; il était ombragé par les oiseaux du ciel.

Salomon, continuent les Orientaux, possédait le langage des oiseaux, des insectes et de tout ce qui respire. L'Alcoran n'a pas dédaigné de rapporter les entretiens qu'il eut avec la fourmi (1). Il avait, de plus, dressé une huppe à porter ses ordres dans toutes les contrées du globe : c'est à l'aide de cette huppe merveilleuse qu'il parvint à apprendre l'existence de la

(1) Sour. XXVII, vers. 17 et suiv.

reine de Saba. Cette princesse, appelée par les Orientaux Belkis, régnait aux extrémités de l'Arabie : elle eut de fréquentes relations avec Salomon, et vint même le visiter à Jérusalem (1); ce prince lui ayant donné sa main, elle en eut des enfans de qui plusieurs rois disent encore descendre (2).

Salomon possédait un bouclier merveilleux, avec lequel il était à l'abri des charmes et des enchantemens. Ce bouclier, revêtu d'un caractère mystique, était composé de sept peaux différentes et entouré de sept cercles; il avait, de plus, été fabriqué sous une influence céleste. Salomon possédait

---

(1) L'entrevue de Salomon et de la reine de Saba est un de ces sujets qu'on rencontre le plus fréquemment dans les livres de peintures des Orientaux, sur leurs boîtes, leurs encriers, &c. M. de Magnan, d'Aix en Provence, possède un encrier de ce genre. On peut citer encore une boîte de M. le prince de Metternich, dont M. de Hammer a donné l'explication. *Voyez* les *Mines de l'Orient*, t. v, p. 103 et suiv.

(2) Il est fait allusion à cette opinion sur le cachet d'un roi d'Abyssinie, qui vivait il y a un peu plus d'un siècle. On y lit ces mots arabes : أديام سجد بن الاف سجد نسل سليمان بن داوود اسرايلى, c'est-à-dire : « Adyam Seged, fils d'Alaf Seged, de la race de Salomon, fils de David, roi d'Israël. *Voyez* la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, 2e édit. t. III, p. 275 et 328. On a révoqué en doute l'authenticité de ce cachet; mais l'opinion n'en existe pas moins en Abyssinie. *Voyez* Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie.* Les rois de Géorgie, au reste, ont eu la même prétention.

encore une épée flamboyante et une cuirasse impénétrable (1).

Mais le trésor le plus précieux de Salomon était l'anneau qu'il portait au doigt. C'est avec cet anneau qu'il lisait dans le présent et l'avenir, et qu'il avait soumis la plupart des génies à ses ordres : ces êtres singuliers étaient devenus si dociles à ses volontés, qu'il n'avait qu'à commander, et en moins d'un instant ses desirs étaient accomplis. Tel est, si l'on en croit les Orientaux, le moyen facile par lequel ce prince éleva le temple de Jérusalem, le palais de la reine de Saba, et les autres monumens qui ont illustré son règne.

Malheureusement, un jour qu'il était au bain, cet anneau tomba au pouvoir d'un perfide génie qui le jeta dans la mer; ce génie poussa la malice jusqu'à se faire lui-même passer pour Salomon, et le véritable Salomon fut contraint d'errer pendant quarante jours dans ses états, en butte aux insultes les plus grossières. Enfin, un poisson rapporta à Salomon son

---

(1) Les auteurs musulmans citent également une table d'or dont Salomon avait décoré le temple de Jérusalem. Après la destruction du temple, cette table passa en Espagne, où elle resta jusqu'à l'invasion des Arabes. On la transporta à Damas, et de là à la Mecque, où elle a depuis servi à orner la porte de la Caaba. Cette table est appelée *table de Salomon,* مايدة سليمان. *Voyez* Mour. d'Ohsson, t. 1, p. 185. Ce n'est probablement autre chose que la table des pains de proposition, laquelle figura à Rome au triomphe de Titus, et tomba plus tard au pouvoir des Vandales d'Afrique.

anneau ; il reprit son ancienne puissance, et le cours de ses triomphes ne fut plus interrompu.

Les Orientaux ont attribué à Salomon une grande science dans la magie. Cette opinion remonte aux temps les plus anciens. On lit dans l'historien Josèphe, que, dès le temps du roi Ézéchias, c'est-à-dire, environ trois cents ans après Salomon, il circulait déjà sous son nom des livres de magie et de sortiléges. Ézéchias les fit brûler; mais, ajoute Josèphe, il en resta des copies, et la superstition alla toujours en croissant. Mahomet a parlé de cette opinion dans l'Alcoran : cependant il assure que ce n'était pas Salomon qui avait écrit ces livres; que c'étaient certains démons qui avaient pris son nom (1).

Telles sont les différentes causes qui ont concouru à répandre le nom de Salomon en Orient. On a vanté sa sagesse, ses rares connaissances; on l'a appelé le ministre de Dieu (2), et son nom a servi à désigner tous les grands potentats. De là cette multitude de Salomon qui figurent dans l'histoire ou plutôt dans la mythologie orientale. Quelques auteurs en ont compté vingt, quarante, soixante et dix; ils ont fait remonter la suite des Salomon jusqu'avant Adam, à l'époque où la terre était occupée par les génies.

---

(1) Alcoran, sour. II, vers. 96.

(2) امين الله

Ils les ont représentés comme des princes également sages, également puissans, et ils leur ont attribué le bouclier mystique, le glaive flamboyant, l'anneau merveilleux, ajoutant que ces objets sacrés étaient devenus, entre leurs mains, le principal fondement de leur gloire.

Le respect des Orientaux pour Salomon a rejailli sur son ministre, qu'ils appellent Assaf. On croit que cet Assaf est le même dont le nom se trouve en tête de quelques psaumes, et qui paraît avoir été un officier de la cour de David. Les Orientaux lui font jouer le rôle le plus magnifique. Ils disent que c'est lui qui, lorsque Salomon perdit son anneau, soutint l'état ébranlé. Son nom sert encore à désigner les plus illustres visirs, et on le regarde comme le modèle de ceux qui sont appelés à seconder les rois.

Un autre personnage dont la sagesse, à en croire les Orientaux, a presque égalé celle de Salomon, est Locman. L'Alcoran fait mention de lui, et les apologues qui portent son nom jouissent encore de la plus grande popularité.

On n'est pas d'accord sur le temps où vivait Locman : les uns le font neveu de Job, d'autres d'Abraham; quelques-uns, l'un des conseillers de David (1).

---

(1) *Voyez* Kessaï, ainsi que le commentaire de l'Alcoran par Marracci, p. 283, 546 et suiv.

La même incertitude règne sur sa personne : tantôt on en a fait un tailleur, tantôt un charpentier, tantôt un berger ; quelques-uns ont dit qu'il était de race éthiopienne et l'ont pris pour un esclave noir aux grosses lèvres. Enfin on s'est divisé sur le caractère dont Dieu l'avait revêtu : les uns, par considération pour l'Alcoran, l'ont regardé comme un prophète ; les autres ont dit que c'était un simple sage qui avait brillé par les vertus morales. On a été jusqu'à admettre l'existence de plusieurs Locman.

Quoi qu'il en soit, le nom de Locman est en grande estime en Orient. On lit dans l'Alcoran (1) qu'un jour qu'il dormait, des anges lui apparurent de la part de Dieu et lui annoncèrent qu'ils venaient l'établir monarque de la terre. A ces mots, Locman leur dit : « Si telle est la volonté de Dieu, je dois me soumettre ; mais je préfère rester comme je suis. » Le Seigneur, pour le récompenser de tant de modération, lui accorda la sagesse, et il s'éleva, par la noblesse de son caractère, au-dessus des rois les plus glorieux.

On demandait un jour à Locman comment il était devenu si prudent et si éclairé ; il répondit : « En étant toujours fidèle à la vérité ; en gardant inviolablement ma parole, et en ne me mêlant que de ce qui me regardait. »

---

(1) Sour. XXXI, vers. 12, ainsi que les notes de Marracci.

Une autre fois, quelqu'un lui faisant la même question, il dit : « En suivant l'exemple des aveugles, qui n'envoient jamais le pied sans avoir tâté le terrain. »

Enfin, comme on lui demandait qui lui avait enseigné la vertu, il répondit : « Les méchans, par l'horreur que m'ont inspirée leurs vices. »

Telle est l'idée que les Orientaux se font de Locman. Encore aujourd'hui, lorsqu'ils veulent parler d'une personne sage et prudente, ils disent, par forme de proverbe, qu'il ne faut pas espérer d'apprendre quelque chose à Locman. On ne peut mieux comparer ce personnage qu'à notre Ésope; leurs aventures présentent la plus singulière analogie (1).

Après Locman vient un personnage encore plus singulier; c'est Khéder. On n'est pas plus d'accord sur Khéder que sur Locman. Les uns le confondent avec le prophète Élie, et emploient indifféremment ces deux noms l'un pour l'autre; les autres disent que c'était l'ame d'Énoch, qui, par une espèce de transmigration, avait passé dans le corps de Phinées, fils d'Aaron, et qui finit par animer S. Georges (2).

Les Orientaux font dériver le nom de Khéder d'un

---

(1) *Voyez* Hottinger, *Historia orientalis*, p. 101 et suiv.
(2) *Ibid.* p. 87 et suiv.

mot arabe qui signifie *être vert* (1). En effet, on suppose que ce personnage n'est pas encore mort, et qu'il a bu à longs traits à une certaine fontaine dont l'eau savoureuse procure une vie perpétuelle. Cette fontaine est la même que nos vieux auteurs appellent la fontaine de Jouvence : il en est souvent question dans les écrits des Orientaux; les Arabes la nomment *la source de la vie* (2), et les Persans *l'eau de la vie* (3); on en marque la position aux extrémités de l'Orient, dans les contrées appelées *les pays ténébreux*, et l'on croit que Khéder est le seul qui soit parvenu à s'y désaltérer (4).

Au reste, ceux mêmes qui distinguent Khéder et Élie, se sont accordés à leur donner la même durée et le même rang. L'un et l'autre, à les en croire, sont maintenant occupés à parcourir la terre et à veiller à la sûreté des voyageurs, le premier sur terre et le second sur mer. On suppose que c'est Khéder qui servit de guide aux Israélites dans les sables du désert. Il a successivement secondé de la même manière tous

---

(1) خضر.

(2) عين الحياة.

(3) اب زندكان.

(4) De là une nouvelle source d'allusions. Hafez, s'adressant à la personne qui était la maîtresse de son cœur, s'est ainsi exprimé : « Ta poussière égale l'eau de Khéder, qui prolongeait la vie. »

خاك تو همچو اب خضر زندكى فزاى

ceux qui étaient appelés de Dieu à propager son culte sur la terre.

Ainsi, à en croire ces auteurs, Khéder et Élie sont toujours en course; ils sont particulièrement chargés de veiller à la sûreté des pélerins de la Mecque : tous les ans ils se rendent aux environs de cette ville; et après que les cérémonies sont terminées, ils accompagnent les pélerins à leur retour dans leur patrie (1). On pourrait comparer ces deux personnages à notre Juif errant : les Musulmans se les représentent sous les traits de deux vieillards chauves, tenant un bâton à la main; en un mot, tels que nous nous figurons ce Juif vagabond.

Quelques Orientaux ont particulièrement attribué à ces deux prophètes la surveillance des lettres missives et des courriers. Leurs noms se trouvent quelquefois sur les enveloppes de lettres, et l'on espère par-là les faire parvenir à meilleur port (2).

On prétend, d'ailleurs, qu'en attendant que le monde finisse, ils ont une place particulière où ils passent une partie de leur temps; cette place est au milieu d'un jardin agréable où ils trouvent à satisfaire tous leurs desirs (3). Un poëte s'est ainsi exprimé à

---

(1) Mouradgea d'Ohsson, t. 1, p. 187.

(2) *Voyez* le *Museum Pototianum*, par M. Fræhn, p. 67.

(3) *Voyez* les *Mille et un Jours*, traduits par Petis de Lacroix, jour 185 et suiv.

ce sujet : « Gardez-vous de borner votre vie à ce monde périssable ; votre véritable demeure est dans le ciel : efforcez-vous d'arriver par votre vertu au lieu où est Élie ; c'est dans ce jardin délicieux que votre place doit être marquée (1). »

Enfin l'on croit qu'un peu avant la fin des siècles, Élie reviendra sur la terre pour préparer les voies au Messie ; aussi lui a-t-on donné le titre de *mandataire de Jésus*.

C'est maintenant le lieu de parler du prophète Jonas. La manière miraculeuse dont ce prophète sortit vivant du ventre de la baleine, a étendu sa renommée dans tout l'Orient. On lit dans l'Alcoran que Jonas, se trouvant en haute mer, le vaisseau s'arrêta tout-à-coup, sans vouloir avancer ni reculer ; étonnés de ce prodige, les matelots tirèrent au sort pour savoir qui d'entre eux ils immoleraient au courroux céleste. Comme le sort tomba trois fois sur Jonas, on le jeta dans la mer, et il fut englouti tout vivant par un énorme poisson. Jonas, dans cette extrémité, ayant tourné ses regards vers le Seigneur, Dieu lui pardonna et le rendit à la lumière (2). Voici la prière que l'Alcoran lui fait prononcer en cette occasion : « O mon Dieu, il n'y a pas d'autre Dieu que toi ; tu es le Dieu louable ;

---

(1) *Voyez* d'Herbelot, au mot *Ilia*.

(2) Alcoran, sour. XXXVII, vers. 139 et suiv.

pour moi je suis du nombre des pécheurs (1). » Cette prière est une de celles que les Musulmans citent le plus volontiers. Quant à Jonas, il a reçu, à cause de son aventure, le titre d'*homme au poisson* (2).

Après Jonas, le personnage qui se présente le premier à notre attention, est Alexandre le Grand. Il est question d'un certain Alexandre dans l'Alcoran; mais comme Mahomet ne l'a désigné que par le titre d'*homme aux deux cornes* (3), les commentateurs n'ont pas osé décider s'il s'agissait du fils de Philippe, ou d'un personnage du même nom qui avait figuré dans l'histoire ancienne de l'Arabie. Quoi qu'il en soit, ceux mêmes qui refusent le caractère prophétique au grand Alexandre, s'accordent à voir en lui un être chéri du Seigneur, qui adorait le Dieu véritable, et qui ne fut si ardent à subjuguer le monde que pour y faire triompher les volontés du Très-Haut.

Non-seulement les Orientaux ont dissimulé les vices d'Alexandre; mais ils ont beaucoup enchéri sur les hauts faits que nos historiens racontent de lui. Outre l'Asie mineure, la Perse, l'Égypte et une partie de l'Inde, ils lui font conquérir l'Arabie, l'Éthiopie, la

---

(1) Alcoran, sour. XXI, vers. 87.

(2) ذو النون, ou, dans le même sens, صاحب النون et صاحب الحوت.

(3) ذو القرنين. *Voyez* à la sourate XVIII, v. 85.

Tartarie, la Chine, et les lieux situés par-delà le lever de l'aurore. En Arabie, il visita, dans un esprit de piété, la Caaba et les lieux saints de la Mecque (1). Au pied du Caucase, il construisit la célèbre muraille connue sous le nom de *Gog* et de *Magog*, et qui devait fermer le passage aux barbares du nord (2). Enfin, guidé par le prophète Khéder, il arriva jusque dans les pays ténébreux, auprès de la fontaine de vie; mais il ne put obtenir de se désaltérer à cette eau merveilleuse, et il mourut à l'âge de trente-trois ans.

L'auteur du Schah-namé rapporte qu'Alexandre, avant d'expirer, se fit faire un cercueil d'or, et que, pour mieux montrer le néant des grandeurs humaines, il ordonna qu'on l'y enfermât les bras dehors et les mains vides.

On lit de plus, dans quelques auteurs arabes, que voulant faire faire à sa mère un retour sur les peines

---

(1) Un des exemplaires manuscrits du *Schah-namé* de la bibliothèque du Roi, renferme une peinture représentant Alexandre dans le costume de pélerin. Quant aux Guèbres ou partisans de la religion qu'Alexandre persécuta en Perse, ils le regardent comme un tyran, et croient qu'il brûle maintenant dans le feu de l'enfer. *Voyez* le *Zend-Avesta*, par Anquetil-Duperron, t. II, p. 338.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. XVIII, vers. 85 et suiv. *Voyez* aussi l'*Histoire généalogique des Tartares*, par Aboulghazi, p. 119. Nous ne parlons pas ici du miroir merveilleux qu'Alexandre, si l'on en croit les Orientaux, plaça au haut du phare d'Alexandrie. Il en sera question dans le volume suivant.

de cette vie, et la consoler d'une mort si prématurée, il lui manda d'inviter à un banquet tous ceux dont les jours auraient été constamment sereins. Olympias le fit, et personne ne se présenta (1).

Tel est le tableau en raccourci de la manière dont Alexandre a été considéré en Orient. Il existe à son sujet un grand nombre d'ouvrages plus ou moins romanesques; nous y renvoyons. Nous nous contenterons de citer ici quelques nouvelles circonstances qui peuvent donner une idée de l'esprit des Orientaux.

Alexandre était fort sujet à la colère; aussi était-il constamment en garde contre lui-même. Il avoit coutume de dire à ses courtisans : « N'approchez pas des rois quand ils sont irrités : si la mer est à craindre, même lorsqu'elle est calme, que doit-ce être lorsque ses vagues sont soulevées? »

Un de ses ministres qui le servait depuis longtemps, ne lui avait jamais fait de remontrances. Un jour Alexandre lui dit : « Je suis homme, et par conséquent sujet à faillir; comment se fait-il que vous n'ayez rien trouvé à reprendre en moi? »

Il savait pardonner et se montrait bon envers ceux qui le servaient. Un de ses capitaines s'étant rendu coupable de désobéissance, il lui fit grâce, et dit :

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Eutychius, t. 1, p. 282 et suiv., et la *Chronique* arabe d'Aboulfarage, p. 96 du texte.

« J'aime mieux user de clémence que de me venger. »

On demandait un jour à Alexandre comment il avait pu faire en si peu de temps de si grandes choses; il répondit : « En me faisant des amis de mes ennemis, et en traitant mes amis si bien qu'ils n'ont pas été tentés de s'éloigner de moi (1). »

Nous passerons maintenant au prophète Zacharie et à son fils Yahya, qui est le même que nous appelons S. Jean-Baptiste. Les Musulmans ont une grande dévotion pour l'un et pour l'autre. Il est dit dans l'Alcoran que, pendant que Zacharie priait dans le temple du Seigneur, des anges s'offrirent à ses yeux, et lui promirent la naissance d'un fils qui devait être nommé *Yahya* (2), d'un mot arabe qui signifie *faire vivre*. En effet, continuent-ils, c'était cet enfant qui devait annoncer et confirmer la parole ou le verbe de Dieu. Les anges ajoutèrent que Yahya conserverait une pureté parfaite, et qu'il serait un des grands prophètes du peuple de Dieu.

Les Musulmans, confondant probablement ce Zacharie avec un des personnages du même nom qui avaient vécu long-temps avant lui (3), ont cru qu'il s'attira par son zèle la haine des Juifs, et que ces bar-

---

(1) *Voyez* le *Beharistan* de Giami.

(2) يحيى. *Voyez* l'Alcoran, sour. III, vers. 38 et suiv.

(3) *Voyez* le *Dictionnaire de la Bible* de D. Calmet, au mot *Zakarie*.

bares le scièrent par le milieu du corps dans le tronc d'un arbre où il s'était réfugié (1).

A l'égard de S. Jean-Baptiste, les Orientaux s'accordent avec l'Évangile sur la vie austère que ce précurseur du Messie mena, et sur la mort cruelle que lui fit subir une femme dont il voulait réprimer les excès. Les Musulmans disent de plus qu'en mémoire d'un si grand crime, le sang de S. Jean-Baptiste ne cessa pas de couler, et que telle fut la cause première de la ruine du temple de Jérusalem et de la dispersion des Juifs sur toute la surface de la terre (2).

Encore aujourd'hui, les Musulmans vont en pélerinage à Damas, où l'on suppose qu'est le corps de S. Jean-Baptiste. Sadi rapporte dans son *Gulistan* la visite qu'il y fit en personne (3). Mais le nom de Jésus, ou, comme l'appellent les Musulmans, Yssa, a occupé chez eux un rang bien plus élevé.

On lit dans l'Alcoran que Jésus était né sans père,

---

(1) *Voyez* le *Pend-namé*, poëme persan du schéikh Férid-eddin-Attar, édit. de M. de Sacy, p. 1 du texte. Ce trait est peint avec tous ses détails dans le manuscrit persan de la bibliothèque du Roi que nous avons déjà dit traiter de l'histoire des patriarches.

(2) Aussi la fin tragique de S. Jean-Baptiste est devenue en Orient l'emblème de toutes les calamités qui désolent de temps en temps l'espèce humaine. *Voyez* Ockley, *Histoire des Sarrasins*, t. II, p. 334 et suiv.

(3) Ch. I, nº 10. *Voyez* aussi l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 36, et le *Voyage d'Aly-Bey*, t. III, p. 220.

et qu'il fut produit par la seule *parole de Dieu*. De là ils l'ont appelé *le Verbe divin*, ou simplement *le Verbe* (1). Ils le mettent sur la même ligne qu'Adam, en ce que l'un et l'autre furent l'ouvrage d'une création particulière, et ils le nomment de plus *l'esprit de Dieu* (2).

Voici en quels termes l'Alcoran fait annoncer par l'ange Gabriel à Marie la naissance de Jésus : « Dieu vous annonce son verbe; son nom sera le Messie ou Jésus; il sera votre fils, et sera environné de respect en cette vie et en l'autre (3). »

Dans un autre endroit, on remarque ces paroles : « Le Messie est Jésus, fils de Marie, l'envoyé de Dieu, ainsi que son verbe et sa parole. Dieu l'a fait annoncer à Marie, et Jésus est l'esprit procédant de lui (4). »

Les Musulmans reconnaissent tous les miracles que rapporte l'Évangile. Ils admettent la faculté que le Sauveur avait de ressusciter les morts, de rendre l'ouïe aux sourds, de donner la vie aux malades, de faire marcher les boiteux. Ils citent même des prodiges dont la Bible n'a point parlé : c'est ainsi qu'ils disent que Jésus ne resta que trois heures dans le berceau,

---

(1) كلمة الله. *Voyez* l'Alcoran, sour. IV, vers. 169.
(2) روح الله.
(3) Alcoran, sour. III, vers. 45.
(4) *Ibid.* sour. IV, vers. 169.

qu'il parla étant au maillot (1), qu'il animait de son souffle des oiseaux d'argile (2). L'Alcoran s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous avons donné à Jésus, fils de Marie, le pouvoir des miracles, et nous l'avons assisté et fortifié du Saint-Esprit. »

Les Musulmans croient au reste que Jésus opérait la plupart de ses miracles avec son souffle : en effet, nous lisons dans l'Évangile qu'il rendit l'ouïe à un sourd en lui soufflant dans l'oreille. De là ces fréquentes allusions des écrivains orientaux au souffle du Messie. Hafez, parlant, dans un langage allégorique, de l'état extrême où l'avait réduit l'excès de l'amour divin, s'exprime ainsi : « Mon ame s'est évanouie par l'effet du vin, et Hafez s'est laissé consumer d'amour. Où est un médecin qui possède le souffle de Jésus, afin qu'il me rende la vie (3)? »

Le souffle du Messie et la main blanche de Moïse sont devenus l'emblème de tout ce qu'il y a de plus puissant et de plus salutaire.

---

(1) Voici les paroles que lui fait prononcer l'Alcoran : « Je suis le serviteur de Dieu ; le Seigneur m'a donné le livre (l'Évangile), et m'a fait prophète. » *Voyez* sour. XIX, vers. 29.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. III, vers. 46. *Voyez* aussi Marracci, *Prodromus*, p. II, p. 6, et p. IV, p. 89. Quelques-uns de ces prodiges ont été empruntés des faux Évangiles qui circulaient du temps de Mahomet en Arabie.

(3) جان رفت در سر می وحافظ بعشق سوخت
عیسی دمی کجاست که احیای ما کند

En général, rien de plus louable que le respect des Musulmans pour Jésus (1). L'Alcoran fait ainsi parler Dieu : « O Jésus, j'éleverai ceux qui s'attacheront à toi, et j'abaisserai ceux qui te méconnaîtront (2). » On peut citer, sur le même sujet, le quatrain persan suivant; le poëte s'adresse au Sauveur :

« Le cœur de l'homme, lorsqu'il est affligé, tire sa consolation de tes paroles.

« Ton nom seul rétablit l'ame dans sa vie et dans sa vigueur première.

« Que si quelquefois il est donné à l'esprit de l'homme de s'élever jusqu'à la contemplation des mystères de la divinité,

« C'est de toi qu'il tire ses lumières, et c'est toi qui lui donnes l'envie d'y parvenir (3). »

Malheureusement les Musulmans, emportés par les préjugés de leur secte, ont nié la divinité de Jésus-Christ. On lit dans l'Alcoran ces paroles : « Ceux-là sont infidèles qui disent que le Messie est Dieu (4). » A les en croire, Mahomet a joui d'un rang plus élevé; et un de leurs auteurs a été jusqu'à dire qu'Abraham

---

(1) Sur l'opinion des Persans, *voyez* Chardin, t. IX, p. 121 et suiv.

(2) Alcoran, sour. III, vers. 54.

(3) D'Herbelot, p. 500.

(4) Sour. V, vers. 19 et 81.

n'était qu'un officier de l'armée de leur prophète, et le Messie le maître des cérémonies de sa cour (1).

Les Musulmans nient également la passion et la mort de Jésus-Christ; l'Alcoran s'est ainsi exprimé à ce sujet : « Les Juifs croient avoir mis à mort le Messie envoyé de Dieu : ce n'est pas lui qu'ils ont fait mourir; c'est quelqu'un qui lui ressemblait (2)

L'opinion des Musulmans est que Jésus reviendra vers la fin des siècles pour soumettre la terre à ses lois. Les deux religions chrétienne et musulmane n'en feront qu'une; après quoi aura lieu la fin du monde.

Par suite du respect des Musulmans pour notre Seigneur, ils professent une grande vénération pour la Vierge, qu'ils appellent *Mariam*. Il est dit dans l'Alcoran que dès avant sa naissance elle avait été vouée au service du Seigneur. Voici la prière que l'Alcoran met à cette occasion dans la bouche de Ste Anne sa mère : « O mon Dieu, je vous consacre ce que je porte dans mon sein, pour qu'il soit entièrement libre : acceptez cette offrande; vous êtes le bon et le savant par excellence (3). » L'Alcoran ajoute que le Seigneur agréa ce vœu, et qu'en reconnaissance, lorsque la sainte

(1) D'Herbelot, p. 14. *Voyez* aussi Chardin, t. II, p. 438.

(2) Alcoran, sour. IV, vers. 156 et suiv.

(3) *Voyez* sour. III, vers. 35.

Vierge fut heureusement venue au monde, Ste Anne la présenta au temple en disant : « Voilà l'offrande que j'ai faite. »

Les Musulmans sont persuadés de plus que la sainte Vierge ainsi que l'enfant Jésus avaient été exempts des traces du péché originel. Ils citent cette tradition de Mahomet : « Il n'y a pas d'homme qui, en naissant, ne porte sur lui les traces des atteintes de Satan. C'est pour cela qu'en venant au jour, nous poussons tous des cris. Marie et son fils seuls ont été affranchis de cette épreuve (1). »

La manière dont les Musulmans racontent le choix que Dieu fit de Marie pour donner le jour au Sauveur du monde, s'éloigne peu du récit de l'Évangile. On lit dans l'Alcoran que l'ange Gabriel adressa ces paroles à la sainte Vierge : « O Marie, Dieu vous a choisie, purifiée, élue entre toutes les femmes. O Marie, soumettez-vous à votre Seigneur ; prosternez-vous et adorez-le avec toutes les créatures (2). »

Enfin les Musulmans sont pleins de respect pour les douze apôtres, et pour ceux qui ont contribué à la propagation du christianisme. Il n'y a que St Paul pour lequel ils ont de l'éloignement. Ils disent que si

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. III, vers. 37, ainsi que la sourate XIX, vers. 20, et le *Prodromus* de Marracci, part. IV, p. 86.

(2) *Voyez* sour. III, vers. 42 et suiv.

les Chrétiens, au lieu de regarder le Messie comme un simple prophète, lui ont attribué la divinité, c'est S. Paul qui en est la cause, et ils ont imaginé à ce sujet la fable la plus absurde. Confondant les temps et les lieux, ils ont dit que S. Paul avait, entre autres disciples, Jacques, père de la secte des jacobites, Nestorius, chef des nestoriens, Malcoum, père des melkites, et Moumen, partisan de la doctrine orthodoxe. Tous, à l'exception de Moumen, soutenaient la divinité de Jésus-Christ. Une dispute s'étant élevée à cet égard, Moumen n'eut pas de peine à confondre ses adversaires (1).

Après Jésus-Christ, les Musulmans ne reconnaissent plus de prophète jusqu'à Mahomet. Ils n'admet-

---

(1) *Voyez* Hottinger, *Historia orientalis*, p. 352, et Marracci, *Commentaire de l'Alcoran*, p. 189 et 720. C'est pour n'avoir pas connu cette fausse opinion des Musulmans, que M. Hamaker a été embarrassé par deux passages correspondans de l'*Histoire du faux Vakédi*. *Voyez* les notes de M. Hamaker sur cet auteur, p. 55 et 62. On lit de plus dans l'ouvrage de M. Tholuck, intitulé *Ssufismus*, p. 16, que quelques auteurs, parlant de la dispute dont il est question ici, ont cité, au lieu de S. Paul, un personnage qu'ils appellent يونس, ou *Iounes*. M. Tholuck demande à cette occasion s'il s'agit en cet endroit de Jonas. Nous serions plus portés à croire que le mot يونس est ici une corruption de بولس, *Paul*, ou bien qu'il s'agit d'un autre apôtre, lequel est ainsi appelé par Kessaï (fol. 177), et qui serait notre S. Jean, lequel en effet est celui de tous les évangélistes qui s'est le plus fortement prononcé pour la divinité de Jésus-Christ.

tent que des hommes pieux et doués de vertus. Ce long intervalle a été appelé chez eux les temps de l'*interstice* (1).

Parmi les saints qui ont vécu à cette époque, et qui étaient tous Chrétiens, ceux qu'ils citent de préférence sont S. George et les sept Dormans.

S. George était un soldat chrétien, originaire de la ville de Moussoul, sur le Tigre. En butte aux persécutions les plus violentes, il fut trois fois mis à mort et trois fois il ressuscita. Les Musulmans lui attribuent plusieurs miracles (2).

Quant aux sept Dormans, leur histoire est plus longue. On entend communément par les sept Dormans, sept Chrétiens du IIIe siècle de notre ère, lesquels furent mis à mort pour la foi de Jésus-Christ. Cet événement arriva à Éphèse, en Asie mineure, sous le règne de l'empereur Dèce, et l'église en célèbre encore la fête le 27 juillet. Plus de deux siècles après, vers l'an 479 de notre ère, leurs corps ayant été trouvés dans une caverne où ils avaient été enfermés, on les en retira et on les exposa à la vénération des fidèles. La légende, en parlant de leur

---

(1) ايام الفترة.

(2) *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. I, p. 192, et Hottinger, *Hist. orient.* p. 150 et suiv. *Voyez* aussi Marracci, *Prodromus,* part. II, p. 75, ainsi qu'Otter, *Voyage en Turquie et en Perse,* t. I, p. 137 et suiv.

mort, avait dit, suivant la formule ordinaire, qu'ils s'étaient endormis dans le Seigneur. Le vulgaire prit occasion de là de dire que ces saints martyrs n'étaient pas morts, qu'ils s'étaient cachés dans la caverne où ils s'endormirent, et qu'ils se réveillèrent enfin au grand étonnement des spectateurs. Telle est l'origine de l'histoire des sept Dormans; on montre encore à Éphèse le lieu où ce prétendu miracle eut lieu. Comme un chien avait accompagné ces sept martyrs dans leur retraite, on lui fit partager la célébrité de ses maîtres, et l'on supposa qu'il était resté pendant tout ce temps sans boire et sans manger, uniquement occupé de la garde de leur personne (1).

Le bruit de ce prodige ne tarda pas à se répandre dans tout l'Orient. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, chacun voulut y ajouter quelque chose du sien. Mahomet n'a pas dédaigné d'en faire mention dans son Alcoran (2) : il nous représente ces sept confesseurs de la foi comme profondément endormis, et leur fidèle gar-

---

(1) On conserve à Rome un monument où les sept Dormans sont représentés chacun avec les instrumens de leur supplice. *Voyez* la *Vie des saints*, par Godescard, au 27 juillet.

(2) Il appelle les sept Dormans *les Gens de la caverne*, اصحاب الكهف. *Voyez* à la sourate XVIII. C'est de là que cette sourate a été nommée *la sourate des Gens de la caverne*. Il existe plusieurs relations particulières des aventures des sept Dormans. *Voyez* entre autres les *Mines de l'Orient*, t. III, p. 347.

dien comme couché à l'entrée de la caverne, les jambes de devant étendues, l'œil fixe et veillant à la sûreté de ses maîtres. Mais il n'ose pas décider si ces martyrs de la foi chrétienne vivaient sous les anciens Pharaons ou sous leurs successeurs, si leur sommeil dura neuf cents ans ou un peu moins.

On peut juger par-là à quel point ce conte est devenu populaire en Orient; quelques docteurs musulmans sont allés jusqu'à dire que les sept Dormans vivaient encore lorsque Mahomet commença à prêcher sa religion, et qu'ils embrassèrent l'islamisme (1).

Les Persans célèbrent tous les ans la fête des sept Dormans (2); leurs noms sont devenus de puissans talismans avec lesquels on a cru se mettre à l'abri des coups du sort. On n'a pas oublié leur chien; et pour le récompenser de son zèle, on lui a confié, ainsi qu'à Khéder et à Élie, la garde des lettres missives et des correspondances (3); on lui a même donné entrée dans le Paradis avec le belier qu'Abraham immola à la place de son fils, avec l'âne de Balaam, avec l'âne

---

(1) *Voyez* l'extrait de la chronique persane intitulée منتخب الاخبار, à la suite du catalogue de la bibliothèque de Tipo-Saheb, par M. Charles Stewart, p. 220 et suiv. Plusieurs contrées musulmanes se sont disputé l'avantage de posséder la caverne des sept Dormans.

(2) *Voyez* Chardin, t. IX, p. 185.

(3) *Ibid.* t. II, p. 293.

sur lequel notre Seigneur, le dimanche des Rameaux, entra à Jérusalem ; enfin avec la jument sur laquelle on prétend que Mahomet monta miraculeusement au ciel (1). Sadi prend occasion de là de recommander la bonne compagnie; en effet, si le chien des sept Dormans, pour avoir joui d'une telle société, mérita d'être reçu dans le ciel, quels avantages ne seront pas réservés à l'homme créé à l'image de Dieu (2)?

Enfin, les Musulmans honorent la mémoire d'un certain enfant appelé *Gioraige*, et de ceux qu'ils nomment *les Gens de la fosse* (3).

Gioraige est, à ce qu'on croit, un enfant éthiophien qui parla au maillot (4).

Quant aux Gens de la fosse, ce sont quelques Chrétiens d'Arabie qui vivaient deux ou trois générations avant Mahomet. Un Juif appelé Dou-Nouan, s'étant rendu maître du pays, voulut les forcer à embrasser

---

(1) Quelques auteurs y ont joint le chameau sur lequel Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine, ainsi que le cheval de S. George et l'âne du prophète Esdras. *Voyez* Marracci, *Prodromus*, part. IV, p. 116; part. II, p. 19 et 79. *Voyez* aussi le *Commentaire de l'Alcoran*, par le même auteur, p. 427, et Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 34.

(2) *Voyez* le *Gulistan*, chap. I, n° 4.

(3) اصحاب الاخدود.

(4) *Voyez*, pour plus de détails, d'Herbelot, p. 401, ainsi que *le faux Vakédi*, note de M. Hamaker, p. 96.

le judaïsme ; ils persévérèrent courageusement dans la foi, et on les précipita, au nombre d'environ quatre-vingts, dans une fournaise ardente où ils périrent glorieusement (1).

Telle est la suite des principaux personnages que les Musulmans regardent comme saints, et qu'ils croient avoir préparé les voies à leur prophète. On voit que la plupart ont réellement existé et qu'ils ont droit à nos hommages. Mais les Musulmans, entraînés par leur esprit de crédulité, ne les ont considérés le plus souvent que sous un point de vue romanesque, et se sont jetés dans les détails les plus absurdes. Aussi nous sommes-nous borné à ce qui était indispensable pour l'intelligence de notre sujet.

Nous voici maintenant arrivés à l'époque à jamais mémorable où Mahomet prêcha sa religion ; nous voici arrivés au moment où s'opéra la révolution dont les effets se font encore sentir dans presque toutes les contrées de l'ancien monde. La vie de Mahomet est un sujet grave. Il ne s'agit plus ici de s'attacher à des récits fabuleux ou à des détails ridicules ; rien n'est plus digne de notre attention : en conséquence, nous entrerons dans de plus grands développemens, n'omettant rien de ce qui peut faire connaître ce caractère extraordinaire.

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. LXXXV, vers. 4, avec les notes de Marracci.

Trop souvent on s'est arrêté à des faits incertains ou à des faits insignifians; trop souvent on a négligé les témoignages qui nous restent encore de ces temps reculés. Tâchons de démêler la vérité des faits, et ne fixons nos regards que sur ce qui est digne de la majesté de l'histoire.

§ II.

Mahomet.

Mahomet, ou, comme prononcent les Orientaux, Mohammed, naquit à la Mecque vers l'an 569 de J. C. Il appartenait par sa naissance à la tribu des Koraïchites, la plus illustre de l'Arabie, et ses ancêtres remontaient jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham (1).

---

(1) On peut voir dans les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 12 et suiv., la manière dont les Musulmans justifient cette généalogie. Une partie, de leur aveu, est incertaine. Dans cette partie de notre ouvrage, nous nous appuierons quelquefois du témoignage d'Aboulféda. Cet écrivain, quoique venu assez tard, a, ainsi que nous nous en sommes assuré, mis à contribution les traditions relatives à Mahomet et les autres sources les plus anciennes. L'édition dont nous avons fait usage est celle qui a été publiée en arabe et en latin; Copenhague, 1789 et années suivantes. Le morceau qui concerne Mahomet avait déjà été publié par Gagnier, avec une traduction et d'autres extraits arabes. Mais ce travail présentait de fréquentes inexactitudes. Ces mêmes extraits, joints à d'autres, ont été reproduits plus tard en français par le même auteur, sous le titre de *Vie de Mahomet.*

A cette époque, une grande partie de l'Arabie avait subi le joug de l'étranger : tout le nord de l'Arabie pétrée, ainsi que la Syrie, la Palestine et l'Égypte, était au pouvoir des empereurs de Constantinople; les côtes du Golfe persique et les contrées arrosées par le Tigre et l'Euphrate, reconnaissaient les lois des Cosroès de la Perse; une partie des bords de la Mer Rouge, au midi de la Mecque, était soumise aux rois de l'Abyssinie.

La Mecque seule et les pays de l'intérieur avaient conservé leur indépendance. Si l'on excepte quelques invasions momentanées (1), cette région jouissait d'un certain repos, et la tranquillité n'y était troublée que par la turbulence naturelle aux peuples nomades. La Mecque, d'ailleurs, passait pour la première ville de l'Arabie. Le souvenir d'Ismaël et d'Abraham, et sur-tout l'avantage de renfermer dans ses murs la Caaba ou maison carrée, la faisait regarder par les Arabes comme un sanctuaire. Mais la domination de tant de peuples avait puissamment agi sur les esprits. Les provinces au pouvoir des Romains et des Abyssins étaient presque en entier occupées par des Chrétiens et des Juifs. La religion des Sabéens et celle des

(1) L'année même de la naissance de Mahomet, les Abyssins tentèrent de s'emparer de la Mecque; mais cette entreprise n'eut pas de résultat.

Mages dominaient dans les provinces persanes : le reste suivait en général le culte des idoles.

La Mecque sur-tout et la plupart des tribus, ayant oublié l'exemple d'Abraham et d'Ismaël, s'étaient abandonnées à toutes les erreurs du paganisme. On remarquait, dans l'intérieur de la Caaba, les statues d'Abraham et d'Ismaël, tenant dans les mains sept flèches avec lesquelles les idolâtres prétendaient deviner l'avenir. A l'extérieur étaient rangées trois cent soixante statues, dont chacune présidait à un des jours de l'année : les unes représentaient des anges, les autres des planètes et des étoiles. Toutes avaient leur culte particulier, leurs adorateurs et leurs offrandes. On les invoquait pour faire descendre la pluie du ciel et pour faire mûrir les récoltes; quelques-unes passaient pour procurer des richesses et des enfans (1).

La même superstition régnait parmi les tribus voisines. Chaque village, chaque famille pouvait choisir la divinité qui lui convenait. Les uns adoraient les idoles, les autres le soleil et les astres. Quelques-uns, partageant les erreurs des Manichéens, reconnaissaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; et c'est à celui-ci, crainte de sa méchanceté, qu'ils faisaient hommage de ce qu'ils avaient de meilleur. On immolait même à ces dieux de bois et de pierre des

---

(2) Pococke, *Specimen historiæ Arabum*, p. 90 et suiv.

victimes humaines. La barbarie en était venue au point qu'on faisait quelquefois périr les enfans, surtout les filles, sous prétexte de ne pouvoir les nourrir (1).

Mahomet lui-même naquit dans l'idolâtrie; et depuis un très-grand nombre de générations, ses ancêtres n'avaient pas suivi d'autre culte. Son père se nommait Abd-allah, sa mère Amina : l'un et l'autre étaient pauvres; et comme Mahomet les perdit de bonne heure, il se trouva avoir pour tout bien cinq chameaux et une esclave éthiopienne. Heureusement son aïeul Abd-olmothalleb, qui tenait un rang distingué à la Mecque, prit soin de son éducation; et lorsque Abd-olmothalleb mourut, son oncle Abou-Thaleb le remplaça (2).

Mahomet passa ses premières années à la campagne, et se forma de bonne heure un tempérament fort et vigoureux. Dès l'âge le plus tendre, il montrait un esprit vif, intelligent, réfléchi. Lorsque ses compagnons venaient le chercher afin qu'il prît part à leurs amusemens, il répondait que l'homme n'est pas fait pour les choses frivoles (3).

A l'âge de treize ans, il fit avec son oncle Abou-

---

(1) Pococke, *Specimen*, p. 323; Marracci, *Commentaire de l'Alcoran*, p. 784.

(2) Aboulféda, t. 1, p. 2 et suiv.

(3) *Ibid.* p. 20.

Thaleb un premier voyage en Syrie. L'usage était alors chez les Mecquois, même les plus illustres, de se livrer au commerce, et ils transportaient à Bosra, à Damas, dans le reste de la Syrie, les dattes, les parfums, les aromates de l'Arabie Heureuse et de l'Inde. A leur retour, ils faisaient part à l'Arabie du blé, des raisins secs, des étoffes et des produits de l'empire romain. Placés entre l'Arabie Heureuse et la Syrie, leur situation ne pouvait être plus favorable.

Cependant, une guerre s'était élevée entre la Mecque et quelques tribus vosines. Mahomet y fit ses premières armes sous son oncle Abou-Thaleb, qui commandait les Mecquois.

Sa pauvreté seule était un obstacle à sa grandeur; une riche veuve de la Mecque, appelée Khadigia, se chargea de le lever. Comme cette femme faisait un vaste commerce, elle mit d'abord Mahomet à la tête de ses affaires; ensuite elle l'épousa. Elle avait alors quarante ans et Mahomet vingt-cinq. L'histoire a célébré la magnificence des noces qui eurent lieu à cette occasion. On servit aux convives deux chameaux; les esclaves de Khadigia dansèrent au bruit des timbales, et toute la Mecque admira la richesse des nouveaux époux (1).

---

(1) On peut consulter, pour plus de détails, la Chronique arabe de Thabari. Cet auteur, qui écrivait au commencement du xe siècle de notre ère, est celui qui le premier a réuni en corps

Dès-lors la situation de Mahomet changea ; il se trouva placé au premier rang des citoyens de la Mecque, et il faut dire à sa louange que sa nouvelle fortune n'altéra pas ses sentimens. Comme son oncle Abou-Thaleb, qui avait pris soin de son enfance, était dans le besoin, il vint à son secours et se chargea de l'éducation d'une partie de sa famille (1).

Tout porte à croire que dès ce moment il songea à la révolution qu'il ne devait pas tarder à opérer. Son esprit s'était éclairé dans ses voyages. Le spectacle de ce qui se passait chez les Juifs et les Chrétiens avait dû le frapper vivement. En effet, eux seuls en Arabie avaient su se préserver des barbares pratiques de l'idolâtrie; eux seuls reconnaissaient un Dieu unique, et c'est à lui qu'ils adressaient leurs justes hommages.

Mahomet, qui s'était fait lire les livres de l'ancien et du nouveau Testament, montra d'abord beaucoup d'inclination pour les Chrétiens et les Juifs. Non content d'admettre leurs livres saints comme fondement de sa religion, il emprunta, dans les commencemens, plusieurs de leurs cérémonies.

---

d'histoire les traditions musulmanes, et c'est là que les auteurs postérieurs, entre autres Aboulféda, ont puisé. *Voyez* les manuscrits de la bibliothèque du Roi, n° 627 du catalogue, fol. 109 et suiv.

(1) Aboulféda, t. I, p. 28.

Malheureusement l'histoire se tait sur cette première partie de sa vie. Pendant les quinze années qui suivirent son mariage, il n'est question que des enfans auxquels il donna le jour. Malgré l'âge déjà avancé de Khadigia, il en eut huit, quatre garçons et quatre filles; les garçons moururent tous en bas âge (1).

On sait cependant que Mahomet, depuis quelque temps, montrait beaucoup de goût pour la retraite; toutes les années, il se rendait pendant le mois de ramadan sur le mont Hira, dans une caverne voisine de la Mecque, où il disait méditer sur les choses célestes.

Enfin sa prétendue mission éclata. Un jour qu'il était enfermé dans la caverne, l'ange Gabriel, à ce qu'il raconta lui-même, lui apparut, et, lui montrant les instructions qu'il apportait du ciel (2), le salua du titre d'apôtre de Dieu. Mahomet retourna aussitôt dans sa maison et fit part à Khadigia de ce qui lui était arrivé. Khadigia, flattée d'être la femme d'un prophète, crut sur-le-champ en lui, et devint ainsi la première Musulmane. Cet exemple fut suivi par Ali, fils d'Abou-

---

(1) L'aîné s'appelait Cassem; c'est de là que Mahomet reçut le nom d'Aboul-Cassem ou de père de Cassem, mot par lequel il était le plus ordinairement désigné à cette époque, et par lequel il l'est quelquefois aujourd'hui. Nous avons déjà parlé de cet usage des Arabes, p. 54 et suiv.

(2) Alcoran, sour. XCVI, vers. 1 et suiv.

Thaleb, que Mahomet élevait alors auprès de lui. Il le fut encore par Abou-Bekr, qui avait connu Mahomet dès l'âge le plus tendre et qui depuis lui succéda. Bientôt la nouvelle religion compta au nombre de ses disciples Osman et d'autres personnages qui devinrent illustres dans la suite.

Tous furent appelés du titre de *musulmans*, d'un mot arabe qui signifie *se remettre entre les mains de Dieu* (1). Mahomet fixait leur croyance et soutenait leur zèle par les révélations qu'il disait recevoir de temps en temps du ciel. A l'en croire, toutes les fois qu'il était embarrassé, l'ange Gabriel venait de la part de Dieu éclaircir ses doutes. Comme, du moins dans ces premiers temps, il ne savait pas lire, l'ange lui apportait ses instructions par écrit et les lui lisait. Mahomet les répétait (2), et faisait ensuite part à ses

---

(1) اسلم. C'est le même mot d'où est venu celui d'*islamisme*.

(2) Il est fait allusion à ce point dans l'Alcoran, sour. LXXV, vers. 17; sour. LXXXVII, vers. 6, et sour. XCVI, vers. 1 et suiv. Dans le premier passage, Mahomet se fait dire par l'ange Gabriel, de ne pas aller si vîte quand il répète les paroles que Dieu lui envoie; et comme on sait d'ailleurs que Mahomet, au moment de ses prétendues révélations, éprouvait ordinairement un certain tremblement, quelques auteurs chrétiens en ont induit qu'il était sujet au mal caduc : ils ont cité à l'appui quelques autres faits du même genre; mais aucun ne nous a paru décisif. *Voyez* au reste Gagnier, *Ismaël Abulfeda de vitâ Mohammedis*, p. 9; et pour ce qui est de la manière dont Mahomet recevait l'inspiration, *voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. 1, p. 87, ainsi qu'Ockley, t. 1, p. 376.

disciples de ce qu'il venait d'apprendre. Telle est l'origine du mot *coran* (1), qui en arabe signifie *lecture*, et qui, avec l'article, se prononce *alcoran*, ce qui veut dire *la lecture par excellence*.

Cependant la nouvelle religion ne se prêchait que dans le secret. Mahomet avait été effrayé par la résistance de plusieurs de ses amis auxquels il en avait parlé, et qui l'avaient rejetée avec horreur. Enfin, après trois ans de démarches cachées, il résolut de se montrer au grand jour (2). Il commença par ses oncles et ses autres parens qui avaient persisté jusque-là dans le culte des idoles. Les ayant tous invités à un festin, au nombre d'environ quarante, il leur fit servir un agneau rôti, avec du lait; mais au moment où il était sur le point de s'expliquer, l'assemblée se leva, et il fallut remettre l'exécution de son projet à un autre jour (3).

Cette fois, Mahomet fut plus heureux. Il exposa avec beaucoup de force aux convives les vices de l'idolâtrie; il fit voir que ce serait en vain qu'on attendrait son bonheur d'images informes, qui ne voyaient ni n'entendaient. Passant ensuite aux avantages du nouveau culte, il parla avec enthousiasme d'un Dieu unique, d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, qui

---

(1) قرآن.

(2) Alcoran, sour. LXXIV, vers. 1 et suiv.

(3) Aboulféda, t. I, p. 32.

récompense les bons et punit les méchans. Enfin, voyant qu'aucun des assistans ne lui répondait, il se leva avec feu et dit : « Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui veuille être mon visir et mon lieutenant, comme Aaron le fut auprès de Moïse? » A ces mots, le jeune Ali, qui était à peine âgé de douze ans, s'écria : « Oui, c'est moi, ô apôtre de Dieu, qui serai votre visir et votre lieutenant. » Mahomet, transporté de joie, l'embrassa tendrement et dit : « Voici mon frère et mon lieutenant; désormais vous lui obéirez. » Mais ces paroles ne firent qu'aigrir davantage les esprits; et les assistans se tournant vers Abou-Thaleb, père d'Ali, qui était alors le premier magistrat de la Mecque, lui dirent d'un ton moqueur : « C'est donc vous qui dorénavant obéirez à votre fils (1)? »

Cet essai fit changer Mahomet de dessein, et il tourna ses regards vers le peuple de la Mecque. On le voyait sans cesse sur les places publiques et dans les lieux de rassemblement, déclamant contre les idoles, et cherchant à faire des prosélytes. Dans les commencemens, ses discours n'excitèrent que la surprise; mais ensuite le zèle pour une religion qu'on professait depuis tant de siècles, se réveillant, on vit le novateur d'un mauvais œil; on voulut s'opposer à ses prédications. En vain il employait les prières, les remon-

(1) Aboulféda, t. I, p. 34.

trances ; en vain, ayant recours aux grands exemples mentionnés dans la Bible, il rappelait à ses compatriotes les crimes des peuples qui les avaient précédés et la terrible vengeance que Dieu en avait tirée ; presque tous les Mecquois restèrent sourds à ses conseils ; ils menacèrent même d'user de violence contre ceux qui se donneraient à lui.

Les choses en vinrent au point que les disciples de Mahomet, les plus connus par leur zèle, furent obligés de chercher un refuge ailleurs. La plupart, au nombre de près de cent, s'embarquèrent sur la Mer Rouge et se retirèrent en Abyssinie, où ils attendirent un temps plus favorable. Pour Mahomet, il ne se laissa pas abattre. Comme Abou-Thaleb cherchait à le faire renoncer à son entreprise, il répondit que, quand même on poserait le soleil à sa droite et la lune à sa gauche, il ne changerait pas (1).

La nouvelle religion faisait toujours quelques progrès. Parmi les prosélytes, on remarqua bientôt Hamza, oncle de Mahomet, et Omar, qui devint calife dans la suite : le premier était fameux par sa bravoure, et fut attiré par les persécutions qu'on suscitait à son neveu ; le second se laissa toucher par un passage de l'Alcoran qu'il entendit réciter par hasard (2).

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 36.
(2) *Ibid.* p. 40.

Depuis quelque temps, Mahomet ne bornait plus ses prédications aux habitans de la Mecque, ni même aux peuples de l'Arabie. Enflé par les succès, il se disait envoyé de Dieu aux noirs et aux rouges, c'est-à-dire, à toutes les nations de la terre, aux peuples des pays chauds, dont le teint est basané, comme aux peuples des pays froids, dont les couleurs sont vives. La principale obligation qu'il imposait, quand un prosélyte venait à lui, était de croire à un Dieu unique et à Mahomet son apôtre, ainsi que de se purifier avec de l'eau et de changer d'habit.

Mais à mesure que son pouvoir s'étendait, les esprits s'irritaient davantage; les deux partis ne se rencontraient plus sans s'injurier; toute alliance, tout commerce avait cessé entre la famille de Mahomet et le peuple de la Mecque. Mahomet ne pouvait se montrer en public sans être insulté; on l'outrageait pendant qu'il mangeait, pendant qu'il priait. Sur ces entrefaites, son oncle Abou-Thaleb, qui, quoique resté idolâtre, le protégeait, étant mort, il ne se crut plus en sûreté dans sa patrie, et se retira à deux ou trois journées de la Mecque, dans la ville de Taïef.

Ce qui lui fit préférer cette ville, c'est que les hommes qui l'occupaient passaient pour les plus braves de l'Arabie, et qu'il espérait par leur moyen triompher de ses ennemis; mais les habitans de Taïef ne furent pas plus dociles que ceux de la Mecque. Un de ceux

auxquels il s'adressa, se contenta de lui dire : « Si, comme tu le prétends, tu es envoyé de Dieu, tu es trop fort pour que j'entre en lice avec toi; si au contraire tu es un imposteur, tu ne mérites pas que je te réponde. » La populace même s'attroupa autour de lui, et il fut contraint de revenir à la Mecque (1).

Mahomet prit le parti de dissimuler. Il resta pendant quelque temps caché, ne conversant qu'avec ses amis. Il ne sortait qu'à l'époque des cérémonies du pélerinage, lorsque la Mecque offrait la réunion de toutes les tribus de l'Arabie. En effet, cette ville, en ce moment solennel, n'attirait pas seulement ceux qui venaient dans un esprit de piété visiter la Caaba; un grand nombre de marchands s'y rendaient pour faire leur commerce. C'était d'ailleurs un temps de trève pour tout le monde. La nécessité de veiller à la sûreté des pélerins, avait fait suspendre pendant cet intervalle toutes les querelles (2).

Mahomet profitait de cet immense concours de peuple, pour insinuer aux étrangers sa doctrine. Il les prenait à part, et, leur récitant quelque chapitre de l'Alcoran, il leur disait : « Je suis l'apôtre de Dieu; le livre que je vous récite est la preuve de la vérité de ma

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 48.

(2) Pococke, *Specimen*, p. 311; Golius, *notes sur Alfergan*, p. 4.

mission. Le Seigneur vous commande de rejeter ce qui est indigne de lui et de le servir uniquement. Il veut aussi que vous croyiez en moi et que vous m'obéissiez. » Ces paroles, prononcées avec force, ne laissaient pas de faire quelque impression.

Sur ces entrefaites, on vit arriver à la Mecque quelques idolâtres de Médine. Cette ville, située au nord de la Mecque, était occupée à-la-fois par des idolâtres et des Juifs de la tribu de Lévi. Une guerre s'étant élevée entre les deux nations, les Juifs avaient été vaincus et réduits à la plus dure servitude; or, dans l'excès de leurs maux, il leur échappait quelquefois de dire : « Oh! si le temps auquel le Messie doit être envoyé venait, nous irions à lui et nous nous délivrerions de cette tyrannie (1).

Les idolâtres de Médine, à leur arrivée à la Mecque, ayant entendu parler d'un nouveau prophète, se dirent entre eux : « Qui sait si ce ne serait pas le prophète dont parlent les Juifs? Allons le trouver, et mettons-le dans nos intérêts. » Une raison qui acheva de les déterminer, ce furent les persécutions que Mahomet avait à essuyer de la part de ses compatriotes. De tout temps, il avait existé une haine implacable entre Médine et la Mecque. Placées l'une et l'autre entre la Syrie et l'Arabie, ces villes prétendaient

(1) *Voyez* la Chronique arabe de Thabari, fol. 150 recto.

toutes deux au commerce des caravanes, et plus d'une fois l'esprit de rivalité avait excité des guerres sanglantes (1).

Ces idolâtres allèrent donc trouver Mahomet, qui leur prêcha l'unité de Dieu. Mahomet prit en même temps occasion de la réputation qu'ils avaient de s'abandonner aux passions les plus viles, pour leur parler de tempérance, de bonnes mœurs, et aussitôt ils se donnèrent à lui. Telle était l'ardeur de leur zèle naissant, qu'à leur retour à Médine, ils s'empressèrent de propager la nouvelle religion. Un grand nombre d'habitans se rendirent à leurs prédications, et bientôt Médine ne renferma presque plus de maison où l'on ne comptât quelques Musulmans (2).

Ce succès inspira une confiance démesurée à Mahomet. Jusque-là il s'était reconnu privé du pouvoir de faire des miracles; en vain ses adversaires ne cessaient de le presser à cet égard; en vain lui dirent-ils un jour : « Vous nous citez sans cesse les exemples d'Abraham, de Moïse, de Jésus; que ne faites-vous comme eux des miracles, et nous croirons en vous? » Puis lui montrant une colline de terre rouge qui est aux environs de la Mecque, ils ajoutèrent : « Voilà une colline de terre; changez-la en or, et nous nous

---

(1) *Annales* d'Aboulféda, t. I, note 169.

(2) *Ibid.* t. I, p. 52.

tiendrons pour vaincus (1). » Mahomet se contentait de répondre que, bien qu'Abraham, Moïse, Jésus, eussent fait des miracles, les hommes n'en avaient pas été meilleurs; que d'ailleurs, lorsque Dieu faisait tant que de déroger aux lois par lui établies, il ne manquait pas de punir sévèrement ceux qui refusaient de croire aux signes de sa puissance; et qu'il ne voulait pas attirer ce malheur sur son infortunée patrie.

Mais lorsque Mahomet se vit un puissant parti hors de la Mecque, il ne craignit plus de se dire l'égal des anciens patriarches et prophètes; il voulut même faire un miracle au dessus de tout ce que la mémoire des hommes avait connu et imaginé; il prétendit une nuit être allé jusqu'au septième ciel, devant le trône de Dieu, et y avoir joui de l'entretien du Très-Haut (2).

Ce récit parut si absurde, que ses propres disciples l'accusèrent d'imposture, et que, sans le zèle opiniâtre d'Abou-Bekr, qui assurait que l'apôtre de Dieu ne mentait jamais, c'en était fait de la nouvelle religion.

Cependant l'islamisme se répandait dans l'intérieur de l'Arabie. La treizième année de la mission de Ma-

---

(1) Il est fait allusion à ce point dans la sixième sourate de l'Alcoran. *Voyez* aussi la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, p. 76.

(2) On trouvera une relation détaillée de ce prétendu voyage, au volume suivant, à l'article des descriptions des pierres gravées.

homet, une nouvelle caravane de Médinois, étant venue à la Mecque, embrassa son parti. Alors Mahomet cessa de se contraindre. Jusque-là il avait recommandé la patience à ses disciples : « Pardonnez à vos ennemis, leur disait-il, jusqu'à ce que Dieu vienne avec son commandement (1). « Dès ce moment il leur dit : « Les Musulmans peuvent combattre contre ceux qui leur font injure; certes, Dieu est en état de leur envoyer du secours (2). » Il fit plus : se considérant comme chef d'une nouvelle société, il se fit prêter serment de fidélité. Ses disciples jurèrent de le défendre comme ils défendraient leurs femmes et leurs enfans; et afin d'enflammer leur courage, il assura que tous ceux qui se feraient tuer pour lui, entreraient dans le paradis (3).

Quand la nouvelle de cette hardiesse arriva aux oreilles des magistrats de la Mecque, ils furent saisis d'effroi. Craignant que la guerre civile ne s'allumât dans leurs murs, ils résolurent la mort du novateur; mais Mahomet, qui avait prévu le danger, se déroba à leurs coups. Depuis quelque temps il avait perdu sa femme Khadigia et la plupart de ses enfans; quoique remarié, il n'avait rien qui le retînt dans sa patrie : il

(1) Alcoran, sour. II, vers. 109.

(2) *Ibid.* sour. XXII, vers. 41.

(3) *Ibid.* sour. XLVII, vers. 5. *Voyez* aussi sour. IX, vers. 113, ainsi que les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 58 et 60.

fit donc partir secrètement ses disciples pour Médine, et il se mit lui-même en marche quelques jours après. Cet événement est appelé hégire, d'un mot arabe (1) qui signifie *fuite,* et il a depuis servi d'époque à toutes les nations musulmanes. On était alors dans l'année 622 de notre ère; Mahomet était âgé d'environ cinquante-trois ans, et prêchait depuis treize ans sa doctrine; Héraclius régnait sur l'empire de Constantinople, et la Perse était sous les lois de Cosroès-Parviz.

Mahomet fut reçu en triomphe à Médine. Il s'occupa aussitôt des moyens de fonder sa puissance dans cette ville, et de donner au culte musulman des formes qui n'ont presque plus changé depuis. Son premier soin fut de bâtir une mosquée pour y faire la prière avec le peuple; voulant donner l'exemple, il y travailla de ses propres mains, disant : « Quiconque travaillera à cette maison, bâtira pour la vie éternelle. » Elle n'était au reste qu'en briques et en bois de palmier (2). Il construisit aussi pour lui une maison, et les compagnons de sa fuite firent de même. Dans le même temps, l'usage de la purification fut établi; on commença à pratiquer publiquement le jeûne du mois de ramadan; on paya les aumônes prescrites

---

(1) هجرة.

(2) *Voyez* le témoignage d'Ibn-Kotaïba, cité par Reiske, édit. des *Annales* d'Aboulféda, t. I, note 34e.

par la religion; en un mot, l'islamisme se développa peu à peu, en attendant qu'il envahît une grande partie de la terre.

Jusque-là Médine avait porté le nom de Yatreb; elle n'était connue que par quelques plantations de palmiers et par le commerce des caravanes. Elle commença dès-lors à fixer l'attention générale; et l'avantage qu'elle avait de posséder dans ses murs le prophète des Arabes, lui fit changer son nom de Yatreb en celui de *Médinet-Alnabi*, ville du prophète, ou plus simplement *Médinet*, ville par excellence (1).

En arrivant à Médine, Mahomet s'était arrogé toute l'autorité spirituelle et temporelle. Quiconque se faisait Musulman, était obligé de lui jurer fidélité. Ses disciples le considéraient à-la-fois comme roi et comme pontife. Pour unir entre eux les différentes classes de ses sujets, tant de ceux qui étaient venus avec lui de la Mecque, que de ceux qui l'avaient accueilli à Médine, il établit une espèce de confrérie

(1) Cette ville et son territoire gagnèrent nécessairement à devenir la capitale de l'Arabie et plus tard de l'empire musulman. La ville s'agrandit; le territoire s'enrichit de quelques eaux qu'on fit venir des environs. *Voyez* le *Pélerinage de Constantinople à la Mecque*, p. 65. Mais le pays a toujours été en général si stérile, que, même aujourd'hui, dès que les communications sont interceptées, les habitans meurent de faim. On l'a vu dans ces derniers temps, à l'époque où les Wahabites ont été maîtres de cette partie de l'Arabie.

où chaque Mecquois était joint à un Médinois. Tous devaient se traiter comme frères ; tous furent mis sur le même pied ; on ne les distingua entre eux que par le titre de *mohagériens* ou fugitifs et d'*ansariens* ou défenseurs.

Mahomet se fit d'abord remarquer par une grande modération. Nous avons dit qu'à cette époque la ville de Médine était occupée par des Juifs et des idolâtres. Les Juifs étaient adonnés à la culture des terres et à l'éducation des bestiaux : Mahomet les traita avec douceur, et leur laissa le libre exercice de leur religion ; il toléra même ceux d'entre les idolâtres qui persistaient dans le culte des faux dieux.

Toutes ses pensées se portaient vers l'établissement de sa puissance, et la vengeance qu'il était impatient de tirer des Mecquois ses ennemis. Dès qu'il fut en état de prendre les armes, il se mit en marche avec ses partisans, et s'avança sur le territoire de la Mecque.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la partie de l'Arabie qui avait conservé son indépendance, était divisée entre une multitude de tribus jalouses les unes des autres, et presque toujours en guerre entre elles. Aucun pays ne se prête davantage aux attaques et aux surprises réciproques : on ne voit presque par-tout que des collines arides ou des plaines de sables ; à peine si l'œil est de temps en temps reposé par la vue de quelque vallée couverte de verdure. Souvent les

troupeaux de bœufs, de chameaux, de brebis, marchent plusieurs jours sans rencontrer de pâturages : les caravanes, sous ce ciel brûlant, n'ont pas moins de peine à trouver à se désaltérer; les puits creusés dans les sables sont ordinairement séparés par de grandes distances. Si une troupe ennemie se rend maîtresse des puits et des pâturages, elle intercepte les hommes et les bestiaux, et le pays devient impraticable.

Ce genre de brigandage n'a jamais paru déshonorant aux Arabes (1); il devait le paraître encore moins à un homme qui, quoique se disant investi du rôle de prophète, était agité par les passions les plus violentes : aussi l'on vit alors tout ce qu'il fallait attendre de sectaires à-la-fois dominés par la soif de la vengeance, par l'avidité du butin et l'ardeur du fanatisme.

Mahomet dissémina ses partisans sur toutes les routes, enlevant les bestiaux, coupant les arbres et pillant les caravanes; lui-même passait quelquefois un mois entier auprès d'un puits, attendant sa proie. Le butin que faisaient ses soldats finit par attirer sous ses drapeaux tous les vagabonds du voisinage. Si l'on était vainqueur, on s'enrichissait de dépouilles; si l'on était tué, on allait au paradis : c'était plus qu'il n'en fallait pour faire des prosélytes.

---

(1) *Voyez* à ce sujet les observations de Niebuhr, *Description de l'Arabie*, t. II, p. 256 et suiv.

Nous avons dit qu'il y avait alors en Arabie un temps de trève générale. Cette trève avait été placée au moment du pélerinage de la Mecque et dans quelques autres mois de l'année. On ôtait les pointes des lances; et quelqu'un eût-il eu le malheur de perdre son père ou son frère, il était contraint de suspendre tout desir de vengeance. C'était la nécessité qui avait fait établir ces instans de repos général; autrement l'espèce humaine aurait disparu de ces contrées. Il existait quelque chose d'analogue en Europe dans le moyen âge; on l'appelait *la trève de Dieu* (1). Les Arabes, par une dénomination semblable, lui donnaient le nom de *mois sacrés*.

Telle était l'impatience de Mahomet, que ses soldats ayant pillé pendant un de ces mois une caravane de la Mecque, il chercha à les excuser en disant que si c'était un péché d'avoir fait la guerre pendant cette époque, les Mecquois en avaient commis un bien plus grand en s'opposant à la voie de Dieu, et en chassant son prophète de leurs murs (2).

Cependant le bruit courait qu'une riche caravane ennemie se disposait à revenir de Syrie; on la disait composée de mille chameaux, et chargée des plus

---

(1) *Voyez* Robertson, *introduction* à l'*Histoire du règne de Charles-Quint*, édit. de Paris, 1822, p. 357 et suiv.

(2) Alcoran, sour. II, vers. 217.

précieuses marchandises du pays. Aussitôt Mahomet forma le dessein de s'en emparer. En vain les Mecquois firent partir neuf cent cinquante hommes pour prendre sa défense; Mahomet, avec trois cent treize hommes, dont deux seulement étaient montés sur des chevaux, se mit en marche, et vint se placer sur le chemin où elle devait passer.

Ses soldats montraient la plus grande ardeur. On rapporte que dans le conseil qui fut tenu à cette occasion, un de ses officiers lui dit : « O apôtre de Dieu, exécutez les choses que Dieu vous a commandées. Par Dieu! nous ne vous dirons pas ce que dirent les enfans d'Israël à Moïse, quand il leur proposa d'entrer dans la terre de Chanaan : *Va-t-en, toi et ton Seigneur, et combattez vous deux; pour nous nous vous attendrons* (1). J'en jure par le Dieu qui vous a envoyé; nous combattrons jusqu'à ce que vous ayez triomphé (2). »

La petite armée de Mahomet avait pris position sur le chemin de la Mecque, auprès d'un puits appelé *Bedr,* non loin des côtes de la Mer Rouge. L'escorte envoyée par les Mecquois pour protéger la caravane, étant arrivée en cet endroit, trouva le passage fermé, et il fallut en venir aux mains. Dans le commencement,

(1) Alcoran, sour. v, vers. 30.

(2) Chronique arabe de Thabari, fol. 192.

Mahomet montra une grande agitation. Il s'était fait construire une cabane de bois où il se tenait avec Abou-Bekr à l'abri des rayons du soleil. Pendant le combat, il se frappait la poitrine, faisant cette prière à Dieu : « O mon Dieu, si tu laisses périr tes serviteurs, tu n'auras plus d'adorateurs sur la terre (1). » Il était si ému, qu'il laissa tomber son manteau de dessus ses épaules, et perdit même un moment connaissance. A la fin, sortant de cet état de trouble, il reprit courage; et feignant d'avoir eu une apparition de l'ange Gabriel, il s'écria : « Réjouissez-vous, Dieu nous envoie du secours. » En même temps il monta à cheval, et, prenant une poignée de sable, il la jeta contre le visage des ennemis, et dit : « Que leurs faces soient confondues! » Aussitôt ses soldats firent un dernier effort; les Mecquois prirent la fuite et la bataille fut gagnée (2). »

Ce succès fit la plus grande impression sur les Musulmans; ils se crurent dès-lors invincibles. Mais Mahomet, qui était bien aise de les rappeler en toute occasion à l'idée de Dieu, étant sûr que par ce moyen il les conduirait où il voudrait, chercha à rabaisser

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 80 et suiv.

(2) Consultez, sur le puits de Bedr et sur le pays des environs, l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 71 et suiv. Les Musulmans croient encore entendre en ce lieu le bruit du même tambour qui résonna si glorieusement le jour de la victoire de leur prophète.

leur orgueil, et dit que la victoire qu'ils venaient de remporter n'était pas l'ouvrage des hommes, mais l'ouvrage de Dieu; il prétendit avoir vu dans le combat une légion d'anges conduits par Gabriel, qui avaient fait un terrible carnage de l'armée ennemie (1). Faisant ensuite allusion à ce qui lui était arrivé à lui-même, lorsqu'il jeta de la poussière contre le visage des idolâtres, il affirma que ce n'était pas lui qui avait jeté cette poussière; que c'était Dieu qui l'avait lancée par sa main (2).

Cependant les Mecquois s'étaient enfuis dans le plus grand désordre : une partie de leurs guerriers avait été tuée, une autre faite prisonnière; la caravane elle-même, privée de tout secours, était tombée au pouvoir des vainqueurs. Mahomet se fit amener les captifs, les mains liées derrière le dos, et fit couper la tête à tous ceux qui s'étaient fait remarquer par leur haine contre lui (3); le reste fut soumis à

---

(1) Alcoran, sour. III, vers. 123.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. VIII, vers. 16. Dieu y est censé parler ainsi à Mahomet : وما رميت اذ رميت ولكن الله رمى, *Ce n'était pas toi qui lançais la poussière lorsque tu la lançais; c'était Dieu qui la lançait par tes mains.* Ces paroles se lisent encore sur les lances, les piques et les armes de trait des Musulmans.

(3) C'est en cette occasion que Mahomet fit descendre ces paroles du ciel : « Coupez la tête ainsi que les pieds et les mains aux ennemis de Dieu et de son apôtre. » *Voyez* l'Alcoran, sour. VIII, vers. 12.

une forte rançon. Dans le nombre on remarquait son oncle Abbas, dont les descendans régnèrent plus tard à Bagdad, et qui fut obligé de se racheter comme les autres.

On procéda ensuite au partage du butin. Jusque-là Mahomet n'avait pas établi de règle à cet égard; aussi, plus d'une fois, l'incertitude avait amené de sanglantes querelles : dans l'occasion dont il s'agit, les Musulmans furent sur le point d'en venir aux mains. Les jeunes disaient : « C'est nous qui avons soutenu le combat; c'est nous qui devons avoir le butin. » Les vieux répondaient : « Non, vous n'aurez pas le butin; car, tout en restant près des drapeaux, nous vous servions de manteau, et, en cas de besoin, vous auriez trouvé auprès de nous un refuge (1). »

Pour prévenir de pareils débats, Mahomet supposa une nouvelle révélation divine (2), et la question du partage fut à-peu-près ainsi fixée : la cinquième partie du butin devait être mise à part pour Dieu et son prophète; un autre cinquième était réservé pour les parens du prophète, pour les orphelins et pour les pauvres; tout le reste était abandonné aux soldats, les cavaliers recevant le double des fantassins. On rapporte que, dans cette occasion, quelques soldats s'étant plaints

---

(1) *Voyez* le *Commentaire de l'Alcoran* par Marracci, p. 296.

(2) *Voyez* toute la sourate VIIIe de l'Alcoran.

de la part qui leur était échue, Mahomet y suppléa généreusement de ses deniers.

Enfin tout étant réglé, l'armée retourna en triomphe à Médine. Le nom de Mahomet se répandit plus que jamais dans les contrées voisines. Mahomet avait adopté la bonne politique d'accueillir tous ceux qui se présentaient. Qu'on fût nouvellement attaché à sa cause, ou qu'on eût figuré parmi ses plus anciens disciples, tous étaient traités sur le même pied. Quant à ceux qui refusaient de se convertir, ils étaient soumis au tribut. On était alors vers le milieu de la seconde année de l'hégire; le reste de l'année se passa en courses et en attaques réciproques. Ce que cette époque offrit de plus remarquable, ce fut l'expulsion des Juifs de Médine.

Depuis quelque temps, Mahomet voyait avec ombrage la présence des Juifs au centre même de ses domaines : tant qu'il avait espéré de les attirer à sa religion, il avait fermé les yeux ; mais leur éloignement pour le nouveau culte allant toujours croissant, il se trouva dans une situation difficile. En effet, il ne pouvait employer envers eux les mêmes raisonnemens qu'envers les idolâtres; il ne pouvait se prévaloir de la grande idée d'un Dieu unique, créateur de toutes choses. Les Juifs répondaient qu'ils croyaient à un seul Dieu comme lui, et qu'ils avaient l'avantage de pouvoir citer en leur faveur une suite presque non interrompue de patriarches et de prophètes.

Mahomet profita d'une dispute qui survint dans Médine, pour s'en débarrasser. Il ordonna aux Juifs d'embrasser sur-le-champ l'islamisme ou de se préparer à la mort. En vain représentèrent-ils qu'ils étaient à Médine en vertu d'un traité, et que c'était violer à leur égard ce qu'il y a de plus sacré; tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut de sortir de la ville la vie sauve : ils partirent au nombre de sept cents, et allèrent s'établir dans les contrées voisines. L'un d'eux, qui s'était montré plus animé que les autres, fut poignardé.

Cependant les Mecquois étaient impatiens de laver l'affront qu'ils avaient reçu. La troisième année de l'hégire (624-625 de Jésus-Christ), ils mirent, de concert avec leurs alliés, une armée de trois mille hommes sur pied, et s'avancèrent vers Médine. L'armée était commandée par Abou-Sofian, le même dont le fils, appelé Moavia, devint calife dans la suite. Il était accompagné par les femmes dont les fils, les frères ou les maris avaient été tués au combat de Bedr; on les voyait montées sur des chameaux, un tambour à la main, et cherchant par leurs cris et le bruit qu'elles faisaient à exciter la fureur des combattans (1).

A l'approche d'une troupe si formidable, Mahomet rassembla ses forces et vint au-devant de l'ennemi. Son

(1) Aboulféda, t. 1, p. 90 et suiv.

armée ne se montait qu'à sept cents hommes ; mais tous, depuis la victoire précédente, se croyaient invincibles. L'action eut lieu à quelque distance de Médine, dans le voisinage du mont Ohod (1). Au premier choc, les idolâtres prirent la fuite : mais les Musulmans s'étant mis imprudemment à leur poursuite, la cavalerie mecquoise jeta parmi eux le désordre ; en un moment la déroute devint générale. Un grand nombre perdirent la vie : le prophète lui-même fut renversé de cheval et eut le visage meurtri ; plusieurs de ses dents tombèrent (2) ; son corps fut criblé de blessures. Omar et Abou-Bekr furent aussi blessés.

Le désordre était tel, qu'il semblait sans remède. Mahomet pourtant conservait tout son sang-froid ; pendant qu'on le pansait, il disait : « Oh ! comment pourront prospérer les hommes qui ensanglantent ainsi le visage de leur prophète ? » Un Mecquois s'étant avancé pour le tuer, il prit la lance d'un des siens et le renversa à ses pieds.

A la fin, les Mecquois croyant leur honneur rétabli, se retirèrent. Ce ne fut pas sans avoir commis d'horribles cruautés sur les cadavres de leurs ennemis

---

(1) *Voyez*, sur le mont Ohod et les environs, l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 60.

(2) On prétend posséder encore une de ces dents au sérail de Constantinople. *Voyez* le *Tableau de l'empire ottoman*, par Mour. d'Ohsson, t. II, p. 394 et suiv.

vaincus. Les femmes sur-tout s'étaient montrées impitoyables. L'épouse d'Abou-Sofian ayant reconnu parmi les morts le corps de Hamza, oncle de Mahomet, lui coupa le nez et les oreilles pour en orner sa ceinture, et, lui ouvrant le ventre, elle déchira ses entrailles à coups de dents (1).

Mahomet fut extrêmement sensible à cet échec, et fit faire aux siens de solennelles funérailles. Il regretta sur-tout son oncle Hamza, qui lui avait donné les plus grandes preuves de zèle; et voulant enflammer le fanatisme de ses guerriers, il assura avoir vu l'ange Gabriel qui lui avait dit que Hamza venait d'être reçu dans le septième ciel (2).

En même temps, il reprocha à ses compagnons d'avoir donné lieu à ce désastre, en quittant imprudemment leurs rangs pour courir au pillage. Voici comment il s'exprime dans l'Alcoran : « Quant à ceux d'entre vous qui tournèrent le dos, Satan les fit succomber en leur inspirant la passion du butin. Dieu avait rempli sa promesse, en vous donnant d'abord la victoire; mais vous devîntes rebelles, dès que Satan vous eut montré la proie (3). »

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 96.

(2) Le tombeau de Hamza est placé dans le voisinage du mont Ohod, et les Musulmans y vont encore en pélerinage. *Voyez* l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 60.

(3) Sour. III, vers. 152 et 156.

Voulant ôter à ses soldats tout espoir de rapprochement, il leur fit un crime d'avoir, dans le combat précédent, accordé, moyennant une rançon, la vie à soixante et dix Mecquois leurs prisonniers. Dans ce nouveau combat, soixante et dix Musulmans avaient perdu la vie, et, à l'en croire, c'était une punition du ciel pour avoir été trop doux envers les idolâtres (1).

Les deux partis poursuivirent donc avec une nouvelle fureur leurs agressions réciproques ; c'était à qui se montrerait plus barbare. Mahomet avait pour principe de ne pas laisser d'offense impunie ; si on lui enlevait un troupeau, il dévastait une province : les idolâtres usaient des mêmes violences. Le désordre était devenu si général, que l'Arabie presque entière ne présentait qu'un vaste théâtre de pillages et d'assassinats. Tous les écrivains qui ont eu à parler de ces temps malheureux, racontent des détails qui font frémir ; seulement, comme ces auteurs sont Musulmans, ils donnent à entendre que c'était une suite inévitable de l'obstination des idolâtres.

Mahomet et ses principaux compagnons, depuis qu'ils étaient à Médine, continuaient à faire le commerce des caravanes : leurs agens allaient en Syrie et

---

(1) Il est fait allusion à ce reproche dans l'Alcoran, sour. VIII, vers. 70.

jusqu'à Constantinople. Quand les Arabes étaient instruits du départ de quelque caravane, ils l'attendaient à son passage et la dépouillaient. Il y avait à cette époque, vers le nord de l'Arabie, une femme qui s'était rendue fameuse par ses entreprises en ce genre; son nom était comme passé en proverbe : à l'abri d'un château qu'elle avait fait bâtir, elle bravait les efforts les plus puissans. Les Musulmans étant parvenus à se saisir de sa personne, l'attachèrent par les pieds à deux chameaux furieux qui la mirent en pièces.

Mahomet lui-même était d'une ardeur infatigable. Une fois, pour se venger, il poussa ses courses jusque vers les frontières de Syrie (1), à quinze journées de Médine, mettant tout à feu et à sang. Il n'épargnait au besoin ni la ruse ni la perfidie; un idolâtre appelé Sofian lui portant ombrage, il le fit poignarder.

De leur côté, les idolâtres ne gardaient aucun ménagement. Tantôt ils venaient surprendre les troupeaux de Mahomet aux portes de Médine; tantôt, faisant semblant de vouloir embrasser l'islamisme, ils envoyaient demander au prophète quelques-uns de ses disciples pour se faire instruire; ensuite ils égorgeaient ces Musulmans, ou les vendaient aux Mecquois, qui les immolaient aux mânes de leurs parens morts au combat de

---

(1) Au lieu appelé Doumet-Algendal. *Voyez*, sur cette position, Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 125.

Bedr. On rapporte d'une femme de la Mecque qu'elle fit périr ainsi un Musulman, et que de son crâne elle se fit faire une coupe dont elle se servait dans les festins (1).

Mahomet ne laissait pas de se rendre peu à peu maître absolu de Médine et de toute la contrée; mais il lui restait encore une attaque à soutenir. Les Juifs, envers qui il s'était montré implacable, parvinrent à faire prendre de nouveau les armes aux Mecquois et à leurs alliés; dix mille idolâtres s'avancèrent vers Médine, ne respirant que la vengeance, et jurant, suivant l'expression arabe, de décocher de concert et comme d'un seul arc tous leurs traits contre l'ennemi commun (2).

Mahomet, rendu plus prudent par sa défaite précédente, résolut d'attendre les Mecquois dans Médine. La terreur était générale parmi les siens; ceux sur-tout d'entre les Médinois qui avaient persisté dans l'idolâtrie, affectaient de représenter le danger plus grand qu'il n'était (3). Mahomet peint ainsi dans l'Alcoran la situation de ses compagnons : « Souvenez-vous, leur dit-il, de l'époque où les nations vinrent à vous par devant et par derrière, à droite et à gauche. Vous

(1) *Voyez* Aboulféda, t. I, p. 98, et Marracci, *Prodromus*, part. II, p. 40, n° 25.

(2) Aboulféda, t. I, p. 108.

(3) Alcoran, sour. XXXIII, vers. 12.

vous regardiez avec des yeux effarés et pleins d'étonnement; vos cœurs agités par la frayeur étaient déjà parvenus jusqu'au gosier, et vous rouliez au sujet de Dieu certaines pensées. Certes, les fidèles furent mis alors à une épreuve terrible (1). »

Cependant Mahomet montra son courage accoutumé. Trois mille Musulmans accoururent sous son étendard, et il fit entourer la ville de fossés et de retranchemens (2). En vain les idolâtres essayèrent de se frayer un passage; tous ceux qui s'avancèrent furent tués. Bientôt la discorde se mit dans leurs rangs. Un vent violent qui vint à souffler, renversa leurs tentes et jeta le désordre dans leur camp. Au bout d'un peu plus de vingt jours, ils levèrent le siége, et chacun retourna dans son pays. Mahomet, les voyant partir, s'écria : « Jusqu'ici ils venaient nous attaquer; désormais c'est nous qui irons les chercher. »

Mais avant tout il voulut se venger des Juifs, auteurs de cette guerre. Sans donner aux siens le temps d'achever leurs préparatifs, il partit le jour

---

(1) Sour. XXXIII, vers. 10.

(2) C'est de là que cette guerre reçut le nom de *guerre des fossés;* on l'appelle aussi *la guerre des nations*, à cause de la multitude de tribus qui s'étaient jointes aux Mecquois. Nous apprenons par l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 64, qu'encore aujourd'hui tous les endroits qui furent signalés dans cette guerre par quelque exploit, sont distingués par des minarets.

même, et se porta contre la tribu appelée *les enfans de Koraïda.* Les ayant trouvés enfermés au nombre de sept cents dans un château fort, il les força à ouvrir leurs portes, et se disposa à les mettre à mort. En vain les Juifs recoururent à la médiation d'un compagnon de Mahomet, appelé Moadh, leur ancien ami : Moadh avait été grièvement blessé à l'attaque de Médine ; et comme dès ce moment il ne pensait qu'à se venger, il terminait tous les soirs sa prière par ces mots : « O mon Dieu, accordez-moi, avant que je meure, le plaisir de récréer ma vue du sang des Koraïdites. » Lorsqu'il sut que la vie des Juifs était entre ses mains, il se fit amener au camp et les condamna tous à périr, réservant les femmes et les enfans pour l'esclavage. A ces mots, Mahomet ne put contenir sa joie et s'écria : « Voilà une décision céleste, une décision qui vient du septième ciel ! » et il la fit exécuter (1).

Le butin fait en cette occasion fut très-considérable. On y remarquait trois cents cuirasses, mille lances, cinq cents piques, sans compter les esclaves et les bestiaux. Mahomet se réserva les armes et les chevaux pour la foule toujours croissante de ses prosélytes ; il donna même en échange sa part du butin, pour s'en procurer d'autres. Voici en quels termes il rend

(1) Aboulféda, t. 1, p. 112 et suiv.

compte de cette expédition dans l'Alcoran : « Vous avez tué une partie des habitans ; vous avez fait l'autre prisonnière ; vous avez hérité de leurs terres et de leurs habitations : Dieu est puissant en toutes choses (1). »

Il restait encore un Juif nommé Salam, qui s'était rendu redoutable par sa haine contre le prophète. Cinq Musulmans, par ordre de Mahomet, s'introduisirent chez lui, comme pour lui demander l'hospitalité, et l'assassinèrent. Délivré ainsi d'ennemis, Mahomet devint le prince le plus puissant de l'Arabie. Les Mecquois étaient désormais trop faibles pour l'inquiéter. D'ailleurs son caractère de prophète lui donnait un double ascendant qui assurait sa supériorité. A l'abri de toute attaque sérieuse, il porta ses vues plus haut; il eut moins recours au poignard et à la trahison; mais aussi ses autres passions commencèrent à se moins contraindre. Il était alors âgé de cinquante-huit ans : il avait plusieurs femmes et en épousait chaque jour de nouvelles; mais telle était son ardeur pour les plaisirs, que rien ne pouvait le satisfaire. L'époque où nous sommes arrivés va nous en fournir un exemple.

Il avait à son service un esclave appelé Zéid, qu'il aimait beaucoup et auquel il avait donné la

(1) Sour. XXXIII, vers. 26.

liberté (1); il l'avait même adopté pour son fils. Or, Zéid était marié à une femme très-belle appelée Zeynab. Au retour de l'expédition contre les Juifs Koraïdites, Mahomet ayant par hasard aperçu Zeynab dans un état négligé, en fut touché et ne put s'empêcher de dire : « En vérité, Dieu tourne les cœurs comme il veut. » Le sens de ces paroles n'échappa point à Zeynab, et elle s'empressa d'en faire part à son mari. Celui-ci, pour plaire au prophète, la répudia. Mais l'usage avait été jusque-là en Arabie de ne pas épouser les femmes de ses affranchis, ni celles de ses fils adoptifs; on traitait ces sortes d'alliances d'inceste et de crime abominable. Mahomet fit donc quelque résistance : à la fin, ne pouvant plus se contenir, il épousa Zeynab; et pour prévenir tout scandale, il publia cette révélation qu'il disait lui avoir été apportée par l'ange Gabriel : « Il faut que le commandement de Dieu s'exécute; le prophète n'a pas péché en faisant ce que Dieu lui ordonnait; il n'a fait que suivre l'exemple de ceux qui l'ont précédé (2). »

Jamais, à aucun de ses mariages, il n'avait étalé autant de magnificence : on y remarquait toute sorte de liqueurs, de fruits et de viandes; ses compagnons

(1) C'est en se faisant musulman que Zéid fut déclaré libre. A son exemple, tout esclave qui embrasse l'islamisme, jouit du bienfait de la liberté.

(2) Alcoran, sour. XXXIII, vers. 36.

furent invités à la fête, et se remplacèrent successivement.

Ainsi s'écoulèrent les cinq premières années de l'hégire. Au commencement de l'année suivante (627-628 de J.-C.), Mahomet fit faire quelques incursions sur les provinces voisines de Médine. C'étaient encore de petites attaques, des embuscades, des surprises. Ses soldats traversaient dans tous les sens le nord de l'Arabie; on les voyait presque à-la-fois sur les bords de la Mer Rouge, vers les côtes du Golfe Persique et jusqu'aux environs de la Mer Morte. Mahomet y trouvait l'avantage de s'enrichir de butin; il tenait de plus ses guerriers en haleine.

Enfin il s'occupa de réaliser un projet qu'il méditait depuis long-temps; c'était de soumettre la Mecque, sa patrie. Son cœur était encore ulcéré des insultes qu'il y avait essuyées, et il était impatient de reparaître sur ce théâtre avec tout l'éclat de sa nouvelle puissance. Mais craignant de s'aliéner les esprits des Arabes, tous pleins de respect pour un si antique sanctuaire, il chercha à donner à son entreprise un caractère religieux. Il annonça qu'à sa grande douleur, ni lui ni ses compagnons, depuis plusieurs années, n'avaient eu le bonheur de s'acquitter des saintes cérémonies du pélerinage : « La Mecque, dit-il à ses compagnons, a droit au respect du genre humain; la Caaba est le lieu sanctifié par la présence d'Abraham et d'Ismaël; il est

du devoir des Musulmans d'y aller rendre hommage à l'Éternel. » En même temps, il leur ordonna de faire leurs préparatifs, et, pour les encourager, il assura avoir aperçu dans une vision les Musulmans remplissant tranquillement une si pieuse pratique (1).

Les Musulmans obéirent avec la plus grande ardeur; ceux sur-tout qui, comme Mahomet, étaient originaires de la Mecque, et qui en avaient été chassés de force, desiraient d'y retourner triomphans. Quatorze cents guerriers, armés de l'épée et de la lance, se mirent en marche, précédés de soixante et dix chameaux destinés au sacrifice du pélerinage et ornés de festons et de guirlandes. A leur suite marchait une multitude de nomades sans ordre.

Mais quand les Musulmans furent arrivés près de la Mecque, ils trouvèrent tous les passages fermés. Les idolâtres occupaient les montagnes et les défilés, et menaçaient d'en venir aux dernières extrémités (2). Mahomet, qui voulait entrer sans effusion de sang, fut obligé de consentir à un accommodement. Il fut con-

---

(1) Il est fait allusion à ce songe dans l'Alcoran, sour. XLVIII, vers. 27.

(2) Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que Mahomet se fit prêter un nouveau serment par les siens. Tous jurèrent de le défendre jusqu'à la mort, et il jura à son tour de ne pas les abandonner. Les Musulmans appellent ce serment *le serment volontaire*, بيعة الرضوان. Comme il eut lieu sous un grand arbre, on

venu que pour cette année le prophète n'entrerait pas dans la ville, mais qu'il pourrait revenir l'année suivante, et que tous les Musulmans auraient la faculté de visiter la Caaba, pourvu qu'ils se présentassent n'ayant que l'épée au côté.

Ce traité déplut vivement aux compagnons du prophète : comme, sur la foi de sa vision, ils avaient cru déjà être dans la Mecque, ils refusèrent d'abord de se retirer ; il fallut que Mahomet fît semblant de partir seul (1).

Cette paix ne laissa pas d'être fort utile à Mahomet. S'il n'entrait pas cette année dans la Mecque, il était sûr de le faire l'année suivante, et il échappait au danger d'employer la violence ; d'ailleurs quelques-unes des conditions du traité, qui semblaient avoir eu pour objet de lui nuire, tournèrent à son avantage.

Il avait été décidé que si quelques-uns des Mecquois qui avaient quitté la ville pour embrasser l'islamisme, desiraient rentrer dans leur patrie, on leur en laisserait la liberté. Il avait été convenu encore que si désormais quelque Mecquois osait sortir de la ville pour se faire Musulman, non-seulement Mahomet ne le recevrait pas, mais le livrerait comme transfuge. Or aucun ou presque aucun des Mecquois qui avaient suivi Ma-

---

l'appelle encore *le serment de l'arbre*. Il y est fait allusion dans les écrits des Musulmans. *Voyez* au reste l'Alcoran, sour. XLVIII, vers. 18.

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 128.

homet, ne revint à la Mecque; et à peine le traité eut été signé, que plus de trois cents idolâtres, parmi lesquels étaient plusieurs femmes, sortirent pour se donner au prophète. A la vérité Mahomet, conformément à sa parole, refusa de les recevoir; mais ces fugitifs, s'étant mis à piller les environs de la Mecque, commirent de tels dégâts, que les magistrats eux-mêmes, pour s'en délivrer, furent contraints de supplier Mahomet de les emmener avec lui (1).

Mahomet, à son retour à Médine, pensa qu'il pouvait désormais traiter d'égal à égal avec les plus grands potentats. Voulant pourtant donner encore à cette démarche un caractère religieux, il prit pour motif d'inviter les rois et les puissans de la terre à embrasser sa religion. Ce fut en cette occasion qu'afin d'imprimer plus d'autorité à ses paroles, il fit pour la première fois usage d'un cachet d'argent; on y lisait ces mots : *Mahomet, apôtre de Dieu.*

Le premier souverain auquel il s'adressa, fut Cosroès-Parviz, roi de Perse; la lettre qu'il lui écrivit commençait ainsi : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : Mahomet, fils d'Abd-allah, apôtre de Dieu, à Cosroès, roi de Perse, salut. » Le roi, ayant essayé de

(1) On peut consulter à cet égard une histoire particulière de Mahomet, qui a été composée en arabe, et qui existe manuscrite à la bibliothèque du Roi. *Voyez* au n° 629 du catalogue, fol. 198 et suiv.

se faire lire la lettre, fut si choqué de voir le nom d'un homme qu'il regardoit comme son esclave placé avant le sien, que, sans aller plus loin, il la déchira. Mahomet, à cette nouvelle, s'écria : « Qu'ainsi son royaume soit déchiré (1) ! »

Mahomet écrivit ensuite à Héraclius, empereur de Constantinople. La lettre était ainsi conçue : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : Mahomet, fils d'Abd-allah, apôtre de Dieu, à Héraclius, empereur des Romains, salut. La paix soit sur celui qui suit la droite voie ; je t'invite à embrasser l'islamisme. » Le reste de la lettre renfermait quelques passages de l'Alcoran.

Héraclius se trouvait alors dans ses états de Syrie, occupé de la guerre qu'il avait à soutenir contre la Perse. Il reçut le député avec honneur et mit la lettre sur le chevet de son lit ; mais il ne se rendit pas à l'invitation.

Mahomet, sans se décourager, écrivit encore au roi d'Abyssinie (2), et à celui qui gouvernait l'Égypte pour

---

(1) Les Musulmans ne doutent pas que ce ne soit par une suite de l'arrêt de leur prophète, que bientôt après Cosroès et son royaume furent en butte à tous les genres de désastres. *Voyez* à ce sujet un fait singulier rapporté par M. Malcolm, *Histoire de Perse*, traduction française, t. 1, p. 233.

(2) Il s'agit probablement ici de quelque petit prince vassal du roi d'Abyssinie, et établi sur la côte occidentale de la Mer Rouge. Les Musulmans s'accordent à dire que le prince dont il est ici

les Romains. Ce dernier était un Égyptien de naissance, appelé Makaukès. Il envoya à Mahomet quelques présens; on y remarquait deux jeunes filles très-belles, une coupe d'albâtre, une mule blanche, un âne blanc, du miel, des robes de fin lin et une somme d'argent.

Mahomet écrivit successivement aux princes et aux seigneurs de l'Arabie et des contrées voisines. Parmi ces princes, il y en avait de Chrétiens, de Juifs, d'idolâtres : les uns se firent Musulmans, les autres consentirent à payer tribut; quelques-uns reçurent les députés avec mépris.

Pendant ce temps, Mahomet achevait de soumettre les peuplades qui avaient jusque-là conservé leur indépendance. La plus puissante de toutes était celle des Juifs établis à Khaibar. Khaibar est le nom d'une forteresse bâtie sur une haute montagne, à six journées de Médine, entre l'orient et le septentrion. Le pays produit abondamment des dattes et toute sorte de grains. Les Juifs qui l'occupaient s'étaient accrus de la plupart de ceux de leurs frères qui avaient été chassés par Mahomet des environs de Médine; ils avaient à leur

---

question, avait embrassé leur religion. Or les rois abyssins ont toujours persévéré dans le christianisme, depuis le IVe siècle de notre ère jusqu'à ces derniers temps. Comparez Ludolf, *ad historiam Æthiopicam commentarius*, p. 223; Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 24 et 57; ainsi que Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, édit. in-4°, t. I, p. 596 et suiv.

tête un chef décoré du titre de roi. A la nouvelle du danger qui les menaçait, ils se hâtèrent de faire leurs préparatifs, et, dévastant tout le plat pays, ils s'enfermèrent dans la forteresse.

Mais Mahomet arriva plutôt qu'ils n'avaient cru. Son armée se montait à quatorze cents fantassins et à deux cents cavaliers. Il commença par s'emparer de quelques petits châteaux épars dans la campagne, où il trouva des vivres en abondance; ensuite se tournant contre Khaibar, il déploya tout ce que la guerre offrait alors de plus redoutable; c'est là que, pour la première fois, il fit usage de beliers et de machines de siége. Dès que la brèche fut ouverte, les Musulmans montèrent à l'assaut : mais les Juifs, qui n'espéraient pas de quartier, opposèrent la plus vive résistance; en vain le prophète se mit à la tête des combattans, en vain Abou-Bekr et Omar prirent successivement l'étendard de l'armée, tous leurs efforts furent repoussés (1).

Alors Mahomet, sans s'émouvoir, dit : « Demain je donnerai l'étendard à un homme qui aime Dieu et son prophète, et qui en est aimé; il s'avancera vers la ville et ne reculera pas. » Il voulait parler d'Ali, son cousin et son gendre, qui avait alors mal aux yeux. Le lendemain matin, il le fit venir, et, lui crachant dans les yeux, il s'écria : « Allez, vous êtes guéri. » En même

(1) Aboulféda, t. I, p. 130.

temps il le ceignit de la terrible épée à deux tranchans, appelée *Doulfékar* ou la Pourfendante; puis, lui mettant le drapeau en main, il lui dit de marcher vers la forteresse.

Ali ne rencontra d'abord pas d'obstacle; mais lorsqu'il fut arrivé sur les remparts, il vit venir devant lui un géant appelé Marhab, fameux par ses exploits. Marhab était revêtu d'une double cuirasse et d'un double turban; dès qu'il vit Ali, il lui dit : « Je suis Marhab, armé de toutes pièces et connu par la vigueur de mon bras. » — « Et moi, lui dit Ali, je suis celui que sa mère, en le mettant au monde, appela Hayder ou *le Lion robuste;* je te mesurerai de mon épée à la grande mesure (1). »

A ces mots, les deux guerriers s'avancèrent l'un contre l'autre. Mais Ali fut le plus adroit ou le plus heureux, et fendit la tête à son adversaire. Aussitôt les Juifs prirent la fuite. Ali et les siens les poursuivirent vivement; toute l'armée accourut en hâte, et la place se rendit.

On rapporte que, dans la chaleur de l'action, Ali ayant laissé tomber son bouclier, arracha la porte du château, que huit hommes auraient eu de la peine à remuer, et s'en servit comme d'une armure (2).

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 130.

(2) *Ibid.* p. 132.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Khaibar ayant succombé, toute la contrée se soumit. Mahomet, pour tirer parti de l'habileté de cette tribu de Juifs dans les travaux de l'agriculture, les laissa dans la jouissance de leurs biens, et ne se réserva que la moitié des fruits. Il stipula cependant qu'il pourrait, quand il le voudrait, les chasser du pays, pourvu qu'il leur donnât d'autres terres en échange. Après sa mort, Omar usa de cette faculté; et ne voulant plus souffrir en Arabie d'autre religion que la musulmane, il envoya les Juifs cultiver quelques terres aux environs du Jourdain (1).

On procéda ensuite au partage du butin. Jamais il n'avait été si considérable : outre d'immenses approvisionnemens de dattes, d'huile, de miel, d'orge, on y remarquait une grande quantité de moutons, de bœufs, de chameaux, d'ânes; on y voyait aussi beaucoup de bijoux, tels que colliers, bracelets, anneaux, pendans d'oreilles. La moitié fut mise à part pour les frais du pélerinage que l'armée se proposait bientôt de faire; l'autre moitié fut distribuée aux soldats.

---

(1) *Voyez* Aboulféda, t. I, p. 132. Il paraît cependant que la défense d'Omar ne fut point générale, ou bien qu'elle n'a pas été maintenue. Niebuhr assure que, de son temps, il y avait beaucoup de Juifs à Khaibar, ainsi qu'en d'autres contrées de l'Arabie, et qu'ils étaient, comme au temps de Mahomet, à-peu-près les maîtres du pays. *Voyez* la *Description de l'Arabie,* t. I, p. 36, et t. II, p. 248.

Mahomet n'aurait eu qu'à s'applaudir de cette expédition, s'il n'avait dû y trouver la cause de sa mort. Dans un des châteaux qui tombèrent entre ses mains, était une sœur de Marhab, appelée Zeynab : cette femme, brûlant de venger la mort de son frère, imagina de mettre du poison sur une épaule de mouton qu'elle savait devoir être servie devant le prophète. Au premier morceau que Mahomet avala, il s'aperçut des traces du poison, et, le rejetant, il s'écria : « Ce mouton m'avertit qu'il est empoisonné. » Mais déjà le venin avait pénétré dans ses entrailles, et les effets qu'il en ressentit ne se terminèrent qu'avec sa vie (1).

On assure que, dans le premier moment, Mahomet fit venir Zeynab et lui dit : « Malheureuse, que t'avais-je fait, pour me traiter ainsi? « Celle-ci lui répondit d'un ton ferme : « On cherchait à me faire croire que vous étiez prophète de Dieu : j'ai voulu vous servir du poison, persuadée que si vous étiez vraiment prophète, vous vous en apercevriez à temps; sinon, que nous serions délivrés de votre tyrannie (2). » On

---

(1) On voit que ce ne fut que par l'effet même du venin que Mahomet s'aperçut que le mouton était empoisonné. Néanmoins beaucoup de Musulmans ont vu là un très-grand miracle, et l'épaule en question a été long-temps vénérée comme une relique. *Voyez l'Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 59.

(2) Manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, n° 629, fol. 202 verso.

n'est pas d'accord sur la manière dont Mahomet la traita.

Enfin l'armée reprit le chemin de Médine. Comme le temps du pélerinage n'était pas encore arrivé, Mahomet fit faire de nouvelles courses sur les provinces voisines. Ses soldats avaient ordre de surprendre les troupeaux dans les pâturages, et d'enlever tout ce qui se présenterait. Sur ces entrefaits eut lieu une aventure qui fit beaucoup de bruit.

Nous avons dit que le gouverneur de l'Égypte avait envoyé en présent à Mahomet deux jeunes filles d'une grande beauté : une d'elles, appelée Marie (1), n'avait pas tardé à toucher le cœur du prophète. La difficulté était de la voir en particulier; car il n'avait pas de maison à lui : chaque fois qu'il épousait une femme, il lui bâtissait une maison, et son usage était d'aller d'une maison à l'autre, ne passant jamais plus d'un jour dans un même endroit. Il craignait d'ailleurs de s'aliéner le cœur de ses femmes, d'autant plus qu'il avait déjà déclaré dans l'Alcoran que la fornication était un péché énorme et une méchante voie (2). Il profita d'un moment où une de ses femmes, appelée Hafsa et fille d'Omar, était chez son père, pour s'introduire chez elle avec Marie, et obtenir ce qu'il desirait. Mais

(1) Cette femme était chrétienne.

(2) Alcoran, sour. XVII, vers. 32.

tandis qu'ils étaient ensemble, Hafsa arriva. Qu'on juge de la colère de cette épouse offensée. En vain Mahomet la pria de tenir cette aventure secrète ; en vain promit-il de ne plus rien faire qui lui déplût ; Hafsa en parla aux autres femmes du prophète, et le scandale fut au comble. Alors Mahomet, n'ayant plus de ménagemens à garder, répudia Hafsa, et, se séparant de toutes ses femmes, ne vit plus que Marie. En même temps il fit descendre du ciel ces paroles : « O pro-
» phète, pourquoi, sous prétexte de complaire à tes
» femmes, t'abstiendrais-tu de ce que Dieu te permet ?
» Dieu est bon et miséricordieux (1). »

Cependant il n'était bruit que de cette aventure à Médine. On entendit un jour Omar qui disait à sa fille :
» Hélas ! si notre maison n'avait pas été si pauvre, l'apôtre
» de Dieu ne t'aurait pas ainsi couverte de confusion. »
A la fin, Mahomet craignit les suites du ressentiment de ses deux beaux-pères Abou-Bekr et Omar ; il consentit à reprendre ses épouses : mais afin de prévenir toute querelle semblable, il se fit accorder le droit de voir désormais toutes les femmes qu'il voudrait (2). Voici comment il parle à ses femmes dans l'Alcoran : « Si vous vous opposez au prophète, sachez que le

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. LXVI, vers. 1 et suiv. On y trouve de longs détails sur cette aventure.

(2) Alcoran, sour. XXXIII, vers. 47.

» Seigneur s'est déclaré pour lui. Il ne tiendrait qu'à » lui de vous répudier, et le Seigneur lui en donnerait » d'autres meilleures, de bonnes Musulmanes, des » femmes fidèles, obéissantes, dévotes, pieuses, qui » pratiquent le jeûne et le pélerinage (1).

Quelque temps après, Marie ayant accouché d'un garçon, Mahomet manifesta une joie d'autant plus vive, qu'il avait perdu ses autres fils, et qu'à l'âge où il était, il ne pouvait guère espérer d'autre rejeton. Il donna au nouveau né le nom d'Ibrahim; et le septième jour, suivant l'usage, il fit servir un festin où l'on mangea deux agneaux. Mais au bout d'un peu plus d'un an, l'enfant mourut, et Mahomet reçut de ses ennemis le honteux sobriquet d'*Abtar*, c'est-à-dire, d'homme sans queue (2).

Enfin arriva l'époque du pélerinage. Tout répondit à la grandeur de ce voyage; on disposa soixante et dix chameaux pour le sacrifice. Les Musulmans qui avaient accompagné Mahomet l'année précédente, le suivirent encore; beaucoup d'autres s'y joignirent; toute cette multitude se mit en marche pour la Mecque.

A l'approche des Musulmans, les idolâtres, ne voulant pas être témoins de l'insulte faite à leurs divinités, s'enfermèrent dans leurs maisons ou se retirèrent

(1) Sour. LXVI, vers. 4 et 5.

(2) *Voyez* dans l'Alcoran, sour. CVIII, de quelle manière il suppose que Dieu le dédommagea de cette cruelle perte.

sur les montagnes voisines. Mahomet ne rencontra sur son chemin aucun obstacle. Il était monté sur un superbe chameau, et un de ses guerriers criait devant lui : « Place, place, ô enfans des infidèles! voici le » prophète qui va triompher de vous; d'un coup de sa » massue il est prêt à vous écraser (1). »

Les Musulmans visitèrent avec la plus grande dévotion la Caaba et les autres lieux saints. Mahomet fit les courses d'usage autour de la maison carrée; et comme ses ennemis avaient paru croire que l'âge et les fatigues l'auraient affaibli, il affecta de montrer une vigueur extraordinaire.

Les cérémonies du pélerinage durèrent quatre jours; elles se terminèrent par l'immolation des victimes. Dès que tout fut fini, Mahomet sortit de la ville et reprit le chemin de Médine.

Ainsi se termina cette expédition. La cause de Mahomet en retira d'immenses avantages. La Mecque, aux yeux des Arabes, était le lieu saint par excellence; la Caaba sur-tout passait pour le plus vénérable édifice de l'univers. Tant que les Musulmans avaient été exclus de ce sacré théâtre, ils avaient semblé former une société à part; une fois qu'ils eurent été admis à s'y acquitter de leurs cérémonies religieuses, beaucoup d'idolâtres qui étaient restés en

(1) Manuscrits arabes, n° 629, fol. 209.

suspens, ne craignirent plus de se déclarer pour eux. Mahomet eut à peine quitté la Mecque, qu'une foule de prosélytes accoururent embrasser sa cause. L'effet fut tel, que le propre gardien des idoles de la Caaba renonça à l'idolâtrie pour se faire Musulman. Plusieurs de ces prosélytes, sur-tout les Mecquois, n'avaient en vue que leur ambition personnelle. Ils voyaient leurs concitoyens divisés; ils voyaient que tout cédait à l'ascendant de Mahomet: ils ne voulurent pas être des derniers à se donner à lui.

Dans le nombre on remarquait Khaled, fils de Valid, et Amrou, fils d'Alas. Khaled passait pour le plus brave des Arabes, et c'est lui qui, au combat d'Ohod, avait mis le désordre parmi les Musulmans. Amrou, aú contraire, s'était signalé par sa prudence dans les conseils. Mahomet les reçut l'un et l'autre avec les plus grands honneurs. Il dit à Khaled qu'il savait depuis long-temps qu'un homme aussi habile que lui ne pouvait manquer de rendre hommage à la vérité; à Amrou, qui, non content de faire la profession de foi ordinaire, consistant dans ces mots, *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, Mahomet est l'envoyé de Dieu,* demandait que, par une absolution particulière, on lui remît tous ses péchés, il répondit : « Allez; votre profession de foi a tout effacé (1). » Khaled

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis,* p. 99.

et Amrou se distinguèrent beaucoup dans la suite. Le premier reçut de Mahomet, pour ses exploits, le titre d'*épée de Dieu*, et conquit plus tard la Syrie; le second subjugua la Palestine et l'Égypte.

On pouvait dès-lors croire que Mahomet ne tarderait pas à se rendre entièrement maître de la Mecque. En attendant qu'on lui en fournît une occasion, il voulut se venger de quelques insultes qu'il avait reçues. La principale de ses expéditions fut celle qu'il dirigea contre les Romains.

Nous avons dit que Mahomet avait envoyé des députés aux souverains étrangers et à tous les personnages marquans, pour les inviter à embrasser sa religion. Celui qu'il avait adressé au gouverneur romain de Bosra, ayant été assassiné en route par les habitans de la ville de Mouta, au midi de la Mer Morte (1), il fit partir une armée de trois mille hommes d'élite pour le venger. L'étendard du commandement fut remis à Zéid, affranchi du prophète, et Mahomet lui dit : « Si vous êtes tué, le commandement passera à » Giafar, fils d'Abou-Thaleb; si Giafar est aussi tué, » il sera remplacé par Abd-allah; que si Abd-allah périt » également, les soldats se nommeront un chef (2). »

Arrivé près de Mouta, Zéid apprit que les Romains,

(1) *Voyez* Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 100 et suiv.
(2) Aboulféda, t. 1, p. 142.

de concert avec plusieurs tribus d'Arabes chrétiens, avaient rassemblé de grandes forces (1). Quelques Musulmans proposèrent de retourner en arrière, ou d'attendre qu'on leur eût envoyé du secours; mais Abd-allah répondit : « Que risquons-nous? Si nous » remportons la victoire, nous acquerrons de la gloire » et du butin; si nous mourons, nous serons admis » aux délices du paradis. » Il fut donc résolu qu'on marcherait en avant, et bientôt les deux armées furent en présence.

Au premier choc, Zéid tomba avec l'étendard. Aussitôt Giafar prit l'étendard, et fit continuer le combat : ayant eu la main droite coupée, il tint l'étendard de la gauche; et la main gauche ayant été aussi coupée, il l'embrassa et le tint serré contre sa poitrine, jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups. Abd-allah prit à son tour le drapeau, et se fit aussi tuer. Alors Khaled, fils de Valid, fut revêtu du commandement, et il ramena les troupes à l'action : la nuit seule sépara les combattans.

Le lendemain, Khaled, effrayé par la multitude des ennemis, usa de stratagème. Il partagea ses troupes en petits pelotons, et, pour leur donner un aspect plus

---

(1) Les auteurs arabes ont fait monter le nombre des Romains à cent mille. Il y a évidemment exagération : l'empire romain était alors trop faible pour lever une si puissante armée; d'ailleurs, on voit par la suite du récit qu'il ne s'agissait ici que d'une querelle de commandant de frontières.

nombreux, leur fit faire diverses évolutions. Cet artifice réussit. L'ennemi, épouvanté, se retira, et Khaled reconduisit l'armée à Médine.

Cette expédition enflamma le courage des Musulmans. Mahomet, cependant, se montra fort sensible à la perte de Zéid et de ses compagnons. Leurs corps ayant été apportés à Médine, il leur fit faire de magnifiques funérailles. Il dit en parlant de la douleur que lui causait la mort de Zéid : « Ce sont les tristes regrets d'un ami envers son ami. « Il dit aussi, au sujet de Giafar : « Ne pleurez pas mon cher frère Giafar. En » vérité, les deux mains qu'il a perdues ont fait place » à deux ailes avec lesquelles il vole maintenant dans » le paradis (1). »

Ce fut peu de temps après que la Mecque fut subjuguée. Il avait été convenu, dans le dernier traité, qu'il y aurait paix générale entre les deux partis, ainsi qu'entre leurs alliés respectifs. Cette année, une guerre s'étant élevée entre quelques-uns des alliés de Mahomet et ceux des Mecquois, et ceux-ci ayant pris part au différent, Mahomet regarda la trève comme rompue et fit ses préparatifs. En vain les Mecquois recoururent à tous les moyens pour l'apaiser; en vain Abou-Sofian, le chef des idolâtres, vint lui-même à Médine, et chercha à faire valoir le crédit de sa fille,

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 101.

qui était une des épouses du prophète : cette femme se fit scrupule de s'intéresser aux prières d'un partisan du culte des faux dieux, et tout espoir de réconciliation fut perdu (1).

Mahomet se mit en marche avec dix mille hommes. Pour inspirer plus de terreur, il fit publier que pendant trois jours la Caaba serait privée de son droit d'asile, et que quiconque serait pris les armes à la main, serait massacré sans pitié. En même temps, pour prévenir l'effusion du sang, il ordonna à ses généraux d'user des plus grands ménagemens, et sur-tout d'épargner la multitude paisible.

Ses instructions ne furent pas suivies. A peine Khaled, fils de Valid, fut entré dans la ville, que, rencontrant quelque résistance, il fit main-basse sur tous ceux qui se présentèrent. Mahomet fut très-affligé de cet événement. Pour lui, il se borna à prononcer la mort de quelques Mecquois qui s'étaient montrés acharnés contre lui : le nombre s'en montait à dix ; d'autres disent à dix-sept, y compris quelques femmes. Tous ceux d'ailleurs qui manifestèrent quelque repentir, obtinrent leur pardon. Il y en eut même qui, dans la suite, se firent remarquer par leur dévouement et reçurent des commandemens importans. Quant au reste du peuple, comme il

(1) Aboulféda, t. 1, p. 144.

manifestait quelque crainte, Mahomet se hâta de le rassurer (1).

Malgré le tumulte des armes, l'entrée de Mahomet eut encore un caractère religieux. Il s'était revêtu de l'habit de pélerin, et il s'avança en récitant d'un ton solennel ces paroles de l'Alcoran : « Assuré-
» ment nous t'avons accordé une victoire illustre;
» Dieu t'a pardonné tes péchés passés et futurs, afin
» d'accomplir sa grâce sur toi, de te diriger dans la
» voie droite et de t'aider d'un puissant secours.
» C'est lui qui a fait descendre le repos et la tranquil-
» lité dans le cœur des fidèles, pour augmenter leur
» foi d'une foi nouvelle. A Dieu appartiennent les
» armées des cieux et de la terre, &c. (2) »

Son premier soin fut de visiter de nouveau la Caaba et de prier Dieu dans les lieux saints. Ensuite, voulant faire disparaître jusqu'à la dernière trace du culte de ses compatriotes, il abattit les idoles qui entouraient la maison carrée. Nous avons dit qu'il y en avait trois cent soixante ; les unes étaient en bois, les autres en pierre; on en voyait même en verre et en bronze; une partie consistait dans une masse informe; les autres avaient reçu des figures d'anges et d'hommes.

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 150 et suiv.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. XLVIII, vers. 1 et suiv. Ces paroles se lisent encore sur les drapeaux et les étendards des Musulmans.

La plus grande de toutes portait le nom d'Hobal : on l'avait apportée de Syrie, où elle passait pour faire descendre la pluie du ciel; et comme elle avait perdu la main droite, on lui en avait fait une d'or; c'était une statue de pierre rouge, sous la forme d'un vénérable vieillard portant une longue barbe (1). Mahomet s'approcha successivement de chacune de ces divinités; et les touchant avec la baguette qu'il tenait dans la main, il disait : La vérité est venue; que le mensonge disparaisse! » En même temps on les mettait en pièces. On n'épargna pas plus les statues d'Abraham et d'Ismaël que les autres.

Après cette exécution, Mahomet assembla le peuple et prononça ce discours : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu qui a rempli envers son serviteur toutes ses promesses, et qui a mis ses ennemis en fuite. Vous n'adorerez plus désormais vos pères Abraham et Ismaël, qui n'étaient que des hommes comme vous. »

Ensuite il se fit prêter serment de fidélité par les Mecquois. Il en prêta aussi un, s'engageant à protéger le peuple et à le secourir. Tout cela fut fait avec un tel air de dignité, que le peuple, dans son étonnement, se disait : « Non, jamais nous n'avons vu de prince qui montrât plus de grandeur et de majesté. » Mahomet respecta pour le moment les croyances de

(1) Pococke, *Specimen historiæ Arabum*, p. 97 et suiv.

chacun; tous ceux qui demandèrent un délai pour se faire Musulmans, l'obtinrent. Les chefs seuls, entre autres Abou-Sofian, furent contraints d'embrasser l'islamisme (1).

Pendant ce temps, les soldats de Mahomet se répandaient dans le voisinage, renversant les idoles et soumettant le pays. Comme chaque tribu, chaque village avait sa divinité particulière, ces travaux exigèrent plusieurs jours; mais presque nulle part le peuple ne prit les armes pour défendre ses dieux. Deux ou trois tribus seulement annoncèrent l'intention d'opposer de la résistance : il est vrai que, dans le nombre, on remarquait les habitans de la ville de Taïef, où Mahomet avait anciennement cherché un refuge, et qui passaient pour les plus braves de l'Arabie. A cette nouvelle, Mahomet se hâta de mettre ordre aux affaires de la Mecque. On rapporte que, dans son impatience, ne trouvant pas le temps suffisant, il retrancha une partie des prières qu'il avait coutume de faire, et qu'au lieu de quatre prosternations, il n'en fit que deux (2).

Après quinze jours de travaux infatigables, tout étant réglé, il sortit de la Mecque et se mit en marche contre les tribus idolâtres. Le pays vers lequel

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 148.

(2) *Ibid.* p. 160.

il se dirigeait, est situé à l'orient de la Mecque; la principale forteresse de la contrée est celle de Taïef. Le climat en est sain, la terre fertile; on y trouve des vignes, des palmiers : la Mecque, dont le terroir est sec et aride, tire de là presque tous ses fruits. Les Musulmans, pour rendre raison d'une telle fertilité au milieu d'un océan de sables, disent qu'on en est redevable aux prières d'Abraham : ce patriarche, étant venu à la Mecque et ne voyant par-tout que des campagnes désolées, craignit que le pays ne suffît pas à la subsistance de la foule de pélerins qui devaient s'y rendre dans toute la suite des siècles (1); il s'adressa à Dieu, et le Seigneur, dans sa miséricorde, transporta le plus riche canton de la Syrie à Taïef (2).

Mahomet était accompagné, dans cette expédition, des dix mille hommes qu'il avait amenés de Médine; il y avait joint deux mille Mecquois qui avaient demandé à le suivre. L'armée des idolâtres ne se composait que de quatre mille hommes. A la vue d'une si petite troupe, les Musulmans ne doutèrent plus du succès. On rapporte qu'au grand scandale de Mahomet, un d'entre eux s'écria : « Avec de telles forces,

---

(1) Alcoran, sour. II, vers. 127.

(2) La Mecque tire encore la plupart de ses fruits de Taïef. *Voyez* le *Voyage d'Aly-Bey*, t. II, p. 385, 388, 409 et 437. *Voyez* aussi l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 84.

comment ne serions-nous pas vainqueurs (1)? » Le combat commença aussitôt. Mais les Musulmans rencontrèrent une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Les idolâtres s'étaient postés à l'extrémité d'une vaste plaine, dans un lieu appelé *Honéin*, au haut de deux éminences. Les Musulmans furent reçus à coups de flèches, et ne purent parvenir à s'ouvrir un passage. Cette fermeté les étonna; les idolâtres qui étaient venus de la Mecque, en profitèrent pour jeter le trouble parmi eux. L'un disait : « Enfin l'enchantement va cesser. » Un autre disait : « Par Dieu ! à ce coup les idolâtres remportent la victoire. » Sur ces entrefaites, l'armée ennemie ayant fait une attaque à propos, les Musulmans furent mis en désordre. Les soldats lâchèrent pied; en un moment la déroute devint générale, et la foule des fuyards couvrit les montagnes et les vallées (2).

Pendant ce temps, Mahomet se trouvait sur un lieu élevé, occupé à examiner le combat. Quand il vit les siens prendre la fuite, il se mit à leur crier : « A moi, à moi, Musulmans ! je suis l'apôtre de Dieu; je suis Mahomet, fils d'Abd-allah ! » Mais les soldats couraient toujours sans que rien pût les arrêter. Bientôt l'ennemi arriva jusqu'auprès de lui. Déjà il n'avait

(1) L'Alcoran fait allusion à ce fait. *Voyez* sour. IX, vers. 26.
(2) Aboulféda, t. I, p. 162.

plus à ses côtés que quelques amis fidèles, entre autres Abou-Bekr, Omar, Ali et son oncle Abbas, qui depuis long-temps était un de ses plus zélés disciples. Dans cette extrémité, ne consultant que son désespoir, il résolut de se jeter au milieu des idolâtres et d'y chercher une mort honorable. On eut beaucoup de peine à le retenir et à empêcher sa mule d'avancer. Cependant il criait : « Je suis le prophète qui ne ment point ; ô Dieu, fais descendre ton secours ! » A la fin, son oncle Abbas, qui avait une voix très-forte, se mit à crier : « O vous qui faites paître l'acacia à vos chameaux ! ô vous qui lisez l'Alcoran (1) ! » A cette voix retentissante, les fuyards commencèrent à s'arrêter. Ceux qui étaient les plus proches, accoururent, disant : « Nous voici. » Les autres revinrent successivement ; le combat se rétablit. Les idolâtres, entraînés par leur ardeur, avaient défait leurs rangs et se défendaient avec peine. Mahomet se mit à la tête des siens, les animant du geste et de la voix ; pour les encourager, il leur criait : « Voilà que la fournaise recommence à prendre feu. » Peu à peu les idolâtres perdirent du terrain ; alors Mahomet, recourant au même moyen qui lui avait réussi à Bedr, ramassa une poignée de terre, et la leur jetant contre le visage, il s'écria : « Que leurs faces soient confondues ! » A cette vue, ses

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 114.

soldats font un nouvel effort; les idolâtres, pressés de toute part, lâchent le pied; on les poursuit l'épée dans les reins; leurs rangs sont culbutés, la déroute est générale, et la bataille est gagnée (1).

Mahomet ne laissa pas aux vaincus le temps de se reconnaître; il les poursuivit dans toutes les directions, et vint ensuite mettre le siége devant Taïef. Comme cette ville était extrêmement forte, il fut obligé de mettre en usage des moyens extraordinaires. Il prit à son service quatre cents Arabes des environs, qui passaient pour habiles dans l'art des mines et des siéges. Par ses ordres, on construisit des beliers, des catapultes et d'autres machines non moins formidables. Mais les idolâtres annoncèrent l'intention de vaincre ou de s'ensevelir sous les ruines de la place. En vain Mahomet eut recours à tous les artifices que lui suggéra son génie; après un peu plus de vingt jours il fut contraint de lever le siége et de se retirer.

Malgré cet échec, cette expédition tourna encore à son avantage. Dans le cours de cette guerre, les Musulmans avaient fait environ six mille idolâtres prisonniers; et d'après la coutume asiatique, ces captifs devaient être la propriété de ceux qui s'en étaient emparés. Les alliés des habitans de Taïef firent dire à Mahomet que, si l'on voulait leur rendre leurs compa-

(1) Aboulféda, t. 1, p. 162.

triotes, ils se soumettraient sur-le-champ et embrasseraient l'islamisme. A cette nouvelle, Mahomet, plein de joie, assembla ses soldats, et, de leur consentement, mit tous ces captifs en liberté. Ainsi, dans cette partie de l'Arabie, il n'y eut plus que Taïef qui persista dans le culte des idoles (1).

On procéda ensuite au partage du butin : il était immense; on y remarquait vingt-quatre mille chameaux, plus de quarante mille brebis, et quatre mille onces d'argent. Mahomet profita de cette occasion pour achever de s'attacher ceux d'entre les Arabes qui paraissaient conserver de l'inclination pour l'idolâtrie. Aux uns il donna, outre la part du butin qui leur était échue, cent chameaux et quelques onces d'argent; aux autres trois cents chameaux, chacun à proportion de son rang et du rôle qu'il était en état de remplir. Ce fut au point que ses anciens serviteurs, sur-tout les Médinois, qui avaient si souvent exposé leur vie pour lui, en furent jaloux. Mahomet, s'en étant aperçu, les prit à part et leur dit : « Pourquoi murmurez-vous? Ne suis-je pas le maître de faire tourner les biens périssables de ce monde au profit de la religion ? Ne vous suffit-il pas, tandis que ces hommes que je gorge de biens s'en iront chacun de leur côté, de vous en retourner avec votre prophète

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 117.

dans vos foyers? » Ensuite, faisant allusion au titre d'Ansariens ou de défenseurs qu'il leur avait donné pour l'avoir reçu dans leurs murs, il leva les yeux au ciel et fit cette prière : « O mon Dieu, faites miséricorde aux Ansariens et aux fils des Ansariens! » A ces mots, les Médinois ne purent contenir leur joie et se retirèrent vers leurs tentes (1).

Mahomet, suivant son usage, rapporta tout l'honneur de cette expédition au bras du Seigneur. Il s'exprime ainsi dans l'Alcoran : « Dieu vous a secourus en plusieurs occasions, particulièrement à la journée de Honéin ; il y fit descendre des légions d'anges que vous ne voyiez pas, et il punit les infidèles (2). »

Dès que tout fut terminé, il rentra dans la Mecque, où il alla faire sa prière à la Caaba ; après quoi il reprit le chemin de Médine. Son arrivée dans cette ville eut l'air d'un triomphe. Le peuple eut d'autant plus de joie de le revoir, qu'on avait craint qu'une fois maître des lieux où il avait reçu le jour, il ne voulût en faire le siége de sa puissance.

Ce fut ainsi que se termina la 8e année de l'hégire. La neuvième (630-631 de J. C.) devint fameuse par l'affluence des ambassadeurs qui vinrent de toutes les parties de l'Arabie pour le féliciter sur ses victoires.

---

(1) *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 164 et suiv.

(2) Alcoran, sour. IX, vers. 27.

Aussi fut-elle appelée *l'année des ambassades*. Les auteurs arabes comparent leur nombre aux dattes qui tombent dans l'automne. Mahomet y fait allusion dans l'Alcoran, quand il dit : « Lorsque la victoire fut venue, les peuples entrèrent en foule dans la religion (1). » Cette affluence n'avait rien d'étonnant. Tant que la Mecque conserva les anciennes croyances des Arabes, la plupart des tribus continuèrent à voir en elle un point de ralliement ; cette ville ayant subi le joug, l'idolâtrie n'eut plus d'asile, et il fallait se soumettre. Mahomet reçut les députés avec beaucoup de dignité ; il eut pour chacun les égards qui leur étaient dus ; et l'Arabie presque entière commença à le regarder comme son maître et son souverain.

Les circonstances ne pouvaient être plus favorables. A la suite des troubles qui avaient agité le royaume de Perse, les provinces d'Arabie qui avaient jusque-là reconnu l'autorité persane, avaient secoué le joug, et le lieutenant des Cosroès s'était fait Musulman. Il en était de même des anciennes possessions des rois d'Abyssinie (2). Les Romains seuls avaient conservé leur ancien ascendant.

Pendant ce temps, Mahomet ne négligeait rien de ce qui devait affermir son pouvoir. Il était dans l'usage,

---

(1) Alcoran, sour. CX, vers. 1.

(2) Aboulféda, t. I, p. 138 et 178.

quand une tribu se faisait musulmane, d'exiger d'elle un impôt à titre d'aumône ; cet impôt se levait sur les chameaux, les bœufs, les moutons et les marchandises ; il était de deux et demi pour cent : les Arabes, habitués à l'indépendance du désert, trouvaient quelquefois ce fardeau trop lourd, et se révoltaient; mais on ne tardait pas à les mettre à la raison.

Mahomet continuait en même temps à envoyer des détachemens de tout côté, soit pour abattre les idoles, soit pour venger une injure, soit pour faire du butin ; le nombre des tribus qui se convertissaient allait toujours en augmentant ; quelques-unes étaient chrétiennes.

Enfin Mahomet, ne voyant plus autour de lui d'ennemis dignes d'exercer son courage, résolut de porter la guerre contre les Romains. Il avait entendu dire que les Romains, jaloux de sa puissance, se préparaient à l'attaquer, et il voulut les prévenir.

Ses préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise. Contre son usage, il annonça d'avance son dessein. Tous les hommes en état de porter les armes reçurent ordre de se disposer à le suivre. Comme on était alors au fort de l'été, et que les peuples se préparaient à la récolte, ses soldats manifestèrent une vive répugnance; ceux sur-tout qui avaient persisté jusque-là dans l'idolâtrie, montraient une grande opiniâtreté ; tous commençaient d'ailleurs à se lasser de ces guerres continuelles. Mais Mahomet n'eut aucun

égard à leurs remontrances. A ceux qui disaient qu'il faisait chaud, il répondait qu'il ferait encore plus chaud en enfer; aux autres il représentait que Dieu était assez puissant pour les dédommager de la perte de leurs récoltes (1). Il fut vivement secondé, dans cette occasion, par les principaux de ses compagnons. Abou-Bekr donna tout ce qu'il possédait; Omar en céda la moitié; Osman donna à lui seul trois cents chameaux et mille pièces d'or; les autres contribuèrent à proportion. Ce fut ainsi que Mahomet parvint à réunir sous ses drapeaux vingt mille fantassins et dix mille cavaliers. C'était peut-être la plus forte armée que l'Arabie eût jamais mise sur pied (2).

Les Musulmans eurent en route de grandes difficultés à essuyer. La terre n'offrait par-tout qu'un sol embrasé; les chameaux manquaient de fourrages; beaucoup de soldats restaient sur les chemins.

L'armée eut à traverser dans sa marche le pays des anciens Temoudites (3). Mahomet profita de cette occasion pour dépeindre à ses soldats le sort d'un peuple incrédule. Il leur montra ces grottes abandonnées, ces demeures désertes, et les menaça de la même destinée, s'ils tombaient dans la même impiété.

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. IX, vers. 83 et suiv. Une grande partie du chapitre consiste en reproches semblables.

(2) Aboulféda, t. I, p. 172.

(3) *Voyez* ci-devant p. 144 et suiv.

Arrivé au milieu de la vallée où les Temoudites avaient coutume de venir chercher de l'eau, voyant que les Musulmans, dévorés par la soif, s'y précipitaient pour se désaltérer, il les arrêta en disant : « Gardez-vous de boire de cette eau, qui a servi à des peuples injustes! fuyez ce séjour de malédiction; pleurez sur vos péchés, et craignez d'éprouver un traitement aussi terrible! » En même temps il se couvrit le visage de son manteau, et, piquant sa mule, il ne cessa de courir que lorsqu'il fut hors de la vallée (1).

A quelque distance de là, on sentit les approches d'un vent extrêmement redouté des Arabes, qui l'appellent *semoum*, c'est-à-dire, poison (2). Malheur à ceux qui sont exposés à ses ravages! par son souffle empesté, il donne la mort à tout ce qui respire; par sa violence, il enlève les hommes et les bestiaux. Telle fut la sagesse des mesures de Mahomet, que les Musulmans furent préservés de ce fléau. Par ses ordres, on dressa les tentes, et ses soldats eurent défense de

---

(1) Les Musulmans qui passent par ces lieux, se font encore scrupule de boire de cette eau. *Voyez* l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 55.

(2) C'est le même vent qui est appelé en Égypte *khamsin*, et que les Turcs nomment *sam-yel*. Il existe une description curieuse de ce vent par un homme qui s'était à dessein enfoncé dans le désert, pour en bien saisir les caractères. *Voyez* les *Mines de l'Orient*, t. VI, p. 396 et suiv. *Voyez* aussi Niebuhr, *Description de l'Arabie*, t. I, p. 11 et suiv.

sortir. Deux d'entre eux seulement en furent les victimes.

Enfin l'armée arriva au lieu de sa destination. Ce pays s'appelle *Tebouc ;* il est situé à mi-chemin entre Médine et Damas, non loin des côtes de la Mer Morte : c'est un lieu arrosé d'eaux et planté d'arbres ; les caravanes s'y arrêtent pour renouveler leurs provisions (1). Comme aucun ennemi ne se montra, Mahomet, après avoir fait rafraîchir son armée, se contenta de soumettre les pays environnans, et s'en retourna à Médine. On cite au nombre des peuples qui reconnurent alors son autorité, les Arabes d'Ailah, à l'extrémité de la Mer Rouge, et ceux de Gerah et d'Adraa, dans l'ancien pays des Moabites.

A son retour, Mahomet se hâta de faire un exemple de quelques-uns de ses compagnons qui l'avaient abandonné dans cette expédition. Il les sépara pendant cinquante jours du commerce du reste des hommes, et ne leur pardonna qu'après s'être long-temps fait prier (2).

Sur ces entrefaites, les Arabes de Taïef, les seuls qui, dans cette partie de l'Arabie, avaient maintenu le culte des idoles, se voyant continuellement en butte aux attaques des Musulmans leurs voisins, offrirent

---

(1) *Voyez l'Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, p. 50.
(2) *Voyez* l'Alcoran, sour. IX, vers. 120 et suiv.

d'embrasser l'islamisme, pouvu qu'on leur laissât, pendant un an, l'exercice de leur ancien culte, et qu'on les dispensât de la prière. Mahomet répondit que la vérité ne souffrait pas de délai, et qu'il n'y avait pas de religion sans prière (1). Ces idolâtres se soumirent donc à la nouvelle religion, et il ne resta plus en Arabie de peuple en corps de nation attaché aux pratiques du paganisme. Alors Mahomet pensa qu'il était inutile de se contraindre : il fit publier que les idolâtres qui ne s'étaient pas encore faits Musulmans, auraient un délai de quatre mois pour se convertir; que, passé ce terme, on les exterminerait. Voici ce qu'on lit dans l'Alcoran : « Déclaration de la part de Dieu et de son prophète. Par-tout où vous trouverez des idolâtres, combattez-les, assiégez-les, tendez-leur des piéges; mais s'ils se convertissent, s'ils font la prière, s'ils s'acquittent de l'aumône, vous devez les épargner (2). » Cette déclaration fut lue à la Mecque, en présence du peuple, et il fut dit que désormais les Musulmans seuls seraient admis au pélerinage de la Mecque, défense qui subsiste encore aujourd'hui.

On aurait de la peine à suivre Mahomet dans tous les efforts qu'il faisait pour le triomphe de son nom et de sa religion. D'une activité infatigable, d'une ambition

(1) Aboulféda, t. I, p. 174.

(2) Alcoran, sour. IX, vers. 6 et suiv.

que rien ne pouvait satisfaire, on le voyait répandre à-la-fois ses émissaires dans l'Arabie Heureuse, dans l'Arabie Pétrée, sur les côtes du Golfe persique, et jusque parmi les tribus nomades établies en Mésopotamie. Aux uns il proposait d'embrasser l'islamisme, aux autres de payer le tribut; quelquefois il se présentait en ami et offrait sa puissante médiation. Au reste, il ne sortait presque pas de Médine : il était sans cesse occupé à recevoir des députations ou à en envoyer; il avait d'ailleurs à régler le gouvernement de ses nouveaux états.

Enfin l'époque du pélerinage étant de nouveau arrivée, il voulut encore une fois revoir sa ville natale. Ce pélerinage se ressentit des immenses progrès qu'avait faits l'islamisme. Quatre-vingt-dix mille hommes, d'autres disent cent quatorze mille hommes, se disposèrent à suivre le prophète; ses propres femmes l'accompagnèrent, enfermées dans des litières et montées sur des chameaux. Le nombre des victimes répondit à la multitude des pélerins : une prodigieuse quantité de chameaux, de brebis, s'avancèrent couronnés de fleurs et ornés de guirlandes. On eût dit que toute l'Arabie était en mouvement (1).

Comme ce pélerinage fut le dernier de tous, on l'appela *le pélerinage d'adieu*. Nous dirons quelques

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 130.

mots des cérémonies qu'y pratiqua Mahomet, parce qu'elles ont servi de règle depuis.

Mahomet, avant son départ, se lava tout le corps et s'oignit d'huile. Arrivé à la Mecque, il baisa avec respect la pierre noire dans laquelle on suppose qu'est renfermé le pacte d'alliance entre Dieu et les hommes; puis il fit les sept tours d'usage autour de la Caaba, les trois premiers en courant légèrement, les quatre autres en marchant gravement et d'un pas ordinaire. Sortant ensuite de la ville, il monta sur la colline de Safa, d'où, se tournant vers la Caaba, il prononça à haute voix ces paroles : « Dieu est grand ; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; il n'a point de compagnons. La puissance lui appartient. Louanges soient à lui. Il est puissant en toutes choses; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. »

Après cela il se porta sur la colline de Merva, où il fit encore une prière. Il visita successivement tous les lieux sacrés; quand il eut fini, il fit descendre du ciel ces paroles : « C'est maintenant que les mécréans n'oseront plus attaquer votre religion; ne les craignez plus; c'est aujourd'hui que j'ai mis la dernière main à votre religion (1). » On rapporte qu'à ces mots, Abou-Bekr ne put s'empêcher de songer à ce qui lui manquait encore pour arriver à la perfection, et que

(1) Alcoran, sour. v, vers. 4.

cette pensée le fit fondre en larmes. Quoi qu'il en soit, les Musulmans regardent ces paroles comme la conclusion de tout l'Alcoran.

Mahomet s'acquitta ensuite de son sacrifice. Il immola de sa main soixante-trois chameaux, nombre des années de son age; il en fit sacrifier trente-sept autres de la main d'Ali. De plus, il donna la liberté à soixante-trois esclaves. Toutes les cérémonies étant terminées, il se disposa à retourner à Médine; mais d'abord il fit deux réformes dont il est nécessaire de parler.

Par la première, il abolit ce qu'on appelait les mois sacrés. Nous avons dit qu'avant Mahomet, lorsque l'Arabie était partagée entre une foule de tribus indépendantes et sans cesse en guerre les unes contre les autres, la nécessité avait fait établir quatre mois de repos général; c'était en effet le seul moyen de communiquer ensemble. Mahomet se voyant seul maître du pays, et ne reconnaissant plus d'autre politique que la sienne, abrogea ces mois sacrés, disant que tous les mois étaient également bons pour *combattre les ennemis de Dieu* (1).

La seconde réforme eut pour objet le calendrier. Il paraît que, dans l'origine, l'année des Arabes se réglait sur le cours de la lune; elle se composait de douze

(1) Alcoran, sour. IX, vers. 38 et suiv.

mois de vingt-neuf ou de trente jours chacun, ce qui formait en tout trois cent cinquante-quatre jours. On voulut ensuite avoir égard à l'ordre plus régulier des saisons, et l'on essaya de mettre en rapport l'année lunaire avec l'année solaire. Comme l'année solaire a environ onze jours de plus que l'autre, on imagina d'ajouter tous les trois ans à celle-ci un treizième mois. Une des raisons qui portèrent à ce changement, c'était le pélerinage de la Mecque. De tout temps les peuples de l'Arabie avaient été dans l'usage de venir chaque année visiter la Caaba, et ce concours avait fini par attirer les marchands et ceux qui se livrent au négoce. En se conformant à l'année purement lunaire, il arrivait que le pélerinage, qui de toute antiquité avait été fixé au dernier mois de l'année, tombait tantôt dans l'hiver, tantôt dans l'été, tantôt au moment des semailles, tantôt au temps des récoltes. Pour remédier à ces inconvéniens, l'année fut rendue à-peu-près fixe, et on la fit commencer de manière que le dernier mois répondît aux approches du printemps (1). Maho-

(1) Si l'on en croyait certains auteurs, c'eût été au commencement de l'automne. *Voyez* Golius, *Notes sur Alfergan*, p. 12; et Sale, *Observations*, p. 303. Ce qui semble montrer qu'ils se sont trompés, c'est que, dans le dernier pélerinage de Mahomet, c'est-à-dire, à une époque où il n'y avait encore rien de changé, on était au commencement de mars. Au reste, l'opinion que nous avons suivie est celle qui a été adoptée par Mouradgea d'Ohsson, t. III, p. 249.

met, qui se donnait pour le restaurateur des anciens usages, abolit tout ce qu'avaient fait ceux qui l'avaient précédé, et l'époque du pélerinage commença de nouveau à parcourir les diverses saisons de l'année.

Enfin Mahomet retourna à Médine. Il se trouvait alors au plus haut degré de puissance : aucun homme, aucun peuple en Arabie n'était en état de lutter avec lui. Maître absolu de la presqu'île, tout porte à croire qu'il n'aurait pas tardé à porter ses armes au dehors; mais une violente maladie qui le saisit au retour de la Mecque, l'emporta au tombeau. Il nous faut donc passer tout de suite au récit de ses derniers momens. On est sans doute impatient d'apprendre comment cet imposteur soutint son rôle jusqu'au bout, et de voir comment la mort, qui ordinairement révèle à l'homme toute sa faiblesse, parut ne faire que peu d'effet sur ce caractère indomptable.

Depuis l'expédition de Khaibar, le prophète n'avait cessé de ressentir les atteintes du poison. A son retour à Médine, les douleurs devinrent plus graves, à tel point qu'il lui semblait que les veines de son cœur allaient se rompre. La maladie se manifesta par un violent mal de tête accompagné de fièvre. Comme il était dans l'usage de visiter successivement ses femmes, et de leur donner à chacune une journée, il les assembla; et prenant pour motif sa maladie, il demanda à coucher dans la maison d'Aïescha, celle de toutes qu'il chéris-

sait le plus, et qui était la confidente de toutes ses pensées (1). Il espérait que si l'excès de la douleur lui arrachait quelque aveu imprudent, Aïescha saurait lui garder le secret. On était alors au mercredi 29 du mois de safar, an 11e de l'hégire (26 mai 632 de Jésus-Christ).

Cependant la fièvre augmentait toujours : pour procurer quelque soulagement à Mahomet, on était obligé de verser sur lui plusieurs grandes outres d'eau; mais au milieu de ses souffrances, il ne perdait pas de vue les intérêts de sa politique.

Depuis quelque temps il s'était élevé en Arabie deux nouveaux imposteurs, qui, séduits par son exemple, voulaient faire les prophètes. L'un s'appelait Mosséiléma, et s'était établi dans la province du Yémamé, aux lieux mêmes où la secte des Wahabites a plus tard pris naissance; l'autre, nommé Asvad, résidait dans le Yémen ou Arabie Heureuse. L'un et l'autre, dans ces temps d'ébranlement, s'étaient fait un grand nombre de partisans, et l'imposture, semblable à un vaste incendie, menaçait de gagner toute l'Arabie. C'était attaquer Mahomet par ses propres armes. Aussi Mahomet n'eut plus de repos : il chercha à rallier tous les partisans qu'il avait conservés dans ces contrées; et ses mesures furent si bien prises, que la

(1) Aboulféda, t. I, p. 182.

veille même de sa mort, Asvad était poignardé dans son palais. Quant à Mosséiléma, il succomba peu de temps après (1).

Dans le même temps, Mahomet, pour affermir ses disciples, affectait la plus parfaite sérénité; il parlait sans cesse de Dieu et de la vie à venir. Un jour ceux qui l'entouraient paraissant étonnés de ses souffrances, il leur dit : « Aucun prophète avant moi n'a éprouvé ce que j'éprouve; mais plus la douleur est vive, plus la récompense sera grande. » Une autre fois il leur dit : « Le Seigneur a coutume de donner à ses serviteurs le choix de ce monde ou celui de l'autre; moi j'ai préféré ce qui est auprès de Dieu. »

Le jeudi, second jour de sa maladie, se sentant un peu mieux, il voulut assister à la prière avec le peuple. On le porta à la mosquée; et après avoir célébré les louanges de Dieu, il parla ainsi : « O hommes, si j'ai fait frapper injustement quelqu'un d'entre vous, voici mon dos, qu'il me traite comme je l'ai traité; si j'ai déchiré la réputation de quelqu'un, qu'il déchire la mienne; si j'ai injustement exigé de l'argent, voici ma bourse. » Là-dessus un des assistans ayant réclamé trois drachmes, Mahomet les lui remit et dit : « J'aime encore mieux avoir à rougir en ce monde que dans

(1) Abouïféda, t. 1, p. 200 et suiv.

l'autre (1). » Ensuite il donna la liberté à tous ses esclaves; puis il fit part de ses dernières volontés à ses compagnons. Ses instructions étaient au nombre de trois : par la première, il leur ordonnait de chasser de la presqu'île de l'Arabie les idôlatres et tous ceux qui ne professaient pas l'islamisme; par la seconde, il voulait qu'on accueillît tous les prosélytes, sans mettre de différence entre les nouveaux Musulmans et les anciens; par la troisième, il recommandait la prière. Il finit en maudissant les Juifs, dont la haine le conduisait au tombeau (2).

Le vendredi et les jours suivans, Mahomet continua à se faire porter à la mosquée. A son retour, il s'entretenait de matières de piété; il parlait aussi de ce qu'on devait faire après sa mort. Un jour que toute sa famille était auprès de lui, il dit : « Quand je serai mort, et que vous m'aurez lavé et enseveli, vous me poserez sur le bord de la tombe, et, me laissant seul, vous attendrez que l'archange Gabriel et tous les anges du ciel soient venus prier pour moi. Vous rentrerez en bon ordre et à la file, et vous prierez aussi pour moi. Ce sera à ma famille à mener

---

(1) *Voyez* Aboulféda, t. I, p. 182 et 184; et pour plus de détails, la Chronique de Thabari, version persane, n° 63 du catalogue, p. 378 et suiv.

(2) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 135.

le deuil; le peuple viendra ensuite. Je vous donne la paix à vous qui êtes ici présens; je vous charge de la donner en mon nom à ceux qui sont absens; je vous prends à témoin que je la donne aussi à tous ceux qui viendront après moi dans la suite des siècles (1). »

Enfin la maladie prenant un caractère plus grave, son esprit s'affaiblit. Un jour qu'il avait plusieurs personnes rassemblées auprès de lui, il demanda de l'encre et du papier pour écrire un nouvel Alcoran : « Je veux, dit-il, écrire un livre avec lequel on ne puisse plus errer après ma mort. » A ces mots, il s'éleva un violent tumulte dans la chambre; on se demanda si l'on n'avait pas déjà l'Alcoran, et si ce livre ne devait pas leur suffire en cette vie et en l'autre; on en vint même aux disputes. Le bruit fut tel, que Mahomet revint à lui; alors, se hâtant de les congédier, il leur dit : « Il n'est pas séant de se quereller ainsi en présence de l'apôtre de Dieu (2). »

Dès ce moment il devint plus difficile de l'approcher. Ce qui suit ne nous est guère connu que par le témoignage d'Aïescha, qui ne le quitta plus jusqu'à sa mort.

On rapporte que Mahomet avait auprès de lui un vase d'eau dans lequel il trempait de temps en temps

---

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 141.
(2) Aboulféda, t. 1, p. 184.

ses mains pour se rafraîchir, disant : « O mon Dieu, fortifiez-moi contre les terreurs de la mort. » Un moment avant de mourir, il tomba en défaillance; ensuite rouvrant les yeux, il dit : « O Dieu.... oui.... avec le concitoyen d'en haut, » c'est-à-dire, avec l'ange Gabriel; et il expira. On était alors au lundi 12 de rébi premier (8 juin 632 de J. C.). Sa prétendue mission avait commencé à l'âge de quarante ans; il en avait demeuré encore treize à la Mecque, et dix autres s'étaient écoulés depuis sa fuite à Médine. Ainsi il était âgé en tout d'environ soixante-trois ans (1).

Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans la ville, un grand cri s'éleva. Le peuple prétendit qu'il n'était pas mort, mais qu'à l'exemple de Moïse et de Jésus, il était allé rendre une visite à Dieu. « Comment serait-il mort, se disait-on, celui qui doit être notre témoin et notre médiateur au grand jour du jugement ? » Au milieu des plus ardens, se faisait remarquer Omar; il parcourait la ville le sabre à la main, et menaçait de tuer quiconque soutiendrait que le prophète était mort. A la fin, Abou-Bekr parvint à faire entendre, par divers passages de l'Alcoran, que Mahomet était soumis aux mêmes lois que nous, et les cris se calmèrent (2).

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 184 et 188.
(2) *Ibid.* p. 186 et 204.

Mais alors on se demanda qui lui succéderait. En effet, Mahomet ne laissait pas de fils; et quoique son cousin et son gendre Ali parût réunir tous les droits, plus d'un compagnon du prophète était en état de lui disputer le pouvoir. Les Mecquois faisaient valoir la noblesse de leur origine et leur parenté avec Mahomet; les Médinois vantaient, à leur tour, le zèle dont ils avaient fait preuve en donnant au prophète un asile contre la violence de ses compatriotes : chaque parti voulait tirer le nouveau souverain de son sein. Plusieurs fois on fut sur le point d'en venir aux mains. Les débats durèrent trois jours; ce fut Omar qui y mit un terme en prenant tout-à-coup la main à Abou-Bekr, et en lui jurant fidélité. Ce mouvement fut imité par les assistans, et la querelle cessa (1).

On put donc s'occuper de la sépulture du prophète. Le temps pressait d'autant plus, que le corps commençait à tomber en putréfaction. Mais un nouveau sujet de disputes survint : les Mecquois voulaient qu'on transportât le corps à la Mecque, patrie de Mahomet; quelques-uns proposaient de le transférer à Jérusalem, séjour ordinaire des prophètes de l'antiquité; les autres étaient d'avis qu'on l'enterrât dans la ville où il était mort. Abou-Bekr se rangea de ce dernier avis, disant que tel avait été l'usage de tous les prophètes,

(1) Aboulféda, aux endroits cités.

et l'on ne songea plus qu'aux cérémonies des funérailles.

Celui qui dirigea le convoi fut Abbas, oncle de Mahomet. Ali lava le corps et aida à l'embaumer avec du camphre. Le peuple entier, ainsi que l'avait ordonné le prophète, vint prier pour lui. En tête on remarquait la famille de Mahomet, puis ses compagnons, enfin le reste des Musulmans, hommes, femmes et enfans. Tout se passa dans le meilleur ordre. On creusa la tombe sous le lit même où le prophète avait rendu le dernier soupir. Plus tard on y éleva une mosquée, et ses disciples y vinrent en pélerinage (1).

Voilà ce que nous avons trouvé de plus authentique sur la vie et les actions de Mahomet. Nous nous sommes attachés de préférence au témoignage de ceux d'entre les Musulmans qui paraissent l'avoir le mieux connu; nous avons sur-tout fait usage de l'Alcoran, principale source contemporaine (2). Il résulte de tous ces faits que Mahomet n'employa, dans le cours de son entre-

---

(1) On voit que c'est à tort que quelques écrivains chrétiens ont dit que le corps de Mahomet avait été placé dans un cercueil de fer, et que ce cercueil était soutenu en l'air par un fort aimant suspendu à la voûte.

(2) Nous avons évité pourtant ce qui aurait fourni matière à discussions, ou qui sortait de notre sujet. On ne doit pas oublier que nous n'avions ici en vue que de relever ce qu'il y avait de plus caractéristique et de mieux avéré. Cette observation s'applique également à ce qui suit.

prise, que les moyens que les ambitieux emploient chaque jour, et que ce qu'il y a d'unique en lui, c'est d'un côté la prodigieuse habileté avec laquelle il prépara son rôle, de l'autre l'imperturbable assurance avec laquelle il l'exécuta. Maintenant, nous recueillerons quelques nouveaux traits, qui n'ont pu trouver place dans notre récit, et qui tous concourent au même but.

Mahomet était naturellement gai, affable, d'une humeur égale. Il écoutait patiemment tout le monde; et suivant l'expression de ses historiens, quand il était en société, il ne se levait jamais le premier. Sa conversation était douce, enjouée; il entendait même la plaisanterie. Un jour une vieille femme étant venue le prier de demander pour elle à Dieu le paradis, il répondit que le paradis n'était pas fait pour les vieilles femmes; ensuite, comme cette femme s'était mise à pleurer, il reprit : « Oui, les vieilles femmes n'entreront pas dans le paradis; car auparavant Dieu les rajeunira, et les rendra belles, agréables, en un mot dignes de leur nouveau mari (1). »

La maison de Mahomet était simple, modeste, en un mot semblable à celle d'un particulier. Il avait à la campagne vingt chamelles, cent brebis, six ou sept chèvres qui fournissaient du lait à sa famille; les terres

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 145.

qu'il possédait suffisaient à sa provision d'orge et de dattes : le reste était de la plus grande simplicité. On ne se nourrissait le plus souvent chez lui que de dattes et d'eau ; quelquefois deux mois se passaient sans qu'on y allumât du feu.

En voyage, Mahomet faisait monter un de ses esclaves en croupe avec lui, et tous deux mangeaient au même plat. A la ville, il tenait successivement compagnie à ses femmes, ou allait manger familièrement chez ses amis. Il ne se distinguait des autres ni dans le vêtement ni dans la manière de vivre. Il s'était d'abord permis le coton ; trouvant ensuite le coton trop riche, il s'en interdit l'usage et s'habilla de laine. Il cousait sa chaussure, racommodait ses habits, allumait son feu, balayait sa chambre, se servait lui-même (1).

Mahomet était si sobre, que, lorsqu'il mourut, on entendit Aïescha qui disait : « O toi qui ne mangeais pas de l'orge tout ton soul ! » En effet, il portait si loin la tempérance, que quelquefois, pour apaiser la faim qui le dévorait, il était obligé de se presser le ventre avec une pierre.

Nous avons dit qu'à mesure qu'il épousait une femme, il lui faisait bâtir une maison ; chacune avait la sienne : ces maisons étaient fort petites ; et lorsque, plus tard, le calife Valid, voulant agrandir une mosquée

(1) Aboulféda, t. I, 192.

voisine, les fit toutes abattre, les Musulmans furent très-affligés, disant qu'on leur ôtait par-là un des plus beaux exemples de la modestie de leur prophète (1).

Il était dans l'usage de faire chaque jour la prière avec le peuple dans la mosquée. Pendant les huit premières années de l'hégire, il la fit debout, n'ayant pour appuyer son dos qu'un tronc de palmier. Il se fit faire alors une espèce d'escabeau à trois marches, au haut duquel il s'asseyait. Après sa mort, son successeur Abou-Bekr s'assit par humilité sur la marche du milieu, et Omar, successeur d'Abou-Bekr, sur la marche d'en bas, plaçant ses pieds par terre.

La plus grande partie de l'orge et des dattes que Mahomet récoltait, il l'abandonnait aux pauvres. Il entretenait constamment quarante personnes à ses frais. Quelque chose qu'on lui demandât, il ne disait jamais non. Aussi lui arriva-t-il plus d'une fois de manquer du nécessaire. Dieu, suivant l'expression de ses historiens, lui avait offert les clefs des trésors de la terre, et il n'en avait pas voulu.

Dans son intérieur domestique, il était bon, facile, d'un caractère qui le faisait aimer. Nous avons dit qu'il avait un esclave nommé Zéid, qu'il affranchit dans la suite. Dans les commencemens, les parens de Zéid étant venus pour le racheter, Zéid s'y refusa, disant :

---

(1) *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, p. 907.

« Où trouverais-je un père si indulgent, un maître si attentif à mes intérêts (1)? »

L'objet sur lequel Mahomet savait le moins se retenir, sur-tout vers les dernières années de sa vie, c'était l'amour des femmes. Ce goût et celui des parfums étaient, après l'ambition, ses deux passions dominantes : « Deux choses, disait-il lui-même, m'attirent et m'entraînent, les femmes et les parfums; ces deux choses me réjouissent et me rendent plus dispos à la prière (2). »

Aussi, dès qu'il voyait une belle femme, il se passait la main sur le front et s'arrangeait les cheveux. Il n'était pas fâché qu'on fît attention à lui. Une fois Aïescha lui ayant récité des vers où on le comparait à une nuée éclatante (3), il ne put contenir sa joie et s'écria : « O Aïescha, que Dieu vous bénisse! » Malgré sa simplicité ordinaire, il se peignait, à l'exemple de la plupart de ses compatriotes, les sourcils en noir et les ongles des mains en rouge (4).

---

(1) *Voyez* Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. II, p. 153; et pour ce qui concerne le portrait de Mahomet en général, *voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 190 et suiv. Aboulféda a recueilli en cet endroit ce que nous apprennent de plus curieux les traditions musulmanes relatives à la personne de Mahomet.

(2) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 146.

(3) Ces vers font partie des extraits du *Hamasa*, publiés par Schultens à la suite de la *Grammaire arabe* d'Erpenius, p. 390. *Voyez* aussi Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 145 et 146.

(4) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 143; et M. Hamaker, *Notes sur le faux Vakédi*, p. 34 et suiv.

Mahomet épousa environ douze femmes, sans compter ses esclaves; à sa mort il en laissa neuf. C'était une violation évidente du précepte qu'il avait lui-même établi, et qui fixait le nombre des épouses à quatre (1). Mais en sa qualité de prophète, il se prétendait affranchi de la loi commune. Il affectait de dire que tous les prophètes qui l'avaient précédé en avaient usé ainsi. La vérité est qu'à s'en tenir, soit à ses actions, soit à certaines peintures de l'Alcoran, le souverain bonheur pour lui était dans les plaisirs des sens.

Il serait inutile de citer ici de nouveaux exemples de sa luxure. Les docteurs musulmans ne l'ont nullement dissimulée, disant qu'apparemment Dieu, par une faveur particulière, avait permis à Mahomet de regarder toutes les femmes qu'il voulait (2)

Nous nous contenterons de parler de son esprit jaloux et des singulières scènes auxquelles cette disposition donnait lieu. Il ne laissait pas la moindre liberté à ses femmes; il ne voulait pas que personne leur parlât. Il s'exprime ainsi dans l'Alcoran : « O vous qui croyez, n'entrez jamais dans la maison du prophète, sans sa permission et hors des heures qu'il a lui-même réglées.

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. IV, vers. 3.

(2) Voici les propres expressions de l'auteur arabe Giannabi : واباحة النظر الى الاجنبيات والخلوة بهن. *Voyez* Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 150.

Que si vous êtes invités à aller manger chez lui, sortez immédiatement après, et n'entrez pas en conversation avec ses femmes; bien que le prophète ait honte de vous dire de vous en aller, Dieu n'a pas honte de vous dire la vérité (1). »

Enfin cette jalousie s'étendant jusqu'au-delà du tombeau, il défendit qu'après sa mort aucune de ses femmes se remariât. Voici comment il parle dans l'Alcoran : « Vous ne devez pas faire injure au prophète, ni épouser aucune de ses femmes (2). » Dans le nombre il s'en trouvait d'assez jeunes, telles qu'Aïescha, qui avait à peine vingt ans. Néanmoins ses intentions furent remplies, et toutes passent pour avoir mené une vie irréprochable.

Mahomet était très-zélé pour ses amis : il aimait à les servir avec la même ardeur qu'il en était servi; c'était à ses yeux le plus sûr moyen de les attacher à sa cause. Un jour ceux des Médinois qui embrassèrent les premiers son parti, lui ayant témoigné quelque crainte qu'il ne fît sa paix avec leurs ennemis, et qu'eux-mêmes ne se trouvassent en butte à leur vengeance, il se mit à rire et dit : « Entre nous tout est commun : le sang des uns est le sang des autres; la ruine des uns est la ruine des autres; je dépends

(1) Sour. XXXIII, vers. 50.

(2) *Voyez ibid.*

de vous comme vous dépendez de moi. Je ferai la guerre à ceux qui vous feront la guerre, et je serai toujours en paix avec vous (1). »

Par une suite naturelle, il s'entretenait familièrement avec ses amis, se mêlait de leurs affaires, entrait dans leurs intérêts. Il était sur-tout attentif à environner de considération les personnes qu'il avait investies de son autorité. Un jour un de ses officiers partant de Médine pour aller gouverner une province, il lui mit lui-même le turban sur la tête, et, après l'avoir aidé à monter à cheval, il l'accompagna pendant quelque temps à pied, disant : « Il faut bien qu'on rende honneur à celui qui est revêtu du commandement; je ne fais rien que de conforme à la voie de Dieu (2). »

Mais autant il était disposé à servir ses amis, autant il était implacable contre ses ennemis. Si quelqu'un mettait obstacle à ses desseins, il ne consultait plus que l'excès de son ressentiment; le fer, le poison, rien ne lui coûtait. Il partageait à cet égard l'humeur vindicative de ses compatriotes; et en général, il ne commença à montrer quelque grandeur d'ame, que lorsque sa puissance bien établie l'eut mis au-dessus de ces horribles moyens.

L'activité de Mahomet était infatigable. On a vu,

---

(1) Chronique arabe de Thabari, fol. 155.

(2) Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. III, p. 187.

par le tableau de sa vie, combien la courte époque où il parut sur la scène, fut féconde en événemens. Son esprit était dans un travail continuel; on le voyait sans cesse occupé à prévenir les desseins de ses ennemis, ou à les combattre. C'est ce qu'expriment ses historiens, quand ils disent que, même lorsque le prophète dormait, son cœur était attentif à la révélation divine (1).

C'est sur-tout les armes à la main qu'il était redoutable. Les Musulmans comptent jusqu'à vingt-sept expéditions où il se trouva; c'est de là qu'ils l'ont surnommé le prophète des guerres et des combats, le prophète du sabre (2).

Mahomet était doué d'une parfaite connaissance des hommes, et savait les employer à propos; il en avait pour les actions honorables comme pour les actions honteuses. Ordinairement, lorsqu'il s'agissait de quelque exécution sanglante, il avait recours à Omar; mais il savait le retenir au besoin. L'important pour lui était de ne commettre que des crimes utiles, et sur-tout de n'en porter pas l'odieux. Une fois cependant il trahit sa politique. Un Arabe qui l'avait grièvement offensé, était venu implorer sa clémence. Mahomet, espérant que les assistans, par un prompt assassinat, lui épargneraient la honte d'un refus, se laissait prier.

---

(1) Poëme arabe du *Borda*, vers 82.

(2) Marracci, *Prodromus*, part. 1, p. 22 et 41.

Voyant enfin que ses compagnons restaient immobiles, il renvoya cet homme; ensuite il leur dit : « Puisque vous voyiez que j'évitais de lui répondre, pourquoi ne m'en avez-vous pas débarrassé? » Et comme ses compagnons lui répondirent qu'ils attendaient qu'il leur fît signe, il répliqua froidement qu'il ne convenait pas aux prophètes de faire des signes (1).

Mahomet se faisait instruire de tout ce qui se disait et se faisait; des hommes sûrs le tenaient au courant de tout. Aussi quelquefois ses compagnons en étaient étonnés. Il avait coutume de faire honneur de cette pénétration aux révélations de l'ange Gabriel; mais plus d'une fois il fut obligé de recourir aux moyens ordinaires. Les Musulmans, pour rendre raison de la sagacité avec laquelle Mahomet pénétrait les choses

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulfeda, t. I, p. 152. Voltaire a parfaitement rendu ce trait, quand, dans sa tragédie de *Mahomet*, il fait ainsi parler le prophète à Omar :

« Et j'ai besoin d'un bras qui, par ma voix conduit,
« Soit seul chargé du meurtre et m'en laisse le fruit. »

Il est fâcheux que Voltaire, ayant à traiter un sujet aussi éminemment dramatique, n'ait pas été plus souvent fidèle à l'histoire, et qu'au lieu d'un personnage réel, il s'en soit créé un presque tout entier d'imagination. On trouvera peut-être de l'intérêt à comparer la tragédie de Voltaire avec cette notice, fondée d'un bout à l'autre sur les monumens historiques. Il existait quelques rapprochemens du même genre dans un mémoire anglais de M. le major Kennedy. *Voyez* les *Transactions of the litterary society of Bombay*, Londres, 1823, t. III, p. 398 et suiv.

les plus secrètes, disent qu'il avait entre les deux épaules deux petits yeux aussi fins que des trous d'aiguille, avec lesquels il voyait à travers les habits (1).

Mahomet possédait les avantages naturels qui sont faits pour en imposer à la multitude. D'un esprit vif, d'une heureuse mémoire, d'une étonnante présence d'esprit, il avait toujours à la bouche les paroles qui convenaient à ses intérêts. Son éducation avait été négligée : dans un pays où l'on ignorait les sciences et les arts, il n'avait pas même appris ce qu'on y enseignait; il se vante lui-même de ne savoir ni lire, ni écrire; et voulant établir un parallèle entre son peu d'instruction et la science des prophètes qui l'avaient précédé, il se donne le titre de *prophète idiot* (2). Mais son génie suppléa à tout. Il avait dû s'éclairer dans ses voyages; il dut y voir de quelle manière on entraîne les hommes. Une autre circonstance qui ne lui fut pas moins utile, ce furent les contradictions qu'il essuya. Son caractère se fortifia, son esprit se

---

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 142.

(2) النبي الامي. *Voyez* l'Alcoran, sour. VII, vers. 158. Au temps de sa jeunesse, l'art de l'écriture commençant à peine à s'introduire dans sa patrie, on n'aurait peut-être pas trouvé plus de deux ou trois personnes qui fussent en état d'en faire usage. Il paraît cependant que Mahomet, dans ses dernières années, avait appris à lire et à écrire. *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, note 22. *Voyez* aussi la *Vie de Mahomet*, par Gagnier, t. I, p. 136; t. II, p. 229, et t. III, p. 235.

développa, et il en vint enfin à maîtriser les événemens.

Les discours que ses historiens lui font tenir, et certains passages de l'Alcoran, prouvent qu'il avait la conception nette, et qu'il était naturellement éloquent. C'est l'Alcoran qui a fixé la langue arabe, et ce livre passe encore en Arabie pour un modèle inimitable de style. La preuve qu'on en jugeait de même dès sa naissance, c'est que Mahomet le cita à ses amis et à ses ennemis comme le plus beau monument d'éloquence, et que personne ne le contredit (1). Tirant même parti de ce don naturel, il prétendit s'en faire un titre pour établir la divinité de sa mission. Il alla jusqu'à dire qu'il n'était pas donné à la nature humaine, encore moins à un ignorant comme lui, de porter l'éloquence si loin, et que Dieu seul était capable d'un tel prodige.

Mahomet partageait d'ailleurs la plupart des préjugés de ses compatriotes. Il croyait aux rêves et se les

---

(1) Ceci pourtant ne s'applique qu'à quelques morceaux d'éclat. Tout le reste n'est supportable que pour des Musulmans; on n'y trouve ni ordre, ni liaison, ni même souvent le sens commun : c'est probablement ce qui fait que Mahomet ne pensa jamais à faire de ses révélations un seul corps d'ouvrage, et qu'on ne s'en occupa qu'après sa mort. *Voyez* d'ailleurs les observations pleines de justesse que M. Silvestre de Sacy a publiées à cet égard, *Biographie universelle*, t. XXVI, p. 208 et suiv.

faisait expliquer par Abou-Bekr; il ajoutait aussi foi à la magie, et se crut un moment ensorcelé (1).

Mahomet, dans sa conduite, traitait sa religion comme un moyen politique pour arriver à ses fins. A chaque circonstance, il faisait parler le ciel. Aussi a-t-on vu qu'à l'aide presque seul de l'Alcoran, on peut se faire une idée des plus importantes époques de sa vie. Les docteurs musulmans ont eux-mêmes consacré cette vérité, en indiquant, à l'occasion de chaque passage, l'événement qui y donna lieu.

Il ne se faisait pas scrupule de changer ou de modifier ce qu'il avait institué. C'est ainsi que, dans l'espoir de gagner les Juifs, il avait adopté le plus de cérémonies juives qu'il avait pu, et qu'ensuite, se voyant contraint de renoncer à cet espoir, il en établit d'autres. Il ne suivait d'autre mobile en cela que son intérêt ou ses passions. Les auteurs musulmans reconnaissent dans l'Alcoran deux sortes de préceptes, ceux qui sont abrogés, et ceux qui les abrogent (2). Par les premiers, ils entendent certaines dispositions qui ont fait place à d'autres; par les seconds, celles

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sour. CXIII et CXIV, avec le commentaire de Marracci.

(2) المنسوخ et الناسخ. *Voyez* Marracci, *Prodromus*, part. I, p. 42, et le Commentaire de l'Alcoran par le même auteur, p. 46. *Voyez* aussi un ouvrage arabe consacré uniquement à cette matière, manuscrits de la bibliothèque du Roi, n° 383.

qui continuent à faire autorité. C'est-là un des grands objets de leur théologie (1).

Souvent le précepte le plus important devait sa naissance à la cause la plus fortuite. Mais une chose à laquelle Mahomet ne manquait jamais, c'était de donner à toutes ses démarches un caractère religieux. Il aimait sur-tout à mettre en scène les prophètes dont il se disait le successeur, et à citer leurs propres paroles. Un jour ses compagnons paraissant fatigués d'une marche pénible, il leur fit réciter une certaine prière; ensuite il ajouta : « Par Dieu, les enfans d'Israël eurent les mêmes fatigues à essuyer dans le désert, et ils n'eurent pas la ressource d'une telle prière (2). »

Une autre fois, voulant envoyer quelques-uns de ses compagnons en députation auprès des souverains étrangers pour les inviter à se faire Musulmans, il monta en chaire et parla ainsi : « Je voudrais envoyer quelques-uns d'entre vous aux princes voisins; j'espère que vous ne vous opposerez pas à moi, et que vous ne ferez pas ce que firent les enfans d'Israël à Jésus (3).

---

(1) Pour n'avoir pas fait attention à cette différence, certains auteurs chrétiens, d'ailleurs estimables, ont pris au hasard des passages de l'Alcoran, et en ont tiré des conséquences désavouées par les Musulmans.

(2) Voici cette prière : « O mon Dieu, nous vous demandons pardon, et nous avons recours à vous. » *Voyez* Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. II, p. 214.

(3) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 92.

Il n'y avait pas d'occasion où Mahomet n'employât ce langage, et ses compagnons avaient fini par l'adopter. Son frère de lait s'était attiré son animadversion, pour avoir osé se dire aussi éloquent que lui. Voulant obtenir sa grâce, il se présenta devant lui avec les paroles que l'Alcoran met dans la bouche des frères du patriarche Joseph, lorsqu'ils vinrent lui demander pardon de leur barbare conduite; les voici : « Par Dieu, c'est Dieu lui-même qui t'a exalté au-dessus de nous; pour nous, nous ne sommes que des pécheurs. » A ces mots, Mahomet craignit de se montrer inexorable, et répondit par les mêmes paroles que Joseph dit à ses frères : « Qu'il n'y ait pas aujourd'hui de reproche entre vous et moi; Dieu vous pardonne; car Dieu est le plus miséricordieux des miséricordieux (1). »

Les Musulmans, pour donner une idée de l'extrême attention de Mahomet à tout rapporter à Dieu, disent que, même lorsqu'il considérait la terre, ses regards se portaient vers le ciel. Un jour ses soldats avaient pris sur l'ennemi une robe de soie brodée d'or; comme ces hommes, élevés dans la grossièreté du désert, paraissaient éblouis de cette magnificence, il leur dit : « J'en jure par celui qui tient mon ame entre ses mains;

---

(1) Alcoran, sour. XII, vers. 91 et 92, et Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. III, p. 13.

les robes de ceux d'entre vous qui meurent pour la religion, sont infiniment plus belles (1). »

Une autre fois, un de ses esclaves avait dérobé quelque chose du butin. Comme il importait de faire un exemple, sur-tout dans une armée qui vivait de pillage, il profita d'une occasion où cet esclave périt par une main inconnue, pour faire entendre que c'était Dieu lui-même qui avait voulu châtier sa rapacité : « Voilà, dit il, un homme qui brûle dans le feu de l'enfer : qu'on se garde de toucher à ce qui lui a appartenu ! qu'on livre aux flammes ses habits, sa chaussure et tous ses effets (2) !

C'est sur-tout lorsqu'il s'agissait de prouver son zèle pour ses amis, qu'il redoublait d'énergie. Il assistait ordinairement à leurs funérailles ; quelquefois même il présidait au convoi. Un jour il montra tant de sensibilité, qu'un des assistans ne put s'empêcher de dire : « Que je voudrais être à la place du mort (3) ! »

Aussi était-il parvenu à inspirer un tel enthousiasme à ses compagnons, qu'on aurait de la peine à en trouver un second exemple. On est étonné de ce que rapportent quelques auteurs. Lorsqu'il se purifiait, ses disciples enlevaient l'eau qui avait lavé ses souil-

---

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 126.
(2) Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. II, p. 294.
(3) *Ibid.* t. III, p. 157.

lures, et la buvaient avec respect; lorsqu'il crachait, on avalait sa salive; lorqu'il se coupait les cheveux, on les ramassait avec empressement. Et ce n'étaient pas seulement les gens du peuple qui s'abaissaient ainsi; les chefs eux-mêmes donnaient l'exemple. Dans le dernier pélerinage de la Mecque, le prophète, suivant l'usage, s'étant rasé la tête et ayant jeté ses cheveux au vent, Khaled, fils de Valid, se précipita pour les ramasser, et les porta toujours à son turban, les regardant comme le plus sûr garant de ses victoires (1). C'est à ce sujet qu'un idolâtre de la Mecque, qui avait été témoin de la gloire des Césars de Constantinople et de celle des Cosroès de la Perse, disait que jamais roi n'avait été aussi respecté, que jamais prince n'avait joui d'un empire semblable (2).

Il faut dire aussi que Mahomet, hors les cas où il était dirigé par les intérêts de sa politique, contribuait à faire naître ce respect. Il paraissait sans cesse pénétré de l'idée de Dieu, rapportant tout à la vertu et à la vie future. Un idolâtre de Médine l'avait offensé; le fils de cet idolâtre, zélé Musulman, lui proposa de le venger par le sang même de son père. A ces mots, Mahomet recula d'horreur, et ramena ce fils dénaturé à des sentimens moins barbares (3). Il

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 131.
(2) Aboulféda, t. 1, p. 124.
(3) *Ibid.* p. 120.

en agissait de même dans toutes les occasions, ne manquant pas de paroles pour célébrer les grands principes de la morale.

Enfin il parvint si bien à fasciner la foule de ses disciples, qu'on finit par le croire exempt de péchés, même des plus petits. Ce n'est pas que ce fût l'opinion des personnes qui l'avaient le plus approché : ceux qui étaient victimes de ses excès, n'auraient pas été hommes, s'ils ne l'avaient condamné. D'ailleurs il a lui-même eu soin, en divers endroits de l'Alcoran, de demander à Dieu pardon pour ses péchés (1). Mais ainsi qu'il arrive d'ordinaire, le respect croissant avec le temps, le peuple s'accoutuma à le regarder comme l'être le plus pur qui eût jamais existé; et maintenant l'opinion de son impeccabilité est presque devenue un dogme religieux (2).

Aucune merveille n'a été refusée à sa mémoire. A en croire ses partisans, il fut créé avant toutes choses, et le monde n'a été fait que pour lui. Les plus grands prodiges accompagnèrent sa naissance : une vive lumière éclaira l'Orient; le feu des mages s'éteignit; un violent tremblement ébranla la terre. Il naquit miraculeusement circoncis. En sortant du sein de sa

---

(1) *Voyez* sour. XLVII, vers. 20 et sour. XLVIII, vers. 2.

(2) Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. III, p. 367. *Voyez* aussi p. 86 et 347.

mère, il tomba la face contre terre; puis levant les yeux au ciel, il prononça distinctement ces paroles : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; je suis l'apôtre de Dieu. » A sa seule présence, les arbres reverdissaient, les plantes se couvraient de fleurs; lorsqu'il marchait, les pierres le saluaient, les anges l'accompagnaient pour lui faire ombre (1).

On suppose qu'il est encore vivant dans son tombeau, et que, chaque fois que le crieur de la mosquée appelle les Musulmans à la prière, il se lève pour prier avec eux. Enfin on prétend qu'il sera le premier qui, au jour du jugement, entrera dans le paradis, et que les hommes ne seront sauvés que par sa médiation.

Nous pourrions, à cet égard, entrer dans de grands détails. Mais comme il doit en être longuement question à l'occasion des pierres gravées, nous y renvoyons. Nous ajouterons seulement que ce respect des Musulmans ne se borne pas à Mahomet; qu'il a rejailli sur ses femmes, ses filles, sur ceux de ses oncles qui embrassèrent l'islamisme, sur ses compagnons et tous ceux qui ont approché de sa personne. Ses femmes ont été placées au même rang que les anciennnes prophétesses et les épouses des patriarches. Ses filles ont été mises

(1) Nous renvoyons à la Chronique de Thabari, version arabe, fol. 107 verso, et 109 verso. *Voyez* encore les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 6 et suiv., ainsi que le poëme du *Borda*.

à la tête de l'espèce humaine. On est allé jusqu'à attacher une sorte de superstition à ses épées, ses cuirasses, ses enseignes, à tout ce qui lui a appartenu; et malgré le soin qu'il avait pris de déclamer contre le danger des honneurs à rendre à de vaines images, un de ses drapeaux reçoit encore à Constantinople les hommages de la multitude (1).

On ne sera pas étonné d'après cela que les Musulmans lui aient attribué le don des miracles. Il s'en défendit lui-même pendant long-temps : en vain le pressait-on à cet égard; il répondait que Dieu l'avait envoyé, non pour faire des miracles, mais pour prêcher sa loi (2). Son seul miracle, ajoutait-il, était l'éloquence plus qu'humaine de l'Alcoran. Voulant enfin s'établir l'égal des grands personnages dont il est parlé dans la Bible, il porta plus haut ses prétentions; seulement il eut soin de ne citer que des prodiges dont lui seul avait été témoin. Ainsi, dans l'Alcoran, il a fait mention de son prétendu voyage au septième ciel; mais il s'exprime d'une manière si obscure,

---

(1) Ce drapeau appartenait anciennement aux sultans Mameloucs d'Égypte : il en est souvent question dans les guerres des croisades; mais on ne dit pas où les sultans Mameloucs l'avaient trouvé. *Voyez* Mouradgea d'Ohsson, t. II, p. 384 et suiv.

(2) Marracci a pris la peine de recueillir tous les passages de l'Alcoran où Mahomet déclare qu'il n'est pas venu pour faire des miracles. *Voyez Prodromus*, part. II, p. 7 et suiv.

qu'on doute encore s'il a voulu parler d'un véritable voyage, ou d'une simple vision (1).

En d'autres endroits, il fait mention de quelques légions d'anges envoyées du ciel à son secours; mais il ajoute que ces anges n'avaient été visibles que pour lui. Voici comme il s'exprime : « O vous qui croyez, souvenez-vous de la grâce de Dieu, quand les infidèles vinrent vous attaquer, et que nous suscitâmes contre eux un vent violent et des troupes d'anges que vous ne voyiez pas (2). »

Les Musulmans citent aussi le miracle de la lune fendue en deux. Or il est seulement dit dans l'Alcoran, à propos des signes qui doivent précéder la fin du monde, que la lune se fendra (3). Aucun mot ne se rapporte à la personne de Mahomet. Il est vrai que le mot arabe qui signifie *fendre*, au lieu d'être au futur est au passé; mais ce genre de langage est assez commun dans l'Alcoran (4), et c'est évidemment une imitation du style des prophètes de la Bible (5).

---

(1) *Voyez* à la sour. LIII, vers. 9.

(2) Alcoran, sour. XXXIII, vers. 9 et suiv. *Voyez* aussi sour. IX, vers. 26 et 27.

(3) *Voyez* à la sour. LIV, vers. 1 et suiv.

(4) Il a même passé dans le langage ordinaire. *Voyez* la *Chrestomathie arabe*, de M. de Sacy, 2e édition, t. 1, p. 44 et 53.

(5) Cet exemple à lui seul peut donner une idée de l'exagération naturelle aux Orientaux. Ces simples paroles ont donné lieu au

Les Musulmans, non contens de citer les prétendus miracles dont l'indication se trouve dans l'Alcoran, en rapportent une foule d'autres : ils en placent même la plus grande partie à l'époque où Mahomet avouait qu'il n'avait pas reçu le don des miracles.

Quelques-uns portent le nombre de ses miracles à mille, d'autres à trois mille (1). Plusieurs de ces miracles sont en contradiction manifeste avec l'histoire; ce qui prouve qu'au moins ceux-là ont été imaginés long-temps après coup. Nous en parlerons dans la suite à l'occasion des pierres gravées.

Maintenant nous passerons au caractère de la religion de Mahomet, et aux causes qui durent contribuer à ses succès. A Dieu ne plaise qu'ici, comme dans ce qui précède, nous cherchions à sonder les vues de la Providence! notre intention n'est que d'expliquer par quels moyens naturels Dieu permit que l'islamisme envahît une des plus belles portions de la terre.

Une partie des vices qui nous choquent le plus dans Mahomet, ne devait choquer que très-peu ses compatriotes. Son amour du pillage, son esprit vindi-

---

récit le plus merveilleux, et l'on en trouvera l'inutile détail dans la *Vie de Mahomet* par Gagnier, t. I, p. 211 et suiv.

(1) On peut consulter à ce sujet les longs détails donnés par Marracci, *Prodromus*, part. II, p. 16 et suiv. On peut également recourir à ceux d'entre les écrivains musulmans qui ont traité cette matière.

catif, étaient au contraire autant de vertus aux yeux de ses compagnons. Reste à expliquer son amour effréné pour les femmes. Il est à croire que ses excès en ce genre durent vivement scandaliser ses disciples, ceux sur-tout qui, comme Abou-Bekr et Omar, en étaient les victimes (1). Mais il faut se rappeler que Mahomet ne s'abandonna au désordre de ses passions que lorsque sa puissance fut bien affermie. Autre chose est de commettre certaines fautes quand on est fort, autre chose quand on est faible. Tout porte à croire que si Mahomet s'était livré à ces excès lorsqu'il commença à prêcher sa religion, son nom et sa religion auraient fini avec lui.

D'ailleurs ce genre de scandale ne devait guère frapper que ses plus intimes amis. Tous les hommes en état de porter les armes étaient à la guerre; ils faisaient du butin; ils subjuguaient du pays. Est-ce donc la première fois que la victoire et la superstition ont enchaîné le monde?

Ce qui a beaucoup plus de droit à notre surprise, c'est que le prestige ayant cessé, l'aveuglement soit resté; mais ici il faut encore avoir égard aux bizarreries de la nature humaine. Quoique les Musulmans lisent tous les jours dans l'Alcoran le témoignage irrécusable de la honte de leur prophète, et que leurs histoires

(1) *Voyez* ci-devant, p. 237.

fassent également foi de ses perfidies, de ses cruautés, aucun de leurs auteurs n'a jeté le moindre blâme sur sa conduite; au contraire, on dit tous les jours aux Musulmans que Mahomet était doux, pieux, pratiquant toutes les vertus. Placés dans cette terrible alternative, ils ont fini par croire qu'apparemment Mahomet n'était pas sujet aux mêmes lois que nous, et que ce qui eût été criminel dans un autre, ne l'était pas en lui. Poussant cette idée jusqu'à ses dernières conséquences, ils ont dit que Mahomet était sujet à se souiller dans les mosquées, et qu'il était toujours pur; qu'il ne pouvait se maîtriser en voyant une femme, et qu'il était toujours chaste (1); qu'il avait recours au poignard et à la trahison, et qu'il était toujours juste. Tant il est vrai qu'il n'y a pas de genres d'égaremens dont l'esprit humain ne soit capable, sur-tout lorsque ces égaremens sont communs à des masses d'hommes, et consacrés par le temps (2).

Si de la personne de Mahomet nous passons à sa religion, nous y trouvons les mêmes contradictions : nul ordre, nul ensemble, des préceptes contradictoires les uns avec les autres, des dispositions qui font

---

(1) *Voyez* à ce sujet les propres paroles d'un auteur musulman, que nous n'osons pas rapporter ici, et qui ont été citées par Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. III, p. 364 et 365.

(2) On trouve à ce sujet quelques réflexions très-justes dans le *Dictionnaire critique* de Bayle, article *Mahomet*.

rougir la pudeur, l'esprit de fatalisme répandu presque par-tout; mais au milieu de cette incohérence, on trouve quelquefois de l'élévation, de la grandeur, de l'enthousiasme.

Il est à croire que l'islamisme ne renferme rien en lui-même d'incompatible avec la société; autrement, comment expliquer sa longue existence sur la terre? Le dogme en est de la plus grande simplicité : un Dieu unique et son apôtre, voilà tout ce qu'il faut croire. La morale elle-même est quelquefois pleine de justice et de noblesse; nous citerons comme exemple le serment que Mahomet faisait prêter aux femmes qui se faisaient Musulmanes : « Nous n'adorerons qu'un seul Dieu; nous ne déroberons pas; nous ne commettrons pas la fornication; nous ne ferons point mourir nos enfans; nous ne calomnierons point; nous ne désobéirons point au prophète en des choses justes (1). » Quand c'étaient des femmes mariées et dont les maris persistaient dans l'idolâtrie, il leur faisait jurer de ne point changer de religion par esprit de libertinage ni pour quitter leurs maris (2).

---

(1) Alcoran, sour. LX, vers. 12.

(2) *Voyez ibid.* vers. 10, ainsi que la note de Marracci. Nous renvoyons de plus à l'ouvrage de M. de Pastoret, intitulé *Zoroastre, Confucius et Mahomet*, p. 232 et suiv. Le savant auteur y a rassemblé avec beaucoup de goût les passages de l'Alcoran les plus propres à faire ressortir ce qu'il y a de meilleur dans la doctrine de Mahomet.

Il est vrai que ce qu'il y a de véritablement beau dans l'islamisme a été emprunté aux Juifs et encore plus aux Chrétiens; mais si l'on compare l'ensemble avec les grossières superstitions qui régnaient avant Mahomet en Arabie, nul doute que l'avantage ne soit de son côté. Avant l'islamisme, il n'y avait pas de culte uniforme chez les Arabes; chacun choisissait celui qui lui convenait; on poussait la barbarie jusqu'à immoler des victimes humaines : c'est Mahomet qui fit cesser de telles abominations. Il est à regretter que, voulant opérer ces utiles réformes, il en fit son affaire personnelle, et que, dans le desir de perpétuer son nom, il établît une religion à lui (1).

On se tromperait beaucoup si l'on croyait que tous ceux qui se firent Musulmans, le firent par amour du pillage, ou pour tout autre motif d'intérêt : on ne persuade pas ainsi toute une multitude; dans le nombre il dut s'en trouver qui avaient réellement des idées de vertu. Écoutons à ce sujet l'intendant des idoles de la Caaba, au moment où il embrassa l'islamisme :

---

(1) Rien ne montre mieux la facilité que Mahomet aurait eue à réformer la doctrine de ses compatriotes, que les rapides progrès que d'autres réformateurs ont faits dans ces derniers temps en Arabie. On sait que les Wahabites n'ont rencontré presque aucune résistance de la part des Musulmans du pays, et que, sans la présence des Turcs, l'islamisme était pour ainsi dire anéanti au berceau même de sa gloire.

« Jusqu'ici, dit-il, nous rendions hommage à la pierre, qui ne voit ni n'entend; à quoi donc l'homme est-il destiné sur la terre, si ce n'est à pratiquer les bonnes œuvres, pour en recevoir la récompense dans le ciel (1)? »

Écoutons encore le témoignage des premiers Médinois qui se firent Musulmans. « Jusqu'ici, dirent-ils à Mahomet, nos compatriotes se sont livrés à l'ivrognerie et aux plus honteuses débauches; nous espérons que, par votre puissante intercession, Dieu les ramenera à la vertu (2). »

Il y a plus; car de quoi n'est pas capable un zèle naissant? ces sentimens ne furent pas toujours stériles. Quelques personnes changèrent de vie; seulement le changement ne fut pas long. Ainsi qu'on le verra dans la suite, la génération ne s'était pas encore écoulée, que la plupart des Musulmans, même de ceux qui avaient le plus joui de l'intimité du prophète, se souillèrent de toute sorte de crimes.

---

(1) Nous devons ajouter que ce même gardien de la Caaba, après avoir prononcé ces louables paroles, retourna à l'idolâtrie, révolté probablement du peu d'accord entre les principes mis en avant par le prophète, et sa conduite personnelle. *Voyez* Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. II, p. 321, et t. III, p. 34 et suiv.

(2) On trouve un témoignage du même genre dans le recueil arabe intitulé كتاب الاغانى. *Voyez* la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. II, p. 477.

Une cause qui contribua puissamment au triomphe de l'islamisme, ce fut l'état déplorable de l'Orient à cette époque. L'empire romain, depuis long-temps défendu par le seul souvenir de sa grandeur passée, était réduit à la dernière faiblesse. Les Chrétiens, uniquement occupés de leurs querelles religieuses, ne songeaient à rien moins qu'à repousser l'ennemi commun.

La situation de la Perse n'était pas moins critique : des disputes d'un autre genre avaient soulevé les esprits ; des guerres imprudentes avaient épuisé l'État. Les Arabes paraissant tout-à-coup, l'Alcoran d'une main et le sabre de l'autre, ne devaient rencontrer aucun obstacle. Les Musulmans ont présenté la rapidité de leurs conquêtes comme un miracle ; au contraire, le miracle eût existé, si, avec les moyens qu'ils avaient à leur disposition, ils n'eussent pas triomphé.

Ce qu'il faut se dire, c'est que l'islamisme a dû presque tous ses succès à la force des armes (1). Cette

(1) Voici les instructions que Mahomet laissa à ses compagnons : « Combattez les infidèles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus lieu aux disputes ; combattez jusqu'à ce que la religion de Dieu domine seule sur la terre. » *Voyez* l'Alcoran, sour. VIII, vers. 39. Ailleurs Mahomet se fait dire à lui-même : « O prophète, proclame la guerre sainte contre les infidèles et les mécréans ; sois dur envers eux ; leur demeure sera le feu de l'enfer. » *Voyez* l'Alcoran, sour. IX, vers. 75, et sour. LXVI, vers. 9.

raison à elle seule suffirait pour le distinguer du christianisme, qui n'a commencé à se répandre que par la persuasion.

§ III.

Personnages qui ont suivi Mahomet.

On a vu qu'après la mort de Mahomet, il s'était élevé de violens débats sur le choix de son successeur. Pendant trois jours les compagnons du prophète furent sur le point d'en venir aux mains; enfin Omar prêta serment de fidélité à Abou-Bekr, et presque tous les autres suivirent son exemple.

Mais Ali, en sa qualité de cousin et de gendre de Mahomet, refusa d'abord de reconnaître cette élection: il soutenait que l'autorité lui appartenait de droit, et beaucoup de Musulmans, entre autres les parens du prophète, embrassèrent ses intérêts.

Pour mettre un terme à la sédition, Omar prit quelques soldats avec lui, et vint assiéger Ali dans sa maison; déjà il se disposait à y mettre le feu, lorsque Ali se soumit, et le tumulte cessa (1). Ainsi Abou-Bekr fut proclamé souverain des Musulmans. Le titre qu'il prit fut celui de calife, c'est-à-dire, de vicaire du prophète.

---

(1) *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 206.

Abou-Bekr était né à la Mecque quelques années après Mahomet. Il fut un des premiers, quelques-uns disent le premier à se faire Musulman, et son exemple en entraîna plusieurs autres (1). Son premier nom avait été Abd-alcaaba, c'est-à-dire, serviteur de la Caaba, par une suite du respect superstitieux des Arabes pour cet antique sanctuaire. En se faisant Musulman, il prit celui d'Abd-allah ou de serviteur de Dieu. Enfin lorsque Mahomet épousa sa fille Aïescha, comme elle était encore vierge, il s'appela Abou-Bekr, c'est-à-dire, le père de la vierge.

Abou-Bekr s'était toujours fait remarquer par un dévouement sans bornes aux volontés du prophète. Lorsque Mahomet fit à ses compagnons le récit de son prétendu voyage au septième ciel, il fut presque le seul qui en soutint opiniâtrément la vérité, et Mahomet n'oublia jamais cette marque de zèle.

Plus tard, lorsque Mahomet s'enfuit de la Mecque, ce fut lui qui l'accompagna (2). Ces circonstances avaient donné un grand crédit à Abou-Bekr. On le regardait d'ailleurs comme un homme doux, modeste, tout entier livré à la piété; cependant les fâcheux événemens qui accompagnèrent la mort du prophète, ren-

(1) *Voyez* Aboulféda, t. I, p. 30.

(2) Les Musulmans font à ce sujet un récit des plus singuliers. *Voyez* au volume suivant, descriptions des pierres gravées musulmanes.

dirent les commencemens de son règne très-agité, et l'islamisme fut menacé d'une ruine totale.

Nous avons dit qu'un peu avant la mort de Mahomet il s'était élevé deux nouveaux imposteurs en Arabie : l'un avait été poignardé ; mais l'autre, appelé Mosséiléma, faisait toujours de nouveaux progrès, et annonçait l'intention d'anéantir ceux qui ne penseraient pas comme lui.

De plus, à la mort de Mahomet, un grand nombre de tribus secouèrent le joug qui leur avait été imposé, et retournèrent à l'idolâtrie.

Dans cette extrémité, Abou-Bekr déploya une vigueur extraordinaire. Une armée commandée par Khaled, fils de Valid, dompta les rebelles ; Mosséiléma fut exterminé avec ses partisans, et la cause de Mahomet triompha pour toujours (1).

Abou-Bekr, ne sachant comment employer l'ardeur de cette multitude d'enthousiastes qui s'élevaient de toutes les parties de l'Arabie, résolut de faire flotter l'étendard musulman au dehors. Jamais l'Orient n'avait présenté une conquête aussi facile. L'empire romain, ébranlé par des révolutions successives, était hors d'état d'opposer de la résistance. La même faiblesse se faisait remarquer dans la Perse. Partout l'esprit de faction avait pris la place du patrio-

(1) Aboulféda, t. 1, p. 210 et suiv.

tisme ; par-tout les trônes manquaient de défenseurs.

Abou-Bekr, voulant essayer ses forces, se contenta d'envoyer quelques troupes sur les frontières de Syrie et de Babylonie. Comme elles ne rencontrèrent pas d'obstacle, et que d'immenses richesses s'y offraient à l'avidité des vainqueurs, il fit un appel général aux pâtres de l'Arabie. Ces nomades, devenus tout-à-coup d'intrépides guerriers, se précipitèrent comme un torrent sur ces nations dégénérées. En vain l'empereur Héraclius leur opposa de nombreuses armées; en vain s'efforça-t-il de réveiller l'ancien courage des provinces de son empire; rien ne put résister aux sectaires.

Nous regrettons de ne pouvoir raconter en détail ces conquêtes prodigieuses; mais ce serait sortir des bornes de notre sujet. Nous dirons seulement qu'en moins de deux ans, une grande partie de la Syrie était subjuguée, lorsque Abou-Bekr mourut. On était alors dans la treizième année de l'hégire (635 de J. C.). Abou-Bekr fut enterré auprès du corps de Mahomet (1).

Abou-Bekr a toujours été représenté par les Musulmans comme un homme juste et pieux ; les partisans d'Ali seuls se sont attachés à flétrir sa mémoire. La vérité est qu'on ne saurait trop célébrer quelques-unes de ses vertus. Il était désintéressé, charitable : plusieurs

(1) *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 220.

fois, sous Mahomet, il avait donné tout ce qu'il possédait aux malheureux ; c'est à ce sujet que Mahomet avait coutume de dire : « Le plus charitable de mon peuple pour mon peuple est Abou-Bekr (1). » Lorsqu'il fut parvenu au califat, il ne prenait que trois dragmes par jour du trésor; encore il trouvait le moyen de faire des aumônes. On rapporte qu'en montant sur le trône, craignant de s'approprier l'argent d'autrui, il fit faire un état de tout ce qu'il possédait. On ajoute qu'à sa mort, on ne trouva chez lui que cinq dragmes. Ainsi le même homme qui avait à sa disposition les plus riches contrées de la terre, préférait la pauvreté : pour tout bien, il possédait, outre l'habit qu'il avait sur lui, un chameau qui lui apportait de l'eau, et un esclave éthiopien qui avait soin de sa personne. Il ordonna, en mourant, qu'on remît tout cela à Omar, son successeur; et celui-ci, en le recevant, ne put s'empêcher de répandre quelques larmes et de dire : « Abou-Bekr a vécu de telle sorte, qu'il sera impossible à ceux qui viendront après lui de l'imiter. »

Abou-Bekr laissait des enfans; cependant il préféra résigner l'autorité à Omar, adressant à Dieu cette prière : « O mon Dieu, vous voyez que je n'ai en vue

---

(1) ارحم امتى بامتى ابو بكر. *Voyez* le faux Vakédi, notes de M. Hamaker, p. 76.

que le bonheur des peuples : je crains que les Musulmans ne se divisent; ils sont vos serviteurs; faites qu'ils demeurent unis et qu'Omar soit un bon prince.» Abou-Bekr a encore le mérite d'avoir montré beaucoup de modération dans l'exercice de la puissance souveraine. Il recommandait toujours la justice et la douceur à ses généraux, défendant de faire la guerre aux vieillards, aux femmes et aux enfans, et ne voulant pas qu'on dévastât les terres en culture. A la vérité, ses instructions ne furent pas toujours suivies; mais à une époque de conquêtes et de désordres comme celle où il régna, c'était un grand honneur d'en manifester le desir.

Ceux des Musulmans qui reconnaissent les droits d'Abou-Bekr au califat, ont cité en sa faveur un grand nombre de traditions du prophète; telles sont celles-ci : « Le premier qui a cru est Abou-Bekr; le premier qui m'a rendu témoignage est Abou-Bekr; le premier qui s'est joint à moi est Abou-Bekr; le premier qui ressuscitera au jour de la résurrection est Abou-Bekr (1). » Il sera question de ces croyances et d'autres semblables, lorsque nous donnerons la description des monumens.

Un des principaux titres d'Abou-Bekr à la vénéra-

---

(1) اول من امن ابو بكر اول من صدقنى ابو بكر اول من زوجنى ابو بكر اول من يحشر فى يوم القيامة ابو بكر

tion de ces mêmes Musulmans, est d'avoir réuni l'Alcoran en corps d'ouvrage. Pendant la vie de Mahomet, ses prétendues révélations étaient restées éparses et détachées les unes des autres; la plupart même n'avaient pas été mises par écrit et ne subsistaient que dans la mémoire de ses disciples. Comme, dans les guerres qui suivirent la mort du prophète, un grand nombre de Musulmans perdirent la vie, Abou-Bekr craignit que ces révélations ne périssent entièrement, et il s'occupa de les recueillir. Quelques personnes furent nommées à cet effet. On mit ensemble ce qui semblait présenter quelque analogie; le reste fut rejeté à la fin. Malheureusement on n'eut égard ni à l'ordre des temps, ni à l'ordre des matières; tout fut confondu, et il fut souvent impossible, même aux Musulmans, de s'y reconnaître.

Il paraît que la rédaction d'Abou-Bekr ne fut pas définitive, ou du moins qu'elle ne tarda pas à subir des altérations. Quelques années après, on voit le calife Osman ordonner une révision, et vouloir que, dans le doute, on employât de préférence les expressions usitées dans la tribu à laquelle appartenait le prophète. On peut induire de là qu'en plus d'un endroit l'Alcoran n'est pas demeuré tel que Mahomet l'avait présenté (1).

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 212 et 264.

Après la mort d'Abou-Bekr, Omar fut reconnu pour son successeur. Ce n'est pas que les partisans d'Ali n'essayassent de faire revivre les droits de ce prince; mais Omar jouissait d'une très-grande considération. D'ailleurs le gouvernement était bien établi, et les mécontens furent obligés de se soumettre.

Omar, dont le nom est devenu si fameux dans les annales de l'islamisme, était né, ainsi que les principaux compagnons du prophète, à la Mecque. Il passa son enfance à garder des chameaux (1); aussi lui resta-t-il une certaine rudesse de caractère qui, pendant long-temps, le fit croire incapable de conserver aucune mesure. D'abord zélé idolâtre, il voulait mettre à mort tous les Musulmans; devenu Musulman, il respirait la mort de tous les idolâtres : il ne parlait jamais que de couper des têtes (2). On aura une idée de sa promptitude en ce genre par le trait suivant.

Un Musulman avait un procès avec un Juif. Condamné par Mahomet, il recourut au tribunal d'Omar et vint lui exposer son affaire. Omar, sans lui répondre, lui dit d'attendre un moment; ensuite il alla chercher son sabre et lui fendit la tête, disant : « Ainsi doivent

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 252.

(2) Voyez-en des exemples dans les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 38, 118, 144, 146, 166, 204 et 206.

être traités tous ceux qui ne se soumettent pas à la décision de l'apôtre de Dieu (1). »

Cependant cette extrême sévérité était tempérée par un fond de justice qui, bien des fois, la rendait respectable. Mahomet avait coutume de dire : « La vérité parle par la bouche d'Omar. » Il ajoutait que si Dieu avait eu un autre prophète à envoyer sur la terre, il n'aurait pas fait d'autre choix que celui de ce prince (2).

Lorsque Abou-Bekr fut sur le point de mourir, Omar fit les plus grandes difficultés pour lui succéder. Il disait qu'il n'avait pas besoin du califat : enfin Abou-Bekr lui représenta que le califat avait besoin de lui, et il se laissa persuader. Cependant, par humilité, il n'osa pas d'abord prendre, à l'exemple d'Abou-Bekr, le titre de *vicaire de l'apôtre de Dieu* (3); il craignait, d'un autre côté, de se dire *le vicaire du vicaire de l'apôtre de Dieu,* de peur qu'avec le temps ce titre ne devînt d'une longueur incommode : en conséquence, il fit choix de celui de *commandeur des croyans* (4).

Le premier discours qu'Omar adressa à son peuple,

---

(1) Gagnier, *Vita Mohammedis,* p. 22.

(2) Cette tradition est ainsi conçue : لوكان نبيا بعدى لكان عمر.

(3) خليفة رسول الله.

(4) امير المومنين.

était ainsi conçu : « O Musulmans, je prends Dieu à témoin que jamais aucun ne sera assez fort pour me faire sacrifier les droits du faible, ni assez faible pour me faire sacrifier les droits du fort (1). »

Dès qu'Omar fut placé au timon des affaires, les armées musulmanes s'ébranlèrent avec une nouvelle activité. Nous avons dit que déjà une grande partie de la Syrie et de la Mésopotamie avait subi le joug; le reste de ces belles contrées ne tarda pas à éprouver le même sort; la Palestine, la Phénicie, l'Égypte, ne firent presque aucune résistance; la Perse fut envahie; une partie de l'Afrique fut conquise, et l'étendard du prophète flotta depuis les sables de la Cyrénaïque jusque vers les bords de l'Indus.

Il n'y a pas d'exemple de conquêtes semblables. On ne peut en lire le récit sans en être remué jusqu'au fond de l'ame. Mais ces détails sont étrangers à notre sujet, et nous sommes forcés de nous borner à quelques traits qui feront connaître l'état des esprits à cette époque.

Les Musulmans avaient formé le siége de Jérusalem et desiraient vivement s'emparer de cette ville, séjour des prophètes et des miracles. Les habitans, se voyant sans espoir de secours, offrirent de se rendre à Omar en personne : Omar, qui résidait à Médine,

(1) Aboulféda, t. 1, p. 222.

consentit à venir recevoir la ville sainte à composition. Il partit sur un chameau roux, n'ayant pour tout équipage que deux sacs, dont l'un contenait un peu de farine avec du riz bouilli, et l'autre quelques fruits; devant lui était l'outre qui lui fournissait de l'eau, et, derrière, un grand plat dans lequel il prenait sa nourriture. Il traversa ainsi tout le pays qui mène à Jérusalem, punissant les Musulmans qui menaient une vie scandaleuse, et faisant par-tout rendre une justice sévère.

A son arrivée, on voulait qu'il occupât le plus beau palais de la ville; il s'y refusa, disant qu'une tente lui suffisait; et en effet, on lui dressa sa tente, et il s'assit par terre.

Les Chrétiens craignaient qu'à l'exemple de plusieurs généraux musulmans, Omar ne s'emparât de leurs églises, et ne violât leurs priviléges; il se montra, au contraire, d'une retenue admirable, veillant à ce que personne ne fût maltraité, et respectant les droits de chacun. Comme il avait formé le dessein d'élever une mosquée, il fit choix de l'emplacement du temple de Salomon. Ce lieu était alors abandonné et couvert d'immondices (1) : il se mit lui-même à enlever les

(1) Il existe à ce sujet le témoignage d'un auteur chrétien. *Voyez* les *Annales* arabes d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie, t. II, p. 284 et suiv.

ordures dans un pan de sa robe; ses soldats suivirent son exemple, et en peu de temps l'emplacement devint libre. Telle est l'origine de la célèbre mosquée encore appelée mosquée d'Omar.

Sur ces entrefaites, on vint annoncer à Omar que quelques soldats musulmans, séduits par les mœurs efféminées du pays, portaient des robes traînantes, s'habillaient de soie. Aussitôt il les fait étendre dans la boue, le visage contre terre, et ordonne que leurs robes soient mises en pièces.

Un autre jour il apprend que quelques soldats buvaient du vin. Sur-le-champ il commande qu'on applique aux coupables quatre-vingts coups de bâton sur la plante des pieds : il veut même que tous ceux qui avaient partagé leur faute, viennent en faire l'aveu; et, chose remarquable! beaucoup de soldats se soumettent à cette ignominie.

Pendant que l'islamisme naissant inspirait un tel courage, que faisaient les Chrétiens d'Orient? Ils étaient occupés de leurs disputes, plus empressés de se nuire entre eux que de repousser l'ennemi commun.

Lorsque les Musulmans se présentèrent sur les frontières d'Égypte, les habitans étaient presque tous infectés de l'hérésie d'Eutychès, qui, au lieu de deux natures en J. C., n'en reconnaît qu'une. Entraînés par leur haine implacable contre les Grecs de Constantinople, qui suivaient la doctrine orthodoxe, ils

n'eurent rien de plus pressé que de chasser les garnisons chargées de les défendre, et de se donner aux conquérans (1).

Au reste, les Musulmans ne rencontrèrent point par-tout les mêmes facilités : ils eurent des batailles à livrer, des siéges à entreprendre, et ils triomphèrent de tous les obstacles.

Omar fut assassiné à Médine par un esclave dont il avait refusé d'écouter les plaintes. On était alors dans la 23.e année de l'hégire (645 de J. C.), et il avait régné environ dix ans. Il fut enterré, comme Abou-Bekr, auprès du corps de Mahomet (2).

Tous les Musulmans, si l'on excepte les partisans d'Ali, se sont accordés à célébrer la mémoire d'Omar; ils ont vanté son désintéressement, sa charité, son zèle pour l'islamisme, sa fermeté, sa modestie; en un mot, ils l'ont considéré comme un héros de leur religion.

Sa fermeté était telle, qu'il ne revenait jamais d'une décision. C'était sur-tout quand il s'agissait de rendre la justice et de venger les droits des peuples offensés, qu'il se montrait inflexible. Un grand nombre de

---

(1) *Voyez* encore les *Annales* d'Eutychius, t. II, p. 302 et suiv.

(2) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 250, et, pour plus de détails, la Chronique de Thabari, version persane, n° 63 du catalogue imprimé, p. 486 et suiv.

crimes furent commis sous son règne ; par-tout où pénétraient les armes musulmanes, on ne laissait pas d'autre alternative aux vaincus que l'islamisme, le tribut ou la mort : mais il faut dire à la louange de ce prince, qu'il se déclara constamment l'ennemi des abus, et qu'il ne tint pas à lui que ses généraux n'imitassent sa modération. Il déposa du commandement Khaled, fils de Valid, non moins fameux par la violence de son caractère que par l'importance de ses exploits. Il portait ordinairement un bâton à la main, et il en frappait ceux qui outrageaient l'humanité. C'est à ce sujet qu'un auteur arabe a dit que le bâton d'Omar était plus redouté que le glaive des plus puissans conquérans.

Omar n'était pas moins sévère dans le maintien du respect dû à l'islamisme. Il prêchait lui-même d'exemple; en dix ans de règne, il fit neuf fois le pélerinage de la Mecque. Tant qu'il vécut, les Musulmans conservèrent l'esprit de gravité établi par Mahomet, et il ne s'éleva aucune dispute de religion; la moindre innovation en ce genre aurait été punie de mort. La rigidité d'Omar sur ce point était si bien connue, que Mahomet avait coutume de dire : « Le plus ardent de mon peuple pour la cause de Dieu, c'est Omar (1). »

---

(1) واشد امتى فى امر الله عمر. *Voy.* le faux Vakédi, notes de M. Hamaker, p. 76.

Aussi, après sa mort, les zélés Musulmans ne tardèrent pas à le regretter.

Il portait son amour pour la religion musulmane jusqu'au fanatisme. On sait quelle réponse il fit à Amrou, lorsque, après la conquête de l'Égypte, ce général, s'étant rendu maître de la bibliothèque d'Alexandrie, lui demanda ce qu'il en devait faire : « Ou ces livres, lui écrivit-il, contiennent des choses qui se trouvent déjà dans l'Alcoran, et ils sont inutiles; ou bien ils contiennent des choses qui y sont contraires, et ils sont dangereux. » En conséquence, cet immense dépôt de connaissances humaines fut livré aux flammes, et les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome servirent pendant plusieurs mois à chauffer les bains de la ville d'Alexandrie.

Cependant Omar n'était pas tout-à-fait étranger à la culture des lettres; dans un pays où l'art de l'écriture était extrêmement rare, il savait lire et écrire (1). Mais la simplicité qu'il affectait en toute occasion, l'avait rendu insensible aux charmes des arts. Dans l'invasion de la Perse, ses généraux ayant trouvé, dans le palais des rois à Ctésiphon, une magnifique tapisserie de soixante coudées de long et représentant un jardin avec des arbres en or et des fleurs en pierres précieuses, il n'imagina pas d'autre moyen, pour célébrer sa

(1) Aboulféda, t. 1, p. 40.

victoire, que de faire couper la tapisserie en morceaux et de la distribuer à ses compagnons (1).

Omar n'avait ni palais, ni cour, ni garde; il n'avait pas même de maison : pendant la prière il se tenait à la mosquée, prêchant ou priant Dieu; le reste du temps il était placé sur les marches de la mosquée, et c'est là que, confondu avec la foule du peuple, il mangeait, buvait, dormait, ou recevait les ambassadeurs des princes de l'Orient (2).

Souvent sa dignité en souffrit; un jour il lui arriva de paraître à la mosquée avec un habit composé de douze morceaux différens (3). Tout ce qu'il possédait était destiné aux pauvres. Quelqu'un lui ayant fait observer qu'à présent qu'il était maître des trésors des Césars de Rome et des Cosroès de la Perse, il pourrait suivre un régime moins austère, il répondit : « Que me feraient de beaux habits? J'aime mieux plaire à celui qui commande en cette vie et en l'autre. »

Son désintéressement était tel, que quelquefois il se dépouillait de tout. Il différait cependant d'Abou-Bekr en un point; c'est que celui-ci, dans ses aumô-

---

(1) Aboulféda, t. 1, p. 232.

(2) Voyez-en un exemple dans les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 240 et suiv. *Voyez* aussi la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. 1, p. 80. On y remarque un trait singulier de l'esprit d'égalité qui régnait alors chez les Musulmans.

(3) Aboulféda, t. 1, p. 252.

nes, avait égard au mérite des personnes, au lieu qu'Omar donnait indistinctement à ceux qui étaient dans le besoin. Il disait à ce sujet : « L'homme n'est-il pas sur la terre pour faire du bien à ses semblables? Laissons à Dieu le soin de faire la part de ceux qui s'en sont rendus dignes. »

Sa sobriété n'était pas moindre : sa nourriture ordinaire consistait dans du pain d'orge assaisonné d'un peu de sel; souvent même, par esprit de mortification, il s'abstenait de sel; sa boisson était de l'eau. Quand il mangeait, il invitait tous ceux qui se présentaient, et personne n'était refusé.

Malgré cet excès de simplicité, l'islamisme est redevable à Omar de plusieurs de ses principales institutions. Nous avons parlé de la mosquée qu'il fonda à Jérusalem; il agrandit celle que Mahomet avait bâtie à Médine, et il fit jeter les fondemens de plusieurs villes, telles que Fostat ou le vieux Caire en Égypte, Coufa et Bassora vers le confluent du Tigre et de l'Euphrate. Il fit de plus rétablir un ancien canal entre le Nil et la Mer Rouge, pour le transport des blés de l'Égypte en Arabie. En effet, depuis les conquêtes de l'islamisme, quelques villes d'Arabie, particulièrement Médine, alors capitale de l'empire, avaient pris une singulière extension; et comme le pays était dépourvu de ressources, il fallait faire venir des vivres du dehors.

C'est Omar qui le premier ordonna que l'on datât

des années de l'hégire : jusque-là les Arabes se contentaient de prendre successivement pour époques, les guerres, les sécheresses, les épidémies, en un mot les événemens qui intéressaient toute la nation. C'est encore lui qui établit une espèce de police à Médine et dans les autres grandes villes d'Arabie. Auparavant, les nomades, habitués à une entière indépendance, ne voulaient reconnaître aucun frein ; et depuis les immenses conquêtes des Musulmans, l'affluence des étrangers avait rendu le séjour des villes non moins dangereux que celui des campagnes (1).

Enfin, c'est Omar qui établit une solde pour les troupes : jusqu'à lui, les Musulmans qui se trouvaient sous les drapeaux n'avaient pas d'autre ressource que leur part du butin; quant à ceux qui étaient blessés ou mis hors de combat, ils étaient le plus souvent réduits à la misère. Telle était la situation de plusieurs des compagnons de Mahomet qui n'avaient pu prendre part aux succès précédens (2). Omar profita des richesses des pays conquis pour faire cesser cet inconvénient.

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 250 et suiv. Cet auteur rapporte qu'une nuit, Omar, de concert avec un autre compagnon de Mahomet, se crut obligé de veiller en personne à la sûreté de deux étrangers qui n'avaient pu trouver à se loger dans Médine.

(2) Quelquefois cependant, par une faveur spéciale, le calife les faisait entrer en partage des aumônes légales; ou bien il leur abandonnait une portion du cinquième du butin réservé au souverain.

Il accorda une pension à ceux qui n'étaient plus en état de combattre, donnant une part plus forte à ceux qui s'étaient déclarés les premiers en faveur de Mahomet, et faisant des classes particulières selon l'époque où chaque soldat avait embrassé l'islamisme; en même temps il établit une paie fixe pour ceux qui étaient de service à l'armée (1).

Tels sont les titres d'Omar à l'estime des Musulmans. Ses partisans citent encore à sa louange plusieurs traditions de Mahomet; en voici quelques-unes: « Le premier qui boira de l'eau du fleuve du paradis, appelé Kauter, c'est Omar. Le premier qui a prêché sur la chaire de l'islamisme, c'est Omar. La foi serpente à travers les jardins d'Omar. Approche-toi de moi, ô Omar! tu fais partie de moi comme je fais partie de toi (2). » Faisant allusion à sa justice inflexible, Mahomet lui avait donné le titre de *séparateur* (3), comme s'il eût été aussi habile à discerner le vrai du faux qu'à abattre les têtes des méchans.

Cependant sa mémoire a toujours été en horreur aux partisans exclusifs d'Ali; et maintenant encore,

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 228.

(2) اول من يشرب من حوض الكوثر عمر اول من خطب على منبر الاسلام عمر والايمان يجول فى جنان عمر اُدْنُ منى يا عمر انت منى انا منك يا عمر

(3) فاروق خطا وصواب.

les Persans qui partagent leurs opinions, célèbrent chaque année la fête de son assassinat (1).

Omar laissait des enfans; mais persuadé que c'était assez que, dans une famille, quelqu'un eût été chargé d'un aussi lourd fardeau que le gouvernement des Musulmans, il ne voulut pas qu'ils lui succédassent. Se sentant près de mourir, il chercha avec sollicitude un homme à-la-fois juste et ferme; n'en trouvant pas, il forma un conseil composé de six personnes qui devaient lui choisir un successeur; et, de peur qu'il ne s'élevât parmi eux quelque désunion, il ordonna qu'elles s'assembleraient aussitôt après sa mort, voulant que si au bout de trois jours le nouveau calife n'était pas nommé, on leur coupât à tous la tête (2).

Les six commissaires étaient Ali, cousin et gendre de Mahomet, Osman, également gendre du prophète, Zobéir, cousin de Mahomet, et trois de ses principaux compagnons, à savoir, Talha, Abd-alrahman et Saad.

Ces six personnages s'assemblèrent conformément aux volontés d'Omar, et, après de longues contestations, se déclarèrent en faveur d'Osman (3). On était alors

---

(1) *Voyez* Chardin, t. IX, p. 94. *Voyez* aussi p. 34 et suiv.

(2) *Voyez* à ce sujet la Chronique de Thabari, version persane, nº 63 du catalogue, p. 494 et suiv.

(3) Nous renvoyons, pour les détails, à la Chronique de Thabari. Cet auteur paraît être celui qui a le mieux dépeint les événemens de cette époque.

dans la vingt-troisième année de l'hégire (645 de Jésus-Christ).

Osman était né à la Mecque, de la même tribu que Mahomet, mais d'une autre branche. Son éducation, dans un pays barbare, avait été libérale. Comme il fut un des premiers à se faire Musulman, il ne tarda pas à être distingué, et il servit long-temps de secrétaire à Mahomet. Il épousa successivement deux des filles du prophète, et eut part à toute sa confiance. On rapporte qu'à l'époque de l'expédition de Tébouc, Mahomet fut si content de la générosité de son gendre, qu'il leva les mains au ciel et s'écria : « O mon Dieu, je suis satisfait d'Osman; sois aussi satisfait de lui. » Une autre fois, voyant venir Osman, il se couvrit le visage de sa robe, disant : « Comment n'aurais-je pas honte devant un homme qui ferait rougir les anges du ciel (1)?

Osman, lorsqu'il monta sur le trône, était fort âgé; quelques auteurs disent qu'il avait près de quatre-vingts ans. Il ne laissa pas de suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et d'entreprendre de nouvelles conquêtes. Par ses ordres, les armées musulmanes achevèrent de soumettre la Perse jusqu'à l'Oxus et aux frontières de l'Inde. Une autre armée, se portant du côté de l'occident, dirigea sa marche le long des

(1) Aboulféda, t. I, p. 278.

côtes d'Afrique, jusque vers les bords de l'Océan atlantique. Osman eut même la gloire de triompher sur mer : une flotte, équipée dans les ports d'Égypte et de Syrie, subjugua l'île de Chypre, et menaça les empires d'Europe (1). On put dire alors qu'on voyait l'accomplissement de cette prétendue tradition de Mahomet, imaginée après coup : « J'ai vu les royaumes du monde se présenter devant moi, et mes yeux ont franchi la distance de l'orient et de l'occident; tout ce que j'ai vu fera partie de la domination de mon peuple (2). »

Mais ces prodigieuses conquêtes ne tardèrent pas à avoir l'effet qu'elles ont presque toujours. Un luxe effréné se répandit parmi toutes les classes des Musulmans : les nomades, auparavant presque nus, rivalisèrent de richesses avec les plus grands potentats. La corruption devint générale; on n'aspira plus qu'aux honneurs et aux places, et l'islamisme perdit sa première simplicité.

Osman lui-même, par la foiblesse de son caractère, contribua à ce changement, dont il devait être victime. Naturellement facile, libéral, magnifique, il ne savait

---

(1) Nous renvoyons de nouveau à la Chronique de Thabari, version persane, p. 498 et suiv.

(2) *Voyez* le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa, manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, n° 875, préface.

rien refuser ; et alors, comme aujourd'hui, ceux qui demandaient n'étaient pas toujours les plus dignes. Laissant de côté les vieux serviteurs de Mahomet et les compagnons de ses victoires, il n'avait d'inclination que pour une jeunesse imprudente et corrompue ; il recherchait même des hommes qui anciennement s'étaient attiré l'animadversion du prophète.

C'était sur-tout envers les personnes de sa famille que la facilité d'Osman n'avait pas de bornes ; honneurs, argent, tout leur était abandonné. Les compagnons de Mahomet, accoutumés à tenir le premier rang, crurent devoir adresser des remontrances ; mais le calife ne les écouta pas, ou du moins se conduisit comme auparavant. Les esprits furent d'autant plus irrités, que ses deux prédécesseurs, bien loin de favoriser leur famille, avaient toujours consulté le bien public.

Le même désordre régnait dans la religion. Une fois que les traditions commencèrent à s'effacer, des sectes se formèrent de toute part. Un certain Abou-Dar, ancien compagnon de Mahomet, abusant de quelques expressions du prophète, prétendit que les biens de ce monde n'étaient qu'une source de perdition, et qu'il fallait forcer les riches à donner tout leur superflu. Comme Abou-Dar prêchait en faveur du plus grand nombre, les disciples se pressèrent

autour de lui, et les riches furent à la veille d'être dépouillés (1).

Dans le même temps, un autre sectaire, prenant pour motif les vices de cette époque, annonça que Mahomet allait reparaître, et que justice serait faite des hommes avides et cruels qui tyrannisaient les Musulmans. Le peuple, s'attendant à une prochaine régénération, s'accoutuma à mépriser les grands du siècle, et la confusion alla toujours en croissant.

Nous avons dit que le calife Abou-Bekr, voulant conserver les morceaux épars de l'Alcoran, les avait fait recueillir en corps d'ouvrage; l'exemplaire original avait été renfermé dans une cassette, et mis sous la garde de Hafsa, fille d'Omar et veuve de Mahomet. Il paraît que, dans l'intervalle, on n'avait plus eu d'égard à cet Alcoran, ou du moins qu'il s'en était répandu des versions différentes; ce qu'il y a de certain, c'est que chaque province avait la sienne, et que toutes assuraient avoir la seule bonne; quand on voulait parler d'une de ces copies, on disait : « L'Alcoran de l'Irac, l'Alcoran de Syrie. » Osman, voulant mettre un terme à ces disputes, fit brûler toutes les copies qui circulaient dans l'empire, et décida que dorénavant on se conformerait à la rédaction d'Abou-Bekr, dont

(1) On trouvera à ce sujet quelques détails curieux dans la Chronique de Thabari, p. 500 et suiv.

il fit faire une révision (1). Cette réforme causa le plus vif mécontentement; et comme d'ailleurs Osman s'était écarté en quelques points de la conduite du prophète, que là où Mahomet avait fait deux prosternations, il en faisait quatre, qu'il avait ordonné de rebâtir une chapelle dont Mahomet avait commandé la ruine, on le tratia d'impie, de faussaire, d'ennemi de Dieu et des hommes (2).

Une des causes qui contribuèrent le plus à fomenter le désordre, ce fut une coutume qui régnait alors. Comme Mahomet et ses premiers successeurs avaient toujours affecté la plus grande simplicité, ils étaient dans l'usage de ne jamais rien entreprendre sans le consentement du peuple : en conséquence, quand il se présentait une affaire importante, ils profitaient du moment où le peuple était assemblé à la mosquée, pour lui en faire part; chacun, les esclaves exceptés, avait le droit de dire son avis. Tant que le gouvernement fut entre les mains d'hommes fermes et courageux, cette coutume fut sans inconvéniens; mais sous Osman, la licence n'eut plus de bornes. A Médine et dans les provinces, on se disputait, on se querellait, on en venait aux mains. Un jour Osman, étant en chaire,

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 212 et 264. *Voyez* aussi la Chronique de Thabari, p. 503 et suiv.

(2) Pour tous ces événemens l'on fera bien de recourir à la Chronique de Thabari.

fut attaqué à coup de pierres, et l'on eut beaucoup de peine à le retirer du milieu de la foule (1).

Le mécontement éclata par quelques pièces de vers. Un poëte cité par Aboulféda, comparant malignement la conduite d'Osman avec celle de ses prédécesseurs, s'exprime ainsi :

« Les deux gardiens fidèles, Abou Bekr et Omar, avaient élevé un minaret qui devait guider vers la direction.

« Ils n'osaient pas tirer, sans nécessité, une seule dragme du trésor des Musulmans.

« Toi, au mépris d'un si noble exemple, tu as rappelé ceux que l'apôtre de Dieu avait chassés de sa présence.

« Tu as prodigué l'argent des serviteurs de Dieu aux méchans (2). »

Bientôt des partis se formèrent. Chaque province demandait un nouveau gouverneur, chaque faction desirait un nouveau calife. A la tête du mouvement on remarquait les anciens compagnons de Mahomet. « Les compagnons du prophète, dit Aboulféda, prenaient part à la sédition, et aucun ou presque aucun ne s'y opposait (3). »

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 274, ainsi que la Chronique de Thabari.

(2) Aboulféda, t. 1, p. 270.

(3) *Ibid.*

En l'année 34 de l'hégire (655 de J. C.), quatre mille Égyptiens se rendirent en armes à Médine, demandant la réforme des abus. Osman, effrayé, monta en chaire; et après avoir expliqué sa conduite, il promit de se rendre plus digne de la confiance des Musulmans. Quelques nouveaux gouverneurs de province furent nommés, et l'agitation parut se calmer.

Mais Osman continuant à écouter les imprudens conseillers qui le menaient à sa perte, les troubles recommencèrent. L'année suivante, les Égyptiens revinrent à Médine, plus irrités que jamais; quatre mille soldats de Coufa et de Bassora se joignirent à eux : le désordre fut à son comble; Osman fut assiégé dans sa maison et privé d'eau pendant plusieurs jours.

On parvint cependant à apaiser encore une fois les rebelles; les soldats d'Égypte et de Babylonie consentirent à se retirer. Mais en route, les Égyptiens apprirent qu'à leur arrivée dans leur patrie, ils devaient tous être mis à mort : c'était le secrétaire du calife, qui, à l'insu du prince, avait envoyé cet ordre et l'avait scellé du sceau de l'État (1). A cette nouvelle, les Égyptiens retournent sur leurs pas, demandant la tête du secrétaire; on la leur refuse; alors ils s'en prennent à Osman lui-même.

Ce jour-là était un vendredi; et tous les vendredis,

(1) Aboulféda, t. I, p. 276.

Osman avait coutume de jeûner, et, avant de rompre le jeûne, de lire tout l'Alcoran. Il était alors occupé à cette lecture. On lui conseille de faire quelques préparatifs; il répond qu'il venait de voir Mahomet en songe, et que le prophète lui avait annoncé qu'ils devaient rompre en ce jour le jeûne ensemble dans le paradis.

Cependant les conjurés s'avancent le sabre à la main. Cinq cents Musulmans qui veulent s'opposer à leur passage, sont massacrés; la femme du calife, s'étant jetée au devant des rebelles, a la main coupée; le sang ruisselle de toute part : en vain un des fils d'Ali et quelques compagnons de Mahomet accourent au secours du prince; toute résistance devient inutile.

Les conjurés arrivent jusque dans la chambre où Osman faisait sa lecture. A leur tête marchait un des fils d'Abou-Bekr, appelé Mohammed. Déjà il avait pris Osman par la barbe, et il se disposait à l'égorger, lorsque le prince lui dit : « O Mohammed! que pensez-vous que dirait maintenant votre père, s'il vous voyait avec ma barbe dans les mains? » A ces paroles, Mohammed sentit son courage l'abandonner et se retira; mais ceux qui accompagnaient Mohammed et qui voyaient qu'il n'y avait plus de pardon pour eux, se jettent sur Osman et le percent de coups. Son sang rejaillit jusque sur l'Alcoran qu'il tenait devant

lui. Après sa mort, la terreur devint telle, que personne n'osa lui rendre les derniers devoirs; son corps resta trois jours sans sépulture : Ali enfin ordonna de l'enterrer; mais on le fit pendant la nuit, et dans un lieu particulier (1).

La mort d'Osman eut lieu l'an 35 de l'hégire (656 de J. C.), vingt-quatre ans après Mahomet. Quelques auteurs disent qu'il était âgé de quatre-vingt-dix ans; il en avait régné près de douze.

Le nom d'Osman s'est peu ressenti des événemens qui occasionnèrent sa fin tragique. Ceux qui reconnaissent ses deux prédécesseurs, le reconnaissent aussi et bénissent sa mémoire. Une des circonstances qui ont le plus contribué à le relever aux yeux de ces Musulmans, est précisément ce qui, dans des temps de troubles, avait soulevé l'indignation générale : c'est sa révision de l'Alcoran, et le zèle avec lequel il fit disparaître toutes les copies qui n'étaient pas authentiques. On a, de plus, vanté la confiance dont Mahomet l'avait honoré, et l'avantage qu'il eut d'épouser successivement deux des filles du prophète; c'est ce qui lui a fait donner le surnom de *possesseur des deux*

---

(1) *Voyez,* pour les détails, la Chronique de Thabari. L'Alcoran qui fut couvert du sang d'Osman, se conserve encore dans la mosquée de Damas. *Voyez* l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque,* traduit du turc par M. Bianchi, p. 37. Il en est question dès le temps des guerres des croisades.

lumières (1). Enfin on a célébré sa générosité, sa douceur, sa grande pudeur, et l'on a cité ces témoignages de Mahomet : « J'ai vu le nom d'Osman écrit sur la porte du paradis; je l'ai vu marqué derrière le trône de Dieu, et sur les ailes de l'archange Gabriel (2). »

Quant aux Musulmans qui n'admettent d'autorité légitime que dans la personne d'Ali et de ses descendans, ils n'ont pas eu plus d'égard pour la mémoire d'Osman que pour celle des deux premiers califes, et ils ont son nom en exécration.

Quoi qu'il en soit, le meurtre d'Osman fut le signal des plus grands désordres, et, suivant l'expression d'Aboulféda, ouvrit la porte à tous les crimes. Néanmoins l'horreur qu'il inspira fut d'abord si forte, que tous

---

(1) ذو النورين. Les Musulmans citent à ce sujet le distique suivant :

گزین خواجه کونین بوده
بدامادیش ذو النورین بوده

Il fut l'objet de la préférence du maître des deux mondes.

Sa qualité de gendre lui fit donner le titre de possesseur des deux lumières.

Voyez la Chronique persane de Khondemir, intitulée خلاصة الاخبار, manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, fond Saint-Germain, n.° 104, fol. 112 *verso*.

(2) رايت على باب الجنة اسم عثمان ورايت على ساق العرش
اسم عثمان ورايت على جناح جبرايل اسم عثمان .

les partis se turent, et qu'on ne songea qu'à prévenir les suites d'un tel attentat. Les compagnons de Mahomet s'assemblèrent et s'accordèrent à proclamer Ali calife.

Ali était fils d'Abou-Thaleb, oncle de Mahomet. Dans son enfance, comme son père était chargé d'une nombreuse famille, Mahomet prit soin de lui et veilla à son éducation. Il s'appelait d'abord Caïd; ce fut le prophète qui l'appela Ali, mot qui signifie *sublime*. Il fut un des premiers, quelques-uns disent le premier, à embrasser l'islamisme. Dans toutes les occasions, il montra un dévouement sans bornes à son cousin. Quand Mahomet s'enfuit de la Mecque, il se mit dans le lit du prophète, pour faire croire aux idolâtres qu'il n'était pas encore parti. Arrivé ensuite à Médine, il épousa la fille de Mahomet, appelée Fatime, et eut la gloire de perpétuer sa race.

Ali avait pris une part active à toutes les grandes actions de Mahomet. Le prophète avait pour lui la plus vive affection; et partant pour son expédition de Tébouc, il le nomma son lieutenant à Médine. Cependant, soit qu'il se défiât de la prudence de son gendre, soit que la violence de la maladie dont il mourut ne lui en laissât pas le temps, il négligea de le nommer son successeur, et Ali ne fut que le quatrième calife.

Cette injustice affecta vivement Ali. Il ne laissa pas de se résigner; et ses partisans, particulièrement ceux

de la famille du prophète, lui conseillant de recourir à la force, il répondit qu'il ne voulait régner que par le libre suffrage des Musulmans (1). Sous Omar, il montra une telle soumission, que ce prince, partant pour son voyage de Jérusalem, le chargea de le remplacer pendant son absence. Ce ne fut qu'à la mort d'Omar qu'Ali essaya de faire revivre ses droits (2); encore il céda presque sans difficulté; et lorsque la guerre civile se fut élevée, les rebelles lui offrant le califat, il le refusa; il tenta même de défendre Osman contre les conjurés, et son fils aîné fut blessé en se battant pour le calife. Il fit plus; lorsque Osman fut mort, comme s'il eût prévu le sort qui l'attendait, il hésita d'abord à prendre sa place.

Ali était d'un caractère impétueux, mais bon, facile à se laisser conduire; il manquait de cette prudence si nécessaire dans un souverain, sur-tout à une époque de désordres comme celle où il régna : d'ailleurs, la longue injustice dont il s'était trouvé victime, avait aigri son caractère, et il voyait de mauvais œil ce grand nombre de Musulmans qui avaient pris parti pour ses rivaux. Il fut fortifié dans ces sentimens par le zèle

---

(1) *Voyez* à ce sujet la conversation qu'il eut avec son oncle Abbas, *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 256.

(2) Nous avons déjà dit qu'on trouverait, sur tout ce qui concerne cette époque, des détails intéressans dans la Chronique de Thabari. *Voyez* encore Aboulféda, t. 1, p. 254.

inconsidéré de la plupart de ses amis; ceux-ci, n'apercevant dans son élévation que le triomphe de leur propre cause, l'entraînèrent à de mauvaises démarches et causèrent leur ruine et celle du prince.

Ali commença son règne par déposer tous les gouverneurs de provinces (1). Or, au nombre de ces gouverneurs, il y en avait de très-puissans : on distinguait sur-tout Moavia, fils du même Abou-Sofian qui pendant long-temps avait commandé les idolâtres de la Mecque. D'abord secrétaire particulier de Mahomet, il avait été élevé par Omar au gouvernement de la Syrie, et il se trouvait depuis plus de quinze ans à la tête de cette vaste province. D'un caractère souple et rusé, d'une fermeté inébranlable, il nourrissait une ambition sans bornes : comme il était proche parent d'Osman, il forma le dessein de venger sa mort; et quoique Osman laissât des enfans, il se porta pour son héritier et pour son successeur.

Pendant que les Syriens prenaient les armes, un autre parti se formait au centre même de l'Arabie. Entre les femmes de Mahomet, était Aïescha, fille d'Abou-Bekr, celle de toutes que le prophète avait le plus chérie; ce fut elle qui contribua le plus puissamment à donner à la nouvelle religion les formes qu'elle a aujourd'hui. Douée d'une mémoire prodigieuse, elle

(1) Chronique de Thabari, version persane, p. 505 et suiv.

sauva de l'oubli une grande partie de l'Alcoran, et lorsque ensuite on se mit à recueillir les traditions de Mahomet pour en faire la règle de l'islamisme, elle en fournit encore la meilleure partie. Mais du vivant de Mahomet, elle avait été soupçonnée d'une intrigue galante, et Ali s'était déclaré pour ses accusateurs. Dès ce moment, Aïescha voua une haine implacable à Ali. Non-seulement elle le fit exclure jusqu'à trois fois du califat; mais lorsque Ali eut été élevé au pouvoir souverain, elle mit tout en œuvre pour soulever les esprits. Quoiqu'elle se fût jusque-là prononcée contre Osman, elle affecta de pleurer sur sa triste fin; elle accusa Ali d'en être l'auteur, et annonça l'intention d'en tirer une vengeance éclatante.

Parmi les personnes qui s'attachèrent à elle, on remarquait Talha et Zobéir, deux des principaux compagnons de Mahomet. Talha et Zobéir avaient été des premiers à prêter serment à Ali; mais n'en obtenant pas ce qu'ils desiraient, ils se rangèrent du côté des rebelles, et leur présence rendit ce parti formidable (1).

---

(1) On lit dans Aboulféda que Zobéir, pour se relever de son serment, mit en pratique un des moyens indiqués dans l'Alcoran, et qui consistent à habiller dix pauvres, ou à les nourrir, ou bien à mettre un esclave en liberté, ou bien encore, si l'on n'en a pas les moyens, à jeûner pendant trois jours. *Voyez* l'Alcoran, sour. v, vers. 98, et les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 296.

C'est par-là que la guerre commença. Aïescha, étant parvenue à former une armée considérable, traversa les sables de l'Arabie et s'avança vers le confluent du Tigre et de l'Euphrate. Au mépris des lois de son sexe, elle commandait elle-même l'armée, montée sur un puissant chameau. On rapporte néanmoins qu'en route, étant arrivée auprès d'un village appelé Giouab, et tous les chiens du pays étant venus aboyer contre elle, elle crut se rappeler qu'un jour Mahomet lui avait dit qu'une de ses femmes devait être ainsi poursuivie, et qu'elle prît garde d'être cette femme, parce qu'elle soutiendrait une mauvaise cause. En conséquence, elle voulut retourner en arrière ; mais Talha et Zobéir, qui avaient intérêt à l'avoir à leur tête, apostèrent cinquante faux témoins qui jurèrent que jamais ce village ne s'était ainsi appelé, et Aïescha consentit à se remettre en marche. Quelques auteurs ajoutent que ce fut le premier mensonge public dont eut à rougir l'islamisme (1).

Cependant Ali avait rassemblé ses forces et s'était mis à la poursuite des rebelles. Les deux armées en vinrent aux mains dans les environs de Bassora (2).

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 290, et la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, p. 89.

(2) On peut consulter, sur les localités, les *Voyages* de Niebuhr, t. II, p. 181 et suiv.

Ali avait avec lui vingt mille hommes, tous aguerris et vieillis dans les combats; les rebelles étaient plus nombreux, mais presque tous sans expérience dans le service des armes.

Talha et Zobéir ayant été blessés à mort, les rebelles furent mis en désordre. Aïescha soutint alors le combat; du haut de son chameau, elle parcourait les rangs, excitant les siens de la voix et du geste. Tous les efforts se portèrent de son côté. Comme les soldats d'Ali avaient ordre de respecter sa personne, un grand nombre d'entre eux essayèrent successivement de prendre le chameau par la bride; soixante et dix Musulmans eurent ainsi la main coupée : enfin on se décida à tirer sur Aïescha; sa litière se hérissa d'un si grand nombre de flèches, que, suivant une expression arabe, on l'aurait prise de loin pour un porc-épic; le chameau eut les jarrets coupés; Aïescha fut obligée de mettre pied à terre, et le combat cessa.

Ali renvoya Aïescha à Médine, lui recommandant d'être désormais plus réservée : quant au reste des rebelles, Ali, par esprit d'humanité, avait recommandé aux siens d'épargner le sang; mais tel était l'acharnement, que presque tous furent exterminés (1).

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. 1, p. 292 et suiv., ainsi que la Chronique de Thabari, p. 515 et suiv.

Il restait encore à soumettre les rebelles de Syrie, et cette entreprise présentait de plus grandes difficultés. Moavia, voulant frapper les yeux de la multitude, avait fait apporter de Médine la robe dans laquelle Osman avait été mis à mort, et l'avait fait promener dans les rues de Damas : cette vue avait tellement allumé la fureur populaire, que, bien qu'on se trouvât alors au fort de l'été, plus de trente mille personnes jurèrent de ne pas boire d'eau fraîche que le sort d'Osman ne fût vengé (1).

De plus, Moavia avait eu la politique d'attacher à sa cause plusieurs des plus illustres compagnons du prophète. On distinguait sur-tout Amrou, conquérant de l'Égypte, homme également célèbre dans la paix et dans la guerre, et d'une conscience qui n'admettait pas de frein.

Les deux partis se rencontrèrent entre le cours de l'Euphrate et la Syrie, dans les plaines de Safféin (2). Jamais l'islamisme n'avait présenté de si fortes armées. Celle d'Ali se composait de quatre-vingt-dix mille hommes ; celle de Moavia de quatre-vingt mille : mais, ni d'un côté ni de l'autre, on n'était préparé à une action générale. Ali et Moavia partagèrent leurs troupes

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 282.

(2) Safféin est situé non loin de la rive occidentale de l'Euphrate, près de la ville de Racca.

en plusieurs divisions, et on ne les fit combattre que les unes après les autres. Pendant quatre-vingt-dix jours, les Musulmans ne cessèrent d'être aux mains, ne se reposant que durant la prière.

Ali montrait une ardeur extraordinaire. Dans son impatience de voir tous les Musulmans rangés sous son étendard, il attaquait et de jour et de nuit; on rapporte qu'une nuit il tua quatre cents ennemis de sa main (1). Une autre fois, apercevant Moavia sur le champ de bataille, et faisant allusion à la grosseur de son ventre et à la protubérance de ses yeux, il lui cria : « Quoi! Moavia, les Musulmans meurent, et l'on ne pourra voir de plus près ton ventre replet et tes yeux hors de leur orbite. Allons! que Dieu devienne juge entre toi et moi; celui de nous qui sera vainqueur, régnera sans partage. » Mais Moavia avoua que jamais personne ne s'était mesuré avec Ali qu'il n'eût succombé, et il refusa le combat (2).

A la fin cependant Moavia se vit privé de la meilleure partie de ses guerriers. Menacé d'une ruine totale, il imagina, de concert avec Amrou, ce singulier artifice. Un jour qu'il était vivement pressé, il attacha un Alcoran au haut d'une pique, et, le faisant porter

(1) Aboulféda, t. 1, p. 312.

(2) *Ibid.*

en tête des rangs, il fit proclamer ces paroles : « Pourquoi répandre ainsi le sang? N'avons-nous pas ce livre qui doit mettre fin à toute dispute ? »

L'artifice réussit. Plusieurs des soldats d'Ali, qui commençaient à se lasser de cette guerre, mirent bas les armes, demandant qu'on entrât en négociation. En vain Ali ordonna de continuer le combat, disant, « Allez toujours devant vous, et exterminez un ennemi qui se moque également de Dieu et des hommes, » la plupart des soldats répondirent que ce serait s'opposer au livre de Dieu, et Ali fut obligé de consentir à une trève.

On nomma de part et d'autre un commissaire pour régler les différens. Moavia fit choix d'Amrou, l'homme le plus rusé de son temps. Pour Ali, ses soldats ne le laissèrent pas maître de nommer celui qu'il voulait : on le força de remettre la défense de ses intérêts à un homme qui n'avait d'autre mérite que d'être l'auteur de l'une des copies de l'Alcoran brûlées sous Osman; déjà même Ali avait eu plus d'une fois sujet de soupçonner ses mauvaises dispositions (1).

Les deux arbitres s'abouchèrent ensemble, et Amrou ne tarda pas à se rendre maître des conférences. Il commença par gémir sur les maux qui affli-

(1) Aboulféda, t. 1, p. 264.

geaient l'islamisme; il affecta de s'élever contre ceux qui, pour leur ambition personnelle, faisaient le malheur général; enfin, feignant de se dévouer au bien public, il proposa de rejeter à-la-fois les deux rivaux, et de nommer un nouveau calife qui réunirait les suffrages des Musulmans (1).

Il fut convenu qu'on éleverait une espèce de tribunal en présence des deux armées, et que les deux commissaires proclameraient l'un après l'autre leur décision. Les préparatifs étant terminés, Amrou s'excusa de parler le premier. Le commissaire d'Ali montant donc d'abord, et tirant un anneau qu'il portait au doigt, s'exprima ainsi : « Je dépose Ali et Moavia, et je les dépouille du califat de la même manière que j'ôte cet anneau de mon doigt. » Amrou monta à son tour; mais au lieu de tirer un anneau, il s'en passa un au doigt, disant : « Vous avez entendu la déposition d'Ali; je le dépose aussi et je remets l'autorité à Moavia, l'investissant de la même manière que je passe cet anneau. »

Aussitôt le plus violent tumulte s'éleva. L'arbitre d'Ali ne put s'empêcher d'éclater en injures contre Amrou, le traitant d'impie, de chien, d'animal immonde; mais Amrou, sans se déconcerter, appela

(1) Quelques auteurs disent au contraire que la première proposition vint du commissaire d'Ali.

son collègue un âne chargé de livres, et maintint sa sentence (1).

Cet événement fit le plus grand tort à la cause d'Ali. Ceux de ses soldats qui l'avaient forcé à cette imprudente démarche, sentirent qu'ils ne pouvaient désormais lui inspirer de la confiance et l'abandonnèrent; les autres, prenant avantage de leur fidélité, l'accusèrent de faiblesse, disant qu'il avait méconnu ses propres droits. Le fanatisme s'en mêla; plusieurs prétendirent qu'Ali, en remettant ainsi à la disposition des hommes ce qui n'appartenait qu'à Dieu, avait commis un grand péché, et s'était rendu indigne de commander aux Musulmans (2). Ali fut contraint d'employer la force pour réduire les sectaires, et son parti alla toujours en diminuant.

On se ferait difficilement l'idée de l'acharnement qui régnait à cette époque. Le fils d'Abou-Bekr, qui avait trempé dans l'assassinat d'Osman et qui était devenu zélé partisan d'Ali, étant tombé au pouvoir de Moavia, fut mis à mort, et, sans respect pour le nom de son père ni pour celui de sa sœur Aïescha, il fut brûlé dans une peau d'âne (3).

C'est à cette même époque que les divers partis

---

(1) *Voyez* pour les détails la Chronique de Thabari.

(2) Cette secte fut appelée la secte des خوارج ou des *schismatiques*. *Voyez* à ce sujet le *Prodromus* de Marracci, part. III, p. 77.

(3) Aboulféda, t. I, p. 328.

commencèrent à se lancer des anathèmes les uns contre les autres. Tous les vendredis, à l'issue de la prière, Ali appelait Moavia rebelle, impie, ennemi de Dieu et des hommes : Moavia traitait de même Ali. La coutume s'était même établie, quand un député de province haranguait le souverain, qu'il proférât quelques malédictions contre son rival (1).

Malheureusement Ali perdait chaque jour de son crédit. D'abord maître de l'Arabie, de l'Égypte, de l'Afrique, de la Perse et de la Mésopotamie, il avait successivement été dépossédé de ces vastes contrées, et maintenant son autorité se bornait à la Mésopotamie et à une partie de la Perse. Moavia ne lui laissait pas de repos; il subjuguait ses états, détruisait ses armées, corrompait ses amis, faisait périr ceux qui lui restaient fidèles. Quoique naturellement éloquent, Ali manquait des moyens qui en imposent à la multitude; ses amis les plus dévoués avaient fini par dire qu'il était brave, mais incapable du commandement.

Ali en était venu à pleurer nuit et jour. On jugera de l'état malheureux où il était réduit, et du peu d'empire qu'il exerçait, par le discours suivant qu'il tint à ses soldats : « En vain je vous appelle le jour et la nuit; vous vous êtes pervertis les uns les autres, et vous vous renvoyez mutuellement le danger. Voilà

(1) Aboulféda, t. 1, p. 330, 348, 364 et 414.

que l'on attaque votre pays ; on massacre les hommes, on dépouille les femmes, et personne d'entre vous ne se met en devoir de s'y opposer. Jusques à quand les méchans seront-ils si zélés pour faire le mal ? jusques à quand serez-vous si lents à soutenir la bonne cause ? Si l'hiver je vous appelle, vous répondez qu'il fait trop froid; si c'est l'été, qu'il fait trop chaud. Combien à plus forte raison ne devez-vous pas redouter l'épée de l'ennemi (1) ? »

Tel était l'état des choses, lorsque Ali fut assassiné. Nous avons dit que plusieurs des partisans de ce prince, scandalisés de ce qu'il s'en était remis, pour la défense de ses intérêts, à la perversité du siècle, l'avaient abandonné, et qu'Ali avait été obligé de leur livrer bataille. Trois de ces sectaires, se trouvant par hasard à la Mecque, se dirent entre eux qu'apparemment aucun des prétendans au trône n'était digne du commandement, puisqu'ils s'accordaient l'un et l'autre à faire le malheur des peuples. Là-dessus ils proposèrent de se dévouer au salut commun, et de tuer à-la-fois Ali et Moavia, ainsi qu'Amrou, qui avait été complice de ce scandale. Ils convinrent de se trouver tous les trois, un certain vendredi à l'heure de la prière, l'un à Coufa, où résidait Ali, le second à Damas, résidence de Moavia, et le troisième en Égypte, où

(1) *Annales* d'Aboulféda, t. 1, notes de Reiske, p. 67 et suiv.

était Amrou. Aucun ne manqua au rendez-vous; ils s'étaient tous munis d'armes empoisonnées. Mais Amrou ce jour là n'étant pas allé à la mosquée, un autre fut tué à sa place; Moavia en fut quitte pour quelques blessures : Ali seul succomba sous les coups des sectaires.

L'assassin, en arrivant à Coufa, était allé loger chez une femme dont le frère et le mari avaient péri dans le combat livré par Ali à ses soldats révoltés contre lui; cette femme, qui brûlait de venger leur mort, promit sa main à l'assassin s'il lui apportait la tête du prince, et lui donna deux de ses amis pour le seconder (1).

On rapporte qu'Ali, pendant les quinze jours qui précédèrent sa mort, eut quelque pressentiment de sa fin prochaine, et qu'il se disait à lui-même : « Eh bien, mon cœur, il faut donc que tu meures; prends patience, puisqu'il n'y a pas de remède (2). » On ajoute que le jour même qu'il fut tué, comme il se rendait, suivant son usage, de bonne heure à la mosquée, les poulets et les animaux de sa basse-cour poussèrent de grands cris, ce qui lui fit dire : « Voilà des cris qui annoncent ma mort. »

A peine Ali eut mis le pied dans la mosquée que

---

(1) *Voyez* la Chronique de Thabari, p. 524.

(2) *Voyez* la Chronique persane de Khondemir, déjà citée, fol. 122 verso.

les trois sectaires se jetèrent sur lui et le blessèrent en plusieurs endroits. L'un s'évada; l'autre fut massacré sur la place; le troisième ayant été amené devant Ali, et le prince lui demandant ce qui avait pu le porter à une action aussi atroce, il répondit : « J'ai voulu vous punir du mal que vous avez fait aux Musulmans. » Ali mourut trois jours après, en maudissant les divisions dont il était victime. Son âge était d'environ soixante ans, et il en avait régné près de cinq. On était alors dans la 40e année de l'hégire, 661e de Jésus-Christ.

Ali avait ordonné que, s'il survivait à ses blessures, on épargnât l'assassin; sinon qu'on le mît à mort : ses volontés furent exécutées. L'assassin eut les pieds et les mains coupés; on lui brûla les yeux avec un fer rouge; on lui arracha la langue, et son corps fut livré aux flammes. Cependant, tel était le fanatisme de ces malheureux temps, qu'un poëte osa publier les vers suivans (1) :

« O Dieu! quelle belle action que celle qui a tranché les jours du plus méchant des hommes!

« O coup d'une main chérie! ô coup digne de la faveur de celui qui occupe le trône des cieux!

« Certes, je m'adresserai à toi au jour du jugement; car sans doute tu n'es pas de ceux dont la balance

(1) Aboulféda, t. 1, p. 336.

pesera le moins dans cette occasion solennelle (1). »

On continua, dans les provinces soumises à Moavia, de maudire Ali et sa famille; on le traitait d'usurpateur, de tyran, d'ennemi de Dieu; on le mettait au-dessous des infidèles. Ce scandale dura sous les successeurs de Moavia : le calife Omar, fils d'Abd-alaziz, fut le premier qui, soixante ans après, interrompit le cours de ces anathèmes; encore, pour ne pas mécontenter ses proches, il crut devoir recourir à l'artifice suivant.

Un jour, d'après un plan concerté d'avance, et tandis qu'il était entouré de toute sa cour, un Juif vint lui demander sa fille en mariage. A cette proposition, le calife fit semblant de reculer d'horreur, disant que ce serait pour le dernier des Musulmans un déshonneur de s'allier à un infidèle. Le Juif reprit : « Votre prophète Mahomet avait donné sa fille chérie à un homme qui, de votre aveu, était au-dessous des infidèles mêmes; pourquoi ne me donneriez-vous pas la vôtre? » Ces mots parurent embarrasser beaucoup le calife. Quelques-uns des assistans représentèrent qu'en effet c'était manquer

(1) Les Musulmans croient qu'au jour du jugement, la balance dans laquelle nous serons jugés pesera à proportion du nombre et de l'importance des bonnes actions que nous aurons faites. *Voyez* l'Alcoran, sour. VII, vers. 8.

de respect au prophète, que de maudire chaque jour le mari de sa fille; et les anathèmes cessèrent (1).

Mais après la mort d'Omar, le fanatisme se réveilla avec une nouvelle fureur. Comme les enfans d'Ali continuaient à avoir un parti, les princes de cette époque les accablèrent de mauvais traitemens, et la plupart périrent de mort violente. Il n'est pas de notre sujet de nous étendre sur ces tragiques événemens; nous n'en rapporterons que ce qui est indispensable pour l'intelligence des pierres gravées et des monumens analogues : mais d'abord nous citerons quelques nouveaux traits qui feront mieux connaître le caractère d'Ali.

Il était naturellement bon et généreux. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il distribuait tous les vendredis aux pauvres l'argent qui restait dans le trésor.

Il était brave, et l'on rapporte de lui des choses extraordinaires. C'est à ce sujet qu'Abou-Bekr disait : « Quand Ali parut dans le monde, les plus braves épées rentrèrent dans le fourreau (2). » Mais il était facile à abattre, et en lui le courage d'esprit n'égalait pas le courage de corps. Les Musulmans attribuent

---

(1) D'Herbelot, p. 690.

(2) *Voyez* Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. 1, p. 224. C'est de là qu'Ali a été nommé كرار *le guerrier*, et شجاع *le brave* par excellence.

ses plus beaux faits d'armes à la vertu de l'épée Doulfékar, qu'il avait reçue de Mahomet, et qui, entre ses mains, acquit une réputation immortelle.

Il est certain qu'Ali avait de grands talens; mais ou il fut bien malheureux, ou ses talens ne furent pas au niveau des circonstances. On peut se faire une idée des causes qui amenèrent sa chute, par le témoignage de son rival. Moavia, parlant un jour de sa longue lutte avec Ali, disait : « Deux choses m'ont donné l'avantage : Ali était d'un esprit ouvert, et moi j'étais impénétrable; Ali commandait à des troupes indisciplinées, et les miennes obéissaient au moindre signal (1). »

Ali passe pour avoir été fort savant. Les Musulmans citent cette tradition de Mahomet : « Je suis la ville de la science, et Ali en est la porte. » On représente Ali comme l'homme le plus éloquent de son temps. Il avait du goût pour la poésie, et il improvisait facilement les vers, sur-tout à la veille d'une bataille et dans les grandes occasions : il nous reste encore de lui quelques poésies arabes fort estimées; les principales consistent en sentences morales et pieuses.

Outre cette science, quelques Musulmans lui en attribuent une d'un ordre plus relevé; c'est celle de

(1) Aboulféda, t. 1, p. 382.

l'avenir et des choses cachées. Ils prétendent que le dépôt en est conservé dans un ouvrage mystérieux, appelé *Gefr* (1). Le mot *Gefr* est arabe, et se dit vulgairement d'une espèce de membrane; mais ici il désigne une grande feuille couverte de caractères et de figures magiques, et contenant l'explication du passé, du présent et de l'avenir. Les uns disent que ce livre est resté entre les mains des descendans d'Ali, et qu'à eux seuls en est réservée la connaissance; les autres croient que la possession en est commune à tous, et qu'il est libre à chacun d'y recourir (2). Les sultans mameloucks d'Égypte avaient entre les mains une copie de cet ouvrage, qui a passé au pouvoir des sultans de Constantinople (3). Il en existe plusieurs versions (4). Les Persans, et en général les partisans des droits d'Ali, y ont une foi aveugle et le consultent assez souvent.

Rien n'égale le respect des Musulmans pour Ali;

---

(1) جفر.

(2) *Voyez* la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, p. 95. On conserve à la bibliothèque du Roi un ouvrage entier consacré à cette matière. *Voyez* le n° 420 du catalogue arabe.

(3) *Voyez* le *Tableau de l'empire ottoman*, par Mouradgea d'Ohsson, t. I, p. 413.

(4) *Voyez* Mirkond, historien persan, manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, fonds Gentil, n° 55, t. III, fol. 11 verso. *Voyez* aussi la *Chrestomatie arabe* de M. de Sacy, t. II, p. 299 et suiv.

ils regardent sa mort comme un martyre, et ils vont en pélerinage à son tombeau, dans les environs de Coufa. On a bâti aux environs une magnifique mosquée, et ce lieu a reçu le nom de *Mesched Ali*, ou lieu du martyre d'Ali (1).

A l'exemple de ce qui a été fait pour ses prédécesseurs, on lui a donné un grand nombre d'épithètes particulières; les principales sont celles de *distributeur des lumières et des grâces* (2), de *roi des hommes* (3), &c. Toutes les fois que les Musulmans prononcent son nom, ils l'accompagnent de cette bénédiction : « Que Dieu rende sa face glorieuse (4)! »

Ceux sur-tout qui croient que lui seul avait droit à l'autorité, et que tous les autres califes ont été des intrus et des usurpateurs, ne tarissent pas sur ses louanges; ils le regardent comme un prophète, comme un être privilégié, comme l'égal ou même le supérieur de Mahomet. Supposant qu'il n'est pas encore mort, ils croient qu'il reviendra sur la terre, et qu'alors les hommes, par leur docilité, lui feront oublier toutes

---

(1) On est incertain d'ailleurs du lieu précis où ce prince fut enterré; la crainte qu'inspiraient ses ennemis, fit qu'on cacha l'endroit. Consultez les *Voyages* de Niebuhr, qui a visité toute la contrée, t. II, p. 208 et suiv.

(2) فايض الانوار.

(3) شاه مردان, ou, dans le même sens, شاه مردمان.

(4) كرم الله وجهه.

les traverses qu'il eut d'abord à souffrir. Quelques-uns, l'identifiant avec la Divinité, ont prétendu que bien souvent il se montra dans les nuages aux ennemis de son nom, tenant dans ses mains les foudres célestes, et qu'il les épouvantait à coups de tonnerre (1).

Les Musulmans actuels, à quelque secte qu'ils appartiennent, s'accordent à gémir sur le malheureux sort d'Ali : ceux mêmes qui reconnaissent ses trois prédécesseurs, et qui ne fondent ses droits au califat que sur la libre élection que firent de lui les compagnons de Mahomet, détestent les excès dont il fut victime; ils désapprouvent l'ambition de Moavia, et ne font commencer le règne de ce prince qu'après la mort d'Ali, lorsque tous les Musulmans se furent rangés sous son étendard. Pour mettre une différence entre les quatre premiers califes et les princes qui sont venus plus tard, ils ont honoré ceux-là du titre de *califes légitimes* par excellence (2); ils les ont également appelés *les quatre amis* (3), et les ont regardés comme les amis chéris de leur prophète, comme ceux qui étaient véritablement faits pour régner sur les hommes, si les hommes s'en étaient montrés dignes.

---

(1) Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 81.

(2) الخلفا الراشدين.

(3) چهاريار.

De là, pour se distinguer, ils ont pris le titre de partisans des *quatre amis* (1), et ils ont donné à leurs adversaires le nom de *schyytes* (2) ou de sectaires. Ceux-ci, à leur tour, faisant allusion aux droits sacrés d'Ali, se sont appelés *les défenseurs de la justice* (3); et voulant faire honte à ceux qui admettent indifféremment tous les princes et tous les tyrans qui ont désolé la terre, ils les ont qualifiés de *sonnites* (4), c'est-à-dire, partisans de la tradition. Pour plus de clarté, nous adopterons les dénominations de sonnites et de schyytes.

Ali avait épousé plusieurs femmes, et presque toutes lui donnèrent des enfans : mais ses partisans s'accordèrent à établir une distinction en faveur de Hassan et de Hosséin, issus l'un et l'autre de Fatime, fille chérie du prophète; c'est d'eux en effet que descendent tous ceux qui appartiennent au sang de Mahomet. Après la mort d'Ali, Hassan, qui était l'aîné, fut proclamé par les défenseurs de sa cause. On était alors dans l'année 40e de l'hégire (661 de J. C.).

---

(1) اهل چهار يار.

(2) شيعية. Cette dénomination remonte au IVe siècle de l'hégire, Xe de notre ère. *Voyez* Reland, *de Religione mohammedica*, p. 37. Les partisans exclusifs d'Ali furent encore appelés dans le même sens du nom de *rafédites*.

(3) عدلية. *Voyez* Chardin, t. IX, p. 39 et suiv.

(4) سنية.

Hassan était né à Médine, la 3e année de l'hégire, huit ans avant la mort de Mahomet; ainsi il était alors âgé de trente-huit ans. De toutes les qualités de son père, il n'avait reçu en partage que sa piété; il ne tarda pas à se montrer hors d'état de soutenir un rang aussi élevé.

Nous avons dit qu'Ali, vers la fin de sa vie, n'avait conservé de ses anciens états que la Mésopotamie et une partie de la Perse. Hassan ayant tenté de marcher contre Moavia, ses soldats se soulevèrent contre lui; il fut publiquement insulté et perdit toute considération (1).

Sur ces entrefaites, Moavia proposant de lui faire une pension s'il voulait se démettre, il y consentit et rentra au bout de six mois dans la vie privée.

Ce prince infortuné mourut neuf ans après, au milieu des plus fervens exercices de piété. Quelques auteurs racontent qu'il fut empoisonné, les uns disent à l'instigation de Moavia, les autres disent de son fils Yézid, dans la crainte qu'il n'essayât tôt ou tard de faire revivre ses droits.

Hassan montra en toute occasion une faiblesse excessive. On rapporte que, dans le traité qu'il fit avec Moavia, il avait d'abord demandé qu'on fît cesser les anathèmes prononcés contre son père; qu'ensuite il

(1) Aboulféda, t. 1, p. 346.

demanda qu'on s'en abstînt au moins en sa présence, et qu'il ne put l'obtenir (1).

D'un autre côté, on prétend que Hassan ne pouvait s'accorder avec ses femmes et qu'il en changeait tous les jours (2).

Ces défauts firent le plus grand tort à sa cause, et on alla jusqu'à l'appeler *la honte des Musulmans* (3). Mais dans la suite on ne songea plus qu'à sa qualité de petit-fils de Mahomet, et l'on imagina un grand nombre d'épithètes en son honneur; on l'appela *le jeune homme du paradis*, &c (4).

C'est à l'abdication de Hassan que le plupart des Musulmans font commencer le règne de Moavia. Il y a plus; comme le règne de Hassan dura six mois, et que ces six mois terminent les trente premières années écoulées depuis la mort de Mahomet, ceux qui reconnaissent les quatre premiers califes ont fait finir là le temps où le monde fut soumis à une autorité légitime. Ils ont dit que toute puissance qui a été exercée depuis cette époque, n'a été qu'une puissance de fait, et ils ont cité à ce sujet cette tradition de Mahomet :

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 348.

(2) Aboulféda l'appelle à ce sujet مطلاق ou *divorceur*. *Voy.* au tome I de ses *Annales*, p. 350.

(3) عار المسلمين.

(4) شاب الجنة.

« Le califat ne durera que trente années après moi. »

Pour cette classe de Musulmans, c'est là que se terminent les personnages dont ils aiment à citer les noms sur les pierres gravées et leurs autres monumens. Ils ne font exception qu'en faveur de Hosséin, frère de Hassan, à cause de sa qualité de petit-fils de leur prophète.

Ceux au contraire qui rejettent les trois premiers califes et qui n'admettent de légitimité que dans la maison d'Ali, soutiennent que bien que Hassan eût donné sa démission, les droits d'Ali n'en étaient pas moins sacrés, et qu'ils avaient passé à son second fils Hosséin et aux enfans de Hosséin par ordre de primogéniture. Ils ont établi en conséquence une nouvelle suite de personnages auxquels ils font souvent allusion et dont nous ne pouvons nous dispenser de parler.

Hosséin était second fils d'Ali et de Fatime. Il naquit à Médine l'an 4e de l'hégire, n'ayant été que six mois dans le sein de sa mère (1), et il avait six ans quand Mahomet mourut.

Hosséin partagea la bonne et la mauvaise fortune de son père et de son frère. Lorsque ce dernier se

(1) Cette circonstance a fait regarder sa naissance comme miraculeuse. Les Musulmans croient qu'il n'y a que Yahya ou S. Jean-Baptiste qui ait partagé le même honneur.

démit du califat, il fit tout ce qu'il put pour l'en dissuader (1). Ses efforts ayant été inutiles, il fut dès ce moment l'objet de l'attention des amis de son père. Cependant il se soumit à Moavia et évita de donner le moindre soupçon. Il recevait de Moavia une pension considérable, et toutes les années il allait avec son frère à Damas lui faire sa cour. Il prit même du service dans les armées de l'usurpateur, et fit partie de la première expédition dirigée par les Musulmans contre la ville de Constantinople.

Mais à la mort de Moavia, l'an 60 de l'hégire (679 de J. C.), son fils Yézid, qui lui succéda, s'étant attiré la haine publique par ses débauches et son mépris pour la religion musulmane, Hosséin crut l'occasion favorable (2). Il était alors établi à Médine avec toute la famille de son père. Il fit partir un émissaire pour les villes de Coufa et de Bassora dans l'ancienne Chaldée, où la mémoire d'Ali était en grande vénération. Les habitans de la Chaldée se montrèrent d'abord disposés à soutenir sa cause; ils

---

(1) *Voyez* à cet égard la Chronique de Thabari, p. 527 et suiv.

(2) Une autre circonstance qui fit beaucoup de sensation, c'est que jusque-là le califat avait été électif, et que Yézid était le premier qui reçût le trône par droit de succession. Outre Hosséin et les fils de Hassan, les fils d'Abou-Bekr, d'Omar et d'Osman, qui étaient alors à Médine, prétendirent que l'élevation de Yézid n'était pas légitime.

lui adressèrent même une liste de cent quarante mille hommes qui, disaient-ils, étaient impatiens de répandre leur sang pour lui.

Hosséin, sans trop réfléchir à l'inconstance dont ces peuples avaient déjà donné des preuves, se décida à marcher sur-le-champ. Il ne prit avec lui que quelques-uns de ses amis, ainsi qu'une partie de sa famille, et s'engagea dans le désert. Mais pendant qu'il était en route, celui qui gouvernait la Chaldée pour Yézid, parvint à étouffer la rebellion, et les chefs du complot furent mis à mort (1).

Quand Hosséin arriva vers les bords du Tigre et de l'Euphrate, au lieu des amis qu'il croyait rencontrer, il ne vit que des hommes acharnés à sa perte. Cependant ne voulant pas retourner en arrière, il se contenta de permettre à tous ceux de sa suite qui voulurent se retirer, la permission de le faire, et continua sa route vers Coufa, n'ayant plus avec lui qu'environ soixante et douze personnes, presque toutes de sa famille.

Arrivé à une certaine distance, il reconnut le peu de fondement de ses espérances. Il voulut alors revenir à Médine; mais il trouva tous les passages fermés. Les généraux de Yézid le conduisirent à quelque distance de l'Euphrate, dans une plaine

(1) Chronique de Thabari.

sèche et aride, appelée Kerbela, où il ne tarda pas à souffrir de la faim et de la soif. Dans cette extrémité, il offrit une de ces trois conditions : ou de pouvoir reprendre le chemin de l'Arabie, ou d'être mené devant Yézid, dont il espérait toucher la pitié, ou d'être envoyé sur les frontières pour y combattre les ennemis de l'empire. Mais aucune de ces conditions ne lui fut accordée. Le gouverneur, son ennemi personnel, voulait qu'il se rendît à discrétion, et il ne pensa plus qu'à mourir. Un jour seulement lui fut accordé pour s'y préparer (1).

Hosséin commença par assembler les compagnons de son infortune, et leur conseilla de profiter du peu de temps qui leur restait pour se sauver. Tous répondirent qu'ils voulaient périr avec lui. Ses pensées se tournèrent alors vers les moyens de vendre chèrement sa vie. On était au 9 du mois de moharram de l'année 61 de l'hégire (9 octobre 680 de J. C.). Les tentes furent rapprochées : on creusa tout autour un fossé qu'on remplit de bois allumé; il ne resta de libre que le côté par lequel on devait recevoir l'ennemi.

Le soir étant arrivé, Hosséin se trouva si fatigué, qu'il s'endormit sur la garde de son épée. Pendant son

---

(1) Nous suivons ici le récit de Thabari. Les autres auteurs, quoique d'accord pour le fond, diffèrent dans quelques détails.

sommeil, comme il avait l'imagination frappée, il crut voir Mahomet qui lui annonçait sa mort prochaine. Il alla aussitôt raconter cette apparition à sa sœur Zeynab, qui l'avait accompagné dans cette malheureuse expédition. A ces mots, Zeynab ne put retenir sa douleur, et se frappant le visage, elle s'écria : « Hélas! quelle est notre destinée! mon père est mort, ma mère est morte, mon frère Hassan est mort, et nous ne sommes pas à la fin de nos maux! » En même temps elle tomba évanouie. Hosséin la fit revenir, ensuite il lui dit : « Pourquoi pleurer? ne sommes-nous pas sur la terre pour mourir? mon père valait mieux que moi, ma mère valait mieux que moi, mon frère valait mieux que moi, et ils sont morts. N'avons-nous pas leur exemple à suivre? »

Le reste de la nuit se passa en prières. Dès que le jour parut, il fallut se préparer au combat. Hosséin et plusieurs des siens se frottèrent d'huile afin d'être plus dispos; ensuite Hosséin monta à cheval et rangea sa petite troupe en bataille : elle ne se composait en tout que de trente-deux cavaliers et de quarante fantassins, presque tous ses frères, ses fils ou ses neveux. Après les avoir exhortés à faire preuve de zèle, il plaça un Alcoran devant lui, et, se tournant vers le ciel, il prononça cette prière : « O mon Dieu, soyez mon refuge dans mes peines et mon espérance dans mes afflictions. »

Cependant l'état déplorable du petit-fils du prophète

avait excité la pitié de ses propres ennemis. Les soldats de Yézid manifestaient hautement les sentimens qu'ils éprouvaient; et comme on avait fermé au prince le passage de l'Euphrate, et qu'il souffrait horriblement de la soif, les soldats se demandaient ce qu'il avait donc fait pour être privé d'une eau dans laquelle les Juifs, les mages, les chiens et les plus vils animaux venaient se baigner tous les jours : « Gardons-nous, ajoutaient-ils, de nous battre contre le petit-fils de l'apôtre de Dieu; ce serait nous battre contre Dieu même. »

Lorsque le signal eut été donné, les soldats refusèrent de marcher. Il fallut employer les menaces et même les coups. On dit que trente cavaliers passèrent du côté de Hosséin, demandant à souffrir le martyre avec lui (1).

Enfin l'action commença. Les soldats de Yézid entourèrent les compagnons de Hosséin; et craignant le choc d'hommes décidés à mourir, ils les attaquèrent d'abord à coups de flèches. Tel était le fanatisme qui régnait de part et d'autre, qu'ils se traitaient mutuellement d'impies, d'ennemis de Dieu et de son prophète; un des officiers de Yézid, marchant au combat, avait prononcé ces paroles : « Guerre à ceux qui abandonnent la vraie religion et se séparent de l'assemblée des fidèles! » Hosséin lui répondit : « C'est vous qui

(1) *Voyez* la Chronique de Thabari, version persane, p. 534.

avez abandonné la vraie religion; c'est vous qui vous êtes séparés de l'assemblée des fidèles. Ah! quand vos ames seront séparées de vos corps, vous connaîtrez qui de vous ou de nous est digne des flammes de l'enfer. »

Cependant tous les chevaux de Hosséin avaient été mis hors de combat; on était alors vers l'heure de midi. Hosséin sollicita une suspension d'armes pour faire sa prière. A ces mots, les généraux de Yézid lui demandèrent quel besoin Dieu avait des prières d'un homme comme lui, et il n'obtint ce qu'il desirait qu'après avoir été accablé des injures les plus grossières. Dès que la prière fut finie, le combat recommença. Bientôt Hosséin se vit réduit presque à sa seule personne. Un de ses fils, six de ses frères, plusieurs de ses neveux, avaient péri à ses côtés; les autres étaient morts ou blessés (1).

Néanmoins personne n'osait tirer sur Hosséin; on avançait, on reculait, on avançait encore, puis on reculait de nouveau. A la fin un soldat, plus hardi que les autres, lui déchargea un coup d'épée sur la tête. Hosséin, perdant son sang, vint s'asseoir à la porte de sa tente, et prit sur ses genoux un autre de ses fils encore en bas âge. Tandis qu'il le tenait dans ses bras, l'enfant fut tué d'un coup de flèche; Hosséin, recueillant ce sang innocent, le jeta contre le ciel, en disant :

---

(1) Chronique de Thabari, p. 535.

« Seigneur, si vous nous refusez votre secours, accordez-le du moins à ceux qui n'ont pas encore péché, et punissez les méchans. »

Ensuite, se sentant vivement pressé par la soif, il courut vers l'Euphrate pour se désaltérer ; mais pendant qu'il buvait, il reçut un coup de flèche dans la bouche ; au même moment, un de ses neveux qui venait pour l'embrasser eut la main coupée d'un coup de sabre.

Tous les compagnons de Hosséin étaient morts ; lui seul restait encore debout ; n'écoutant plus que son désespoir, il se jeta au plus épais de l'ennemi. Blessé d'abord à la main, il le fut encore au dessous de la tête ; un coup de lance l'acheva. Dès qu'il fut tombé, on se précipita sur lui ; son corps fut foulé aux pieds des chevaux ; sa tête fut promenée en triomphe ; ses restes furent couverts d'insultes. Il avait reçu trente-quatre coups de sabre et trente-trois coups de flèche.

La tête de Hosséin fut portée au gouverneur de Coufa, qui l'envoya à Yézid (1). Son corps et ceux de ses

---

(1) Cette même tête fut, dit-on, enterrée plus tard à Ascalon en Palestine, et de là transportée en Égypte, où elle fut pendant long-temps l'objet de la dévotion des Musulmans. De leur côté, les Persans prétendent que trente-quatre jours après la mort de Hosséin, sa tête se rejoignit à son corps, et ils célèbrent encore tous les ans la fête de ce prodige. *Voyez* Chardin, t. IX, p. 66.

compagnons furent laissés sans sépulture; ses femmes et ses sœurs furent abreuvées d'outrages; son second fils, le seul qui lui restât, et qui alors atteignait à peine l'âge de puberté, fut menacé de perdre la vie.

Quand les sœurs et les femmes de Hosséin retournèrent à Médine, ce fut une scène déchirante; leurs parens et toutes les personnes de leur sang vinrent à leur rencontre, et une cousine de Hosséin fit entendre ces vers :

« O hommes, que répondrez-vous au jour du jugement, lorsque le prophète vous demandera compte de sa famille et de sa postérité?

« Ils sont maintenant chargés de fers; ils sont étendus sur la poussière, ou bien ils nagent dans leur sang.

« Est-ce-là, vous dira-t-il, la récompense de ce que j'avais fait pour vous (1)? »

Ainsi périt l'infortuné Hosséin et la plus grande partie de sa famille. Sa mort ne tarda pas à être vengée : un grand nombre de partisans de son père se levèrent demandant son sang; presque tous ceux qui avaient coopéré à son désastre périrent malheureusement. Il n'est pas de notre sujet d'entrer dans le détail de ces scènes de carnage; nous nous contenterons de dire qu'un des partisans de Hosséin se vantait d'avoir à lui

(1) Aboulféda, t. I, p. 392; Chronique de Thabari, p. 536.

seul immolé plus de cinquante mille Musulmans à ses mânes (1).

La mort de Hosséin fut regardée par les schyytes comme un martyre. Le 10 du mois de moharram, jour anniversaire de son trépas, devint pour eux un temps de deuil : le peuple s'imposa ce jour-là un jeûne sévère; on se couvrit de cendre et de poussière, on se revêtit d'un sac noir. De plus, pour témoigner la part qu'on prenait aux souffrances de Hosséin, on s'abstint de boire; en un mot, on se livra aux marques de la douleur la plus vive (2). Toutes ces pratiques subsistent encore en Perse et dans les autres pays où la doctrine des schyytes domine. Le dixième jour de moharram est appelé *la journée de Hosséin* (3), et le peuple témoigne une affliction singulière; en même temps, le tombeau de Hosséin, placé dans la plaine de Kerbela, non loin du lieu où vingt ans auparavant son père Ali était tombé sous les coups de trois assassins, attire un grand nombre de pélerins. On a bâti aux environs une magnifique mosquée, et il s'y est formé une ville

---

(1) Aboulféda, t. I, p. 408 et suiv.; d'Herbelot, article *Mokhtar*, et Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 81.

(2) Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage arabe intitulé اخوان الصفا, édit. de Calcutta, p. 220 : « Nous nous habillons de noir et nous voulons venger la mort de Hosséin. Nous maudissons ceux qui l'ont fait mourir. »

(3) يوم حسين et روز حسين.

considérable appelée *Mesched Hosséin*, ou le lieu du martyre de Hosséin (1). En vain, à diverses époques, certains princes ennemis du nom d'Ali essayèrent d'arrêter ces pélerinages; en vain le calife Motavakkel, l'an 250 de l'hégire, fit raser le tombeau, et, pour en effacer jusqu'à la dernière trace, y amena un canal plein d'eau : l'eau, disent les schyytes, respecta le dernier asile du petit-fils du prophète; et de là, ce lieu a reçu le nom d'*étonné*, nom qui a passé au tombeau même (2).

On chercherait inutilement à se rendre raison des merveilles que les schyytes racontent au sujet de Hosséin; à les en croire, le jour de sa mort, le soleil s'éclipsa, la terre se couvrit de ténèbres, le soleil parut d'un rouge enflammé, les étoiles s'entrechoquèrent avec un horrible fracas.

On a dit que Hosséin était naturellement triste et mélancolique, comme s'il eût prévu le sort qui lui était réservé; on a ajouté qu'il était fort pieux. On rapporte

---

(1) Sur la ville, la mosquée et les environs, consultez les *Voyages* de Niebuhr, t. II, p. 217 et suiv.

(2) حير. C'est ce même tombeau qui a été pillé dans ces derniers temps par les Wahabites. Ce n'est pas que ces sectaires aient voué une haine personnelle à Hosséin; mais voulant ramener l'islamisme à ce qu'ils appellent sa pureté primitive, et, à les en croire, le culte qu'on accorde à certains personnages étant un acte d'idolâtrie, ils traitent de même tous les tombeaux musulmans qui se trouvent à leur portée.

en preuve de son amour pour la religion, qu'il s'acquittait tous les jours de mille adorations, et qu'avant sa mort il avait fait plus de vingt-cinq fois, à pied, le pélerinage de la Mecque (1).

Hosséin était âgé de six ans lorsque le prophète mourut; il eut donc le temps d'être connu de lui. Il passe pour avoir été l'objet particulier de sa tendresse, et l'on assure que Mahomet n'aurait pas autrement traité son propre fils; aussi, quelques auteurs l'ont nommé fils de Mahomet (2).

A l'exemple de ceux qui l'ont précédé, Hosséin a reçu divers titres particuliers. Ces titres se rapportent aux mérites qu'on lui attribue; tels sont ceux de *martyr* (3), à cause de sa mort glorieuse, de *pur* (4), à cause de son zèle pour la religion, de *possesseur de la royauté* (5), en mémoire des efforts qu'il fit pour s'emparer du trône, et qui montraient qu'il en était digne. Toutes ces épithètes et d'autres semblables se trouvent sur les monumens, et nous y reviendrons dans la suite.

Souvent les noms de Hassan et de Hosséin sont réunis ensemble, et alors on les appelle *les deux princes*

---

(1) *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 394.

(2) *Voyez* la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, p. 463.

(3) شهيد.

(4) زكى.

(5) شاه سمت.

de la jeunesse du paradis (1), comme s'ils avaient été à jamais les modèles de la piété filiale, &c.

On se fera une idée de la vénération de la plupart des Musulmans pour ces deux princes, par le trait suivant. Le calife Motavakkel, grand ennemi du nom d'Ali, avait deux fils qu'il aimait tendrement : un jour, les voyant ensemble et se laissant aller au mouvement de l'affection paternelle, il demanda à un savant de sa cour, qu'il savait être partisan de la doctrine des schyytes, s'il ne croyait pas que ses deux fils égalassent Hassan et Hosséin; le savant répondit que ni lui ni ses deux fils n'étaient dignes d'entrer en parallèle avec Cambar, l'affranchi d'Ali. Le prince, dans sa fureur, fit arracher la langue au savant (2).

Au reste, Hosséin s'est trouvé dans une autre position que son père Ali et son frère Hassan. Ali et Hassan avaient joui un moment du califat, tandis que Hosséin échoua dans les efforts qu'il fit pour arriver au même but. Ceux des Musulmans qui reconnaissent les premiers califes, n'ont jamais vu en lui qu'un simple particulier; et le respect qu'ils lui ont accordé s'est rapporté uniquement à sa qualité de petit-fils du prophète.

Quant à ceux qui professent la doctrine des schyytes,

---

(1) سيدا شباب اهل الجنة.

(2) Aboulféda, t. I, p. 338, et t. II, p. 202. *Voyez* aussi Niebuhr, *Voyages*, t. II, p. 223.

ils ont créé à son occasion une dénomination particulière, et cette dénomination s'est ensuite appliquée à tous ceux qui ont été dans le même cas; c'est celle d'imam.

Le mot *imam* (1) est arabe, et signifie proprement *être à la tête des autres*. On le dit de ceux qui, dans les mosquées, sont chargés de faire la prière au peuple, et dont tous les assistans doivent imiter les mouvemens.

Mais ici, il a un sens plus relevé; il indique des êtres d'une espèce particulière, à qui Dieu, après la mort de Mahomet, avait remis l'autorité spirituelle et temporelle, et qui seuls étaient faits pour commander au genre humain. Peu importe que, par une suite de la méchanceté des hommes, la plupart de ces imams n'aient pas exercé leur pouvoir; il suffit que Dieu les en ait revêtus.

En ce sens, Ali était imam, Hassan l'était aussi; Hosséin fut le troisième, et la suite s'en continua dans sa famille jusqu'au douzième, qui disparut de ce monde sans laisser de postérité (2).

---

(1) امام.

(2) *Voyez* Chardin, t. VI, p. 292 et suiv. *Voyez* aussi, t. V, p. 205 et suiv., ainsi que la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, au mot *Imam*. Il est bon de répéter que, dans l'opinion des schyytes, les imams ne sont qu'au nombre de douze; ainsi l'on aurait tort de confondre ces êtres privilégiés avec tous ceux qui se disent du sang d'Ali et de Hosséin. Ces derniers appartiennent aux branches

Il existe diverses histoires particulières de ces personnages (1) ; mais comme ils ne jouèrent jamais de rôle politique, il suffira d'en donner une courte notice.

Et d'abord nous ferons observer que les schyytes ne se sont pas toujours accordés à leur sujet. La division commença à la mort même de Hosséin. Ali, le seul fils qui restât à ce prince, était si jeune et si misérable, que les partisans de son père ne songèrent pas d'abord à lui, et que la plupart tournèrent leurs regards vers un frère de Hosséin, appelé Mohammed, mais d'une autre mère que Fatime. C'est au nom de ce Mohammed, surnommé Hanéfia, qu'eurent d'abord lieu les mouvemens dont l'objet était de venger la mort de Hosséin. Enfin le fils de Hosséin étant parvenu à l'adolescence, il rentra peu à peu dans ses droits. Les schyytes actuels le regardent comme le véritable quatrième imam, et son nom se trouve sur les monumens.

Ali était né d'une princesse persane de la race des Sassanides ; il reçut le jour à Médine, l'an 48 de l'hégire, et il en avait douze quand son père l'emmena avec

---

collatérales, et ils sont simplement distingués par le titre de schérifs ou de nobles.

(1) *Voyez* entre autres les manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, nos 852 et 881. *Voyez* aussi l'*Histoire universelle* de Mirkond, manuscrits persans de la bibliothèque du Roi, fonds Gentil, no 55, t. III, au commencement.

lui à son expédition de Kerbela. Il conserva une telle impression de ce désastre, que depuis ce moment il se voua à la retraite la plus complète, refusant de prendre part aux tentatives qu'on faisait en sa faveur. C'est de son temps que l'Arabie se révolta contre les successeurs de Moavia. Médine fut prise d'assaut et livrée au pillage; les compagnons de Mahomet et leurs enfans furent passés au fil de l'épée. La Mecque ne tarda pas à éprouver le même sort.

Pendant ce temps, Ali était livré à ses exercices de piété, restant étranger aux malheurs qui affligeaient l'islamisme. Il mourut l'an 94 de l'hégire (712 de J. C.): à en croire les schyytes, il était doué d'une grande douceur et de vertus extraordinaires. En mémoire de son assiduité à prier Dieu, ils l'ont nommé le *tapis* par excellence (1), du nom de l'étoffe sur laquelle les Musulmans s'appuient en faisant leur prière; ils l'ont encore appelé le *possesseur des callosités* (2), parce qu'à force de prier Dieu et de faire des prosternations, il en avait eu presque tout le corps meurtri, &c.

Son fils aîné Mohammed lui succéda.

Mohammed, cinquième imam, naquit à Médine et mourut en Syrie l'an 116 de l'hégire (734 de J. C.). On croit qu'il fut empoisonné par le prince qui ré-

---

(1) سجاده.

(2) ذو التفانة.

gnait alors, et qui fut effrayé du nombre toujours croissant de ses partisans. En effet, le nom d'Ali continuait à frapper vivement la multitude (1); et les califes, qui avaient presque toujours à se tenir en garde contre ces imams et qui trouvaient du danger à employer la force ouverte, avaient ordinairement recours au poison. Mohammed, à cause de son goût décidé pour les sciences et des grands progrès qu'il y avait faits, reçut le titre d'*ample* (2); on l'appela encore le *directeur* (3), parce qu'il servait à diriger les Musulmans de son temps dans la droite voie. Quelques-uns ont même cru qu'il devait revenir sur la terre pour l'éclairer de nouveau de ses lumières (4).

Son fils ainé Giafar lui succéda.

Giafar, sixième imam, naquit à Médine l'an 83 de l'hégire, et mourut en 148 (765 de J. C.). De son temps, les princes de la famille de Moavia, dont Ali et ses enfans avaient tant eu à se plaindre, furent renversés : l'autorité passa aux enfans d'Abbas, oncle de

---

(1) Le propre frère de Mohammed, l'an 121 de l'hégire (739 de Jésus-Christ), fut sur le point de se rendre maître de l'autorité. *Voyez* les *Annales* d'Aboulféda, t. I, p. 455.

(2) باقر.

(3) هادى.

(4) Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 82.

Mahomet. Ce sont ces mêmes princes qui devinrent depuis si célèbres sous le titre de califes de Bagdad. Mais la maison d'Ali n'y trouva aucun avantage, et les imams furent en butte aux mêmes persécutions.

Les Musulmans font honneur à Giafar des plus vastes connaissances. Ils supposent que cet imam parvint à l'intelligence de la Gefr, composée par Ali, et qu'il écrivit un livre du même genre (1). Pour distinguer ces deux ouvrages, on a appelé le premier la *grande Gefr* (2), et le second la *petite Gefr*. Ce dernier est encore une espèce de livre cabalistique, où les partisans des imams croient trouver à l'ouverture la solution de leurs difficultés.

Giafar avait coutume de dire à ses disciples : « Interrogez-moi pendant que je suis avec vous ; après » moi il n'y aura plus personne en état de vous ins- » truire. » Quelques Musulmans ont conclu de là qu'il n'était pas mort, et qu'il reparaîtrait en son temps pour dissiper cette foule d'erreurs qui troublent l'espèce humaine (3).

Le nom de Giafar joue un grand rôle dans les romans des Orientaux. Il y porte le surnom de *brave*

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, la *Chrestomathie arabe* de M. Silvestre de Sacy, 2e édit., t. II, p. 299 et suiv.

(2) جفر جامع.

(3) Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 82.

seigneur (1), et on lui fait justifier ce titre par un grand nombre d'exploits fabuleux.

Giafar avait d'abord nommé pour son successeur a l'imamat son fils aîné Ismaël. Ismaël étant mort avant lui, il fit passer l'imamat sur la tête de son second fils Moussa. Or Ismaël avait laissé des enfans. Ce changement occasionna une vive agitation parmi les schyytes; plusieurs soutinrent que la dignité d'imam était héréditaire, et qu'Ismaël étant mort, elle devait passer à son fils aîné. Cette opinion fut long-temps défendue par les califes Fatimides d'Égypte, qui prétendaient descendre de cet Ismaël; elle le fut encore par quelques sectes, telles que celle des Assassins ou partisans du Vieux de la Montagne, qu'on appela en conséquence *ismaéliens*. Mais depuis que les princes de la maison des Sofis furent les maîtres de la Perse, c'est-à-dire, depuis le XVe siècle de notre ère, comme ces princes se disaient issus de Moussa, fils de Giafar, ils firent triompher l'opinion contraire, et maintenant la doctrine des Ismaéliens est tout-à-fait abandonnée (2).

---

(1) سيد بطال.

(2) Ceci sert à expliquer certains monumens des princes de la maison des Sofis, dont personne n'avait pu encore rendre raison. Ces princes, voulant constater la généalogie des imams telle qu'elle leur convenait, et desirant s'en faire un titre pour l'illustration de leur propre famille, prenaient le titre de *Moussevi*, موسوى, c'est-

Moussa, fils de Giafar et septième imam, naquit en Arabie l'an 128 de l'hégire (748 de J. C.). Le calife Haroun-Alraschid, redoutant quelque mouvement de la part de ses partisans, le fit venir à Bagdad pour le surveiller, et ordonna ensuite de le mettre à mort (1). Cet événement eut lieu l'an 183 de l'hégire (799 de Jésus-Christ).

Les titres qu'on donne à Moussa sont ceux de *débonnaire* (2) et de *patient* (3), parce qu'habitué dès sa naissance aux persécutions et aux épreuves de ce monde, il avait appris à retenir sa colère; on l'a aussi qualifié de *gardien fidèle de la foi* (4). Il eut pour successeur son fils aîné Ali.

Ali, huitième imam, naquit à Médine l'an 148 de l'hégire, et accompagna son père à Bagdad. Après

---

à-dire, de *descendans de Moussa*, et de *Hosséini*, حسينى, c'est-à-dire, de *descendans de Hosséin*, fils d'Ali. Ils s'appelaient encore *Sefevi*, صفوى, ou *descendans de Séfi*, nom de celui qui avait fondé leur dynastie. On trouve ces divers titres sur une médaille du roi de Perse Schah-Hosséin, qui fait partie du musée Borgia à Rome. *Voyez* le *Museum Borgianum* de M. Adler, part. I, pl. VIII, n° 91, et Chardin, t. V, p. 214.

(1) *Voyez* la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, 2e édit., t. I, p. 6 et suiv. *Voyez* aussi, sur le tombeau de Moussa, les *Voyages* de Niebuhr, t. II, p. 247.

(2) كاظم.

(3) صابر.

(4) امين.

la mort de son père, le nombre de ses partisans devenant toujours plus considérable, Mamoun, fils de Haroun-Alraschid, crut devoir, pour rétablir la tranquillité, le nommer héritier du trône. On était alors dans l'année 201 de l'hégire (816 de J. C.). Cette déclaration causa une agitation extraordinaire. Les enfans et les parens du calife, mécontens de voir l'autorité sortir de leurs mains, menacèrent de prendre les armes; et le prince, pour sa propre sécurité, fit, dit-on, empoisonner Ali, ce qui calma la sédition.

La mort d'Ali eut lieu dans les environs de Thous dans le Khorassan. Les schyytes ne tardèrent pas à y venir en pélerinage; et le concours fut si grand, qu'il se forma en ce lieu une nouvelle ville qu'on appela *Mesched Ali*, c'est-à-dire, le lieu du martyre d'Ali, ou *Mesched mocaddes*, le saint lieu du martyre, ou plus simplement *Mesched*, le lieu du martyre par excellence. On éleva dans le voisinage un mausolée magnifique, et ce lieu est encore regardé comme le plus vénérable de toute la contrée.

Plus tard, lorsque les Sofis furent montés sur le trône de Perse, comme ces princes étaient zélés partisans des imams dont ils prétendaient descendre, et que le huitième imam était le seul dont le tombeau se trouvât dans leurs vastes états, ils le choisirent pour patron de leur royaume. Ils cherchèrent, par tous les moyens, à augmenter la vénération que les Persans

avaient pour lui; et afin de dissuader leurs sujets de sortir des provinces de l'empire, ils placèrent le tombeau de l'imam sur le même rang que celui de Mahomet à Médine. Ils firent décider par leurs docteurs qu'un pélerinage à Mesched était aussi méritoire que celui de la Mecque. Il y eut même un de ces docteurs qui assura qu'un pélerinage à Mesched équivalait à quatre-vingts pélerinages à la Caaba. Aussi Mesched ne tarda pas à devenir une des villes les plus florissantes du Khorassan, et la ville de Thous fut abandonnée.

L'enceinte du tombeau d'Ali porte encore le titre de *jardin odoriférant* (1). Ainsi que la plupart des tombeaux des saints de la Perse, c'est un asile pour les malfaiteurs et pour ceux qui redoutent les poursuites de la justice.

On a donné au huitième imam le titre d'*agréé* (2) par excellence; on suppose en effet que ses prières et ses abstinences lui avaient obtenu un puissant crédit auprès de Dieu. Son nom se trouve sur un grand nombre de pierres gravées et de monnaies de la Perse. Il eut son fils aîné Mohammed pour successeur.

Mohammed, neuvième imam, naquit à Médine l'an 195 de l'hégire, et mourut à Bagdad en 220 (835 de J. C.), âgé seulement de vingt-cinq ans.

---

(1) روضة طيبة.
(2) الرضا.

Sa générosité et l'élégance de ses mœurs lui firent donner le surnom de *généreux* (1).

Son fils aîné Ali lui succéda.

Ali, dixième imam, naquit l'an 212 de l'hégire (827 de J. C.), et mourut l'an 254 (868 de J. C.). Le calife Motavakkel, qui avait voué une haine mortelle aux schyytes, le tint pendant tout son règne enfermé dans la ville d'Asker, autrement appelée Sarmanraï, sur les bords du Tigre. Cette ville était alors le lieu de la résidence des califes, et l'imam reçut de là le titre d'*Askéri*, nom par lequel on l'a distingué. Ali, pour ne pas augmenter les soupçons du prince, affecta de se livrer tout entier à l'étude et à la prière ; cependant on assure qu'il mourut empoisonné.

Son fils aîné Hassan lui succéda.

Hassan, né à Médine l'an 232 de l'hégire (846 de J. C.), accompagna son père dans la ville d'Asker, ce qui lui fit partager le surnom d'Askéri. Il y mourut, dit-on, empoisonné, l'an 260 de l'hégire (873 de J.-C.). Comme il s'était fait une grande réputation de valeur et de libéralité, ses partisans lui donnèrent le surnom de *libérateur* (2), croyant que c'était à lui qu'il était réservé de les délivrer de la tyrannie sous laquelle ils gémissaient. Ils l'appelèrent encore le

---

(1) جواد.

(2) خالص.

pur (1) et le *flambeau* (2) par excellence. Le premier de ces titres faisait allusion à l'innocence de ses mœurs, le second au secours dont il fut aux Musulmans par l'étendue de ses lumières.

Son fils Mohammed lui succéda; il fut le dernier des imams.

Mohammed n'avait que six ans lorsque son père mourut. Le calife le fit surveiller avec une extrême sévérité, et enfin il disparut sans que depuis on ait eu des nouvelles de sa personne. On se trouvait alors dans l'année 266 de l'hégire (879 de J. C.). Il n'était âgé que de douze ans. En lui s'éteignit la race des imams.

Ce personnage est devenu l'objet des opinions les plus extravagantes. Comme les schyytes étaient dans l'opinion qu'il n'y avait d'autorité légitime sur la terre que celle des imams, et que cependant le dernier des imams avait disparu sans laisser de postérité, ils supposèrent qu'apparemment Mohammed n'était pas mort, qu'il était caché dans quelque lieu inconnu de la terre, et qu'il reparaîtrait tôt ou tard (3). En attendant, disent

---

(1) زكى.

(2) سراج.

(3) Il y en eut qui, dans l'intervalle, assurèrent l'avoir vu et avoir profité du secours de ses lumières. Ce ne fut qu'à l'âge de soixante-dix ans qu'on crut qu'il avait tout-à-fait rompu commerce avec les hommes.

ses partisans, le monde s'est trouvé sans maître, ou plutôt ceux qui l'ont gouverné n'ont commandé que provisoirement. Telle était la croyance des rois de Perse de la maison des Sofis. Ils ne se regardaient que comme les lieutenans et les esclaves de l'imam, et il est fait allusion à ce point dans le titre d'*esclaves du roi du pays* (1), qui se lit sur leurs sceaux et leurs monnaies. Aussi, dans leur palais à Ispahan, ils tenaient toujours deux chevaux enharnachés et prêts à recevoir l'imam, dès qu'il lui plairait de venir exercer l'autorité qui lui appartient. L'un était pour l'imam, et l'autre pour Jésus-Christ, qui doit être son généralissime (2). Les rois de Perse n'étaient pas les premiers qui eussent professé cette opinion; il en avait été de même des califes Fatimides d'Égypte qui régnaient dans les Xe, XIe et XIIe siècles de notre ère (3), ainsi que d'un prince sarbédarien de Perse de la fin du XIVe siècle (4).

Par une suite de l'idée exagérée que les schyytes se sont faite du dernier des imams, ils croient que, lorsqu'il reviendra sur la terre, il la soumettra toute entière à ses lois. Ils lui donnent le titre d'*imam*

---

(1) شاه ولايت بنده.

(2) Chardin, t. VII, p. 456, et t. IX, p. 144.

(3) *Voyez* Bernard dit *le trésorier*, dans la collection de Muratori, intitulée *Rerum italicarum scriptores*, t. VII, p. 772.

(4) Ce prince se nommait Ali Mouïad. *Voyez* d'Herbelot, au mot *Sarbédariens*.

conquérant, et s'imaginent que, par ses exploits, la Perse deviendra le premier royaume de l'univers. En un mot, ils se le sont représenté à-peu-près comme certains Juifs se représentaient le messie à venir. Ils ont dit de plus que Jésus-Christ viendra l'assister de son pouvoir, et qu'ils tueront de concert l'antechrist, ne faisant qu'une religion des religions chrétienne et musulmane; après quoi aura lieu la fin du monde.

Les sonnites, tels que les Turcs d'aujourd'hui, croient aussi à cet imam; mais ils ne lui attribuent pas la même puissance. Ils supposent, d'ailleurs, que l'imam se perdit réellement à l'âge de neuf ans dans une grotte près de Sarmanraï sur le Tigre, et qu'il y mourut; ils y montrent encore son tombeau (1).

Plus d'une fois on a vu des imposteurs qui se disaient être le dernier des imams; quelques-uns ont réussi dans leur entreprise. Nous citerons les princes Fatimides d'Égypte et les califes Almohades d'Afrique, dont les dynasties furent pendant long-temps très-puissantes (2). Les princes Fatimides se

---

(1) Mouradgea d'Ohsson en a donné la figure dans son *Tableau de l'empire ottoman*, édit. in-fol., t. I, p. 88. *Voyez* encore le même ouvrage, édit. in-8°, t. I, p. 180, 267, 424 et 426; et Niebuhr, *Voyages*, t. II, p. 222.

(2) Ces imposteurs, à l'exemple de l'imam, prenaient le nom de *Mahdi*. Tout récemment encore en Égypte, pendant l'invasion des

prétendaient même transmettre l'ame du dernier des imams de père en fils, et ils faisaient de cette opinion le principal fondement de leur autorité (1).

La croyance à cet imam s'est fait ressentir jusque chez les Chrétiens d'Orient. Quelques-uns d'entre eux sont, dit-on, persuadés que l'imam est encore en vie, et qu'il assistera avec le prophète Élie au second avénement de Jésus-Christ; ainsi, à les croire, il sera l'un des deux témoins dont il est parlé dans l'apocalypse (2).

Les Musulmans ont donné au dernier des imams un grand nombre de titres, la plupart analogues aux vertus qu'ils lui attribuent. Ils l'ont appelé *Aboul Cassem*, c'est-à-dire, père de Cassem, non pas qu'il eût laissé un fils de ce nom, puisqu'à sa mort il n'avait encore que douze ans, mais afin de lui donner un trait de ressemblance avec le prophète Mahomet, dont il doit faire revivre l'autorité sur la terre. Ils le nomment encore *l'argument* par excellence (3), parce que c'est à lui qu'est réservée l'entière connaissance de la Gefr, et

---

Français, un fanatique a essayé de jouer le même rôle. *Voyez* au reste d'Herbelot, p. 604, et Mour. d'Ohsson, t. 1, p. 268.

(1) Il est fait allusion à cette opinion sur une médaille fatimide d'or qui appartient à M. le duc de Blacas. Nous y reviendrons quand nous traiterons des médailles musulmanes.

(2) *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot.

(3) حجّة.

qu'il doit expliquer tous les doutes qui existent encore. Ses partisans disent à ce sujet qu'il naquit avec le nombril coupé, et ayant ces paroles écrites sur sa main droite : « La vérité s'est manifestée et le mensonge a disparu. » Enfin ils lui donnent les titres de *maître des temps* (1), parce qu'en vertu d'un privilége particulier, le temps n'a aucune prise sur lui ; de *subsistant* (2), parce qu'il vit encore; d'*attendu* (3), parce qu'il peut arriver à tout moment; de *caché* (4), parce qu'en attendant on ignore où il est; d'*imam conquérant* (5), parce qu'il doit être le plus grand guerrier qui ait jamais existé, et que toute la terre obéira à ses lois.

Telle est la suite des personnages auxquels les Musulmans font allusion sur leurs monumens religieux. Les temps qui ont suivi sont, à les en croire, des temps de décadence et de crimes; des temps qui ne peuvent être mis en parallèle avec ceux où les hommes avaient le bonheur d'être éclairés par la présence des patriarches, des prophètes et des imams; des temps où il serait inutile de chercher des protecteurs auprès de Dieu.

---

(1) صاحب الزمان.
(2) قايم.
(3) منتظر.
(4) متبطن.
(5) الامام الهمام.

Dans le nombre de ces personnages, il en est sans doute de peu intéressans : mais nous avions ici en vue de faire connaître tous ceux dont les noms se retrouvent sur les monumens, et ces personnages occupent encore une grande place dans l'opinion des Orientaux. Il n'était pas hors de propos de donner une idée de cette partie des croyances musulmanes.

Pour nous résumer, nous dirons que les Musulmans s'accordent tous à regarder comme saints les patriarches et les prophètes de l'ancien et du nouveau Testament, particulièrement ceux dont il est fait mention dans l'Alcoran. Ils s'accordent encore à admettre la sainteté de certains personnages du christianisme, ainsi que celle de Mahomet : après Mahomet la séparation commence.

Les sonnites reconnaissent indistinctement les femmes, les filles, les oncles, les principaux compagnons du prophète, sur-tout les quatre premiers califes ; ils reconnaissent, en un mot, tous ceux qui coopérèrent à l'établissement de l'islamisme, en y comprenant Hassan et Hosséin, petits-fils de Mahomet.

Les schyytes, n'admettant de véritable autorité que dans la maison d'Ali, rejettent les trois premiers califes et tous ceux qui contribuèrent à leur élévation ; ils ne font pas d'exception pour celles des femmes du prophète qui abandonnèrent la cause d'Ali. Ils citent d'ailleurs un certain nombre de

personnages de la famille d'Ali, à qui, suivant eux, tout pouvoir appartenait, et qui n'ont été méconnus que par une suite de la perversité inhérente à notre nature.

On voit que ces divisions prirent leur source dans des querelles purement politiques; mais ensuite, ainsi qu'il arrive toujours, la division s'étendit jusque dans les questions de doctrine. Comme Mahomet n'avait pu, durant le peu de temps qu'il régna, fixer tous les points de discipline, et que d'ailleurs le passage de la plus grande partie des Arabes de la vie nomade à une vie sédentaire avait exigé une foule de dispositions nouvelles, on fut obligé de suppléer à ce qui manquait. C'est alors qu'on s'occupa de recueillir les traditions diverses de Mahomet, et de mettre la nouvelle législation en rapport avec celles de ces traditions qui s'accommoderaient aux circonstances. Or, au nombre des personnes auxquelles on s'adressa, étaient naturellement les trois premiers califes, ainsi que beaucoup de leurs partisans : on y remarquait encore Aïescha, ennemie implacable d'Ali. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer de l'éloignement aux schyytes. Sous prétexte qu'à Ali seul et à ses enfans appartenait le droit de régler les points de dogme et de discipline, ils refusèrent de reconnaître les dispositions nouvelles, et ils recoururent à d'autres interprétations. Maintenant les sonnites reprochent aux

schyytes d'avoir altéré l'Alcoran, et de s'être séparés de la doctrine de leur prophète : les schyytes, à leur tour, accusent leurs adversaires d'hérésie et d'impiété (1).

Au reste, les sonnites et les schyytes ne sont que les deux principales sectes musulmanes; chaque secte a ses ramifications (2). Les Musulmans, pour donner une idée du peu d'accord qui règne parmi eux, disent que la religion des mages s'était divisée en soixante et dix croyances différentes, que le judaïsme en compta soixante et onze, le christianisme soixante et douze, et que l'islamisme doit en renfermer soixante et treize, dont une seule conduit au salut (3). Mais les deux sectes dont nous avons parlé sont encore celles qui dominent dans les pays musulmans (4).

Voici un tableau abrégé des vicissitudes de ces

---

(1) *Voyez* à cet égard Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 73 et 85. *Voyez* encore Chardin, t. IX, p. 30 et suiv., et Malcolm, *Histoire de Perse*, t. IV, p. 37 et suiv.

(2) Pour celles de la secte des schyytes, *voyez* Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 80.

(3) *Voyez*, sur ces différentes sectes, Marracci, *Prodromus*, part. III, p. 72 et suiv.

(4) Les sonnites renferment d'ailleurs dans leur sein quatre rites particuliers, qu'ils regardent comme également orthodoxes, et qui ne diffèrent que sur quelques points peu importans. Ce sont ceux des Hanbalites, des Schaféites, des Malékites et des Hanéfites. On les a ainsi appelés des noms de Hanbal, de Schaféi, de Malek et de

deux sectes. Ce point est d'autant plus important, qu'il explique la haine mortelle qui existe encore entre certaines nations musulmanes, et que d'ailleurs il sert à déterminer la patrie d'un grand nombre de monumens mahométans.

Nous avons dit que les descendans d'Ali, en leur qualité de prétendans au trône, furent successivement persécutés par les princes de la famille de Moavia, autrement appelés les califes Ommiades, et par les califes Abbassides. Comme ces princes étaient très-puissans, ils firent triompher la doctrine du pouvoir de fait dans la plupart des états musulmans; et lorsque ensuite l'islamisme se répandit en Espagne, dans l'Inde, en Afrique, en Asie mineure, les mêmes principes y pénétrèrent avec le nouveau culte : c'est ce qui fait que les Turcs actuels sont sonnites. Comme, à l'époque de leur départ de la Tartarie et de leur éta-

---

Abou-Hanifa, leurs fondateurs. Ces quatre docteurs florissaient dans les premiers siècles de l'hégire, et leurs principes sont encore enseignés dans tous les colléges où domine le rite sonnite. On laisse chacun libre de suivre l'opinion qu'il veut; mais dans la pratique, comme il faut établir une doctrine uniforme, on a adopté un rite auquel chacun est obligé de se conformer. Les Turcs d'aujourd'hui s'en réfèrent à l'autorité d'Abou-Hanifa. C'est l'esprit qui domine dans toute leur législation, et que Mouradgea d'Ohsson nous a fait connaître dans son savant *Tableau de l'empire ottoman*. La doctrine de Schaféi est sur-tout suivie en Égypte; celle de Malek, dans les états barbaresques, et celle de Hanbal, en Arabie.

blissement en Asie mineure, ils trouvèrent la doctrine sonnite dominante; ils l'embrassèrent, et la propagèrent par-tout où plus tard ils portèrent leurs armes : c'est maintenant l'opinion de tout l'empire ottoman.

Quant à l'opinion contraire, elle ne conserva d'abord qu'un certain nombre de partisans répandus dans les provinces musulmanes, sur-tout aux environs de l'Euphrate, où le nom d'Ali avait long-temps dominé. La première contrée où elle jouit de la suprématie, ce fut l'Afrique, lorsque, dans le IIIe siècle de l'hégire, IXe de notre ère, les califes Fatimides s'emparèrent de l'autorité. Ces princes furent appelés Fatimides, parce qu'ils se disaient issus d'Ali et de Fatime, fille du prophète. La doctrine qu'ils professaient régna successivement dans les pays qui forment maintenant les états barbaresques, la Sicile, l'Égypte et la Syrie, et se maintint pendant environ trois siècles, jusqu'au temps du grand Saladin, qui la proscrivit.

La doctrine des schyytes triomphait, à la même époque, dans une grande partie de la Perse, sous les princes de la maison des Bouides; mais, ainsi qu'en Afrique, ce ne fut que momentanément : les Bouides ayant succombé, la doctrine du pouvoir de fait reprit encore le dessus, et il ne resta plus au parti d'Ali que quelques Musulmans dispersés en Arabie, en Mésopotamie et sur-tout en Perse, où le peuple conserva toujours pour lui un dévouement particulier.

Enfin, vers la dernière moitié du XVe siècle de notre ère, un descendant vrai ou supposé d'Ali, appelé Séfi (1), fit remonter la doctrine des schyytes sur le trône. C'était alors le moment où la puissance fondée par Tamerlan, après avoir bouleversé l'Asie, croulait à son tour. La Perse était partagée entre une foule de princes acharnés les uns contre les autres, et le peuple réduit à la dernière misère. Le schéikh Séfi, qui s'était fait remarquer par une vie pénitente et retirée, crut l'occasion favorable pour se saisir de l'autorité. Sa piété, et l'idée où l'on était qu'il descendait d'Ali, lui avaient attiré la vénération générale : le peuple s'accoutuma à le consulter dans ses malheurs. Sa puissance devint d'autant plus grande, qu'elle était d'abord volontaire; bientôt, il se vit maître absolu de quelques provinces du nord de la Perse : peu à peu ses descendans soumirent les contrées voisines. La Perse avec le temps ne forma plus qu'une vaste monarchie, et la doctrine des schyytes y domina exclusivement.

On voit au reste quelle est l'origine de la dynastie des Sofis. Ce mot Sofi doit être prononcé *Sefevi* (2); il signifie descendant de Séfi; et ce titre,

---

(1) *Voyez*, pour sa généalogie telle que la présentaient les princes de sa maison, l'*Histoire de Perse* de M. Malcolm, t. II, p. 260.

(2) صفوى.

aux yeux des monarques persans, servait à perpétuer le souvenir du chef de leur maison. Ainsi, c'est à tort qu'on a voulu établir un rapport entre ce nom et celui des sofis, espèce de moines musulmans qui n'ont rien de commun avec les schahs de la Perse (1).

Depuis la chute des Sofis, vers l'an 1722 de notre ère, différentes tentatives ont été faites, mais en vain, pour extirper de cette contrée la doctrine des schyytes, et réunir en une seule communion les diverses sectes musulmanes. Les Afgans, qui s'emparèrent de la Perse, professant le rite sonnite, portèrent les premiers coups au culte des imams. Aschraf, fils de Mir-Veis, leur second prince, en 1727 de notre ère, proclama hautement dans ses états la sainteté des quatre premiers califes; et dans une lettre qu'il écrivit au sultan de Constantinople, il fit usage, pour légende de son sceau, d'un distique persan dont le sens est celui-ci :

« L'observateur fidèle des commandemens du Très-

(1) Nous devons cependant ajouter que ce ne sont pas seulement les auteurs occidentaux qui, faute de connaître l'histoire orientale, ont fait un tel rapprochement : quelques auteurs orientaux, à cause de la première profession de schéikh Séfi, lui ont donné le titre de *Sofi*, et ont ensuite appelé de la même manière tous ses successeurs. *Voyez* le baron de Rezwiski, *Specimen poeseos persicæ*, p. 76.

Haut, l'esclave poussière des pieds des quatre amis, est devenu, par la permission divine, le plus illustre des rois de l'univers (1). »

Mais comme, par cette lettre, Aschraf demandait la restitution des provinces qui, au milieu du bouleversement général, avaient été enlevées à la Perse, que d'ailleurs les titres que prenait le prince étaient un attentat aux prétentions des sultans ottomans, qui, aux yeux des Musulmans du rite sonnite, sont les chefs de la vraie religion (2), le sultan qui régnait alors, et qui se nommait Ahmed III, fils de Mahomet IV, se servit dans sa réponse d'un sceau portant un quatrain persan dont voici la signification :

« Le véritable défenseur de la noble religion, le zélé partisan des quatre amis,

« C'est moi Ahmed, fils de Mohammed, vainqueur et triomphateur de mes ennemis.

« Il est faux qu'Aschraf soit devenu, par la vertu du Créateur, le plus illustre des rois du monde ;

« Ce n'est qu'un mauvais levain de Mir-Veis;

---

(1) Il y a ici un jeu de mots entre le sens de *le plus illustre* et le mot *Aschraf,* qui a cette signification en arabe. Quant au fait en lui-même, *voyez* Hanway, *Histoire des révolutions de Perse*, t. I, p. 236 et suiv., ainsi que la Correspondance manuscrite du marquis de Bonnac, bibliothèque du Roi, fonds des *traductions*, n° 6, p. 164.

(2) *Voyez* à ce sujet Mouradgea d'Ohsson, t. I, p. 263.

ce n'est qu'un misérable, image vivante de l'ignominie (1). »

Plus tard, lorsque le fameux Nadir-schah fut monté sur le trône, comme, à l'exemple des Afgans et de la plupart des tribus nomades qui sont établies en Perse, il avait été élevé dans la croyance des sonnites, il chercha de nouveau à la faire triompher. Il proposa de former une nouvelle secte qui aurait été jointe aux quatre universellement reconnues par les sonnites. En même temps, pour ne pas choquer trop vivement ses sujets, il voulut donner à la nouvelle secte le nom de *giaférite*, prétendant n'avoir pour objet que de faire revivre la doctrine de Giafar, le sixième imam : mais cette entreprise fut également rejetée des uns et des autres, et les projets de Nadir s'évanouirent à sa mort (2).

Dès ce moment, les usurpateurs qui se disputèrent successivement les provinces de la Perse, n'osèrent plus combattre le préjugé général : tous se soumirent

---

(1) ناصر شرع شریف غیرتکش چار یار
شد احمد بن محمد غازی دشمن شکار
اشرف شاه فی عالم نیست بحق کردکار
میر ویس بد سرشت وباغی نکبت شعار

(2) *Histoire de Nadir-schah*, traduite du persan par Williams Jones, édit. originale, part. II, p. 5 et suiv.; Niebuhr, *Voyages*, t. II, p. 224, 228 et suiv.

au culte des imams; et quoiqu'ils n'eussent pas l'avantage d'être issus de leur sang, ils reconnurent ne régner que par eux et en attendant le retour du dernier de tous. C'est ce qui fait qu'on voit si souvent sur les monnaies de cette époque ces mots, *ô maître du temps* (1), paroles par lesquelles les usurpateurs semblaient hâter de leurs vœux le moment où ils pourraient se démettre de l'autorité en faveur du souverain légitime.

Maintenant la doctrine des schyytes est la seule admise en Perse. Il y a plus; dans l'Inde, où anciennement les empereurs mogols faisaient dominer les croyances des sonnites, et où les imams ne trouvaient de sectateurs que dans les royaumes de Golconde et de Visapour (2), les Musulmans, presque tous venus originairement de Perse, ont commencé à manifester hautement leurs opinions; et depuis l'occupation de ce pays par les Anglais, le culte des imams s'y célèbre avec une pompe extraordinaire (3).

---

(1) يا صاحب الزمان.

(2) *Voyez* Chardin, t. IX, p. 27; Bernier, t. I, p. 285.

(3) *Voyez* les dernières relations anglaises, entre autres le *Voyage de lord Valentia*, traduction française, t. I, p. 224 et suiv.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Dédicace à M. le duc de Blacas, p. i et ij.

INTRODUCTION.

Objet de cet ouvrage, p. iij. — Son importance, p. v. — Caractère des pierres gravées musulmanes et des monumens du même genre, p. vj. — Rapport de ces monumens avec les croyances et les mœurs des Musulmans, p. vij. — Facilités que nous avons pour arriver à une parfaite explication des monumens musulmans et qui manquent pour les monumens grecs et romains, p. ix. — Usage que l'auteur a fait des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, dont il est chargé de rédiger le catalogue, p. x. — L'auteur a mis également à contribution les pièces diplomatiques musulmanes conservées aux archives du ministère des affaires étrangères, p. xj. — Enfin il a consulté les divers cabinets de curiosités existant à Paris, p. xij. — Encouragemens qu'il a reçus, p. xiij. — Ordre qu'il a suivi et division de l'ouvrage, p. xiv. — Cet ouvrage répond aux vœux manifestés par un grand nombre de personnes, et remplit une importante lacune de l'archéologie, p. xv.

PREMIÈRE PARTIE.

TRAITÉ GÉNÉRAL DES PIERRES GRAVÉES MUSULMANES.

---

§ I. Nature des Pierres et manière de les graver.

Antiquité de la gravure sur pierres fines, p. 1. — Pierres à l'usage des Musulmans, p. 2. — Ils se servaient anciennement de cachets de métal, p. 4. — Maintenant ils s'en font scrupule, p. 5. — Terres particulières pour les bagues, p. 7. — Palets sur lesquels les Musulmans appuient le front, p. 8 et 9. — Vertus attribuées à certaines pierres, p. 10 et suiv. — Influence de ces vaines croyances sur l'esprit des Orientaux, p. 13. — Lieux d'où les Orientaux tirent leurs pierres, p. 15 et suiv. — Préjugés des Orientaux sur les dangers qu'offre l'exploitation des mines, p. 17. — Les Orientaux connaissent l'usage des pierres fausses, p. 19. — Ignorance des Orientaux en minéralogie, p. 20. — Taille des pierres en Orient, p. 22. — Forme des pierres, p. 23. — Procédés usités pour la gravure, p. 24. — Progrès que les Orientaux y ont faits, p. 26. — Pierres du même genre gravées à Vienne en Autriche et dans d'autres pays d'Europe, p. 28. — Manière de disposer l'inscription des pierres, p. 28. — Différentes classes de pierres gravées, p. 29. — Usages qu'on en fait, p. 30. — Les Orientaux portent des anneaux, p. 31. — Luxe qui règne pour les bagues, p. 33. — Manière de porter son cachet, p. 34. — Anecdote que le philosophe Sadi rapporte à ce sujet, p. 35.

§ II. Inscriptions des Pierres gravées musulmanes.

Esprit qui distingue les pierres gravées musulmanes, p. 36. — On n'y voit en général que des mots écrits,

p. 37. — La plupart ne renferment que le nom du propriétaire, *ibid.* — Usages qui règnent en Orient par rapport à l'imposition du nom, p. 40. — Noms que recherchent les Musulmans, p. 41. — Noms qu'ils se font scrupule de porter, p. 44. — Noms indifférens, p. 47. — Quelquefois les pierres portent une légende, p. 49. — Les légendes sont ordinairement tirées de l'Alcoran, *ibid.* — On a également recours à certains poëmes, auxquels on a attribué un caractère sacré, p. 50. — Sous ce rapport, ces poëmes sont fort utiles à connaître, p. 54. — D'autres fois la légende consiste dans quelque pensée morale, p. 57. — Importance que les Musulmans mettent à avoir des légendes rimées, p. 58. — Préférence qu'ils donnent aux traditions de Mahomet, *ibid.* — Quelquefois les légendes sont superstitieuses, p. 60. — Préjugés qui règnent chez les Musulmans, *ibid.* — Amulettes dont ils font usage, p. 62. — Écrits des Orientaux sur cette matière, p. 63. — Idée que les Orientaux se font des grands ouvrages qui nous restent de l'antiquité, p. 65. — Idée qu'ils se font de notre supériorité, p. 66. — Vaines formules usitées en Orient, p. 67. — Antiquité de ces pratiques, p. 68. — Pratiques astrologiques, p. 69. — Fumigations, p. 70. — Les Musulmans se font scrupule de marquer leurs titres et qualités sur les cachets, p. 71. — Légères exceptions à la règle, p. 73. — Les Musulmans s'accordent à rejeter les figures humaines, p. 77. — Ce préjugé a été emprunté des Juifs, p. 78. — Les légendes des pierres sont ordinairement en langue arabe, p. 79. — Elles sont également en persan et en turc, *ibid.* — Dans tous les cas, les caractères sont arabes, p. 80. — Il règne pourtant à ce sujet quelques usages particuliers, p. 81. — Manière dont les caractères se marquent, p. 82. — Date

des pierres gravées, p. 84. — Manière dont la date se marque, p. 86. — Chronogrammes, p. 88. — Figures de plantes et de fleurs représentées sur les pierres, p. 90. — Langage que les Orientaux ont attribué aux fleurs, p. 91. — Effet agréable que produit le mélange d'écritures et de végétaux, p. 93. — Avantage qu'il y aurait pour nous à imiter sur ce point les Musulmans, p. 94. — Les pierres gravées musulmanes se distinguent de toutes les autres, p. 95.

§ III. De l'usage des cachets et des sceaux.

L'usage des cachets et des sceaux remonte à la plus haute antiquité, p. 97. — Différentes applications que les Musulmans en ont faites. 1° Les cachets et les sceaux servent à confirmer les promesses et les engagemens, p. 98. — Sous ce rapport ils tiennent lieu de la signature, p. 99. — 2° Ils servent à cacheter les lettres missives et les pièces diplomatiques, p. 102. — Pratiques usitées à cet égard, p. 103. — Papier, *ibid.* — Encre, p. 106. — Style épistolaire des Orientaux, p. 107. — Place du cachet, p. 108. — Boules de cire rouge qui accompagnent les dépêches des vizirs et des sultans, p. 111. — Sacs de brocard dans lesquels on les enferme, p. 113. — 3° Les cachets et les sceaux servent à fermer les objets que l'on veut dérober aux regards du public, p. 114. — Origine de cet usage, p. 115. — Il dispense de l'usage des clefs et des serrures, p. 117. — Aussi les Orientaux mettent le plus grand intérêt à conserver leurs cachets, *ibid.* — 4° Les cachets et les sceaux servent à marquer la propriété, p. 118. — Existe-t-il des armoiries en Orient, p. 119. — Rapprochemens avec ce qui se pratiquait dans le même genre chez les Grecs et les Romains, *ibid.* — Et avec ce

qui se pratique chez nous, p. 123. — 5° Enfin les sceaux sont devenus en Orient le gage de l'autorité, p. 125. — Quelquefois les cachets ont été considérés comme un symbole d'amitié, p. 126. — Ils ont de plus servi à contenir du poison et à deviner l'avenir, p. 127. — Anecdotes auxquelles les cachets et les sceaux ont donné lieu en Orient, p. 128. — Les Musulmans ignorent l'usage de conserver les pierres gravées pour la curiosité, p. 129. — Il n'en a pas toujours été de même chez eux, *ibid.* — Barbarie qui règne aujourd'hui, p. 130.

DEUXIÈME PARTIE.

NOTICE DES PERSONNAGES AUXQUELS IL EST FAIT ALLUSION SUR LES PIERRES GRAVÉES MUSULMANES ET LES MONUMENS ANALOGUES.

---

§ I. Personnages qui ont précédé Mahomet.

Manière dont ces personnages ont été considérés par les Musulmans, p. 132. — Fables racontées à leur sujet, p. 133. — Anges, *ibid.* — Génies, p. 135. — Adam et Ève, p. 137. — Seth, p. 138. — Édris, p. 139. — Noé, p. 140. — Houd, p. 141. — Saleh, p. 142. — Abraham, p. 144. — Isaac et Ismaël, p. 149. — Joseph, p. 150. — Moïse, p. 153. — Aaron, p. 157. — Job, *ibid.* — David, p. 159. — Salomon, p. 162. — Reine de Saba, p. 164. — Cachet de Salomon, p. 165. — Assaf, ministre de Salomon, p. 167. — Locman, *ibid.* — Khéder, p. 169. — Élie, p. 170. — Jonas, p. 172. — Alexandre le Grand, p. 173. — Zakharie et S. Jean-Baptiste, p. 176. — Jésus-Christ, p. 177. — La Sainte Vierge, p. 181. — Les

apôtres, p. 182. — S. George, p. 184. — Les sept dormans, *ibid.* — Les gens de la fosse, p. 187.

§ II. Mahomet.

Naissance de Mahomet, p. 189. — État de l'Orient à cette époque, p. 190. — Mahomet était né dans l'idolâtrie, p. 192. — Il montre de bonne heure un esprit réfléchi, *ibid.* — Premières armes de Mahomet, p. 193. — Son mariage, *ibid.* — Il songe à l'établissement d'une nouvelle religion, p. 194. — Il proclame sa mission, p. 195. — Quelques disciples se donnent à lui, p. 196. — Naissance de l'Alcoran, *ibid.* — Mahomet rencontre de l'opposition dans sa famille, p. 197. — Il s'adresse au peuple de la Mecque, p. 198. — Mahomet est persécuté, p. 199. — Progrès de la nouvelle religion, *ibid.* — Mahomet s'adresse à tous les peuples de l'Arabie, p. 201. — Juifs et idolâtres établis à Médine, p. 202. — Quelques idolâtres de Médine embrassent l'islamisme, p. 203. — Mahomet fait alors éclater ses prétentions, p. 204. — Il annonce l'intention de se défendre par les armes, p. 205. — Poursuivi par les magistrats de la Mecque, il s'enfuit à Médine, p. 206. — Ses premiers travaux à Médine, p. 206. — Sa religion développée peu à peu, p. 207. — État de l'Arabie, p. 208. — Mahomet cherche à se venger de ses compatriotes, p. 209. — Il pille tout le pays, *ibid.* — Il veut enlever une riche caravane, p. 210. — Enthousiasme de ses soldats, p. 211. — Combat de Bedr, p. 212. — Victoire de Mahomet, p. 213. — Partage du butin, p. 214. — Expulsion des Juifs de Médine, p. 215. — Les Mecquois s'avancent pour venger leur défaite, p. 216. — Combat d'Ohod, échec éprouvé par Mahomet, p. 217. — Reproches de Mahomet à ses soldats, p. 218. — Nouvelles hostilités, p. 219. —

Barbaries exercées de part et d'autre, p. 220. — Les Mecquois viennent de nouveau attaquer Médine, p. 221. — Ils sont contraints de se retirer, p. 222. — Mahomet se venge des Juifs, p. 223. — Mahomet enhardi par ses succès laisse éclater son amour effréné pour les femmes, p. 224. — Il épouse, au grand scandale de ses compagnons, la femme de son fils adoptif, p. 225. — Il fait faire des courses continuelles, p. 226. — Il songe à rentrer dans la Mecque sa patrie, p. 227. — Il est contraint de se retirer, p. 228. — Le nombre de ses prosélytes s'accroît toujours, p. 229. — Il écrit à tous les souverains étrangers, p. 230. — Plusieurs tribus de nomades se soumettent, p. 231. — Mahomet assiége Khaibar, *ibid.* — Exploit d'Ali, p 233. — Le pays est subjugué, p. 234. — Empoisonnement de Mahomet, p. 235. — Mahomet a commerce avec une fille esclave, p. 236. — Scandale parmi ses femmes, p. 237. — Il se fait accorder le droit de voir toutes les femmes qu'il voudra, *ibid.* — Mahomet se rend avec son armée en pélerinage à la Mecque, p. 238. — Succès toujours croissans de Mahomet, p. 240. — Le prophète envoie une armée sur les frontières de Syrie, p. 241. — Combat de Mouta, p. 242. — Courage héroïque des Musulmans, *ibid.* — Mahomet se rend maître absolu de la Mecque, p. 243. — Son entrée dans cette ville, p. 245. — Il renverse les idoles et proclame l'unité de Dieu, p. 246. — Il soumet les contrées voisines, p. 247. — Il marche contre quelques tribus qui persistaient dans l'idolâtrie, p. 248. — Les Musulmans prennent la fuite, p. 249. — Mahomet les ramène au combat, p. 250. — Victoire de Mahomet, p. 251. — Partage du butin, p. 252. — Mahomet profite de cette occasion pour gagner les idolâtres, *ibid.* — Plaintes de ses soldats, *ibid.* — Il vient

à bout de les apaiser, p. 253. — Des ambassadeurs arrivent de toute part pour féliciter Mahomet, p. 254. — Mahomet devient maître de toute l'Arabie, *ibid.* — Il se tourne contre les Grecs, p. 255. — Plaintes de ses soldats, p. 256. — Mahomet refuse de les écouter, *ibid.* — Obstacles qu'il rencontre sur la route, p. 257. — Arrivée à Tébouc et nouvelles conquêtes, p. 258. — Toute l'Arabie embrasse l'islamisme, p. 259. — Mahomet visite pour la dernière fois la Mecque sa patrie, p. 260. — Cérémonies du pélerinage, p. 261. — Réforme du calendrier et de ce qu'on appelait les mois sacrés, p. 262. — Retour de Mahomet à Médine et sa maladie, p. 264. — Discours qu'il adresse à son peuple, p. 266. — Instructions qu'il laisse à ses compagnons, p. 267. — Discours qu'il adresse à sa famille, *ibid.* — Ses derniers momens, p. 268. — Sa mort et tumulte qu'elle excite, 269. — Débats sur le choix de son successeur, p. 270. — Abou-Bekr est nommé, *ibid.* — Débats sur la sépulture du prophète, *ibid.* — Réflexions sur Mahomet, p. 271. — Son caractère, p. 272. — Sa modestie, p. 273. — Ses goûts, p. 275. — Le nombre de ses femmes, p. 276. — Sa jalousie, *ibid.* — Zèle de Mahomet pour ses amis, p. 277. — Sa haine implacable contre ses ennemis, p. 278. — Sa continuelle activité, p. 279. — Son attention à rejeter sur autrui l'odieux de ses crimes, *ibid.* — Sa singulière pénétration, p. 280. — Son ignorance et son esprit naturel, p. 281. — Éloquence de l'Alcoran, p. 282. — Politique de Mahomet, p. 283. — Contradictions de Mahomet, *ibid.* — Il donne à toutes ses démarches un caractère religieux, p. 284. — Il fait semblant de tout rapporter à Dieu, p. 285. — Il inspire à ses compagnons un enthousiasme sans exemple, p. 286. — On le suppose exempt de tout péché, p 288. —

Merveilles attachées à sa mémoire, *ibid.* — Respect pour ses parens et tout ce qui le touche, p. 289. — Miracles attribués à Mahomet, p. 290. — Religion de Mahomet, p. 292. — Le dogme en est de la plus grande simplicité, p. 295. — La morale en est quelquefois pure, *ibid.* — Cette religion a beaucoup emprunté du judaïsme et du christianisme, p. 296. — Elle est préférable aux superstitions qui régnaient en Arabie avant Mahomet, *ibid.* — Circonstances qui favorisèrent les succès de Mahomet, p. 298. — Ce qui distingue sa religion du christianisme, p. 299.

§ III. Personnages qui ont suivi Mahomet.

Abou-Bekr, calife, p. 299. — Soulèvement d'une partie de l'Arabie, p. 301. — Les rebelles sont domptés, *ibid.* — Invasion de la Syrie et de la Babylonie par les Musulmans, p. 302. — Mort d'Abou-Bekr, *ibid.* — Portrait d'Abou-Bekr, p. 303. — Omar, calife, p. 306 — Conquêtes prodigieuses des Musulmans, p. 308. — Modération d'Omar, p. 309. — Portrait d'Omar, p. 311. — Assassinat d'Omar, p. 312. — Osman, calife, p. 318. — Nouvelles conquêtes des Musulmans, p. 319. — Corruption générale chez les Musulmans, p. 320. — Excessive faiblesse d'Osman, p. 321. — Agitation des esprits, p. 322. — Guerre civile, p. 324. — Assassinat d'Osman, p. 326. — Ali, calife, p. 329. — Imprudences d'Ali, p. 330. — Révolte d'une partie de l'Arabie, p. 331. — Extermination des rebelles, p. 334. — Révolte de Moavia, gouverneur de Syrie, p. 335. — Guerres de Moavia et d'Ali, p. 336. — Artifice de Moavia, p. 337. — Échecs d'Ali, p. 338. — Acharnement réciproque, p. 339. — Ali est assassiné, p. 341. — Portrait d'Ali, p. 345. — Hassan, fils d'Ali,

calife, p. 350. — Faiblesse de Hassan, p. 351. — Mort de Hassan, *ibid.* — Mort de Moavia, p. 354. — Hosséin, frère de Hassan, prend les armes, *ibid.* — Il arrive à Kerbela, p. 356. — Il périt avec tous ses compagnons, p. 359. — Vengeance qu'on tire de sa mort, p. 361. — Portrait de Hosséin, p. 363. — Origine du mot *imam*, p. 366. — Ali, Hassan et Hosséin sont regardés comme imams, *ibid.* — Quatrième imam, p. 367. — Cinquième imam, p. 368. — Sixième imam, p. 369. — Septième imam, p. 372. — Huitième imam, p. 373. — Neuvième imam, p. 374. — Dixième imam, p. 375. — Onzième imam, *ibid.* — Douzième imam, p. 376. — Il meurt sans postérité et est le dernier de tous, *ibid.* — Opinions extravagantes à son sujet, p. 377. — Résumé général, p. 381. — Précis historique des principales divisions religieuses des Musulmans, p. 384. — État actuel de ces divisions, p. 386.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00769 7754

61-59651